

latitudes 23

La ruée vers l'or rose

Regards croisés sur la pêche
crevettière traditionnelle
à Madagascar

Sophie Goederoit, Christian Chaboud,
Yvan Breton

IRD
Éditions

La ruée vers l'or rose
Regards croisés
sur la pêche crevette traditionnelle
à Madagascar



La ruée vers l'or rose

Regards croisés
sur la pêche crevettière traditionnelle
à Madagascar

Éditeurs scientifiques

Sophie Goederoit
Christian Chaboud
Yvan Breton

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Latitudes 23

Paris, 2002

« Latitudes 23 » est une collection généraliste, pluridisciplinaire. Elle vise à publier des synthèses thématiques ou géographiques privilégiant les systèmes complexes, croisant différents regards, et à faire le point sur une question à une large échelle de temps et d'espace. Les thématiques privilégiées sont relations hommes-milieu, gestion des ressources naturelles, environnement-développement. Toutes les disciplines sont concernées, avec une priorité accordée aux approches associant les sciences de la nature et de la société.

Directrice de collection Marie-Christine Cormier-Salem (cormier@mnhn.fr)

Couverture :

H. Giguère et F. Dupré - Pêche au *valakira*.

Frontispice :

IRD/C. Chaboud - Pêche traditionnelle à la senne *koakobe* sur pirogue à balancier.

Secrétaire d'édition Marie-Odile Charvet

Mise en page Graine Communication

Traductions en anglais, Simon Bernard

en malgache, Lucie Rabaovololona

Maquette de couverture Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure Catherine Plasse

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD Éditions, 2002

ISSN 1278-348X

ISBN 2-7099-1488-3

Remerciements

Nous tenons à remercier toute l'équipe du PNRC, Programme national de recherche crevetteière et plus particulièrement son directeur national, M. Théophile Rafalimanana, et son directeur scientifique, M. Frank Lhomme. Nous adressons également nos remerciements aux autorités malgaches ainsi qu'à tous les partenaires du PNRC. Nous exprimons aussi notre reconnaissance à tous les acteurs de la pêche (industriels, membres d'associations, pêcheurs traditionnels) qui nous ont aidés à poursuivre nos recherches et à Mme Lucie Rabaovololona pour la traduction du résumé en malgache. Enfin, l'édition de cet ouvrage a bénéficié du concours financier de L'AFD, Agence française de développement, et du DID, Développement international Desjardins (Canada).

Les auteurs

Yvan **Breton**, professeur d'anthropologie, directeur du Groupe d'anthropologie maritime, université Laval à Québec, Canada.

Christian **Chaboud**, économiste, UMR 63 C3ED-IRD EGER, France, responsable du volet « Économie » du PNRC.

Stéphane **Courtois**, économiste CSN de l'IRD, France.

Gilles **Domalain**, bio-statisticien de l'IRD, France.

Frédéric **Dupré**, anthropologue, université Laval à Québec, Canada.

Gaëtan **Feltz**, historien, chargé de cours à l'université d'Antananarivo, Madagascar.

Hélène **Giguère**, anthropologue, université Laval à Québec, Canada.

Sophie **Goedefroit**, maître de conférences en anthropologie à l'université de Lille-1, membre de l'URA 345 CLERSE-CNRS et responsable du chantier malgache de l'UR 026 IRD, responsable du volet « Socio-anthropologie » du PNRC

Romuald **Ramanantsalama**, étudiant en sciences sociales du développement, université d'Antananarivo, Madagascar

Nirina **Rasoanandrasana**, biologiste PNRC, Madagascar

Prisca **Razafindralambo**, étudiante en sociologie, université d'Antananarivo, Madagascar.

Timoty **Razaraso**, étudiant en sciences sociales du développement, université d'Antananarivo, Madagascar.

Katherine **Savard**, anthropologue, université Laval à Québec, Canada.

Albert **Tiandraza**, technologue des pêches, PNRC, Madagascar.

Sommaire

Les auteurs.....	6
Avant-propos	11
Introduction	17
<i>Sophie GOEDEFROIT, Christian CHABOUD, Yvan BRETON</i>	

CONTEXTES ET FACTEURS DE L'EXPLOITATION CREVETTIÈRE MALGACHE

Importance et limites d'une approche globale	31
<i>Christian CHABOUD</i>	
Aperçu de l'exploitation et de ses contextes	35
<i>Christian CHABOUD, Gilles DOMALAIN, Nirina RASOANANDRASANA, Albert TIANDRAZA</i>	
Filière crevette et développement de la production marchande	57
<i>Christian CHABOUD</i>	
Le marché intérieur de la crevette à Madagascar.....	69
<i>Christian CHABOUD, Stéphane COURTOIS et Gaëtan FELTZ</i>	

APPROCHE LOCALE

Dynamiques sociales dans les communautés de pêcheurs	89
<i>Sophie GOEDEFROIT</i>	
Par le jeu des alliances : quand les preneurs d'épouses deviennent les donneurs	91
<i>Sophie GOEDEFROIT</i>	
Migrants et pêcheurs à Madagascar.....	101
<i>Sophie GOEDEFROIT et Timoty RAZARASOA</i>	
Chronique d'un front pionnier de la pêche crevette. Avril à juin 1999	117
<i>Sophie GOEDEFROIT et Romuald RAMANANTSALAMA</i>	
La collecte sur la côte ouest.....	129
<i>Katherine SAVARD</i>	
L'argent de la crevette et son usage au quotidien	143
<i>Christian CHABOUD et Sophie GOEDEFROIT</i>	

LES POUVOIRS LOCAUX DANS LA GESTION DES RESSOURCES

Les dimensions symboliques et religieuses des pouvoirs locaux	161
<i>Sophie GOEDEFROIT</i>	
Souveraineté royale et gestion des ressources naturelles	165
<i>Frédéric DUPRÉ et Sophie GOEDEFROIT</i>	
Le sacré et l'émotion : variables de la gestion locale	179
<i>Hélène GIGUÈRE</i>	
ONG, associations et syndicats : nouveaux acteurs et nouvelles stratégies dans le domaine de la pêche traditionnelle malgache.....	189
<i>Sophie GOEDEFROIT et Prisca RAZAFINDRALAMBO</i>	
Conclusion générale : la valeur illustrative des pêcheries crevettières malgaches.....	207
<i>Yvan BRETON, Christian CHABOUD, Sophie GOEDEFROIT</i>	
Références	215
Glossaire	221
Sigles	224
Index.....	225
Résumé	227
Summary	228
Famintinana	229

Avant-propos

Cet ouvrage est le résultat d'une collaboration entre chercheurs en sciences sociales¹ de trois pays (Canada, France, Madagascar), ayant chacun leur propre tradition scientifique, et qui, à partir de cheminements différents mais dans un même contexte, ont été amenés à se rencontrer et à croiser leurs regards sur un objet commun : la pêche crevettière traditionnelle à Madagascar. La pluralité des approches et la particularité de ces cheminements confèrent à la démarche son originalité.

¹ Anthropologie, sociologie, histoire, économie.

Voilà plus de vingt-cinq ans que le département d'anthropologie de l'université Laval à Québec montre un intérêt particulier pour les dimensions sociales, économiques et politiques des pêches. Les activités de ces chercheurs ont tout d'abord été orientées vers les pratiques de pêche au Québec, avant de s'étendre à divers pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. La diversité des thèmes et des régions d'étude a favorisé une perspective comparative qui renforce la capacité d'analyse du Groupement d'anthropologie maritime (GAM). Ce groupement, fondé dans les années 1970, a depuis fortement contribué à la consolidation de l'anthropologie maritime sur la scène nord-américaine. La particularité de ces chercheurs réside dans leur ouverture aux autres disciplines (économie, biologie) et dans leur capacité d'allier recherche fondamentale et recherche appliquée grâce à leur implication dans de nombreux programmes de développement de la pêche de par le monde.

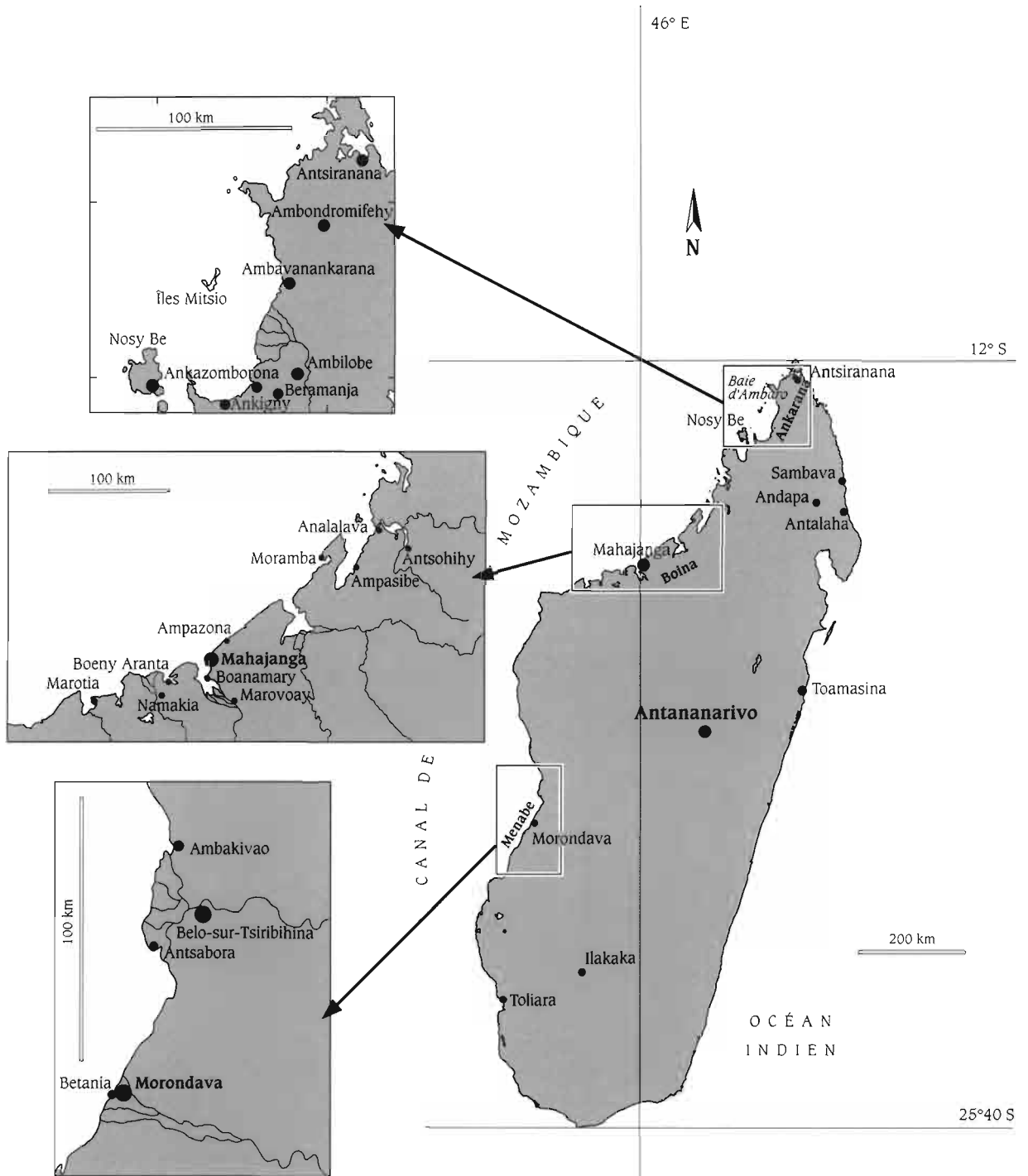
L'implication de ce groupement de chercheurs québécois dans les pêcheries malgaches remonte au début des années 1990, au moment où le Centre international d'exploitation des océans (CIEO), organisme canadien aujourd'hui dissous², a entrepris un projet interdisciplinaire de soutien institutionnel du Centre national (malgache) de recherches océanographiques (CNRO). Cette collaboration a pris forme au mois de janvier 1992 et s'est poursuivie jusqu'en 1996. À l'époque où le projet de recherche Patmad (Pêche artisanale et traditionnelle à Madagascar) a débuté, Madagascar vivait des changements politiques importants liés à l'avènement de la Troisième République. Les pêcheries malgaches, caractérisées par la présence de ressources abondantes mais de plus en plus exploitées, connaissaient également des transformations majeures. En effet, dans de nombreux pays jusque-là considérés comme acteurs principaux dans la production halieutique mondiale, la pêche industrielle

² Le CIEO a ensuite été remplacé par « Développement international Desjardins » (DID).

a atteint ses limites. Plusieurs espèces importantes semblent mises en danger par l'extension mal contrôlée des capacités de capture. Ces phénomènes ont incité les organismes internationaux à promouvoir des approches plus « conservationnistes ». Dans la ligne de la conférence de Rio en 1992, se sont dessinées progressivement les approches de « précaution » et de « pêche responsable » mises en avant par le Code de conduite pour la pêche responsable promu par la FAO en 1995. Avec une vitesse et une intensité qui varient selon les pays, plusieurs administrations halieutiques ont alors entrepris des efforts de rationalisation et de réaménagement axés sur une gestion plus précautionneuse de leurs pêcheries. Avec des ressources et des moyens limités, Madagascar s'est engagée dans cette voie. Ce constat constitue un paramètre général important pour la compréhension de l'action du Groupement d'anthropologie maritime québécois dans ce pays. Mais aussi, faut-il ajouter, qu'à cette époque, la dégradation de plusieurs pêcheries avait généré une insertion plus significative des sciences sociales dans les programmes de recherche et d'intervention. Non pas qu'elles étaient totalement absentes des débats, mais leur contribution demeurait surtout visible sur la scène académique. Sans nul doute influencée par ce contexte général, la participation du GAM au projet Patmad fut une première sollicitation directe à collaborer avec des biologistes dans un projet de développement international.

Le projet Patmad avait pour but de relancer la recherche sur les communautés de pêche crevettière dans la baie d'Ambaro et la région de Morondava (Menabe) (carte 1), deux zones cibles dans les projets de réaménagement des pêcheries malgaches. Bien que des travaux en biologie aient été réalisés dans les années 1970 par des chercheurs de l'Orstom, le contexte nouveau suscité par l'expansion significative tant de la pêche industrielle que traditionnelle générait des questions complexes et nouvelles pour lesquelles s'imposaient de nouvelles recherches. Dans l'orientation interdisciplinaire du projet Patmad, la contribution des anthropologues québécois consistait à dessiner un premier portrait socio-économique des régions sélectionnées. Pour y parvenir, une enquête collective a été réalisée sur le terrain. Ses résultats constituent aujourd'hui encore un cadre de référence important pour la gestion. En outre, des recherches fines ont été menées dans la baie d'Ambaro par trois anthropologues québécois dont les travaux ont fait, entre autres, l'objet de deux importants rapports de synthèse³. Dès l'été 1994, Katherine SAVARD (1996), étudiante en anthropologie, a entrepris en effet une recherche monographique du village d'Ankazomborona, com-

³ BRETON *et al.* (1997)
et BRETON *et al.* (1998).



Carte 1 —
 La pêche crevettière
 à Madagascar,
 terrains de recherche
 des sciences sociales.

⁴ Ce projet de recherche fut subventionné par le Conseil de recherches en sciences sociales et humaines du Canada.

munauté nous le verrons fortement représentative des changements sociaux induits par l'accélération des activités de pêche au niveau local. Cette première recherche a permis de préciser les problématiques d'un nouveau projet, achevé en 1999, et qui impliquait une démarche comparative avec l'évolution des pêcheries crevettières au Mexique⁴. C'est dans ce cadre particulier qu'Hélène GIGUÈRE (1999) et Frédéric DUPRÉ (1998), étudiants en anthropologie, ont mené des recherches à Ambavanankarana, communauté villageoise également située dans la baie d'Ambaro et qui se distingue par le contrôle remarquable des autorités traditionnelles sur la gestion de la ressource halieutique.

La démarche du GAM à Madagascar a donc pris forme dans un contexte de forte transition des pêcheries et pour l'étude desquelles les sciences sociales étaient encore peu représentées. Ces recherches pionnières ont ainsi largement contribué à la mise en place d'un questionnement général sur les pêches artisanales et sur la contribution des sciences sociales.

⁵ Et pas seulement à Madagascar, le paradigme scientifique qui fondait l'hypothèse d'une grande robustesse des pêcheries crevettières faisant l'objet d'une remise en cause (Mc GUIRE, 1991).

Ce questionnement influera sur les orientations de départ du Programme national de recherche crevettière (PNRC) initié en 1996 dans un contexte d'exacerbation des enjeux économiques et sociaux autour de l'exploitation et de la valorisation de la ressource crevettière. Les années 1990 sont marquées par un fort sentiment d'inquiétude sur la viabilité écologique et économique de cette pêche⁵ et connaissent une multiplication des interventions d'experts et de scientifiques, à la demande des gestionnaires publics, des bailleurs de fonds et des entreprises de pêche.

À la fin de la première moitié des années 1990, les conclusions de travaux d'expertise et les discussions en cours entre professionnels, décideurs publics et bailleurs de fonds convergent sur deux propositions visant d'une part, à la création d'une organisation interprofessionnelle regroupant les armateurs à la pêche crevettière, d'autre part, à la mise en place d'un dispositif de recherche scientifique national spécifiquement orienté vers l'étude des pêches crevettières. Ces deux propositions débouchent rapidement sur les créations du Groupement des armateurs à la pêche crevettière à Madagascar (GAPCM) en 1994 et du Programme national de recherche crevettière (PNRC) en 1997. Ce programme, placé sous la tutelle du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, est mené avec l'appui de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et soutenu par l'Agence française de développement (AFD), le Groupement des armateurs à la pêche crevettière de Madagascar (GAPCM) et l'État malgache. Il a pour vocation de fournir les bases

scientifiques à la mise en place de mesures d'aménagement durable de l'exploitation crevettière et sera basé à Mahajanga, premier port crevettier du pays.

Le PNRC a regroupé dès son lancement des chercheurs malgaches originaires de structures de recherche et d'enseignement malgaches spécialisées dans les sciences marines — CNRO, partenaire du programme Patmad et l'Institut d'halieutique et des sciences marines (IHSM) — et des chercheurs français de l'Institut de recherche pour le développement. Un chercheur anthropologue associé à l'IRD (S. Goedefroit) est venu se joindre à l'équipe en 1998, ainsi qu'un étudiant en économie en accueil à l'IRD (S. Courtois) en 1999. Le développement de problématiques scientifiques en sciences sociales a encouragé le rapprochement avec la filière « Sciences sociales du développement » du Département d'histoire de l'université d'Antananarivo (responsable : Pr G. Feltz) et avec l'Établissement supérieur de droit, économie, gestion, sociologie de cette même université.

Les recherches en sciences sociales ne constituent qu'une composante du PNRC qui s'est vu, dès son départ, attribuer un domaine de recherche relativement large, allant des relations entre l'environnement hydro-climatique et la ressource biologique (prenant ainsi la suite des recherches pionnières de l'Orstom dans les années 1970) aux dynamiques économiques et sociales liées au développement de l'exploitation et de la valorisation des crevettes. Alors que la recherche crevettière tant malgache qu'internationale est marquée depuis ses premiers balbutiements par un quasi-monopole de fait de la biologie des pêches, le PNRC prend place à une époque où l'halieutique reconnaît la nécessité d'une démarche pluridisciplinaire pour aborder l'ensemble des facteurs et des composantes des systèmes-pêche (DURAND *et al.*, 1991 ; BRETHER et FONTANA, 1992). Une réflexion en cours à l'Orstom, inspirée des travaux réalisés sur les pêcheries artisanales ouest-africaines (CHABOUD et CHARLES-DOMINIQUE, 1991) a fortement encouragé l'inflexion pluridisciplinaire des recherches halieutiques au sein de cet organisme. Ces orientations influenceront fortement les choix scientifiques au lancement du PNRC où les sciences sociales sont présentes dès le début et prendront progressivement de l'importance. Elles seront orientées, en priorité, vers le secteur de la pêche traditionnelle, tant en raison des dynamiques rapides à l'œuvre qu'en raison de la faiblesse de la base d'informations disponible à l'échelle nationale.

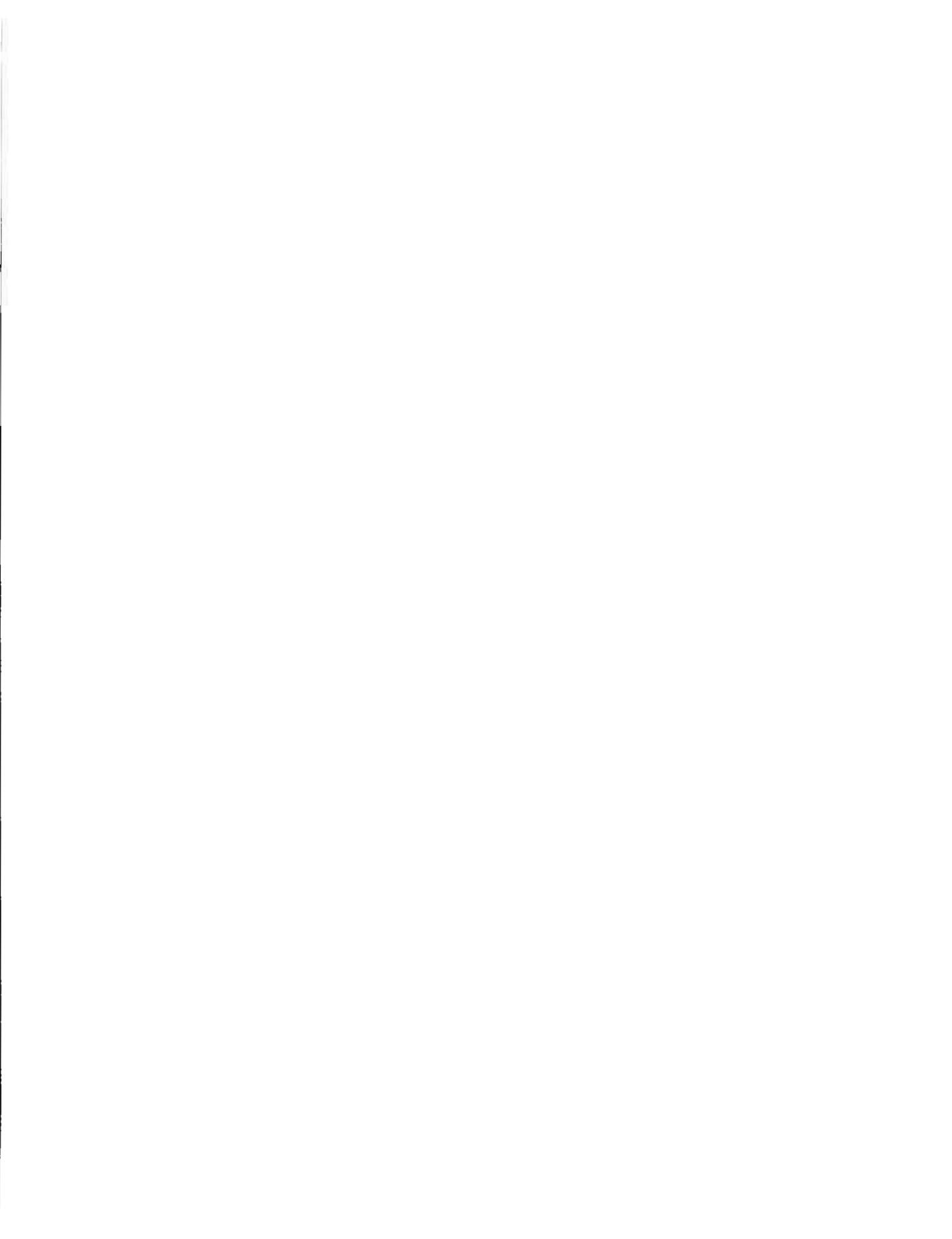
Le développement d'une démarche anthropologique articulée en partie aux recherches initiales plus économiques a conduit à des choix métho-

dologiques associant, dans quelques zones pilotes (cf carte 1), des enquêtes quantitatives permanentes (suivi des prix, des revenus par sortie, de la fréquentation par les commerçants), des suivis sur de courtes périodes (dépenses des ménages, prix sur les marchés), des enquêtes plus fines à passage unique (unités de pêche, collecteurs, niveau de vie matériel des ménages, consommation de crevettes des ménages de grandes et moyennes agglomérations), des monographies de villages visant à une compréhension fine des structures et des dynamiques les affectant (démographie, migrations, rapports entre populations autochtones et migrantes...). Cet élargissement de la problématique et de la méthodologie a été effectué grâce à Sophie Goedefroit, anthropologue qui a conduit ultérieurement des recherches sur les dynamiques sociales dans le cadre des programmes de l'IRD à Madagascar. La démarche a ensuite été renforcée par l'accueil d'étudiants malgaches qui se sont vu confier des travaux de terrain touchant à des questions précises et très actuelles (monographies de villages pionniers : R. Ramanantsalama ; migrations vers la pêche : T. Razaraso ; associations et Organisations non gouvernementales dans la pêche . P. Razafindralambo).

La conduite des recherches en sciences sociales au PNRC, bien que répondant à un cahier des charges fixé dans les termes de référence du programme, a donc évolué de façon significative au cours des trois premières années. Cette évolution s'explique par la dynamique endogène présentée précédemment mais aussi par une forte demande sociale. Cette demande s'est exprimée dans la tenue de trois ateliers nationaux sur l'Aménagement de la pêche crevettière malgache en janvier 1996 (GRÉBOVAL et RANAIVOSON, 1996), en juin 1998 (KOURKOULIOTIS et RANAIVOSON, 1998) et en décembre 2000 (RANAIVOSON et KASPRYK, 2001) où de multiples acteurs étaient représentés. Elle a émané des organisations professionnelles et des ONG, mais elle a également traduit les multiples questionnements des communautés de pêcheurs, émis lors des contacts noués sur le terrain, médiatisés par des institutions ou encore énoncés publiquement lors du dernier atelier où les pêcheurs traditionnels des diverses régions étaient fortement représentés.

L'originalité de cet ouvrage réside donc dans les trajectoires particulières des équipes de recherches qui, avant de collaborer (et ainsi, à la croisée de leurs regards, produire un discours réflexif), ont été appelées à mener des recherches spécifiques sur la pêche crevettière et cela dès l'instant où cette ressource a été considérée comme « stratégique » par les différents acteurs de ce secteur. Dans cette situation particulière la recherche apparaît de plus en plus comme un élément stratégique pour les mul-

tiples acteurs en présence dans l'arène crevettière. Armateurs, ONG, bailleurs de fonds, associations de pêcheurs... tous ont des attentes vis-à-vis des recherches, en cours et à venir, et ont pleinement conscience du fait que la production des connaissances n'est pas neutre par rapport à son objet... Surtout si celui-ci apparaît comme « l'or rose » d'une des nations les plus pauvres de la planète.



Introduction

C'est à juste titre que l'on parle de la crevette comme de « l'or rose » de Madagascar. Cette ressource se classe, depuis le début des années 1990, parmi les trois premiers produits d'exportation et rivalise tour à tour avec le café, la vanille et le girofle. D'une valeur à l'export de près de 300 millions de francs français en 1998, elle représente l'une des premières sources en devises d'un pays relativement endetté et sous ajustement structurel depuis le milieu des années 1980. Sa mise en valeur est d'une importance stratégique pour l'État malgache, mais également pour toute une frange de sa population. Un contexte général de grande pauvreté rend en effet les opportunités économiques liées à cette activité particulièrement attractives pour des populations essentiellement d'origine rurale mais aussi urbaines. « Attractif » est bien le mot qui convient et qui permet tout à la fois de saisir cette véritable « ruée vers l'or rose » que l'on constate dans certaines régions de Madagascar et la mobilisation remarquable d'un grand nombre d'acteurs autour de cette ressource.

La pêche crevettière traditionnelle, en dépit de sa polarisation dans quelques régions et sites, est en effet une activité ouverte dont la dynamique ne peut être considérée comme autonome. L'importance des migrations qui lient la pêche traditionnelle aux conditions de l'agriculture ou d'autres activités extractives, les interrelations fortes avec les autres composantes (industrielle et artisanale) de la pêcherie ou encore la détermination partielle des revenus par des prix largement fixés par les marchés extérieurs, ces trois éléments soulignent amplement les articulations qui existent entre une activité exercée à un niveau local et les dynamiques présentes à d'autres échelles : nationales et internationales. Mais encore faut-il ajouter que, sous la poussée des marchés internationaux, cette dynamique qui caractérise toutes les composantes de la pêche crevettière malgache n'a fait que s'amplifier à la mesure de l'intérêt porté à son développement économique. Cette dynamique et ces articulations expliquent en retour le nombre et la diversité des acteurs actuellement en présence dans l'arène crevettière malgache. Cela implique que nous procédions à une mise en perspective de cette activité, afin que paraissent de manière transparente le caractère exemplaire du cas malgache et l'originalité de la démarche qui débordent largement le cadre exclusif de la pêche crevettière. Ils offrent en effet des éléments

Sophie Goedefroit

Anthropologue

Christian Chaboud

Économiste

Yvan Breton

Anthropologue

de compréhension et d'analyse des mécanismes sociaux perceptibles dans d'autres secteurs, induits en partie par les récentes politiques nationales d'ouverture et de régionalisation sensées offrir à Madagascar une nouvelle perspective sur le monde et une nouvelle organisation politique de son territoire.

Le contexte mondial de l'exploitation et du négoce des crevettes

¹ 3,8 millions de tonnes sur 122 millions en 1998, soit 3,1 %.

² En 1996, les exportations mondiales de crevettes s'élevaient à 8 milliards de dollars, soit 16 % des exportations mondiales de produits de la pêche. Cela correspond à un volume de 1,079 millions de tonnes, soit 50 % de la production mondiale de crevettes de la même année.

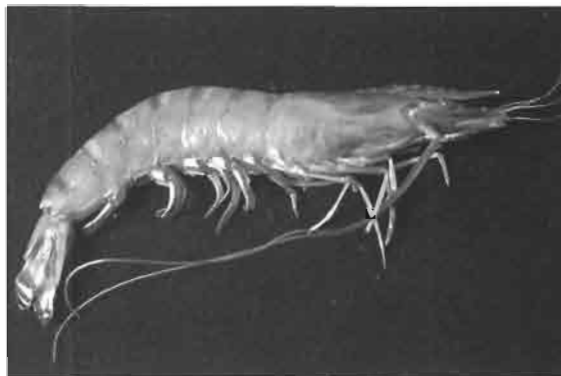
³ Crevettes de petite taille, provenant de Chine, de la famille des Sergestidae, désignées par les termes « *past shrimp* » en anglais.

Penaeus monodon
(camaron ou *giant tiger shrimp*).

⁴ Elle est passée de 2,6 à 3,8 millions de tonnes, soit une croissance annuelle de 4,6 % contre 2,2 % pour l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Alors que les crevettes ne représentent qu'une part réduite de la production mondiale de la pêche et de l'aquaculture¹, leur contribution au négoce international des produits de la pêche apparaît en revanche beaucoup plus significative². Les chiffres très globaux masquent la réalité de situations contrastées selon les espèces, le mode de production (pêche ou aquaculture), les zones de production et de consommation

Les espèces tropicales, au sein desquelles dominent les crevettes pénéides, représentent plus de 70 % de la production mondiale. La principale espèce produite est la « crevette géante tigrée » (*Penaeus monodon*) dont la production, 730 000 t en 1998, supplante celle des crevettes *akiami*³ en expansion depuis quelques années (590 000 t).



IRD/M. Dukhan

Au cours de la dernière décennie, l'offre mondiale de crevettes a connu une croissance annuelle significative⁴ comparée à celle de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture. Cette remarquable performance s'explique surtout par les progrès de l'aquaculture crevetteière qui, durant la même période, est passée de 670 à 1 105 milliers de tonnes alors que les quantités débarquées par la pêche ne connaissent qu'une évolution relative plus modérée.

La répartition de la production à l'échelle mondiale est très inégale. L'Asie produit 65 % de l'offre mondiale. Le principal producteur est la Chine populaire (800 000 t) suivi par l'Indonésie (394 000 t), la Thaïlande (367 000 t) et l'Inde (334 000 t). La seconde région de production est l'Amérique latine (12 % de l'offre mondiale) où les producteurs les plus importants sont l'Équateur et le Mexique.

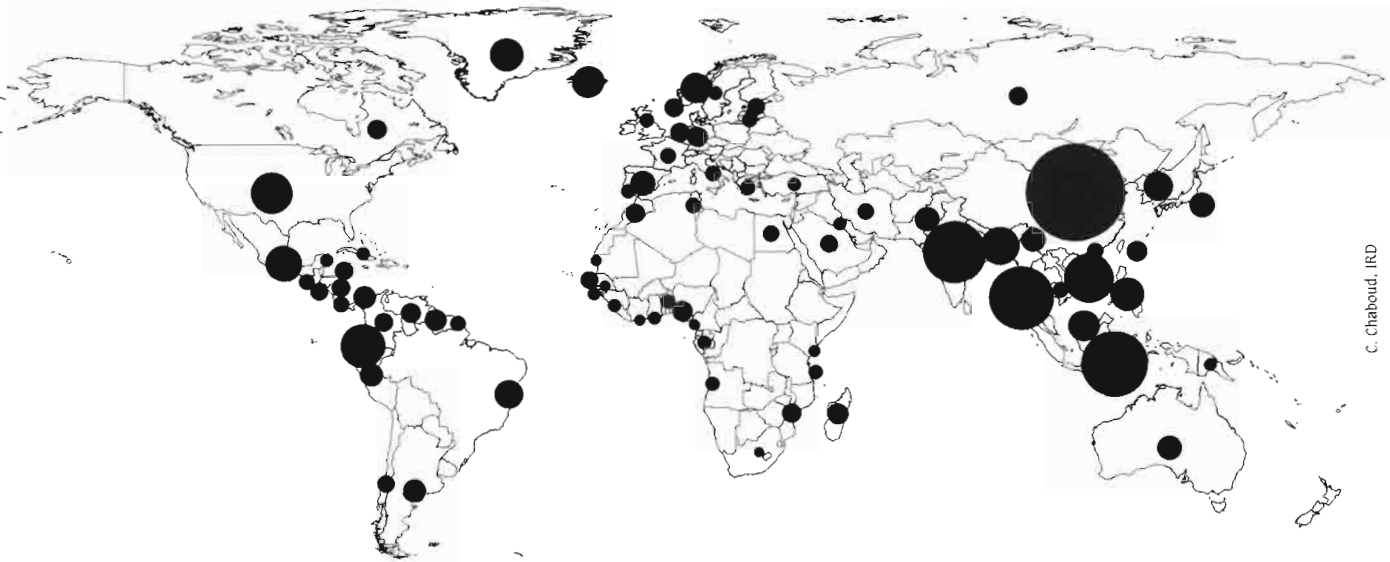
Régions	Production 1990 (t)	dont aquaculture (%)	Production 1998 (t)	dont aquaculture (%)	Croissance annuelle en volume		
					Production totale (%)	Aquaculture (%)	Pêche (%)
Maghreb	9 849	0	18 793	0	8,4	-	8,4
Europe de l'Est	23 396	0	21 694	0	- 0,9	-	- 0,9
Moyen-Orient	27 331	0	26 117	11	- 0,6	65,2	- 1,5
Pacifique	21 680	3	28 529	5	3,5	11,9	3,2
Afrique subsaharienne	44 970	1	68 410	8	5,4	43,5	4,3
Union européenne	134 565	2	142 378	4	0,7	11,6	0,5
Europe hors UE	109 676	0	145 894	0	3,6	-	3,6
Amérique du Nord	201 329	0	248 101	1	2,6	10,5	2,6
Amérique latine	278 175	35	442 328	48	6,0	10,2	3,1
Asie du Sud	272 536	18	463 453	32	6,9	14,8	4,4
Extrême-Orient	1 518 517	34	2 199 650	33	4,7	4,3	5,0
Total	2 642 024	25	3 805 347	29	4,7	6,4	4,0

Sources : tableau construit à partir des annuaires statistiques de la FAO.

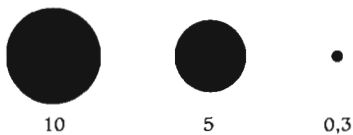
**TABL. I —
Niveau et évolution
de la production
de crevettes
par grandes régions.**

La progression de l'aquaculture varie considérablement selon les régions si elle demeure forte en Asie du Sud et en Amérique latine ; elle semble, en revanche, ralentie en Extrême-Orient. Cette situation trouve son explication en partie dans les problèmes sanitaires qu'ont rencontrés la Chine et la Thaïlande. Le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne font partie des régions au potentiel de production aquacole important qui ont connu, au cours de la dernière décennie, un développement particulièrement rapide de cette activité. Mais, en aquaculture, le potentiel ne détermine pas seul les capacités de développement. Il existe un certain nombre de contraintes non négligeables tels que les risques sanitaires et les limites à l'expansion spatiale de cette activité considérée par certains auteurs comme très agressive à l'égard de l'environnement côtier (HAGLER, 1997).

Le commerce mondial de la crevette met en relation un nombre relativement important d'exportateurs alors que l'essentiel des importations en volume se concentrent dans trois grandes zones de consommation : les États-Unis, le Japon et l'Union européenne.



Unité : 100 000 t



CARTE 2 — Production mondiale de crevettes en 1998.

Les quatre premiers exportateurs sont des pays en développement où l'aquaculture est importante. Le premier est la Thaïlande. En dépit d'une épizootie ayant frappé l'ensemble de l'aquaculture crevette, les exportations de ce pays ont atteint 200 000 tonnes en 1997. Celles de l'Équateur ont quant à elles fortement augmenté au cours des années quatre-vingt-dix, alors que celles de l'Indonésie et de l'Inde, respectivement, 80 000 t et 100 000 t par an, sont restées stables durant la même période.

Les principaux pays importateurs en valeur sont, depuis longtemps, le Japon et les États-Unis, suivis par l'Espagne, la France et le Royaume-Uni. Au cours des dernières années, le marché américain tend à rattraper, en volume, celui du Japon. Dans ces trois grandes régions de

consommation, les importations en valeur connaissent depuis les années 1980 une croissance plus rapide que les flux en volume. Ce phénomène est essentiellement dû à la croissance des prix. En 1998, les importations mondiales s'élevaient à 10 millions de dollars. Le Japon tenait la première place avec 3,2 millions de dollars tandis que les marchés américain (3 millions de dollars) et européen (2,8 millions de dollars) tendaient progressivement à rattraper le marché nippon sans toutefois y parvenir puisque la reprise économique japonaise de 1999 a permis une relance de la consommation de crevettes dans ce pays.

Madagascar occupe une position particulière dans le marché mondial de la crevette. Sa production, estimée à 16 000 tonnes en 1998, ne classait ce pays qu'au 27^e rang mondial, entre le Guyana et Taiwan. En revanche, il se positionne au premier rang des pays d'Afrique subsaharienne, devant le Nigeria (14 000 t) et le Mozambique (10 000 t). Modeste par le volume de sa production crevette, Madagascar se distingue néanmoins par une remarquable dynamique. De 1962 à 1998, la croissance annuelle moyenne de la production a été de 7,3 %. Ces performances sont supérieures à celles de l'ensemble du continent africain (5,9 %) et de la production mondiale (4,7 %). Depuis le milieu des années 1990, l'aquaculture a pris le relais de la pêche et a permis ainsi de maintenir la croissance de l'offre nationale.⁵

Madagascar : un petit pays producteur intégré dans le marché mondial

⁵ En 1998, l'aquaculture contribuait à 25 % de l'offre nationale, soit 4 000 t.

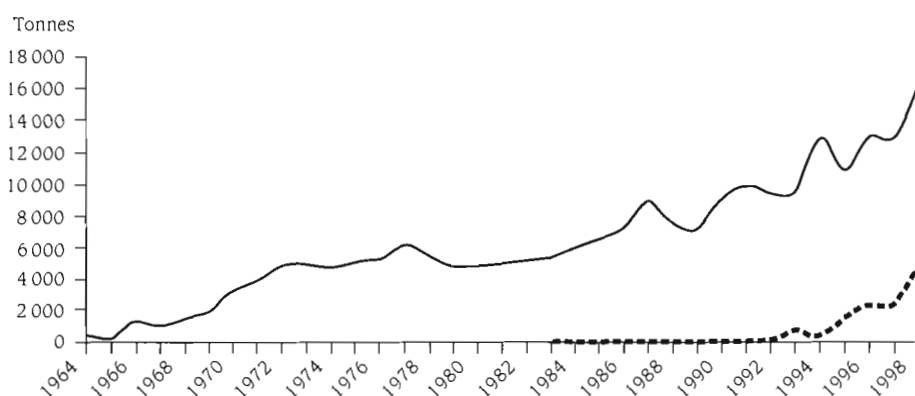


FIG. 1 —
Évolution
de la production
de crevettes
à Madagascar.

— Production totale

- - - - - Aquaculture

Source : FAO

Ces remarquables performances, Madagascar les doit à un environnement bio-écologique particulièrement favorable à l'abondance de crevettes : d'importantes zones de mangroves, un réseau hydrographique étendu, des précipitations abondantes et l'existence de larges baies qui découpent la côte du Nord-Ouest. Ainsi, sur la côte ouest où l'activité est la plus importante, les rendements des unités de pêche industrielles comptent parmi les plus élevés du monde. Mais l'on ne saurait réduire le développement de cette pêcherie aux seules conditions bio-écologiques. Celles-ci ne constituent que des préalables, certes indispensables, au développement d'une activité de pêche commerciale. L'abondance de la ressource ne contribue en effet au développement qu'en présence d'un ensemble de conditions sociales, organisationnelles et économiques favorables, comme cela a déjà été démontré pour les pêches ouest-africaines (CHAUVEAU *et al.*, 2000) ou plus généralement pour l'ensemble des ressources renouvelables dans les pays du Sud (GILLON *et al.*, 2000).

Dans le cas de Madagascar, le développement de cette pêcherie, relativement récent puisque datant des années 1960, est lié à la dynamique de l'investissement étranger, à la croissance de la demande de la part du Japon et de l'Europe et à la mise en place de réseaux de collecte. Ces différents facteurs ont permis une croissance opportuniste des activités de petite pêche, tirant profit à la fois de la demande extérieure et de celle du marché intérieur

Dès son envol, la pêcherie malgache se distinguera par une différenciation en trois catégories spécifiques reprise, par la suite, dans la législation nationale des pêches

– *La pêcherie industrielle*, composée de chalutiers d'une puissance motrice comprise entre 50 et 500 ch. Ces unités, souvent très modernes, sont la propriété de sociétés d'armement de droit national malgache qui disposent d'installations lourdes à terre. Dans la réalité, il s'agit le plus souvent de filiales de sociétés étrangères. Au cours des années récentes, les captures de crevettes de la pêche industrielle ont été en moyenne de 8 500 tonnes.

– *La pêcherie artisanale*, composée de petits chalutiers d'une puissance inférieure à 50 ch. Aujourd'hui, la plupart de ces unités travaillent en étroite relation avec les armements industriels et pratiquent également la collecte des crevettes de pêche traditionnelle. Les captures de la pêcherie artisanale sont estimées à 200 tonnes.

– *La pêcherie traditionnelle* est pratiquée au moyen d'unités non motorisées (pirogues) et d'un ensemble diversifié d'engins, dans les zones de faible et moyenne profondeurs. Les dernières estimations du PNRC évaluent à 3 500 tonnes les captures de la pêche traditionnelle.



Chalutier de pêche industrielle.

Armement Réfrigérépêche-Ouest/B. Bloas

Chalutiers de pêche artisanale dans le port de Mahajanga.



IRD/C. Chaboud



Pêche traditionnelle à la senne *koakobe*.

IRD/C. Chaboud

Là où, de manière générale dans le monde, on distingue le secteur industriel du secteur artisanal, Madagascar impose son propre découpage en intégrant la catégorie « pêche traditionnelle ». Cette particularité est souvent source de confusion. Dans son usage le plus répandu, le terme « artisanal » correspond au terme « traditionnel » ; le système malgache utilise le terme « artisanal » pour qualifier en quelque sorte un « sous-secteur » industriel. Cette spécificité n'est pas purement formelle, mais procède d'une organisation et d'un développement spécifiques à chacun de ces secteurs, sans qu'il y ait pour autant de véritables clivages entre eux.

La pêche artisanale telle que définie par la législation nationale correspond aux activités de pêche « semi-industrielle » comme celles pratiquées à Madagascar avant l'installation dans ce pays de véritables unités industrielles. Le développement de ces deux catégories a suivi un modèle relativement semblable à celui observé dans d'autres régions du monde intertropical (Sénégal, Côte d'Ivoire, Mozambique par exemple). En revanche, le secteur traditionnel crevettier est, par sa forme et par son développement, totalement original.



**FIG. 2 — Pêche à la tortue
au XIX^e siècle sur la côte ouest
de Madagascar.**

(Source : BLEEKER et POLLEN, 1878)

Rien de moins « traditionnel », en effet, que cette activité dont on ne trouve nulle trace dans les travaux consacrés à la petite pêche malgache jusque dans les années 1960 (GRUVEL, 1922 ; ANGOT, 1961 ; KOEHLIN, 1975). Jusqu'à une époque récente, la pêche en générale était considérée comme une activité marginale au sein des systèmes traditionnels de production centrés sur les activités agricoles et pastorales. Seuls les Vezo de la région de Toliara font figure d'exception et sont connus de longue date pour leur maîtrise des pratiques de pêche et de navigation. Dans un pays considéré comme l'un des plus pauvres du monde le développement

de la pêche traditionnelle crevette à Madagascar apparaît non pas comme la continuation d'une quelconque tradition séculaire, mais comme la réponse de populations rurales pauvres, autochtones ou migrantes, aux opportunités d'emploi et de revenus permises par les nouvelles perspectives de valorisation d'une ressource peu exploitée jusqu'à dans les années 1960.



Fig. 3 — Pêche de femmes au XIX^e siècle à Madagascar. (Source : BLEEKER ET POLLEN, 1878)

C'est dans ce contexte particulier que s'est forgée la catégorie « pêche traditionnelle » avec ses acceptions particulières et ses paradoxes puisque tout compte fait cette activité n'a pas l'antériorité que confère la tradition, ni la structure, ni la représentativité propre à une corporation. Cela ne remet absolument pas en cause l'existence d'une pratique de pêche crevette en milieu rural, mais simplement précise le cadre particulier de son émergence et de son développement, l'angle sous lequel cette réalité sera abordée dans cet ouvrage, par rapport à la définition qui en est donnée dans la législation nationale malgache.

La crevette à Madagascar appartient, comme le saphir, aux ressources naturelles dont l'exploitation permet d'obtenir des revenus lucratifs dans un contexte de persistante paupérisation rurale et urbaine.

Aujourd'hui peuplé de 15,5 millions d'habitants, Madagascar fait partie des pays très pauvres de la planète avec un revenu moyen par tête et par an de 250 dollars, soit la moitié de la moyenne de l'Afrique subsaha-

La crevette :
une ressource
stratégique pour
Madagascar

⁶ Source : World Bank, 1999, *Social indicators of development*. (www.worldbank.org/data/countrydata/countrydata.html).

⁷ 35 % du PIB et plus de 70 % des exportations.

rienne. Soixante-dix pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté⁶ et tandis que la croissance démographique reste rapide, près de 3 % par an, le pays fait face à une situation de malnutrition chronique et à l'insuffisance des services éducatifs et de santé. Les bases productives de l'économie, reposant largement sur le secteur primaire (agriculture, pêche et forêts)⁷, sont menacées par l'appauvrissement des sols agricoles et la déforestation. La dégradation des conditions de vie des ménages est une des principales conséquences des choix politiques et économiques de l'État malgache depuis le milieu des années soixante. « Entre 1960 et 1995, le PIB par habitant a chuté de 36,8 % et la consommation privée de 46,8 %, soit un taux de croissance moyen de -1,8 % » (RAVELOSAO ET ROUBAUD, 1998 : 63).

Depuis l'indépendance en 1960, Madagascar a connu une succession de phases politiques et a appliqué, sans succès, différents « modèles » de développement. La II^e République (1972-1992), succédant à un régime démocratique libéral, tenta une expérience socialiste dont les résultats économiques et sociaux furent globalement négatifs : hausse de l'endettement, baisse de la production agricole, augmentation des importations de riz, repli du monde rural, défiance à l'égard du pouvoir central, développement de la corruption et des pratiques économiques illégales, accélération de l'exode rural et la paupérisation urbaine.

Le retour à une politique économique libérale, au début des années 1990, et à un système démocratique, avec l'instauration de la III^e République en 1992, n'a pas rempli tous les espoirs attendus de l'ouverture économique et d'une meilleure application des préceptes des bailleurs de fonds étrangers et des institutions internationales. En dépit d'une certaine reprise de la croissance du PIB par tête à partir de 1997, les performances de l'économie malgache restent très en deçà de ce que semblent permettre les ressources humaines et physiques de la Grande Île (RAZAFINDRAKOTO et ROUBAUD, 1999).

La démocratisation politique des années 1990 a conduit à une multiplication des partis politiques et des groupes de pression. L'alternance politique s'est imposée au plus haut niveau de l'État : chassé du pouvoir en 1993 avec l'élection d'Albert Zafy, Didier Ratsiraka est revenu au pouvoir en 1997. L'arène politique démocratique est désormais le lieu permanent d'alliances, plus ou moins temporaires, qui se font et se défont selon des critères où l'idéologie compte souvent moins que l'accès aux ressources les plus matérielles. Il en ressort une complexification des rapports entre la société civile et l'État. Situation qui s'est avérée peu favorable à la réforme de l'administration qui visait à une plus grande efficacité.

La décentralisation politique en cours, à la suite de la réforme constitutionnelle de 1998, conduit progressivement à la mise en place de provinces autonomes. Cette évolution, favorable à une nouvelle répartition des responsabilités entre le pouvoir central (*fanjakana*) et les instances décentralisées, a ravivé les discussions sur le statut des ressources dites « stratégiques » dont fait partie la crevette. La libéralisation économique et la décentralisation suscitent de nouveaux espoirs et attisent les appétits autour des rentes générées par l'exploitation des ressources naturelles. Les enjeux de partage de ces rentes sont exacerbés par le maintien, voire le développement, de pratiques informelles et peu transparentes, où se mélangent intérêts publics et privés.

Les conditions d'exploitation informelle et intensive du saphir dans les provinces de Toliara et de Fianarantsoa semblent aujourd'hui le meilleur exemple du durcissement des enjeux d'accès aux ressources : tensions entre provinces pour le partage des taxes, accélération des flux de main-d'œuvre migrante, développement des exportations illégales. Dans le cas particulier de la pêche crevette, les règles d'accès semblent relativement mieux fixées et les pratiques apparemment plus transparentes. Cependant l'équilibre des rapports entre acteurs reste néanmoins tout aussi fragile. Cette fragilité s'exprime par une négociation continue et une remise en cause perpétuelle du système d'octroi des droits de pêche industriels, par exemple, mais encore par le durcissement du discours des groupes de pression toujours plus nombreux à défendre les intérêts de la pêche traditionnelle. Enfin, certains hommes politiques, prenant le relais de revendications identitaires et patrimoniales locales, militent pour que les provinces côtières puissent bénéficier de la plus grande part des bénéfices crevettiers. En prônant, par exemple, la redistribution des redevances de pêche actuellement perçues au niveau national, ils représentent une menace pour le pouvoir central qui se verrait dès lors privé d'une partie de ses ressources alimentées par les droits de pêche.

Le sujet à lui seul aurait justifié qu'on lui consacre un ouvrage. Il n'en constitue néanmoins pas la seule motivation des auteurs. Les travaux en sciences sociales portant sur la pêche à Madagascar sont rares (ANGOT, 1961 : 142-190 ; KOEHLIN, 1975 ; ASTUTI, 1995) comparés au nombre important d'études sur l'élevage et l'agriculture et par rapport à l'abondante littérature produite par les disciplines de sciences naturelles sur la crevette (LE RESTE, 1978 ; MARCILLE, 1978 ; MARCILLE *et al.* 1975). Cet état

Perspectives et dimensions de l'ouvrage

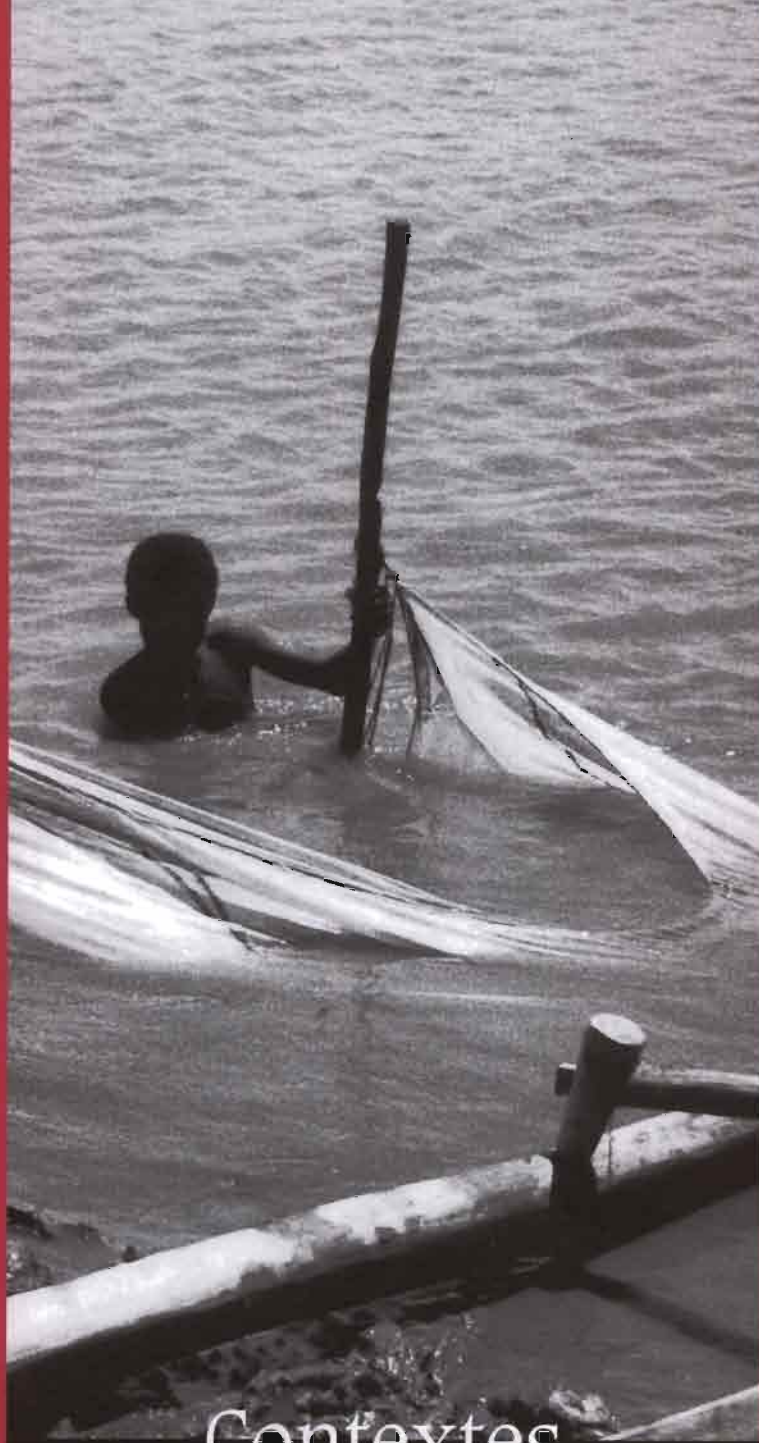
de fait qui résulte, à notre avis, du statut tout à fait particulier de la pêche dans les systèmes traditionnels de production malgaches, apporte une motivation supplémentaire à la réalisation de cet ouvrage.

Les recherches présentées apparaîtront donc novatrices à plusieurs titres. D'abord, par l'application des problématiques et des méthodes des sciences sociales à un champ nouveau à Madagascar : celui de la pêche traditionnelle crevette. Ensuite, par les apports de ces recherches aux connaissances et aux méthodes des principales disciplines présentées dans cet ouvrage : l'anthropologie, l'économie et la sociologie.

À l'heure où la question sur la gouvernance locale des ressources est porté sur l'avant de la scène halieutique internationale, il paraît en effet important de reconnaître l'ensemble des dimensions qui interagissent dans la définition des règles et des pratiques qui prévalent dans l'usage de la ressource. La reconnaissance de la dimension économique des pêcheries n'est pas récente, même si les disciplines naturalistes ont longtemps dominé le champ scientifique de l'étude des ressources marines et de leur exploitation. Les premières contributions économiques orthodoxes significatives sur la pêche remontent aux années 1950 et insistent déjà sur le fait que la gestion des pêches concerne avant tout des hommes et non des ressources, et que la seule gestion biologique ne mène pas à des situations satisfaisantes pour la société (GORDON, 1954). Si l'on fait appel à une acception plus large de la notion de variable économique et que l'on reconnaît, à la suite de K. POLANYI (1974), que l'économie ne peut être comprise qu'enchâssée⁸ dans le social, c'est aux travaux de R. FIRTH (1946) qu'il faut attribuer la paternité de l'intégration de la variable économique dans l'étude d'une pêche artisanale. R. Firth, grand anthropologue fonctionnaliste et continuateur de l'œuvre de B. Malinowski, était à l'origine économiste, ce qui explique sans doute l'aisance avec laquelle il sut croiser les méthodes d'analyse anthropologiques et économiques pour comprendre l'économie « paysanne » d'un village de pêcheurs malais d'avant-guerre.

⁸ *Embedded* pour reprendre les termes de cet auteur.

Pour les sciences sociales, l'étude de l'organisation socio-économique des pêches s'avère féconde en raison de la variété des institutions, de la rapidité de leurs transformations, des interrelations fortes entre sphères productive et marchande. Le cas qui nous intéresse déborde rapidement les problématiques de la pêche pour offrir des éléments d'analyse et d'interprétation des dynamiques et des processus de transformation actuellement en cours dans tous les secteurs à Madagascar. Mais il est également exemplaire et particulièrement riche au regard des différentes questions posées par les sciences sociales dans le domaine de la pêche.



Contextes
et facteurs
de l'exploitation
crevettière

Importance et limites d'une approche globale

De nombreux travaux sur les pêcheries des pays du Sud ont démontré que la pêche ne pouvait s'expliquer par elle-même (CHAUVEAU *et al.*, 1989), sans pour autant nier la spécificité de cette activité et de ses facteurs de transformations endogènes. La pêche, que certaines de ses caractéristiques permettent de considérer comme un catalyseur de transformations technologiques, économiques et sociales, est largement surdéterminée par un ensemble d'éléments contextuels plus globaux avec lesquels elle interagit.

La pêche crevettière malgache nous apparaît comme une activité récente qui s'est développée au sein d'un contexte historique, économique et social spécifique. Elle trouverait ainsi ses origines dans les dynamiques anciennes de peuplement et de structuration économique des régions littorales ou, plus récentes, du développement marchand, voire capitaliste, d'activités extraverties destinées à l'approvisionnement des marchés extérieurs. Ces différents facteurs auraient ainsi permis de tirer profit des opportunités de production permises par un contexte écologique favorable.

La contextualisation de la pêche crevettière est donc un exercice obligé pour qui veut comprendre les ressorts des multiples transformations de cette activité et des communautés de pêcheurs décrites dans cet ouvrage.

La globalisation économique ou mondialisation apparaît, en première analyse, comme l'élément moteur de l'évolution du secteur. Bien que ce facteur n'ait reçu toute l'attention qui lui revient que récemment, il est présent dès la naissance de la pêcherie, à travers le poids des investisse-

ments et des stratégies des firmes étrangères et par l'impact du marché mondial sur la rentabilité économique de l'exploitation crevette. Plus récemment, l'imposition de normes sanitaires, l'encouragement à de nouvelles règles plus libérales d'attribution des droits de pêche peuvent être analysés comme les ultimes conséquences d'une surdétermination de l'évolution de la pêche crevette malgache par le contexte économique global. C'est de ce contexte que viendrait également le modèle économique marchand à l'œuvre depuis la naissance de la pêcherie, dont l'aboutissement logique serait la marchandisation de la ressource, suivant en cela le modèle de la Grande Transformation (POLANYI, 1983).

Cependant les recherches scientifiques récentes sur la pêche crevette montrent que le caractère global des déterminants de la pêcherie crevette doit être relativisé.

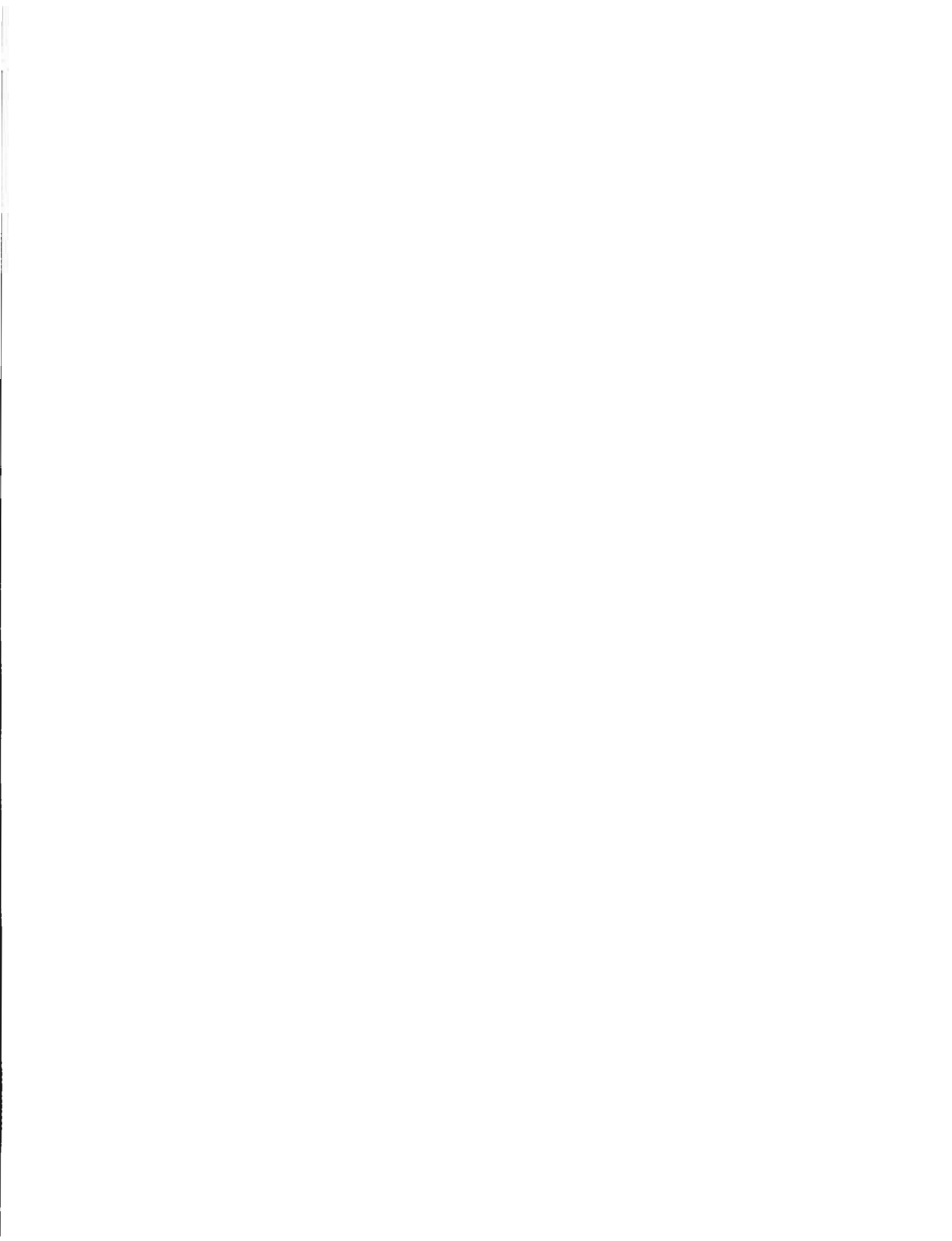
Bien que dominants, les débouchés extérieurs coexistent avec un marché intérieur dont il est démontré qu'il ne peut être considéré comme négligeable. Il absorbe non seulement des produits de petite taille ou de seconde qualité destinés à la transformation, mais aussi des produits frais. On verra que ces derniers répondent à une demande urbaine qui a pu se maintenir en dépit des difficultés économiques des deux dernières décennies. L'approvisionnement du marché intérieur permet à diverses catégories d'acteurs de se maintenir également dans la filière (petits commerçants, labateurs) ou à d'autres de ne pas dépendre d'un seul débouché (commissionnaires indépendants). En ce sens il contribue à une plus large distribution des fruits de l'exploitation crevette.

Cette relativisation du rôle des facteurs globaux de l'exploitation crevette renvoie à la question des conditions particulières et locales de la pêche. Les facteurs biogéographiques, qui expliquent en partie l'inégale distribution de la ressource et de son exploitation, n'ont qu'un pouvoir explicatif limité par rapport à l'objectif de cet ouvrage. Leur analyse est cependant indispensable car ils contribuent à expliquer les adaptations techniques aux conditions du milieu, la différenciation des pratiques de pêche selon les régions, de même que leur inégale productivité apparente. Ces facteurs étant exogènes, leur étude ne débouche pas, cependant, sur une connaissance suffisante, en elle-même, pour la compréhension des déterminismes complexes à l'œuvre dans la pêche.

L'appel à l'histoire économique et sociale locale s'est avéré très fructueux dans certains exemples, comme celui de l'Afrique de l'Ouest, pour comprendre la situation actuelle de la pêche. Dans le cas malgache, la pêche apparaît, en première analyse, en rupture avec les articulations économiques qui prévalaient au sein des systèmes traditionnels.

Cependant certaines de ses caractéristiques actuelles (rôle des groupes autochtones dans le contrôle de l'accès à la ressource, rôle des migrations dans la constitution de la force de travail, articulation entre production et commercialisation) trouvent leur origine dans des contextes bien antérieurs au démarrage de la pêche crevettière.

La pêche crevettière traditionnelle s'inscrit donc dans la série de changements socio-économiques que connaissent les régions littorales depuis le début du XX^e siècle. Comme les autres activités, elle a tiré profit des particularismes sociaux, économiques et écologiques locaux ou a dû composer avec eux. La pertinence des réponses actuelles et futures aux contraintes et aux enjeux imposés par le contexte global repose en grande partie sur la capacité à mobiliser les forces d'innovation locales qui restent largement ancrées dans des systèmes sociaux et institutionnels particuliers.



Aperçu de l'exploitation et de ses contextes

Christian Chaboud

Économiste

Gilles Domalain

Bio-statisticien

Nirina Rasoanandrasana

Biologiste

Albert Tiandraza

Technologue des pêches

Lorsque l'on aborde la pêche crevettière du point de vue de l'exploitation, une des réflexions qui s'imposent est sa forte diversité. Elle s'exprime dans les techniques de pêche mises en œuvre mais également sur le plan géographique. En effet, de forts contrastes apparaissent d'une région à l'autre, ainsi qu'entre types d'exploitation. Comprendre la situation actuelle et les transformations de la pêche crevettière impose aussi de la replacer dans les différentes dimensions et contextes au sein desquels elle se situe. Tels sont les objectifs de ce présent chapitre qui n'entend pas, à la différence des autres, répondre à des problématiques scientifiques particulières, mais vise plutôt à présenter des connaissances acquises sur les environnements naturel et humain de l'exploitation crevettière et sur les principales caractéristiques régionales, techniques et économiques de cette dernière.

La pêche crevettière est favorisée par la présence de conditions bioécologiques particulières, notamment l'existence d'une mangrove et d'un réseau hydrographique importants. Ces caractéristiques se rencontrent principalement dans les deltas et les baies des côtes ouest et nord-ouest. Les côtes sud-ouest et est sont le lieu d'une pêche crevettière moins active. Le littoral peut être ainsi subdivisé en quelques grandes régions homogènes d'un point de vue de l'exploitation des stocks de crevettes pénéides.

Pour la pêche industrielle, trois grandes régions de pêche peuvent être distinguées¹ : la côte nord-ouest (4 500 tonnes), la côte ouest (3 200 tonnes)

Les grandes régions de l'exploitation des crevettes pénéides

¹ Jusqu'en 2000, la pêche industrielle était répartie en 15 zones légales numérotées de 1 à 15. À compter de l'année 2000, un redécoupage a été opéré. Celui-ci a abouti à un regroupement des anciennes zones en 4 grandes zones : A, B, C, D.

² Source : estimations réalisées à partir de la base Banacrem

et la côte est (460 tonnes). Ces zones se distinguent entre elles par une production moyenne annuelle contrastée². Ces mêmes contrastes se retrouvent dans la production de la pêche traditionnelle. En effet, d'après les estimations les plus récentes du PNRC, la production annuelle totale de la pêche traditionnelle, estimée à 3 614 tonnes (DOMALAIN *et al.*, 2000) se concentre essentiellement sur les façades nord-ouest et ouest. Plus de 97 % des débarquements y sont effectués. La production de la côte est est estimée à moins de 87 tonnes. L'analyse de la production de la pêche traditionnelle impose un découpage de la côte ouest où se distinguent des « régions » de différentes importances. Comme on peut le constater sur la carte 3, la production diminue du nord au sud.

Ces différences trouvent leur origine dans un ensemble de facteurs de différenciation bioécologiques, humains et économiques qu'il nous paraît important de reprendre et de préciser.

Les facteurs de différenciation de l'exploitation

Madagascar est l'une des plus grandes îles de la planète. Elle bénéficie d'un immense littoral de 5 300 km. Cette condition semble *a priori* favorable au développement des activités halieutiques. La ressource crevettière, et donc son exploitation, n'est cependant pas répartie de façon homogène sur l'ensemble de la côte. La présence et l'abondance des crevettes pénéides dépendent, en effet, d'un certain nombre de conditions écologiques, notamment climatiques. Par ailleurs l'existence des différentes formes de pêche dépend, outre de la présence de la ressource, d'autres facteurs naturels ou anthropiques inégalement répartis.

Le cycle vital des crevettes pénéides

À Madagascar, les crevettes pénéides tropicales sont représentées par quatre espèces principales qui sont, par ordre d'importance décroissante : *Penaeus indicus* (white), *Penaeus semisulcatus* (brown), *Metapenaeus monoceros* (pink) et *Penaeus monodon* (crevette géante tigrée). Un rapide exposé de leur cycle vital est indispensable pour la compréhension des relations entre l'abondance de la ressource et son environnement.

Ces espèces sont caractérisées par un cycle vital très court durant lequel elles séjournent dans différents compartiments de l'écosystème marin (GARCIA *et al.* ; 1981, LHOMME, 2001). Pour que la ressource soit abondante, il faut que certaines conditions soient satisfaites lors des

étapes critiques de son cycle. À Madagascar, ce dernier est bien connu pour la *white*, principale espèce capturée (LE RESTE, 1978). Sa durée totale ne dépasse pas un an.

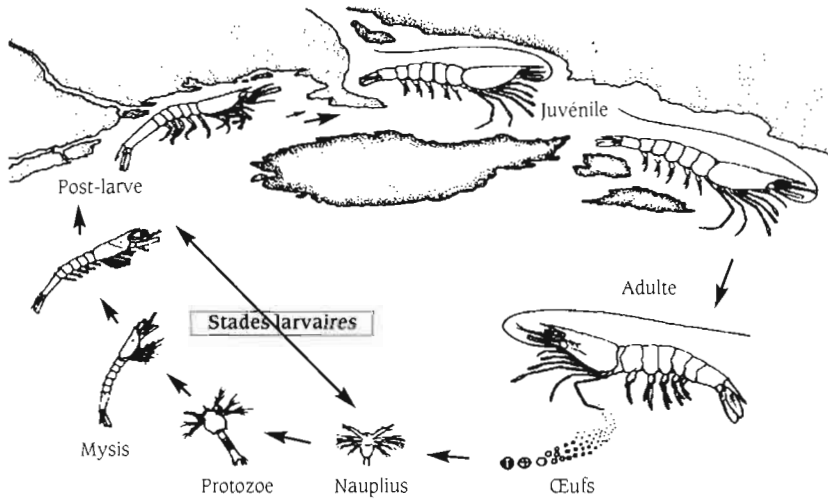


FIG. 4 — Le cycle des crevettes pénéides. La ponte a lieu en mer. Les larves et les post-larves font alors partie du plancton. Les post-larves se rapprochent ensuite de la côte et pénètrent, vers l'âge de trois mois, dans les zones de mangroves et les estuaires. Elles y séjournent de deux à trois mois avant de devenir des juvéniles puis des subadultes. Adultes, elles retournent en mer pour s'y reproduire.

³ C'est-à-dire leur capacité à supporter différents niveaux de salinité.

Ce cycle est étroitement lié aux variations saisonnières de la salinité. Les capacités d'osmorégulation³ des crevettes évoluent au cours de leur développement. Cela a pour conséquence que la répartition saisonnière et spatiale des crevettes, à leurs différents stades de développement, sera liée aux variations de la salinité en zones estuarienne et côtière et donc au profil mensuel des apports d'eau douce. Il est également admis que les variations interannuelles d'abondance de la ressource sont étroitement liées au volume et à la répartition des précipitations au cours de la saison pluvieuse (L'HOMME, 2001). Différentes explications sont proposées à cette relation. La baisse de salinité côtière, en saison des pluies, serait favorable à une moindre mortalité des larves et des juvéniles. Les apports terrigènes, c'est-à-dire de sédiments, contribueraient à la richesse trophique du milieu et donc à l'alimentation et à la croissance des organismes aquatiques, parmi lesquels se trouvent les crevettes.

Les régimes climatiques et l'hydrographie des régions littorales

Madagascar est soumis à plusieurs régimes climatiques. Celui de la côte est, des régions de Nosy Be et du Sambirano (baie d'Ambaro), est du type tropical humide. Il se caractérise par une alternance entre une saison humide et chaude, de novembre à fin avril, et une saison sèche

et relativement fraîche, de mai à fin octobre. Les précipitations sont supérieures à 1 500 mm par an.

La côte ouest, à l'exception de l'extrême nord et du sud-ouest, est affectée par un climat tropical sec où les contrastes saisonniers sont plus marqués et les pluies moins abondantes. De fortes variations régionales existent néanmoins au sein de cet ensemble. Ainsi les précipitations annuelles de la région du Boina (Mahajanga) et de l'Ambongo (Besalampy) sont en moyenne de 1 500 mm réparties sur 6 mois, alors qu'elles ne sont que de 1 000 à 700 mm dans le Menabe. Plus au sud, le régime devient semi-aride (région de Morombe et Toliara) avec une pluviométrie annuelle inférieure à 400 mm.

Enfin, Madagascar est soumis régulièrement au passage des cyclones tropicaux, qui arrivent sur la côte est et parviennent parfois jusqu'au littoral du canal de Mozambique où ils se réalimentent en énergie et peuvent causer des dégâts importants. Les précipitations sont drainées par un réseau hydrographique considérable, beaucoup plus important à l'ouest qu'à l'est. Les principaux fleuves se jettent donc dans le canal du Mozambique et sont alimentés par de grands bassins versants tels que, du sud au nord : Mangoky, Morondava, Tsiribihina, Manambolo, Mahavavy, Betsiboka, Mahajamba, Sambirano, Ifasy et Mahavavy du Nord. La variabilité saisonnière de leurs débits est forte avec des niveaux d'étiage faibles dans l'ouest et le sud-ouest.

La morphologie des côtes est également un facteur non négligeable quant à la présence des crevettes et à la possibilité de les exploiter. Un premier contraste existe entre les façades ouest et est de Madagascar.

La côte est, à l'exception de la baie d'Antongil et de quelques baies à l'extrême nord-est, est rectiligne et exposée à la grande houle océanique. Les conditions de mer sont difficiles, rendant périlleux l'usage de petites embarcations de pêche traditionnelle. La mangrove, de faible étendue, se limite à l'embouchure des fleuves. Le plateau continental est relativement étroit.

Les caractéristiques morphologiques de la côte ouest apparaissent nettement plus favorables. Sur sa partie nord-ouest, du cap Saint-André au cap Saint-Sébastien, se succèdent une série de larges baies, d'estuaires et de complexes deltaïques colonisés par la mangrove, prolongés par un plateau continental à faible pente. Les conditions de navigation y sont également plus aisées pour les embarcations traditionnelles. Au sud du cap Saint-André, la mangrove, bien que moins importante en superficie, est toujours présente près des embouchures des rivières côtières (Manambola, deltas de la Tsiribihina et du Mangoky).

Morphologies littorales contrastées entre l'ouest et l'est

Le cadre humain et l'économie des grandes régions de pêche

À l'exception des Vezo installés dans la région de Toliara (KOECHLIN, 1975) et des migrants issus de cette région et installés dans quelques villages de la côte ouest, les populations de cette côte n'accordaient, jusqu'à une époque récente, qu'une importance secondaire à l'exploitation des ressources marines. Dans la vaste zone s'étendant du Mangoky au Sambirano, le fonds du peuplement des zones littorales est constitué pour l'essentiel d'éleveurs sakalava. L'histoire de ce peuplement est étroitement liée à la mise en place d'un territoire et d'une institution politique par la dynastie des Maroserana. Ces souverains conquérants ont quitté leur berceau d'origine, situé dans la région du Mangoky (LOMBARD, 1988), en direction du nord. Cette progression vers le nord, qui a débuté à la fin du XVII^e siècle, donnera naissance à deux importants royaumes sakalava : le royaume du Menabe et celui du Boina restés autonomes jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Plus au nord, à partir du Sambirano (Ambanja), le fonds du peuplement est constitué d'Antankarana, organisés en petits royaumes (Beramanja, Ambolibe) dont les institutions coutumières demeurent encore très vivaces.

L'ouest de Madagascar, le Menabe, est encore aujourd'hui une région peu peuplée, en dépit des apports, parfois anciens, d'immigrants venus des plateaux, de l'est et du sud de Madagascar. Les systèmes de production traditionnels s'appuient sur un élevage extensif et une agriculture vivrière combinant cultures sèches et cultures de décrues et de bas-fonds humides (*baibofo*). Le développement de la riziculture irriguée dès la seconde moitié du XIX^e siècle reste encore limité. En revanche, depuis le début du XX^e siècle, une agriculture commerciale y a été développée. Cette agriculture particulière s'appuyant sur des systèmes de collecte (pois du cap, maïs) ou sur des projets agro-industriels (sucre) a encouragé l'appel à une main-d'œuvre migrante qui s'est progressivement intégrée au peuplement autochtone. L'exploitation des ressources marines et littorales, alimentant autrefois des échanges localisés de produits de la pêche contre des denrées agricoles (GOEDEFROIT, 1998 b), s'est transformée à partir des pôles urbains avec la croissance des activités de collecte de poissons, de crabes, puis de crevettes. Les développements récents du tourisme dans la ville de Morondava et de l'aquaculture (entreprise Aquamen) contribuent significativement aux transformations de l'économie de la zone littorale.

Plus au nord, les systèmes économiques traditionnels restent relativement semblables. Dans la région du Boina, le centre urbain, portuaire et industriel de Mahajanga (130 000 habitants) exerce un effet de polarisation qui structure les échanges régionaux sur une zone s'étendant du cap Saint-André à Antsohihy : collecte des produits de la mangrove (crabes, etc.) et de la pêche (crevettes, etc.), du raphia et des noix de coco. Le développement,

dès l'époque coloniale, d'activités agroalimentaires (sucre à Namakia, conserverie de viande à Boanamy, jusqu'en 1960), industrielles (textile, cimenterie d'Amboanio) et portuaires à Mahajanga et ses environs a attiré depuis longtemps des populations d'autres régions (Merina, Bestileo, Tsimiethy, Antandroy...). Une importante communauté de commerçants indiens (*karana*) est présente, depuis le XIX^e siècle, dans le commerce (BLANCHY, 1995). L'aquaculture constitue, dans cette zone également, l'une des activités modernes les plus dynamiques (sites de grossissement : Somaqua à Boanamy, Aquamas dans la baie de Baly, Aqualma dans la baie de la Mahajamba, sites de production de post-larves de Moramba, d'Ampazony ; centre de formation aquacole d'Amborovy).

Cette description générale de la situation économique des régions du Boina et du Menabe serait incomplète si l'on omettait de mentionner les grandes difficultés de transport qui y règnent. Si les villes de Morondava et de Mahajanga sont reliées à la capitale par des routes permanentes, il n'existe pas de desserte routière côtière fonctionnelle. Le cabotage par voilier (GUEUNIER, 1987) ou par caboteurs motorisés est très actif tout le long de la côte ouest où il permet, à faible prix, le transport des biens peu périssables et des personnes.

Plus au nord, les pôles historiques de développement ont été l'île de Nosy Be (avec l'ancien comptoir d'Ambaroro, puis l'agglomération de Hell Ville) et Antsiranana. Les villes d'Ambanja et d'Ambilobe sont des centres commerciaux plus récents, liés au développement d'activités agricoles depuis l'époque coloniale. Les plantations (canne à sucre, café, poivre, cacao, plantes à parfum) coexistent avec une petite agriculture vivrière (riz, maïs, manioc). Les autres activités d'importance sont le tourisme (îles de Nosy Be et Mitsio), la transformation des produits agricoles (sucreries et rhumeries d'Ambilobe et de Nosy Be). L'aquaculture est appelée, dans les prochaines années, à se développer dans la partie nord de la baie d'Ambaro. L'exploitation récente du saphir à Ambondromifehy, sans atteindre l'importance de celle d'Ilakaka (GUÉRIN *et al.*, 2000) génère des revenus importants et favorise, comme l'exploitation crevette, le renforcement des migrations de travail. À la différence de l'ouest, le réseau de transport permet des liaisons relativement faciles entre les villages côtiers et les pôles urbains de la région ainsi que vers la région du nord-est (Antalaha et Andapa) d'où proviennent de nombreux migrants.

La façade orientale de Madagascar, au sud de la baie d'Antongil, est plus densément peuplée. Dans sa partie nord, on y retrouve les Betsimisaraka et dans sa partie sud, une succession de groupes variés : Antaimora, Antaifasy et Antaisaka. Les systèmes de production agricoles, à côté du riz constituant

la base de l'alimentation, sont essentiellement tournés vers les cultures de rente destinées aux agro-industries et (ou) à l'exportation : canne à sucre, café, poivre, girofle, palmier à huile, bananes. À la différence de la côte ouest où existent peu d'agglomérations urbaines de taille significative, on observe sur la côte orientale, de Fenoarivo à Vangaindrano, une succession de villes le plus souvent situées à l'embouchure des fleuves côtiers. Toamasina est le grand pôle économique régional, premier port du pays, et seule base de pêche industrielle de la côte est. Enfin, la zone nord-est, entre le cap Masoala et Antsiranana, ne constitue pas à proprement parler une région de pêche crevettière, mais elle participe significativement à cette activité à travers le flux migratoire qu'elle alimente en direction des principales zones de production de la côte ouest. Ce phénomène n'est pas récent et trouve son origine dans la propension qu'ont les Tsimihety, originaires de cette région, à l'émigration (MOLET, 1954). Enfin, cette région est caractérisée par une agriculture prospère qui, s'appuyant sur des productions vivrières (riz, maïs, manioc), sur l'élevage bovin ainsi que sur des productions de rente (vanille, café), répond à la demande de collecteurs établis dans les centres régionaux (Vohemar, Antalaha, Andapa).

Les moyens techniques de production et les pratiques de pêche

Un autre élément de différenciation dont il nous faut tenir compte est l'inégale distribution des techniques de capture selon les communautés et les régions de pêche.

Les techniques de pêches industrielle et artisanale ne présentent guère d'originalité par rapport aux autres pêcheries crevettières dans le monde. Aussi n'allons-nous pas nous y attarder outre mesure. Les chalutiers industriels et artisanaux, opèrent à partir de cinq ports sur la côte ouest (Nosy Be, Mahajanga, Maintirano, Morondava, Toliara) et d'un seul port sur la côte est (Toamasina).

Les pêches industrielle et artisanale

La grande majorité des unités de pêche industrielle utilisent des gréements dits floridiens, c'est-à-dire qu'ils disposent de tangons latéraux permettant de maintenir aisément l'ouverture des chaluts en pêche. Les unités les plus performantes sont équipées de doubles chaluts jumeaux (*beamtrawls*). Les chalutiers se distinguent également selon leur mode de conservation des prises. Les plus anciennes unités conservent leurs prises sous glace, ce qui limite la durée des sorties et impose la pratique d'une pêche de proximité. Les unités récentes, quant à elles, pratiquent la congélation à bord et peuvent ainsi entreprendre des marées de longue durée. Enfin certaines unités

récentes, parmi les plus modernes, procèdent à un traitement des prises à bord (tri, emballage), ce qui réduit les opérations à terre. La majorité des unités continuent cependant à pratiquer une congélation en vrac qui alimente des unités de traitement basées à terre.

Les unités de pêche artisanale disposent, pour la plupart, d'un équipement assez sommaire : pas de treuils pour remonter les chaluts, pas d'équipement électronique, elles conservent leurs prises dans la glace. La pêche artisanale utilise des chaluts simples à panneaux, dont la taille est limitée par la puissance motrice modeste des bateaux (inférieure ou égale à 50 ch).

Les outils et les techniques de pêche traditionnelle sont nombreux et différent dans leur forme et leur usage d'une région à l'autre. Nous proposons de dresser ici un inventaire des outils et de leurs modes d'utilisation en introduisant la distinction classique entre embarcations et engins de capture. Dans cette dernière catégorie, nous distinguerons les engins dits « passifs » tels que les poteaux, les barrages ou encore les filets maillants, des engins dits « actifs » tels que les sennes et les filets moustiquaires par exemple.

Les embarcations de la pêche traditionnelle crevettière sont toutes des pirogues. Cela ne signifie pas qu'elles sont toutes semblables. Il existe en effet des différences significatives selon le mode de propulsion, l'équipement de la coque, l'usage ou non de balancier.

Les outils et les techniques de pêche traditionnelle

IRD/C. Chaboud



Pirogue monoxyde
avec balancier.

La coque monoxyde est constituée d'un tronc évidé, parfois surmontée de bordés en planches. La propulsion est assurée par une pagaie et (ou) un gréement supportant une voile carrée ou latine. On observe quelques variantes régionales de ce modèle général. Ainsi, sur la côte est, les pirogues de pêche crevette sont de petites embarcations monoxydes sans bordés ni balancier. Sur la côte ouest, les pirogues monoxydes sans bordés sont utilisées dans les zones protégées (par exemple la baie de Boeny). Dans les zones non protégées de ce littoral, l'apport de bordés sur la coque monoxyde contribue souvent à renforcer la solidité et les qualités marines des pirogues, soumises à des conditions de navigation plus difficiles et à des vents parfois violents. La durée de vie des pirogues est assez réduite, comprise entre 1 et 6 ans, selon la qualité du bois utilisé.

IRD/C. Chahend



Grande pirogue à bordés et balancier.

Leur prix est très variable, selon la qualité des matériaux et le gréement employé, l'adjonction ou non d'un balancier. Au cours de l'année 2000, le prix d'une pirogue avec bordés et balancier, équipée d'une voile latine s'élevait environ à 700 000 Fmg, tandis que celui d'une embarcation monoxyde sans bordés et propulsée à la pagaie n'était que de 120 000 Fmg⁴.

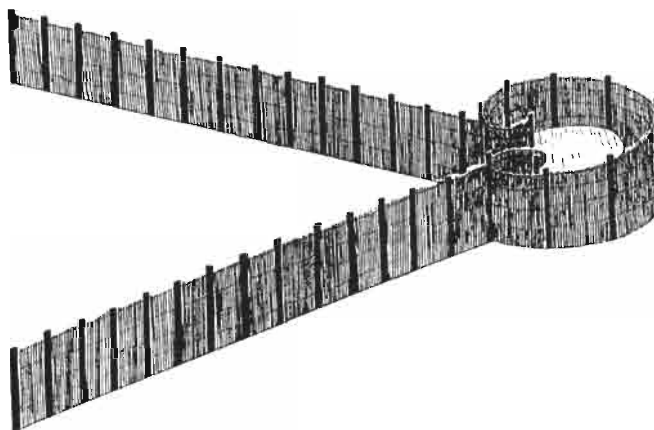
⁴ 1 000 Fmg = 1 FF.

Les engins de capture utilisés dans la pêche crevette traditionnelle sont conçus sur un principe général qui consiste à filtrer un volume d'eau au sein duquel les crevettes, mauvaises nageuses, sont relativement passives et donc aisément capturables. On distingue ainsi deux types d'engins de capture. Le premier est dit « passif » car le filtrage de

l'eau s'opère du fait de son mouvement lors de la marée. Le second est dit « actif » car son mouvement lui est donné par la force humaine ou par une force motrice mécanique (pêche industrielle et artisanale).

Le *valakira* (fig. 5) fait partie des engins passifs. Il s'agit d'un barrage côtier installé dans la zone intertidale. Son nom vient de l'association des deux termes *vala* (palissade) et *kira* (raphia). Cette technique se rencontre principalement de la baie d'Ambaro à la baie de Narinda. Quelques unités sont présentes néanmoins dans la baie de Bombetoka à Boanamary. Cette technique de pêche est le plus souvent pratiquée par des pêcheurs autochtones disposant d'un droit foncier traditionnel sur la zone d'implantation de l'engin.

**FIG. 5 — Schéma d'un *valakira*.
Le *valakira* revêt la forme d'un V dont l'ouverture est orientée face au courant de reflux. Il est composé de trois parties : la chambre de capture et les deux ailes. Les ailes se composent d'unités en lattes de tiges de palmier raphia (*kira*) soutenues par des piquets en palétuvier. Chaque unité de lattes mesure 10 mètres. La chambre de capture est constituée de lattes de bambous, qui résistent mieux à la forte pression de l'eau canalisée par les ailes.**



À Ankarazombrona, la dimension moyenne des *valakira* serait d'environ 230 m par aile, mais la taille de certains engins peut atteindre le double. L'écartement moyen entre les tiges de raphia est de 7 mm (LE RESTE, 1978), cet engin est donc peu sélectif et capture en grand nombre des juvéniles de crevettes et d'autres espèces.

Le *valakira* n'est actif que lors du jusant pendant les marées de vives eaux, soit quinze jours par mois, périodes durant lesquelles il est relevé à chaque marée basse. Ces engins sont implantés sur des zones à faible pente où l'estran est important, de préférence dans les embouchures des rivières côtières ou à leur proximité. En fonction de l'espace disponible et de l'étendue de la zone de marnage, plusieurs lignes de barrages peuvent être disposées. Ce sont des engins fragiles, soumis à des conditions d'usage qui détériorent rapidement leurs composants végé-

taux, ce qui impose de fréquents démontages pour le séchage des *kira*. On peut ainsi considérer que ces engins sont intégralement renouvelés chaque année, et que certaines de leurs composantes (*kira*) le sont plus rapidement encore. Le renouvellement des *valakira* induit donc une pression assez forte sur certaines ressources végétales comme les palétuviers, les *satrana* (*Hyphaene shatan*) ou le raphia dont le prix tend à augmenter. En 2000, le coût annuel de renouvellement et d'entretien d'un *valakira* a été estimé à 1 400 000 Fmg (COURTOIS et CHABOUD, 2001).

H. Giguère et F. Dupré



Pêche au *valakira*.

Le « *pôtô* », du français poteau, est également considéré comme un engin passif. Il est utilisé dans les mêmes zones que les *valakira*, on le retrouve dans quelques villages de la baie d'Ambaro comme à Ankigny, Ankazomborona, Maropamba et Antezambato. Il se présente comme un chalut à l'étagage de 6 m de large, 3 m de haut et 15 m de profondeur, fixé sur des poteaux de bois enfoncés dans le substrat. Les filets ont des maillages de petites tailles (10 à 12 mm pour la poche⁵). Les *pôtô* sont souvent utilisés côte à côte : un pêcheur d'Ankazomborona nous a ainsi déclaré en utiliser quatre à la fois durant les marées de vives eaux. Ces engins sont censés travailler durant les phases descendantes de la marée. Les *pôtô*, bien que fonctionnant selon un principe proche de celui des *valakira*, semblent cependant moins coûteux et leurs emplacements, à la différence de ceux des *valakira*, ne semblent pas faire l'objet d'une appropriation foncière.

⁵ Tous les maillages sont exprimés en maille étirée.

Les filets maillants constituent le dernier type d'engins passifs. D'introduction récente, leur usage s'est néanmoins rapidement développé en raison de l'incitation des sociétés de collecte. Le type le plus répandu est le filet *periky*, principalement utilisé dans la baie d'Ambaro. Il s'agit d'un filet constitué d'une ou plusieurs nappes en nylon monofilament, en moyenne de 300 m de long sur 7 à 8 m de chute et d'un maillage de 20 mm. Ce filet capture prioritairement les crevettes. Son nom provient de la ressemblance entre le matériau des nappes de filets et celui dont sont faites les perruques (*periky*) utilisées par certaines femmes. C'est un engin relativement fragile et sa durée de vie serait de trois années. Son coût annuel d'entretien et de renouvellement est donc élevé. Il a été estimé à 620 000 Fmg pour Ankazomborona (COURTOIS et CHABOUD, 2001). La mise en œuvre de l'engin apparaît relativement simple, elle se réalise à deux pêcheurs. Après le choix de la zone d'opération, l'outil est largué progressivement dans le sens du courant.

IRD/C. Chaboud



Pêche au filet *periky*.

À chaque extrémité une bouée permet de visualiser l'engin en pêche alors que les flotteurs de la ralingue supérieure sont immergés lorsque la profondeur excède la chute de l'engin. Après quelques minutes, l'engin est remonté lentement, les prises sont démêlées, les salissures retirées. Enfin, l'engin est soigneusement replié au centre de la pirogue, dans l'attente d'une nouvelle action de pêche.

L'inventaire ne serait pas complet si l'on ne mentionnait pas l'existence de l'usage de filets « mixtes », dont le montage est proche de celui des *periky* et qui ont un maillage de 25 mm. Destinés en priorité à la capture

des petits poissons pélagiques côtiers (*karapapaka*), ces engins peuvent également être utilisés pour la pêche des crevettes.

Dans la catégorie des engins « actifs », on distingue ceux de petites et ceux de grandes dimensions. Le *sihitra*, encore appelé « filet moustiquaire » en raison de son très petit maillage, s'utilise en bordure de rivage dans les zones de petits fonds ou dans les chenaux de mangrove. Il est constitué d'une poche d'une profondeur moyenne de 6 m, d'ouverture latérale comprise entre 1 et 4 m pour une hauteur moyenne de 1,5 m. Ce sont le plus souvent des femmes ou des enfants qui le tirent, à marée montante ou descendante, dans le sens opposé au courant. Il est plus particulièrement destiné à la capture des *tsivaky*, mélange de jeunes crevettes d'eau saumâtre (*Acetes spp.*) et de crevettes pénéides juvéniles. C'est un engin peu onéreux dont le coût annuel d'utilisation est estimé à 18 500 Fmg.

IRD/C. Chaboud



Pêche au filet moustiquaire.

Le *kopiko* (fig. 6) est un engin actif de petite taille. Dans sa forme et dans sa technique d'utilisation, il reprend le principe du chalut. Il revêt l'aspect d'une poche d'ouverture rectangulaire de 1,5 m de hauteur, 4 m de largeur et d'une profondeur moyenne de 8 m. Son maillage est

généralement de 8 à 10 mm. Ces caractéristiques en font un engin efficace mais fort peu sélectif pour la crevette. Deux personnes le tirent le long du rivage sur des fonds de faible profondeur. Cet engin peut parfois être utilisé à l'étalage, c'est-à-dire sous forme passive face au courant de marée. Plusieurs *kopiko* peuvent être ainsi utilisés côte à côte. La pêche au *kopiko* se pratique principalement du cap Saint-André à la baie de la Mahajamba.

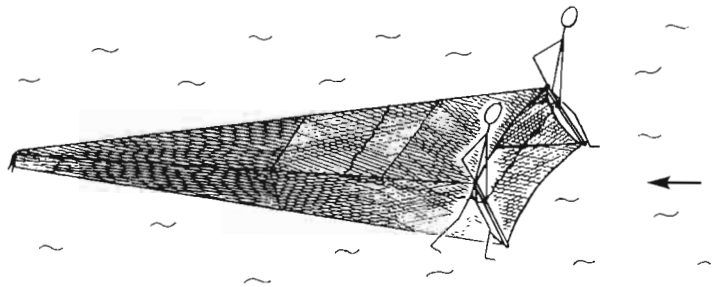
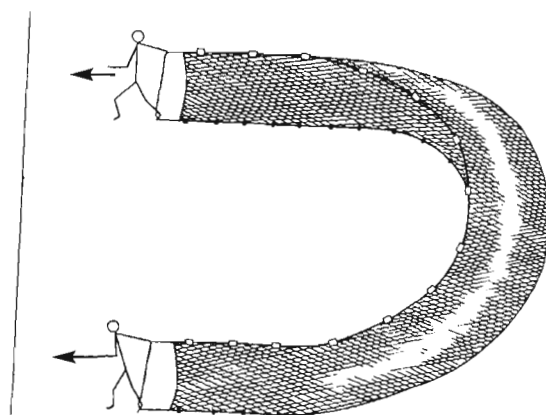


Fig. 6 — Schéma d'utilisation d'un *kopiko*.

Les engins actifs de grande taille sont représentés par les sennes. Ce terme générique regroupe différents types de filets de petit maillage (10 à 15 mm) qui capturent les crevettes par une manœuvre partielle ou totale d'encercllement. Les techniques de mise en œuvre sont sensiblement similaires : lorsque les pêcheurs repèrent un banc de crevettes ou une zone favorable, le filet est mis à l'eau, puis déployé en cercle le banc. Cette pêche se pratique principalement dans des eaux de faible et moyenne profondeurs. Trois types de sennes sont utilisés dans la pêche crevette.

Les *koakobe* font partie de cette catégorie. Ce sont des sennes de grandes dimensions (longueur de 50 à 100 m, chute de 6 à 8 m) qui sont utilisées dans les baies d'Ambaro et de Narinda. Normalement destinée à une pêche dans les petits fonds, leur utilisation tend actuellement à s'étendre vers les zones plus profondes. La pêche au *koakobe* s'effectue à 4 pêcheurs. On procède par encercllement complet des bancs de crevettes. À la différence des autres types de sennes, l'ensemble des opérations de pêche s'opèrent à partir de l'embarcation. Il s'agit d'un engin coûteux à l'achat (2 500 000 Fmg) et à l'entretien puisque le coût annuel de renouvellement et d'entretien s'élève à 700 000 Fmg.

IRD/C. Chaboud

Pêche à la senne *koakobe*.FIG. 7 — Schéma d'utilisation d'une petite senne *taritariky*.

Les *taritariky* (fig 7), que l'on retrouve de Maintirano à Morombe, sont des sennes de plage de petites dimensions : 2 à 3 m de chute pour une longueur de 50 à 100 m. Deux personnes suffisent pour mettre la senne à l'eau et la hâler sur le rivage.

Le dernier type de senne de plage correspond à celui que l'on rencontre sur la côte est ainsi que dans la partie sud de la côte ouest (région de Toliara). Ce sont des sennes de grandes dimensions (100 à 400 m avec une chute de 2 à 4 m). Manœuvrées à partir du rivage, leur utilisation requiert, à cause de leur importante dimension, la collaboration de 6 à 10 personnes. Les captures de crevettes sont saisonnières et accessoires, mais ne peuvent être considérées comme négligeables (LAROCHÉ *et al.*, 1995).

Les différents facteurs contextuels et techniques qui viennent d'être présentés permettent de procéder désormais à une analyse précise des différenciations régionales, en termes de productivité différentielle, de pratiques de pêche et de spécialisation technique.

Le tableau II, issu du suivi de la production réalisé par le PNRC de 1978 à 2000, permet d'avoir une première idée de différences de productivité⁶ selon les principales régions de la côte ouest et les types d'engins.

Analyse des facteurs de productivité différentielle par région

⁶ La productivité est ici estimée par la capture de crevettes par sortie de pêche.

TABL. II — Prise moyenne par sortie selon les régions et les types d'engins sur la côte ouest (en kg)

Engin de pêche	Baie d'Ambaro Ankazomborona	Baie de Narinda Ampasibe	Baie de Boeny Boeny Aranta	Delta de la Tsiribihina Ambakivao	Total
<i>Koakobe</i>	20,0	28,7	-	-	25,5
<i>Valakira</i>	18,7	-	-	-	18,7
<i>Periky</i>	10,3	-	-	-	10,3
<i>Kopiko</i>	-	-	3,8	-	6,9
<i>Taritariky</i>	-	-	-	3,7	3,7
Filet maillant mixte	-	-	2,2	-	2,2
Ensemble des engins	15,7	28,7	2,9	3,7	17,5

Source : enquêtes du PNRC.

La région du nord-ouest, de la baie d'Ambaro au cap Saint-André, est, nous l'avons vu, la zone de production la plus importante. Cette situation résulte de différents facteurs et en première instance de l'abondance de la ressource et de l'antériorité de l'exploitation crevettière dans cette région.

C'est en effet dans la baie d'Ambaro qu'est apparue, dans les années 1960, la pêche industrielle crevettière. La pêche traditionnelle, déjà pratiquée localement, s'est alors progressivement spécialisée dans la capture de la crevette, répondant ainsi à la demande croissante de la collecte. Ce n'est donc pas sans raison, si l'on rencontre dans cette région particulière une concentration exceptionnelle des engins de pêche les plus performants. La production y atteint entre 2 000 et 2 200 tonnes pour la pêche traditionnelle et 1 400 tonnes pour la pêche industrielle.⁷

Au sud de la baie, la ressource est particulièrement abondante. On y retrouve, à l'embouchure de la rivière Ifasy, le plus important village de pêche traditionnelle crevettière de Madagascar — Ankazom-

La région nord-ouest

⁷ Les chiffres mentionnés pour les productions et les effectifs des engins sont donnés à titre indicatif. Une imprécision demeure, liée à l'ancienneté des recensements dans certaines zones peu accessibles.

borona. Un peu plus au nord de la baie, les pêcheurs du village d'Ambavanankarana — deuxième site de débarquement de la baie — exploitent une autre zone d'abondance de la ressource, au nord de la rivière Mahavavy. D'autres villages, de seconde importance, vivent également de la pêche crevetteière. Ankigny, Ampapamena, Ampangahia et Bobasakoa sont parmi les plus connus.

Dans l'ensemble de la baie d'Ambaro la pêche suit un cycle saisonnier. Les prises par sortie, pour tous les types d'engin, sont maximales en fin de saison des pluies. Elles décroissent à partir du mois de mai pour connaître des valeurs minimales à partir du mois d'août. Elles remontent ensuite lentement en fin d'année. Le nombre de sorties quotidiennes suit un rythme sans rupture tout au long de l'année, hormis durant la période de fermeture légale⁸. La pêche poissonnière, souvent orientée vers les petits poissons pélagiques (*karapapaka*), est importante, notamment en période de faible abondance des crevettes.

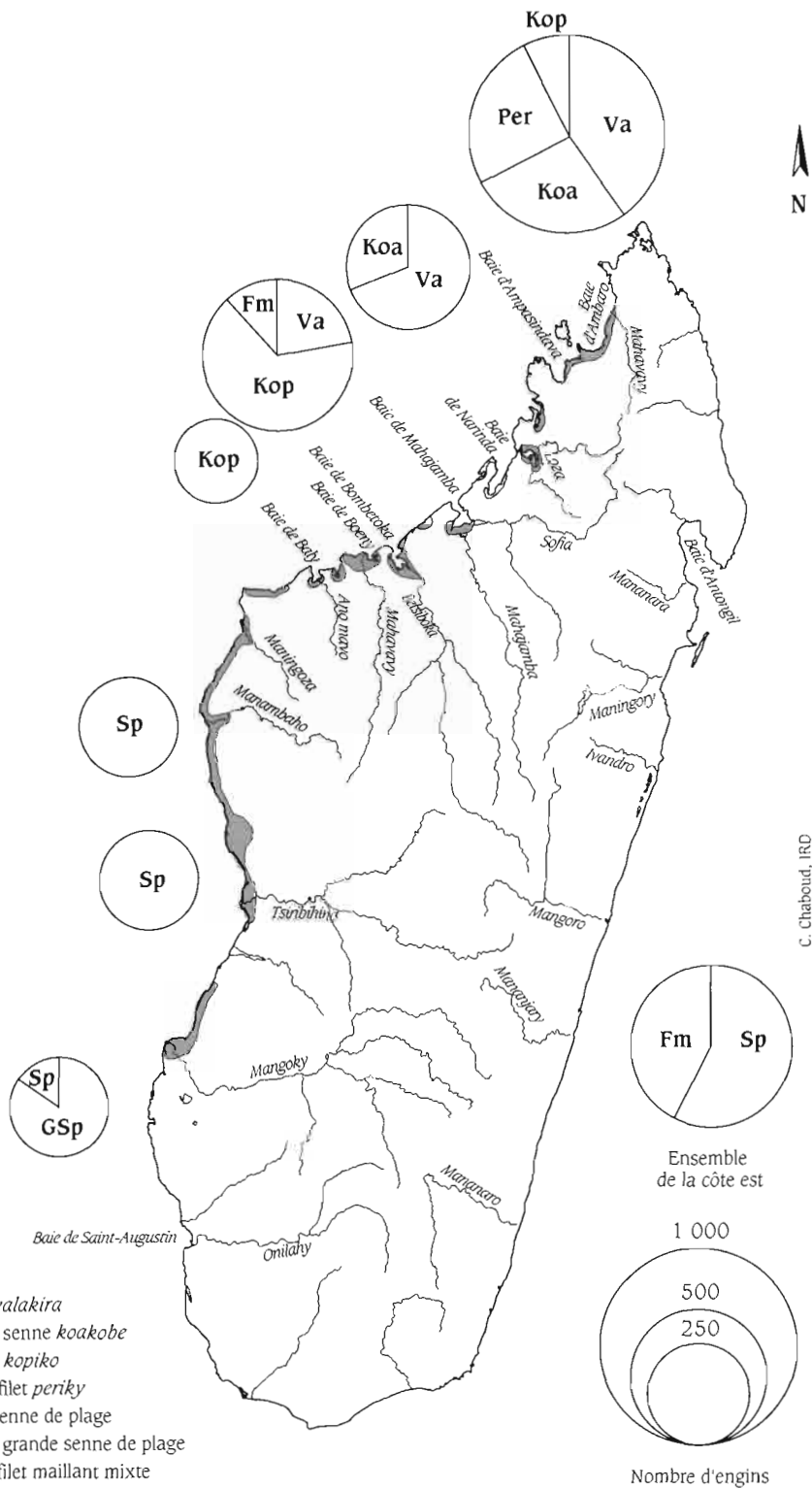
⁸ Celle-ci intervient de la mi-novembre à la mi-février

L'implantation des *valakira* semble ancienne dans cette baie. On dénombre dix unités en 1958 (RASOARIMIADANA, 1985), puis 300 en 1975 pour 400 environ aujourd'hui (carte 4). L'effectif semble être désormais stabilisé, sans doute par suite d'une saturation de l'espace dans les zones propices à cette activité. La concentration spatiale des *valakira* peut être très importante : 130 barrages sont ainsi regroupés entre Ankazomborona et Antsatrana. La prise moyenne par sortie est estimée à 18 kg de crevettes, ce qui est proche des sennes *koakobe* de cette région, et situe donc les *valakira* de la baie d'Ambaro parmi les engins les plus productifs de la pêche traditionnelle malgache.

Actuellement, 270 sennes *koakobe* sont présentes dans la baie. Elles ont été introduites au début des années 1980. Leur effectif a connu depuis une forte croissance. En 1994, il était déjà proche de 150 (RAKOTOARINJANAHARY *et al.*, 1996). Cette croissance de l'effectif s'est accompagnée d'une augmentation de la chute des sennes *koakobe* qui peut atteindre désormais 10 m et permet ainsi d'exploiter des zones plus éloignées et profondes. Le rendement moyen par sortie est de 20 kg et atteint ses maxima de mars à mai (de 27 à 29 kg). Il décroît ensuite régulièrement pour atteindre 8 kg en novembre. Les captures de poissons représentent une faible part de la prise totale (5 à 10 kg par sortie d'avril à mai). Les taux d'activité⁹ mensuels sont compris entre 70 et 80 % avec une légère chute en saison sèche. Une fraction significative des pêcheurs au *koakobe* migre¹⁰ vers Maromandia, dans la baie de Sahamalaza, au cours des mois de mai et juin.

⁹ Les taux d'activité correspondent au rapport du nombre de sorties effectives par rapport au nombre de sorties potentielles

¹⁰ Par migration de pêche, nous entendons ici un déplacement vers un autre lieu de pêche pour une durée qui dépasse 15 jours.



CARTE 4 — Répartition des engins de pêche traditionnelle à Madagascar.

D'introduction plus récente puisque datant des années 1990, les *periky*, se localisent principalement à Ankazomborona. 250 engins de ce type ont été dénombrés. La capture moyenne par sortie (10,3 kg) est inférieure à celles des *valakira* et des *koakobe*. Par contre les calibres des captures des *periky* sont plus importants en raison de la plus grande sélectivité de cet engin (DOMALAIN *et al.*, 1999). L'équipage étant de deux pêcheurs (contre quatre pour le *koakobe*), la pêche au *periky* s'avère tout aussi lucrative, par pêcheur, que celle au *koakobe*.

La seconde grande région de production traditionnelle se situe également sur la côte ouest. Elle correspond à une partie du littoral comprise entre la baie de Sahamalaza et la baie de Narinda. Cette zone atteint une production traditionnelle estimée entre 850 et 900 tonnes, alors que la production industrielle n'est que de 650 tonnes. Malgré des potentialités importantes dont témoignent les rendements élevés observés, l'enclavement des villages situés au nord de la baie de Narinda représente un facteur limitant pour le développement de la pêche traditionnelle. Les engins principaux sont les *valakira* (279 unités) et les *koakobe* (120 unités). Les *koakobe* sont essentiellement présents dans le village d'Ampasibe tandis que les *valakira* sont implantés de manière diffuse le long du littoral et plus particulièrement dans la baie de Narinda. Les rendements de la pêche au *koakobe* sont élevés dans cette baie (28 kg en moyenne). Ils suivent également un profil saisonnier très marqué avec un maximum en avril (50 kg) et des minima entre juillet et octobre (entre 7 et 13 kg). Les *valakira* sont ici de taille relativement modeste (ailes de 100 m) et leur usage est toujours associé à l'agriculture. Les rendements par jour sont faibles et ne dépassent pas 10 kg. Au cours du second semestre, lorsque les rendements par sortie sont faibles dans la baie de Narinda, une partie des pêcheurs s'en vont rejoindre des villages situés plus au nord, Maromandia, entre autres. Ce déplacement donne lieu à une campagne de pêche de quelques mois.

Au sud de la baie de Narinda se succèdent une série de baies qui disposent de ressources crevettières moins importantes. Les engins que l'on y rencontre sont les *kopiko*, les filets maillants mixtes et les *valakira*. La pêche crevettière est ici une activité moins spécialisée, au profil saisonnier encore plus marqué, et associée plus qu'ailleurs à l'agriculture.

Les baies de la Mahajamba, de Bombetoka et du Boeny possèdent des caractéristiques très proches de vastes mangroves et une importante arrivée d'eau douce dans les estuaires entraînant en saison des pluies une forte dessalure des eaux. Les conditions hydrologiques, peu favorables à la présence des crevettes pénéides subadultes et adultes, sont

sans doute responsables des faibles rendements observés. Les engins, peu nombreux par rapport à l'étendue de la zone, comprennent des *kopiko* (350), des *valakira* (118) qui sont en majorité localisés dans les baies de Mahajamba et de Bombetoka (Boanamary). Les filets maillants mixtes sont destinés en priorité à la pêche des petits poissons pélagiques. La production de crevettes de cette zone est donc faible (84 tonnes). On ne dispose pas pour cette partie du littoral d'information sur les rendements des *valakira*. Pour les *kopiko* les prises moyennes par sortie sont faibles (3,8 kg par sortie) et ne sont vraiment significatives qu'en début (janvier à avril) et fin d'année (novembre et décembre). Les filets maillants mixtes capturent des crevettes d'avril à juin. Pour cet engin également la prise par sortie apparaît très faible (2,2 kg).

La baie de Baly, au sud-ouest de Mahajanga, comprend des villages (Marotia, Ampapamena, Anjiamaloto, Andamoty) où le seul engin utilisé est le *kopiko*. Leur effectif est estimé à 166 unités pour une production de 85 tonnes. Tous les pêcheurs pratiquent la pêche au poisson en saison sèche. Les prises de crevettes durant cette saison peuvent donc être considérées comme nulles. Les rendements observés sont proches de 5 kg par sortie de novembre à avril et connaissent un pic en mars (13 kg par sortie). Les taux d'activité varient entre 30 et 50 % au cours de la période de production.

Alors que la côte ouest est la principale zone de production industrielle (3 700 t de production moyenne entre 1995 et 1998), elle n'accueille pas une activité de pêche traditionnelle aussi significative que sur la côte nord-ouest. Comment expliquer le développement limité de l'activité traditionnelle, qui a su, plus au nord, montrer sa capacité de réaction lorsque les opportunités de marché et de ressource sont présentes ? Quelques hypothèses peuvent être avancées. Tout d'abord l'enclavement qui pèse sur les coûts de commercialisation et limite les possibilités de collecte en frais. L'absence de baies abritées rend les techniques de pêche traditionnelle moins efficaces et les conditions de navigation plus difficiles pour les petites embarcations.

Dans la région de Maintirano, environ 200 petites sennes de plage (*tari-tariky*) produisent 88 tonnes de crevettes. L'essentiel des pêcheurs se regroupe dans les principaux villages situés à proximité de Maintirano (Ambalahonko et Ampasimandroro). Cette activité est associée à la pêche du poisson à la ligne et au filet mais aussi à l'agriculture. Les rendements sont faibles, de 2 à 4 kg par sortie. Les meilleures prises se situent en fin de saison des pluies, avec un maximum de 6 à 10 kg d'avril

La côte ouest (sud du cap Saint-André)

à mai. Les taux d'activité sont également faibles (inférieurs à 50 %) en raison de l'importance de la pluriactivité.

La région du delta de la Tsiribihina correspond à une zone de pêche particulière. Elle se caractérise par un développement important de la mangrove répartie dans les multiples chenaux du fleuve. Il s'agit de la zone au sud du Cap Saint-André où les conditions écologiques et physiques sont les plus favorables à la pêche traditionnelle crevettière. Près de 270 petites sennes de plage (*taritariky*) se répartissent dans les villages les plus importants : Ambakivao, Soarano. Les prises annuelles avoisinent 120 tonnes. Les prises par sortie sont inférieures à 5 kg et relativement constantes tout au long de l'année avec un léger pic en avril-mai. L'activité crevettière va de pair avec une pêche poissonnière pélagique d'égale production. Le taux d'activité semble maximal de juin à août (80 %) et proche de 50 % le reste de l'année.

La partie du littoral qui s'étend du sud du delta de la Tsiribihina jusqu'à la baie de Saint-Augustin, comprend peu de zones de mangrove et d'estuaires. Dans la région de Morondava 250 sennes (dont une partie de grande taille) capturent en priorité des poissons pélagiques et produiraient environ 35 tonnes de crevettes. Plus au sud, dans la baie de Saint-Augustin à l'embouchure de l'Onilahy, la pêche traditionnelle à la grande senne de plage aurait capturé jusqu'à 250 tonnes de crevettes au début des années 1990 (LAROUCHE *et al.*, 1995). Les débarquements seraient actuellement très faibles.

À l'instar de la pêche industrielle qui ne capture que 400 à 500 tonnes par an sur la côte est, la pêche traditionnelle crevettière est peu importante. L'essentiel des engins présents sur cette côte vise la capture des poissons, et il n'y a que très peu d'activité crevettière spécialisée. Sur la côte nord-est, au nord du cap Masoala, les prises sont ponctuelles. Elles n'atteindraient qu'une dizaine de tonnes. Sur le vaste littoral s'étendant au sud du cap Masoala, seules quelques embouchures d'estuaires sont les lieux d'une pêche peu active pratiquée au moyen de filets maillants. Les rendements sont très faibles et seul le nombre important de pêcheurs permet d'obtenir une prise totale d'environ 80 tonnes.

Filière crevette et développement de la production marchande

La dimension économique de la pêche crevette malgache alimente aujourd'hui tellement les débats entre opérateurs économiques privés, responsables nationaux de la gestion du secteur, bailleurs de fonds et publicistes que l'on semble oublier qu'il s'agit d'une activité très jeune. En effet, ni les écrits de l'époque coloniale sur les ressources à valoriser, ni les premiers écrits post-indépendance sur l'économie et les ressources halieutiques (ANGOT, 1961) ne parlent de la crevette comme d'une ressource appelée à jouer un rôle de premier plan dans la construction d'une industrie nationale d'exportation ou comme catalyseur du développement économique et social des communautés côtières. Pourtant Madagascar, comme d'autres composantes de l'ensemble colonial français, avait fait l'objet d'inventaire des ressources marines, visant à asseoir le développement d'une industrie moderne de type européen. Le grand naturaliste Abel Gruvel, « découvreur » de nombreuses pêcheries d'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Sénégal, etc.) au début du XX^e siècle, s'était également intéressé à la Grande Île (GRUVEL, 1922), mais ses travaux ne débouchèrent pas sur la création d'un Port-Étienne malgache. Les préoccupations halieutiques de l'époque n'étaient guère orientées vers la valorisation des crustacés marins mais donnaient la priorité à la production de poisson salé-séché pour l'approvisionnement des marchés coloniaux déficitaires et de poisson congelé pour la métropole.

Le démarrage de la pêche crevette malgache, au début des années 1960, trouve son origine dans la conjonction d'intérêts économiques métropolitains nouveaux pour les crevettes tropicales et des travaux scientifiques du Centre de recherches océanographiques de Nosy Be. En effet, dès 1958, des recherches sont menées sur la systématique et la

¹ Dans certains pays francophones d'Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo), des recherches sur les crevettes pénéides sont entreprises.

La situation actuelle et importance économique de la pêche crevettière malgache

² Dont cinq bénéficient de licences de pêche crevettière profonde et doivent en conséquence être considérés à part du reste de la flottille dans la mesure où ils exploitent une ressource différente.

³ Auquel il convient d'ajouter les cinq congélateurs de l'armement Aquamen récemment racheté par PNB.

biologie des crevettes pénéides de Madagascar (CROSNIER, 1965 ; LE RESTE, 1978), puis sur l'identification des stocks et l'estimation des potentiels exploitables (MARCILLE, 1978). Ces travaux s'inscrivent alors, dans une dynamique scientifique à l'échelle de nombreux pays tropicaux¹, pour aider à « l'exploitation rationnelle » des stocks de crevettes pénéides, jusque-là peu sollicités, mais dont on commence à saisir l'intérêt économique. La crevette tropicale est alors un produit nouveau, cher et exotique, dont l'exploitation va être stimulée par l'envol de la consommation dans les années soixante en Europe, et surtout par le fantastique rétablissement économique du Japon d'après-guerre qui se positionne déjà alors comme un des premiers importateurs de produits de la mer.

Trois grands types d'exploitation se partagent la ressource. Les armements industriels, au nombre de 9 en 1999 (ou 6 si l'on groupe les armements appartenant aux mêmes investisseurs), gèrent une flotte de 79 chalutiers industriels². Leurs prises annuelles sont estimées à 8 500 tonnes dont 600 tonnes sur la côte est. Soixante-huit chalutiers exploitent les crevettes côtières sur la côte ouest à partir de cinq ports d'attache (Hell Ville, Mahajanga, Maintirano, Morondava et Toliara). Un seul armement opère sur la côte est à partir du port de Toamasina (6 chalutiers), après le passage relativement éphémère d'un autre armement. La répartition de la flottille entre les différents armements apparaît très concentrée (fig. 8) puisque les deux principaux armements, qui sont aussi les plus anciens (Somapêche et PNB³), possèdent cinquante unités sur les soixante-neuf qui opèrent sur la côte ouest.

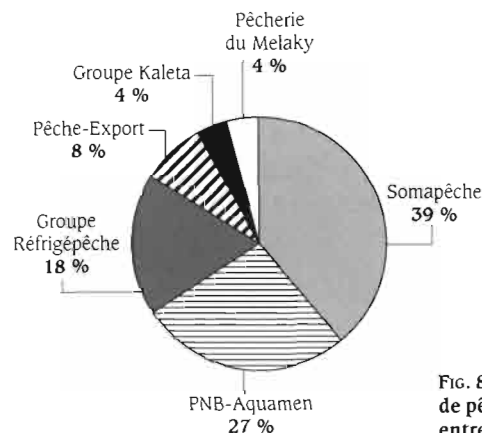


FIG. 8 — Répartition des bateaux de pêche industrielle entre les armements en 1999.

La pêche artisanale est composée de petits chalutiers (catchers) d'une puissance inférieure à 50 ch qui travaillent en zone côtière et procèdent également à des activités de collecte auprès de la pêche traditionnelle. La flottille comprend 36 unités, réparties entre neuf entreprises, dont certaines fortement liées à des armements industriels. Leurs captures crevettières sont estimées à environ 200 tonnes par an, et les quantités collectées à 300 tonnes.

La pêche traditionnelle⁴ s'exerce en zone côtière au moyen de pirogues non motorisées et d'engins fixes (*valakira*) ou mobiles (sennes, filets maillants, *kopiko*). Elle emploie un grand nombre de pêcheurs, notamment sur la côte ouest dans les régions de la baie d'Ambaro, de la baie de Narinda, de Mahajanga (baies de Boeny et de Baly), et de Belo-sur-Tsiribihina (région du Menabe). Elle est présente, à un degré bien moindre, sur les côtes est (baie d'Antongil, régions de Manakara, Mananjary) et sud (région de Tôlanaro). Difficile à quantifier avec précision, la production de la pêche traditionnelle était, il y a encore peu, estimée entre 1 500 et 2 000 tonnes. Les travaux récents du PNRC ont proposé une nouvelle estimation de 3 800 tonnes (cf le chapitre précédent).

L'importance économique du secteur s'explique plus par les performances à l'export que par la contribution absolue du secteur au PNB malgache. En 1999, les exportations de crevettes représentaient 12 249 tonnes⁵ (dont 80 % en entières) pour une valeur de 496 milliards de francs malgaches. Les gains nets en devises de la filière étaient estimés à 132 milliards de fmg en 1996 (HENRY *et al.*, 1998). Au cours des années récentes, les crevettes se sont situées au premier rang des exportations avec le café et la vanille. En 1996, la valeur ajoutée primaire créée par la filière crevettière s'élevait à 185 milliards⁶. Par contre, la contribution de la filière crevettière dans son ensemble au PIB n'était que de 1,07 % pour la même année (*ibid.*). Dans une économie qui tarde à sortir du marasme hérité des choix économiques de la II^e République (1975-1993), la pêche crevettière apparaît comme un secteur toujours attractif pour les investisseurs nationaux et étrangers. Les pressions à l'entrée dans le secteur sont toujours fortes. Les stratégies des acteurs en place pour maintenir ou conforter leurs positions attestent des gains économiques, réels ou espérés, permis par l'exploitation des stocks de crevettes.

Il paraît ici utile de rappeler les avantages comparatifs dont dispose la Grande Île. Tout d'abord, la dotation en ressource : les stocks malgaches sont particulièrement productifs puisqu'ils permettent d'obtenir des ren-

⁴ Le terme traditionnel est celui retenu par la législation malgache pour la définition légale des types d'exploitation crevettière. Ce terme peut sembler peu adapté dans la mesure où il s'agit, dans sa forme actuelle marchande, d'une activité récente qui connaît des transformations rapides. À des fins de compatibilité avec le vocabulaire couramment utilisé, nous conserverons l'emploi de ce terme dans cette contribution.

⁵ Dont 2 904 tonnes de crevettes d'aquaculture dont l'importance augmente régulièrement depuis 1996.

⁶ Dont 53 % de valeur ajoutée directe imputable aux entreprises crevettières, le reste sous forme de valeur ajoutée indirecte dans les consommations intermédiaires de la branche.

⁷ La quantité de poisson de fausse pêche conservé à bord dépend de la stratégie des armements. Sur la côte est où les rendements crevettiers sont plus faibles, les chalutiers conservent le poisson alors que sur la côte ouest les armements n'ont guère intérêt à conserver le poisson en début de campagne de pêche.

⁸ Le salaire minimum est de 150 000 Fmg par mois, soit environ 160 francs français.

dements physiques parmi les plus élevés au monde : un chalutier congélateur de 500 ch capture par an, sur la côte ouest, 150 tonnes à 200 tonnes de crevettes auxquelles il faut ajouter le poisson de fausse pêche⁷. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux observés par exemple en Guyane française (60 à 80 t) ou au Gabon (60 t). Le second facteur favorable dont dispose Madagascar en termes de compétitivité est le coût nominal de la main-d'œuvre, qui est un des plus bas au monde⁸.

Évolution historique de l'exploitation crevettière

La pêcherie industrielle débute en 1967 dans la baie d'Ambaro avec l'installation de la Société industrielle de pêche à Port Saint-Louis (baie d'Ambaro) puis la création de la Société malgache de pêche (Somapêche) et de la Grande pêcherie de l'Ouest (GPO). Elle connaîtra un développement très rapide entre 1970 et 1973, passant de 19 à 40 bateaux, suite à l'entrée de nouveaux investisseurs comme le groupe Socota qui crée l'armement Pêcheries de Nosy Be (PNB) en 1970. Le nombre de bateaux ne variera pas beaucoup jusqu'en 1983. Cette période est cependant mise à profit par certaines firmes pour renforcer leurs positions par absorption ou rachat d'entreprises moins performantes. GPO est racheté en 1974 avec la création d'une entreprise malgacho-koweïtienne (Famako) qui connaîtra le même sort en 1982 avec la création de la société des Pêcheries du Boina (Sopebo).

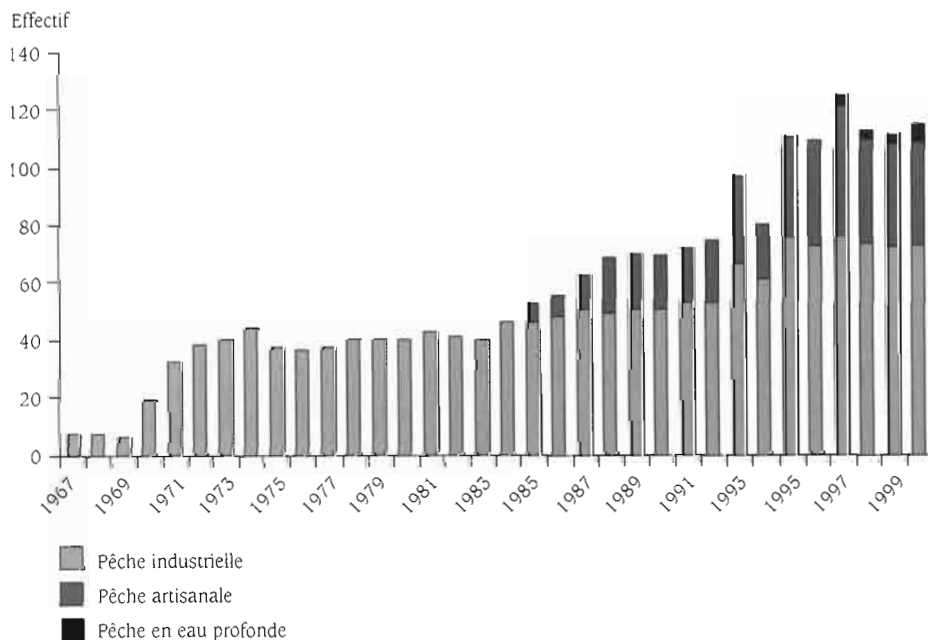


FIG. 9 — Évolution du nombre de bateaux de pêche industrielle dans la pêche crevettière.

Durant les années 1980 on observe une augmentation très faible du nombre de bateaux qui passe de 40 à 47 chalutiers. Le tissu industriel connaît cependant des transformations avec l'arrivée du groupe Refrigépêche (création de Réfrigépêche Est en 1980 et de Refrigépêche Ouest en 1987). En 1991, le mouvement de concentration dans le secteur se poursuit avec l'absorption de Sopebo par Somapêche qui disposera désormais de la flottille de pêche la plus importante.

Les années 1990 seront marquées par l'arrivée de nouveaux armements dans des conditions houleuses lors du passage de la Deuxième à la Troisième République. En 1993, de nouvelles autorisations de pêche sont ainsi accordées, dont une partie sera rapidement retirée. Deux nouveaux types d'investisseurs tentent de tirer profit du climat politique, plus libéral, pour pénétrer dans l'arène crevette. D'une part, des investisseurs nationaux qui se regroupent au sein de l'éphémère Union des pêcheurs et armateurs malgaches (Upam) dont le but avoué est de promouvoir les intérêts malgaches dans la pêcherie. D'autre part, des investisseurs étrangers qui espèrent tirer parti du changement politique et de la volonté apparente d'ouverture économique pour obtenir des licences et autorisations de pêche. L'onde de choc des décisions de 1993 sera longue à s'atténuer. Certains nouveaux venus n'arriveront jamais à satisfaire les conditions demandées par les autorités nationales pour le renouvellement des licences de pêche et seront à terme rachetés. D'autres, confrontés à des pertes imprévues⁹ après quelques années d'exercices, seront absorbés par des armements plus anciens. La remise en cause du *statu quo* crevette qui prévalait au début des années 1990 comme celle du modèle de gestion datant de la décennie précédente ainsi que les pressions avivées à l'entrée dans la pêcherie encouragent les armateurs à se coordonner au sein du Groupement des armateurs à la pêche crevette malgache (GAPCM), créé en 1994 avec l'aide de la coopération bilatérale française. Les armements dominants dans la pêcherie obtiennent en 1998 un gel de l'effort de pêche qui fixe provisoirement à 69 unités la flotte industrielle opérant sur la côte ouest. Enfin, suite aux recommandations de certains bailleurs de fonds, aux contraintes d'équilibre des finances publiques ainsi qu'aux revendications pour un réaménagement des conditions d'accès à la ressource, on assiste à une refonte du système d'attribution des droits de pêche et à une hausse importante des redevances industrielles.

La pêche artisanale a connu quant à elle un essor important au cours de la période 1980-1989 grâce à l'aide accordée par le Japon sous forme de petits chalutiers de 8 à 9 mètres. En 1999 neuf armements, essentielle-

⁹ C'est le cas notamment d'une firme d'origine française arrivée au milieu des années 1990 et qui avait parié sur une stratégie d'investissement mixte pêche aquaculture. Après quelques années de pêche sur la côte est et un redéploiement partiel sur la côte ouest, des pertes importantes consécutives au déversement accidentel de produits toxiques dans ses bassins aquacoles ont conduit cette firme à se séparer de sa composante pêche pour assurer sa survie financière.

ment sur la côte ouest, disposent d'une flottille de 36 « catchers », qui sont concernés également par le gel de l'effort de pêche décidé en 1998. L'évolution récente de la pêche artisanale montre que celle-ci est très liée aux intérêts industriels, qu'il s'agisse de prises de participation de ces derniers dans leur capital ou d'entente commerciale. Contrairement aux espoirs souvent placés dans la promotion des pêcheries dites « semi-industrielles », la pêche artisanale ne constituera jamais une possibilité de transition réelle pour la pêche traditionnelle malgache. Par contre, elle sera une composante utile dans la stratégie de groupes industriels recherchant une articulation plus aisée avec la pêche traditionnelle.

Pour la pêche traditionnelle, bien que les bases statistiques soient moins précises que pour les autres composantes de la pêcherie, les grandes périodes d'évolution peuvent être rapidement synthétisées. Tout d'abord une forte croissance du nombre de *valakira* dans les années 1970, encouragées par la création de sociétés de collecte dans la première moitié de la décennie. Cette croissance est principalement observée dans la baie d'Ambaro, là où a débuté la pêche industrielle. Elle est pour l'essentiel le fait de pêcheurs autochtones qui, comme on le verra dans la seconde partie de cet ouvrage, vont progressivement faire appel à de la main-d'œuvre migrante. Le milieu et la fin des années 1980 connaissent une nouvelle croissance grâce au développement de la pêche à la senne *koakobe* (en partie *via* des interventions gouvernementales). La décennie suivante sera celle du développement accéléré des flux migratoires dans la pêche, de la diffusion (en grande partie *via* les réseaux de collecte) de nouveaux engins plus performants et sélectifs (*periky*), d'une action accrue de la pêche industrielle pour l'accès à la crevette de la pêche traditionnelle.

La fin de la dernière décennie est également marquée par un certain nombre d'événements et d'infléchissements qui attestent une recomposition des rapports avec les autres composantes du secteur, mais aussi de la place que l'on reconnaît ou que l'on entend donner aux pêcheurs traditionnels dans la stratégie globale d'aménagement et de gestion de la filière crevette. Deux décisions concernant la réglementation des pêches peuvent, en première analyse, être vues comme des tentatives de limiter ou de restreindre la période et l'espace de pêche exclusif où s'exerce la pêche traditionnelle. La première concerne la généralisation de la fermeture légale de la pêche de fin novembre à mi-février, la seconde reconsidère les limitations d'exercice de la pêche industrielle dans la zone côtière des deux milles, supposée réservée jusqu'ici à la pêche traditionnelle. La pêche traditionnelle, à travers les associations et

ONG qui entendent la représenter, est désormais admise dans les « discussions » sur la gestion du secteur comme lors des ateliers sur l'aménagement de juin 1998 et décembre 2000. Enfin l'embargo européen de 1997 sur les exportations malgaches a mis en évidence l'incompatibilité des conditions de débarquement et de traitement des produits avec les normes de salubrité imposées par les pays importateurs. Un projet d'aménagement du site d'Ankazomborona est financé avec l'aide de l'Union européenne. Enfin le GAPCM, appuyé par l'AFD, propose qu'un schéma de co-gestion, associant les diverses parties concernées par l'exploitation d'une zone délimitée, soit discuté et testé avec la réalisation pilote de Zones d'aménagement concertées (ZAC).

Les stratégies d'entrée et de développement des différents acteurs de la pêche industrielle relèvent de trois grands types.

Tout d'abord une stratégie de diversification au sein de groupes industriels déjà présents dans d'autres secteurs d'activité à Madagascar. L'investissement dans la pêche peut alors être considéré comme guidé par le différentiel de taux de profit entre secteurs, mais aussi par une stratégie de réduction des risques économiques et financiers au sein d'un ensemble diversifié d'activités. C'est le cas du groupe Socota (dont l'origine remonte aux années trente), qui a fondé les Pêcheries de Nosy Be. Il poursuivra sa stratégie de diversification vers l'aquaculture crevettière au milieu des années 1990 avec la création d'Aqualma qui produit aujourd'hui près de 3 000 tonnes de crevettes par an.

Ensuite une stratégie d'expansion spatiale de groupes internationaux ou régionaux spécialisés dans la pêche il s'agit ici de diversifier les sources d'approvisionnement des maisons mères au Japon ou en Europe à partir de conditions d'exploitation particulièrement rentables. Le différentiel de rendement entre les pêches malgaches et les autres implantations de ces firmes est le principal facteur de ce comportement. Le développement des entreprises Somapêche (filiale d'un très important groupe japonais par ailleurs implanté au Mozambique), Réfrigépêche et Aquamen (filiales de groupes français également présents en Afrique et en Amérique latine) s'inscrit dans ce modèle. Les armements Melaky et Menabe, avant leur rachat, dépendaient d'un groupe réunionnais qui entreprit de se redéployer en 1990 vers Madagascar et le Mozambique. L'aquaculture est aussi une stratégie de diversification des firmes anciennement établies (Somapêche, Réfri-

Les logiques à l'œuvre

gépêche), ou bien une composante initiale du projet pour les firmes les plus récentes (Aquamen).

Enfin des initiatives d'investisseurs nationaux qui tentent de s'insérer à plus petite échelle dans le secteur, en s'associant de manière plus ou moins transparente avec des intérêts étrangers.

Le développement de ces firmes a été exclusivement orienté vers l'exportation, dont la destination, pour les grandes firmes, est directement liée à l'origine du capital. Les données de la Direction nationale de la statistique pour les années 1992 à 1996, mettent en évidence trois grandes régions distinctives : l'Europe (59 %), l'Asie (27 %), les îles de la COI (13 %). L'essentiel des exportations sur le Japon est le fait de Somapêche. De même, les principales firmes exportatrices sur l'Europe y disposent de leurs propres réseaux de commercialisation, qui distribuent leurs produits sous une marque dépendant de leur principal actionnaire européen. Cette relative rigidité dans l'orientation des exportations peut trouver aussi son origine dans les préférences des consommateurs qui sont différentes selon les marchés. Le marché européen est essentiellement demandeur de crevettes entières, alors que le marché japonais ne consomme que des crevettes étêtées. Les îles de l'océan Indien (îles de La Réunion, Maurice) achètent des crevettes de seconde qualité provenant pour l'essentiel de la collecte auprès de la pêche traditionnelle.

Les relations complexes entre l'État et le secteur industriel

Le développement de ces firmes s'est également appuyé sur les relations entretenues avec l'État malgache, qui ont évolué en fonction des grands choix politiques et économiques liés à l'histoire du pays.

Jusqu'en 1973, les firmes pionnières de la pêche crevettière ont développé leurs activités sans trop de contraintes. Dès 1973, l'administration, s'inspirant des travaux de recherche sur les potentiels de capture par zones¹⁰ (MARCILLE et VEILLON, 1973), introduit une limitation au déplacement spatial des chalutiers en leur attribuant des zones d'exploitation. La dynamique de concentration du secteur, ainsi que des accords passés entre l'État et certaines firmes, conduit progressivement à une répartition des zones de pêche industrielles en zones d'exclusivité (une seule firme étant autorisée à y pêcher — anciennes zone 1 et zones 2 à 5) attribuées respectivement aux deux plus importants armements — et en zones communes (anciennes 7 à

¹⁰ Les travaux de J. Marcille ont conduit à la définition de 7 zones, la dernière se situant au sud du cap Saint-André. Par la suite la zone 7 fut à son tour divisée en 3 zones. Ces zones correspondent à des fractions homogènes de la ressource associées à des baies ou à des estuaires.

10, côte est¹¹). Ce modèle de gestion va perdurer, sans remise en cause, jusqu'à la fin de la III^e République, ce qui permet de dire que les plus importantes firmes crevettières ont pu bénéficier d'une certaine bienveillance de l'État, en dépit de l'idéologie socialiste affirmée de l'époque. Ce système de concessions exclusives a permis à ces firmes d'asseoir leur développement sans supporter les risques liés à l'exploitation de stocks en accès libre ou commun, tandis qu'elles bénéficiaient également d'autorisations de pêche dans les zones communes. Les changements intervenus dans la pêcherie en 1993 conduiront progressivement à une remise en cause de ces situations acquises. Une partie des zones exclusives est transformée en zone commune¹². En 1998, la Banque mondiale propose une refonte du système de gestion de l'effort de pêche. Elle recommande la mise en place d'un marché de droits de pêche échangeables, qui serait à terme ouvert à la concurrence internationale. Elle prône également une forte augmentation des droits de pêche. L'État suit les recommandations de la Banque mondiale en augmentant fortement les redevances de pêche et en réformant le système d'octroi des droits de pêche pour la saison de pêche 2000, notamment en redéfinissant les zones de pêches, les conditions de leur accès et en annonçant la mise en place progressive d'une allocation des droits plus concurrentielle.

De façon quelque peu ironique, le retour de Madagascar à une économie libérale s'est traduit par un renforcement des prélèvements de l'État sur la rente halieutique et une certaine fragilisation (temporaire ?) des firmes les plus importantes du secteur

Le développement de la pêche traditionnelle est indiscutablement de type marchand puisqu'il trouve son origine pour l'essentiel dans la dynamique de la demande des collecteurs, elle-même liée en premier lieu à l'exportation. Différentes contributions à cet ouvrage montrent comment des pêcheurs traditionnels et les collecteurs ont tiré profit des opportunités offertes par l'élargissement du marché et les faibles coûts d'exploitation traditionnels. Dès les années 1980 l'adoption d'engins plus performants, la mobilisation d'une force de travail de plus en plus nombreuse, notamment migrante, attestent de la capacité de la pêche traditionnelle à augmenter son échelle de production en réponse à la demande du marché. Ce développement de la pêche traditionnelle ne traduit pas cependant la pénétration de rapports économiques capitalistes mais plutôt une réponse adaptative des modes

¹¹ La côte est une zone exclusive de fait, un seul armement l'exploitant (mis à part le bref passage d'Aquamen sur la côte est).

¹² Il s'agit de la zone 5 anciennement attribuée à la Somapêche.

Développement marchand de la pêche traditionnelle et rapports entre secteurs

d'organisation préexistants à des opportunités nouvelles. La force de travail migrante, dominante en période de grande pêche, s'implique dans des rapports de production qui relèvent plus du métayage dans l'agriculture que du salariat, dans la mesure où le travail reçoit une rémunération proportionnelle à la production. Cette force de travail est très mobile, dispose d'emplois alternatifs et en conséquence est capable de refuser une transformation des rapports de production plus favorable aux propriétaires d'engins. Il est par ailleurs notable, à la différence des pêches artisanales des pays ouest-africains, que l'accumulation du capital reste relativement limitée dans la pêche traditionnelle. Elle ne concerne que quelques catégories d'acteurs, commissionnaires et collecteurs indépendants, et se limite à l'achat d'engins, tandis que pour le reste de l'équipement, (embarcations, moyens de propulsion), la technologie utilisée est comparable à celle représentée sur les images du XIX^e siècle. La pêche traditionnelle malgache n'a pas connu l'étape de la mécanisation qui a été le moteur de la transformation des rapports de production dans de nombreuses pêcheries de pays en développement, comme au Ghana (VERCRUISSE, 1984) ou, plus généralement, dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest (CHAUVEAU *et al.*, 2000).

La nature des rapports entre sous-secteurs a évolué. On est passé d'une méfiance réciproque à la reconnaissance de l'intérêt de rapports économiques plus équilibrés et surtout plus favorables à l'émergence de solutions aux problèmes de qualité des produits, de sélectivité des engins traditionnels et d'aménagement des sites de débarquement. La récente initiative du GAPCM en faveur de la création de Zones d'aménagement concertées atteste du fait qu'il cherche désormais à se comporter en partenaire de la pêche traditionnelle et qu'il attend de celle-ci une réaction positive et « responsable » à ces propositions. Ce changement d'attitude est remarquable quand on sait que des diagnostics portés il y a quelques années sur la pêche traditionnelle étaient très négatifs et souvent sans appel.

Les limites persistantes ou nouvelles de la logique marchande

En dépit des évolutions récentes, endogènes ou exogènes, en faveur d'un mode de gestion à la fois plus rationnel et concurrentiel du secteur, un certain nombre de questions se posent quant à la capacité de ce modèle à pleinement s'appliquer dans le contexte national et à répondre aux questionnements internationaux sur la gestion durable des ressources marines.

Le modèle marchand trouve sa conclusion logique dans la marchandisation de la ressource, qui devient alors un bien économique banalisé, échangé sur un marché et dont le prix est censé révéler la valeur pour la

société. Sous certaines contraintes de durabilité biologique, la mise en place d'un tel marché est supposée conduire à la gestion optimale de la ressource, dont le caractère, initialement libre d'accès ou commun, est remplacé par celui d'un bien approprié. On peut cependant avoir des doutes, sur l'acceptation de la marchandisation complète d'une ressource nationale, même si des dispositifs accordant une préférence nationale sont mis en place. La question des ressources dites stratégiques, parmi lesquels la crevette, est au cœur des discussions sur les futures compétences des provinces autonomes dont la création fait suite à la réforme constitutionnelle de 1998. De fortes velléités régionales pour gérer les ressources marines se font sentir, alors que l'État central semble désireux de conserver ses prérogatives. La mise en place d'un marché de la ressource semble difficile, voire peu opportune, dans un tel contexte. Enfin la question de l'accès sécurisé des populations côtières aux ressources marines reste posée. Comment concilier les intérêts et le dynamisme de la petite production et la marchandisation de la ressource ?

Le modèle capitaliste de la pêche, dont la légitimité est tirée de justifications avant tout industrielles et marchandes¹³, doit désormais composer avec le discours international sur la pêche, qui a fortement évolué au cours des deux dernières décennies. On est passé d'un discours optimisateur à une vision plus soucieuse du développement durable des pêches et des écosystèmes marins, prenant en compte leurs dimensions économique, sociale et écologique. Les considérations relatives à la pêche responsable et l'application du principe de précaution (FAO, 1995) prennent le pas désormais sur celles relatives à la rationalisation et à l'optimisation des usages des ressources halieutiques. Cette évolution s'observe également dans les disciplines scientifiques concernées par l'halieutique. La biologie des pêches, qui travaillait avant tout au service du développement de la pêche, cède aujourd'hui progressivement la place à la biologie de la conservation, favorable à l'instauration de réserves marines et à un contrôle de plus en plus drastique des activités de pêche. L'économie des pêches est progressivement influencée par les approches propres à l'économie de l'environnement. Cette dernière élargit la problématique de la gestion des ressources en considérant leurs valeurs d'existence et d'option (et non plus seulement leur valeur d'usage direct).

La préoccupation environnementaliste et les pêches crevettières

¹³ Justification au sens de BOLTANSKI et THÉVENOT (1991), qui considèrent que les activités et les actions des hommes relèvent de différents registres de justification qui permettent de qualifier leur contribution au bien commun.

Dans le domaine des pêches crevettières ces questions prennent un poids tout particulier en raison de l'importance des rejets de poissons et des atteintes potentielles à la biodiversité marine (captures accidentelles de tortues marines par exemple). Dans certains pays, comme aux États-Unis, les pêches crevettières industrielles se sont vu imposer des engins plus sélectifs (grilles de sélectivité) ou aménagés pour éviter la capture de certaines espèces menacées (*Turtle Extruder Device*), ou pour réduire les captures accessoires en poissons, souvent au détriment de leur rentabilité. Le poids croissant des groupes environnementalistes internationaux et les perspectives futures d'écolabélisation des produits de la mer (mise en place du *Marine Stewardship Council*¹⁴) risquent à terme d'encourager l'imposition de tels dispositifs à l'ensemble des pêches crevettières. Les organismes internationaux contribuent à la promotion du principe de précaution et de la pêche responsable auprès des pays qu'ils assistent pour les politiques de pêche. Ce discours est à son tour approprié par les groupes professionnels : armateurs, syndicats de pêcheurs et les ONG. Ce nouvel argumentaire halieutique va-t-il contribuer à conforter la position de groupes particuliers, en permettant, par exemple, de renforcer les dispositifs de contrôle ou d'exclusion, ou encore de s'attirer les bonnes dispositions de bailleurs de fonds étrangers ? Les nouvelles justifications écologiques seront-elles compatibles avec celles qui ont présidé jusqu'ici au développement des pêches ? À Madagascar, comme dans d'autres pays en développement, la question reste ouverte.

¹⁴ Ce « conseil de surveillance marine », mis en place par une importante ONG conservacionniste ainsi qu'une firme multinationale agroalimentaire, vise à promouvoir la certification écologique des produits de la pêche, par l'instauration d'un label garantissant aux consommateurs que les biens offerts proviennent d'une exploitation respectueuse de l'environnement.

Le marché intérieur de la crevette à Madagascar

Christian Chaboud

Économiste

Stéphane Courtois

Économiste

Gaëtan Feltz

Historien

Depuis les années 1980, la crevette a acquis le statut d'un produit phare de l'exportation. L'activité crevetteière malgache apparaît ainsi comme l'exemple d'un secteur ayant atteint une forte compétitivité sur les marchés extérieurs, dans un pays dont les autres produits d'exportation sont, soit en difficulté (vanille, café), soit cantonnés dans l'informalité la plus spéculative (pierres précieuses). Ainsi propulsée au rang de produit « exemplaire » de la capacité exportatrice d'un pays parmi les plus pauvres de la planète, et cela en dépit des difficultés, en partie dépassées actuellement, de l'embargo européen (CHABOUD et GOEDEFROIT, 1999), la crevette malgache est un produit qui paraît aujourd'hui presque voué à la satisfaction des gourmets étrangers, plus particulièrement français et japonais. La satisfaction de cette demande étrangère, riche et exigeante, relève « naturellement » de firmes modernes détentrices de savoirs techniques et de gestion sophistiqués et coûteux. La logique économique voudrait donc qu'une telle ressource s'adresse en priorité, voire en exclusivité, aux débouchés extérieurs plus rémunérateurs que le marché local. Le marché intérieur de la crevette, jusqu'ici difficile à évaluer en termes quantitatifs, ne peut être cependant ignoré. Seules quelques études ponctuelles ou méso-économiques ont abordé la question de la consommation intérieure « par défaut », c'est-à-dire en tant que solde de l'identité comptable « Production-Exportation ». Les informations les plus récentes et les plus fiables jusqu'ici estimaient la consommation intérieure de crevettes pénéides à 550 t (SÉPIA INTERNATIONAL, 1998).

L'approche proposée ici vise à aborder la consommation intérieure de la crevette à partir de l'observation, par enquêtes et entretiens, des comportements des consommateurs et d'intermédiaires commerciaux. On cherchera ainsi à déterminer le profil des consommateurs, les modes de consommation

alimentaires (préférences, fréquences de consommation, préparations alimentaires, importances des différents types de crevettes et modes de conditionnement). On définira ensuite les principaux facteurs des niveaux de consommation observés.

Les analyses s'appuient sur des enquêtes à passage unique auprès de ménages entre novembre 1999 et janvier 2000 dans deux grands centres urbains : Mahajanga (161 ménages) et Antananarivo (349 ménages) ainsi que dans des villes secondaires (37 ménages) situées dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour de la capitale¹. Ces informations ont été complétées par des investigations sur les marchés de la capitale et de Mahajanga.

¹ Ankazobe, Mahitsy, Ambohimangakely, Ambatolampykely, Ambohidratimo. Par la suite, ces différentes localités seront regroupées sous l'appellation « villes secondaires ».

Les ménages consommateurs

Sur l'ensemble de l'échantillon, 63 % des ménages déclarent consommer des crevettes pénéides² que ce soit sous forme fraîche, congelée³ ou bouillie et 10 % des ménages ne consomment pas de crevettes sous quelle que forme que ce soit.

La consommation en frais, qu'elle soit exclusive ou associée à d'autres produits, ne concernerait cependant que 35 % des ménages, alors que les crevettes bouillies sont consommées par 52 % des ménages. 78 % des personnes enquêtées déclarent consommer des *tsivaky* qui apparaissent ainsi, à la différence des crevettes pénéides, comme un aliment consommé par une grande majorité de la population urbaine.

² À Madagascar, l'essentiel des crevettes de grande taille est composé d'espèces marines de la famille des pénéides. Les crevettes d'autres familles (Caridae), semblent très marginales dans l'offre locale. Les espèces de petite taille, désignées sous les termes *patsa* ou *tsivaky*, sont d'origine marine (famille des Sergestidae, désignées par les termes *patsa fotsy* : *patsa* blanche) ou continentale (*patsa mena* : *patsa* rouge).

³ Dans la suite de ce texte nous ne ferons pas de distinction entre crevette fraîche et congelée, et utiliserons le terme « fraîche ».

TABLEAU III — Nombre de ménages par type de crevettes consommées

Produit consommé par le ménage	Échantillons				
	Antananarivo	Mahajanga	Villes secondaires	Total	%
Crevettes fraîches uniquement	13	12	1	26	5
Crevettes bouillies uniquement	17	4	1	22	4
Crevettes fraîches et crevettes bouillies	9	11	2	22	4
Crevettes fraîches et <i>tsivaky</i>	32	5	1	38	7
Crevettes fraîches, crevettes bouillies et <i>tsivaky</i>	46	54	2	102	19
Crevettes bouillies et <i>tsivaky</i>	102	29	4	135	25
<i>Tsivaky</i> uniquement	113	11	26	150	27
Ne consomment jamais	17	35		52	10
Total	349	161	37	547	100

Fréquence des achats de crevettes

L'inégale consommation de crevettes suivant les espèces ou les modes de mise en marché, apparaît encore plus clairement lorsqu'on s'intéresse aux montants et aux quantités achetées ainsi qu'à la fréquence des achats. Afin d'éviter les approximations liées aux effets de mauvaise mémorisation, on s'est intéressé à la valeur et à la date du dernier achat réalisé par la maîtresse de maison. Cette information est complétée par deux indications permettant d'apprécier la fréquence d'approvisionnement : la date de l'avant-dernier achat et la date espérée du prochain achat. Sur la base de ces trois informations, il a été possible d'estimer deux indicateurs de la fréquence d'approvisionnement. Le premier (J1) est égal à la période estimée entre le dernier achat réalisé et le prochain achat « espéré », le second (J2) est égal au nombre de jours écoulés entre le dernier et l'avant-dernier achat effectif. La comparaison de ces deux indicateurs permet de juger de l'appréciation des consommateurs sur les perspectives de consommation future dans un horizon temporel réaliste. Si J1 est supérieur (inférieur) à J2, on peut considérer que les consommateurs sont relativement pessimistes (optimistes) sur leur capacité à maintenir leur niveau de consommation courant. Si les valeurs des deux indicateurs sont proches, les ménages considèrent que leur consommation restera stable.

TABL. IV — Fréquence d'approvisionnement des ménages

Type de produit	J1 Délai espéré de réapprovisionnement	J2 Délai écoulé entre les deux derniers achats effectifs
Crevette fraîche	66 jours	53 jours
Crevette bouillie	35 jours	28 jours
<i>Tsivaky</i>	22 jours	17 jours
Poisson	16 jours	16 jours

L'examen du tableau IV montre que, pour tous les types de crevettes, le délai « espéré » de réapprovisionnement est supérieur à la période écoulée entre les deux derniers achats. Ce résultat est nettement différent de celui obtenu pour la consommation du poisson pour laquelle les délais sont égaux.

Les différences constatées au paragraphe précédent dans les comportements de consommation des divers types de crevettes sont confirmées par l'analyse des fréquences d'approvisionnement pour les deux indicateurs retenus. Les ménages s'approvisionnent en crevettes fraîches en moyenne tous les deux mois. Le rythme moyen d'approvisionnement est respectivement d'un mois et d'une vingtaine de jours pour les crevettes

bouillies et les *tsivaky*. Pour le poisson la fréquence moyenne d'approvisionnement est de deux semaines.

Valeur des achats de crevettes

Pour l'ensemble de l'échantillon, la valeur moyenne du dernier achat de crevette fraîche (4 430 Fmg) est nettement supérieure aux valeurs observées pour les crevettes bouillies (1 030 Fmg) ou les *tsivaky* (770 Fmg). La répartition de ces valeurs moyennes selon les sites d'enquête fait ressortir des disparités significatives. Ainsi les achats de crevettes fraîches s'élèvent en moyenne à 5 850 Fmg dans la capitale contre 2 000 Fmg à Mahajanga et 1 580 Fmg dans l'ensemble des villes secondaires. Si l'on restreint l'échantillon aux seuls ménages effectivement consommateurs de crevettes fraîches (les moyennes précédentes intégrant les consommations nulles de près de deux tiers des ménages), la valeur moyenne du dernier achat passe à 12 930 Fmg avec un maximum de 20 580 Fmg dans la capitale contre 3 230 et 9 750 Fmg respectivement à Mahajanga et dans les villes secondaires. Ces chiffres attestent des différences de consommation effective en valeur entre la capitale et Mahajanga, différences qui sont moindres pour les crevettes bouillies et les *tsivaky*.

	Valeur moyenne du dernier achat (Fmg)					
	Crevettes fraîches		Crevettes bouillies		<i>Tsivaky</i>	
	Total ménages	Ménages consommateurs	Total ménages	Ménages consommateurs	Total ménages	Ménages consommateurs
Antananarivo	5 854	20 578	^S 1 005	1 981	918	1 077
Mahajanga	2 002	3 929	1 218	1 964	482	774
Villes secondaires	1 581	9 750	446	1 833	595	667
Total	4 429	12 930	1 029	1 970	767	975

TABLE V — Valeur moyenne du dernier achat de crevette du ménage en considérant l'ensemble des ménages puis seulement les ménages consommateurs

Modalités d'approvisionnement pour la crevette fraîche

L'approvisionnement des ménages en crevettes fraîches est caractérisé par une grande diversité de lieux et de modes de mise en marché, et donc par une forte dispersion des prix de détail.

Dans la capitale la crevette est un produit de luxe, couramment accessible aux seuls ménages aisés, et que nombre de familles des classes moyennes (fonctionnaires, enseignants, employés) ne consomment plus que de façon exceptionnelle lors des grandes fêtes (Noël, Jour de l'An, Pâques, fête de l'Indépendance du 26 juin).

**Marchand
de crevettes fraîches
au marché Mahahibo
de Mahajanga.**



IRD/C. Chaboud

Près de la moitié (48 %) des achats déclarés sur la capitale ont été réalisés dans des poissonneries de quartier (comme Sicocean ou la poissonnerie Manda) et 32 % dans les supermarchés qui tendent à prendre une place croissante dans l’approvisionnement des couches moyennes et aisées de la capitale. La crevette est vendue congelée dans les poissonneries et les supermarchés. Le marché couvert d’Analakely est le seul qui contribue significativement aux apports en crevettes fraîches de la capi-

tale (4 % des achats). Les modalités d'approvisionnement apparaissent très différentes dans les villes côtières où les ménages s'approvisionnent quasi exclusivement dans les grands marchés urbains ou même dans les petits marchés de quartier. À Mahajanga, 70 % des achats de crevettes sont réalisés au grand marché Mahabibo, les autres marchés fréquentés étant, par importance décroissante, Tsaramandroso, Bazar Sotema et Aranta (Marolaka)

La diversité des modalités d'approvisionnement pour la crevette fraîche peut expliquer les écarts importants de prix selon les lieux et les modes de vente (tabl. VI).

Lieu d'achat	Achat au kilo	Achat au <i>kapoaka</i>		Prix au kilo, tous conditionnements confondus
		Prix unitaire par <i>kapoaka</i>	Prix au kilo	
Antananarivo	35 151	1 750	8 333	34 609
Mahajanga	16 167	1 137	5 413	7 773
Villes secondaires	26 800	1 583	7 540	21 297
Total	31 995	1 167	5 561	22 408

TABLE VI — Prix d'achat de la crevette fraîche déclarés par les ménages (en Fmg)

Les différences de prix entre les lieux de vente sont fortement significatives entre les villes côtières et les villes au centre du pays (Antananarivo et les villes périphériques). Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être proposés. Tout d'abord, les coûts de transport vers la capitale sont plus élevés que vers les villes côtières. En effet, Mahajanga, à proximité des lieux de production, est approvisionné directement par les pêcheurs ou indirectement par embarcation motorisée, à voile ou par la route sur de petites distances. Ces différences de prix s'expliquent tant par les dépenses en carburant⁴ que par les coûts de conservation imposés par la « fragilité » de la crevette fraîche⁵.

Les crevettes vendues au kilo dans les poissonneries et les grandes surfaces sont proposées congelées dans un conditionnement en sachet plastique avec des calibres standardisés. Cette mise en marché, dominante dans l'approvisionnement de la capitale, implique des coûts relativement élevés qui pèsent sur les prix et en font un produit de luxe. Sur les marchés traditionnels (mis à part quelques vendeurs), les unités de ventes traditionnelles prévalent et les moyens de conservation sont sommaires ou absents.

La vente par *kapoaka*, unité de vente principale pour les crevettes fraîches sur les marchés traditionnels en région côtière, est plus en

⁴ L'augmentation du prix du carburant au cours des années récentes a conduit au renchérissement des coûts de transport et donc au renforcement des différentiels spatiaux des prix.

⁵ La crevette subit après sa mort une double altération, enzymatique et bactériologique, qui provoque en quelques heures la perte du produit.

concordance avec les capacités financières journalières de la majorité des consommateurs. Le prix inférieur proposé dans les marchés traditionnels provient de coûts réduits par rapport aux circuits modernes et bien souvent d'un effet qualité : les crevettes fraîches sont vendues étêtées ou entières sous des halles couvertes mais dans des conditions d'hygiène souvent déplorables. Elles sont présentées sur des étals en bois où elles peuvent rester toute la journée. Afin de garder leur aspect de fraîcheur, à défaut de glace, les crevettes « fraîches » sont régulièrement « lavées » dans des récipients dont l'eau est rarement renouvelée. Les crevettes vendues au *kapoaka* sont par ailleurs souvent des individus de petit calibre, peu recherchés par les commerçants qui alimentent le circuit des poissonneries et des marchés fréquentés par les consommateurs aisés.

Si la crevette fraîche reste un produit peu accessible à la grande majorité des Malgaches, notamment ceux résidant sur les Hauts-Plateaux, la crevette bouillie et (ou) séchée est un produit bien mieux vendu et toujours apprécié des consommateurs, puisqu'on la trouve sur tous les marchés ouverts de la capitale et de Mahajanga. Son nom commun est *patsabe* dans la capitale, *makamba maiky* dans la région de Mahajanga, *tapizova* dans la région de la baie d'Ambaro. Elle côtoie sur les étals différentes espèces de poissons séchés (d'eau douce et de mer) et de *patsa* (*fotsy* et *mena*). Ces crevettes séchées sont appréciées en raison de leur importance dans les traditions culinaires mais aussi de leur prix.

À la différence de la crevette fraîche, l'approvisionnement en crevette bouillie et en *tsivaky* se fait presque exclusivement sur les marchés traditionnels⁶. Dans la capitale, le principal marché est celui d'Isotry où se réalisent 20 % des achats. La majorité des ménages déclarent s'approvisionner sur le marché de proximité de leur quartier. À Mahajanga, le principal marché pour les crevettes bouillies est Mahabibo (43 % des achats), alors que les *patsa* sont vendues principalement à Tsaramandroso. Le lieu de stationnement des taxis venant de Boanamary⁷ à Mahajanga est aussi un lieu de négoce important : les commerçants de ce village y vendent tous les matins crevettes bouillies et *tsivaky* à des ménagères mais aussi à d'autres commerçants qui les revendront sur les marchés de Mahajanga ou les expédieront par taxi vers des destinations plus lointaines.

L'essentiel des ventes au détail pour les produits transformés s'opère au moyen d'unités de mesure traditionnelle : *kapoaka*, *madco*, petit

Modalités d'approvisionnement pour les produits transformés : crevettes bouillies et *patsa*

⁶ Un libre-service de Mahajanga propose depuis peu des *tsivaky* séchées conditionnées en sac plastique

⁷ Boanamary est un village de pêcheurs situé au bord de l'estuaire de la Bestiboka. Distant d'une vingtaine de kilomètres de la ville de Mahajanga, il est accessible toute l'année par voie routière. L'activité de pêche crevetteière y est importante en saison des pluies. La pêche des *tsivaky* y est également importante.

⁸ Tout comme le *kaopoka* déjà décrit, le *madco* et le petit *madco* sont des boîtes de conserves (il s'agit de boîtes de concentré de tomates), leur nom provient d'une marque commerciale aujourd'hui disparue.

⁹ Le taux de conversion de la crevette bouillie en crevette fraîche est égal à 2. (Source : Service provincial des pêches de Mahajanga, 1977)

*madco*⁸, et cornet en papier. Les prix d'achat déclarés par les ménages pour les produits transformés indiquent des écarts entre lieux d'enquêtes inférieurs à ceux constatés pour la crevette fraîche. Pour les crevettes bouillies, le prix de vente moyen dans la capitale est de 12 730 Fmg le kilo, soit 25 400 Fmg/kg en équivalent frais⁹. Il s'établit à 10 880 Fmg/kg à Mahajanga et à 13 160 Fmg/kg dans les sites secondaires d'enquêtes (tabl. VII). L'écart entre le prix de la crevette bouillie à Mahajanga et celui pratiqué dans la capitale, tous conditionnements confondus, est de 20 % contre 345 % pour la crevette fraîche. Pour les produits transformés, les différences de prix de vente s'expliquent essentiellement par les coûts de transport. Lorsque les produits bouillis ou séchés sont vendus dans les mêmes conditions (présentation et lieu de vente), les différences de prix apparaissent déterminées par un effet quantité. Ce dernier est original car il est inverse de celui observé habituellement : plus les unités de vente sont petites plus les prix rapportés au kilo sont faibles. L'explication possible serait, comme pour d'autres produits à Madagascar, l'application d'une certaine « morale » où celui qui peut acheter beaucoup paie plus cher que celui qui ne peut pas acheter de grandes quantités par insuffisance de revenus. Une autre hypothèse serait que les produits proposés en petits conditionnements sont de moindre qualité (crevettes plus petites, nombreuses brisures, produit stocké trop longtemps).

Lieu d'achat	Mode d'achat de la crevette bouillie					
	Achat au kilo	Achat au <i>kapoaka</i>		Achat au <i>madco</i>		Tous conditionnements confondus
		Prix unitaire par <i>kapoaka</i>	Prix au kilo	Prix unitaire par <i>madco</i>	Prix au kilo	
Antananarivo	16 604	1 285	12 205	625	11 574	12 732
Mahajanga	-	1 144	10 898	500	9 259	10 882
Villes secondaires	14 000	1 357	12 925	-	-	13 164
Total	15 942	1 233	11 724	583	10 802	12 013

TABLEAU VII —
Prix d'achat de la crevette bouillie déclarés par les ménages (en Fmg)

Les *tsivaky*, qui s'adressent au plus grand nombre de consommateurs, sont exclusivement vendues au moyen des unités de vente traditionnelles adaptées aux revenus des consommateurs les plus modestes. Il s'agit cependant d'un produit relativement cher (tabl. VIII) puisque le prix au kilo varie entre 20 000 et 31 500 Fmg selon les lieux.

Villes	Mode de mise en vente des <i>tsivaky</i>								Total Prix au kilo
	Cornet		<i>Kapoaka</i>		<i>Madco</i>		Petit <i>madco</i>		
	Prix unitaire	Prix au kilo	Prix unitaire	Prix au kilo	Prix unitaire	Prix au kilo	Prix unitaire	Prix au kilo	
Antananarivo	176	44 097	1 485	26 997	679	30 871			31 595
Mahajanga			1 018	18 506	491	22 309	250	20 000	20 042
Villes secondaires	194	48 611	864	15 701					24 676
Total	178	44 599	1 334	24 252	564	25 623	250	20 000	23 348

Le prix plus élevé des *patsa* dans la capitale s'explique en partie par le fait que les *patsa mena* y représentent une part importante de la consommation, à la différence de Mahajanga où seules les *patsa fotsy* sont consommées. Le tableau IX souligne, pour la capitale, l'écart important de prix (64 %) entre ces deux types de *tsivaky*. Les raisons parfois invoquées pour la cherté (relative) de la *patsa mena*, sont les suivantes : un effet quantité, les *patsa fotsy* sont plus abondantes, un effet qualité subjectif, les *patsa mena* ont un meilleur goût ; et le temps plus long nécessaire au tri des *patsa mena* en raison des petits poissons et des plantes qui s'y trouvent.

TABLE VIII — Prix d'achat des *tsivaky* déclarés par les ménages (en Fmg)

Produit	Mode de conditionnement						
	Cornet		<i>Madco</i>		<i>Kapoaka</i>		Tous conditionnements
	Prix unitaire	Prix au kilo	Prix unitaire	Prix au kilo	Prix unitaire	Prix au kilo	Prix au kilo
<i>Patsa fotsy</i>	160	40 202	400	18 181	1 006	18 308	24 172
<i>Patsa mena</i>	192	48 046	794	36 096	2 018	36 704	39 297

TABLE IX — Prix de détail des *patsa fotsy* et des *patsa mena* à Antananarivo (en Fmg)

La crevette fraîche ou congelée est un produit cher dans la capitale, dont la consommation est associée, pour le plus grand nombre, à des événements festifs (fêtes religieuses, événements familiaux). La crevette est préparée frite ou en sauce, très souvent relevée avec de la sauce tomate et des oignons. À Antananarivo, elle est accompagnée de pâtes, de légumes (pommes de terre, carottes), parfois d'œufs. Quelques ménages de la capitale la préparent en mayonnaise. À Mahajanga, les modes de préparation sont parfois plus traditionnels : la crevette fraîche est souvent consommée en bouillon (aux feuilles de patates douces).

Comportements, préférences et interdits alimentaires

¹⁰ Bouillon de brèdes accompagné de viande

La crevette bouillie est consommée avec des brèdes, tomates, oignons ou cuite dans l'huile en tant que « mets » qui accompagne le traditionnel riz mouillé d'un « romazava »¹⁰. Les petites crevettes *patsa* blanches ou rouges sont consommées dans un bouillon dans lequel on ajoute de la tomate et des brèdes, qui accompagne le riz et quelques morceaux de viande de porc ou de zébu. Parmi les crevettes, ce sont ces trois produits qui sont les plus vendus sur les marchés de la capitale, malgré leurs prix élevés durant la période de l'enquête. En dépit de son prix nettement plus élevé que la *fotsy*, la *patsa mena* est la plus appréciée en raison de son goût et de sa richesse en calcium, donc recommandée aux femmes qui allaitent et aux nourrissons de plus de trois mois.

¹¹ Cette proportion a été calculée pour les ménages ayant accepté de répondre à la question relative aux *fady* alimentaires.

¹² Comme les adventistes du 7^e Jour

¹³ La prévalence des allergies aux crustacés semble élevée, notamment à Mahajanga.

La consommation de la crevette, fraîche ou bouillie, grande ou petite, s'inscrit dans un contexte social où existent beaucoup d'interdits alimentaires, individuels ou collectifs. Dans la capitale 25 % des ménages reconnaissent ainsi respecter des interdits alimentaires. À Mahajanga, cette proportion passe à 36 %¹¹. Les crevettes ou *patsa* sont un interdit alimentaire pour 3,4 % des ménages enquêtés. Il s'agit d'un *fady* « traditionnel » mais aussi parfois d'un interdit religieux dans certaines églises chrétiennes¹². Par ailleurs, la crevette n'est pas consommée par 6,4 % des ménages, du fait qu'elle provoque des allergies¹³. On peut donc ainsi estimer que près de 10 % des ménages ne consomment pas de crevettes, en premier lieu pour des raisons extra-économiques.

Estimation de la consommation de crevettes

Afin de permettre des comparaisons fiables dans le temps et dans l'espace, la consommation de biens alimentaires doit être estimée en valeur et en volume (pour prendre en compte des effets prix sur la demande des ménages) ainsi que par tête et par jour pour tenir compte de l'inégale taille des groupes alimentaires familiaux ainsi que de la variabilité de la fréquence des achats.

L'estimation de la consommation en volume a été obtenue à partir des déclarations des ménages sur l'unité d'achat (kilo ou unités traditionnelles), sur le nombre d'unités achetées et ensuite par conversion en unité de poids standard (kilo). La conversion a été réalisée après estimation, par échantillonnage, du poids des unités traditionnelles pour les différents produits utilisant ces conditionnements. Le poids des unités de vente traditionnelles utilisées sur les marchés (en grammes) est présenté ci-après :

	Crevette fraîche	Crevette bouillie/séchée	Tsivaky
Kapoaka	210	105	55
Madco		54	22
Cornet			4

L'estimation de la consommation quotidienne *per capita* nécessite par ailleurs le calcul d'unités de consommation (UC) que l'on définit comme un consommateur standard-jour. Pour chaque ménage, le nombre de consommateurs standard été estimé sur la base du groupe alimentaire ayant participé au dernier repas de midi, le nombre d'enfants (âgés de moins de 15 ans) étant pondéré par un coefficient de 0,75. Le nombre moyen d'unités de consommation par ménage est estimé en multipliant le nombre de consommateurs standard par les estimations J1 et J2 de l'intervalle de temps séparant deux achats, pour chaque type de bien consommé. Les estimations obtenues sont présentées dans le tableau X.

TABL. X — Nombre moyen d'UC par ménage

	Crevettes fraîches		Crevettes bouillies		Tsivaky	
	UC1	UC2	UC1	UC2	UC1	UC2
Antananarivo	81	70	81	69	99	77
Mahajanga	147	106	100	71	92	65
Villes secondaires	33	29	32	25	83	70
Total	97	78	83	67	96	73

L'estimation de la consommation *per capita* quotidienne obtenue en divisant le volume acheté par les unités de consommation correspondantes (tabl. XI) permet d'avoir une vision de la consommation différente de celle obtenue jusqu'ici à partir de la seule valeur des achats par ménage. Cela s'explique moins par les différences de taille des familles¹⁴ que par les écarts de prix entre les zones côtières et les villes des Hauts-Plateaux. Il en ressort une vision plus contrastée qui tient compte à la fois de l'abondance relative des biens consommés (et donc de leur prix), des préférences alimentaires des ménages et de leur pouvoir d'achat.

Pour l'ensemble de l'échantillon, la consommation de crevette fraîche par personne et par jour se situe entre 1,1 et 1,6 g (soit entre 400 et 580 g par an). Les deux estimations de la consommation de crevette bouillie sont proches de 1 g jour (soit 2 g en équivalent frais). La consommation *per capita* quotidienne de crevettes pénéides, sous formes fraîches et bouillies, estimée en équivalent frais, peut donc être

¹⁴ La taille moyenne des groupes alimentaires n'est pas significativement différente selon les zones d'enquête : 4,1 dans la capitale, 4,7 à Mahajanga, 3,8 dans les villes secondaires.

TABLE XI — Consommation *per capita* quotidienne, estimée en valeur et en volume

	Consommation par jour en valeur (fmg)		Consommation en volume (g)			Par an
	par UC1	par UC2	Par jour		Moyenne	
			par UC1	par UC2		
Crevette fraîche						
Antananarivo	39	35,3	1,07	1,02	1,05	381
Mahajanga	10,7	27,2	1,31	3,13	2,22	810
Villes secondaires	10,5	12,4	0,48	0,58	0,53	193
Total	28,8	31,3	1,10	1,61	1,36	495
Crevette bouillies (telle que consommée)						
Antananarivo	9,8	11,1	0,82	0,93	0,88	319
Mahajanga	16,6	16,2	1,51	1,53	1,52	555
Villes secondaires	3,7	4,8	0,29	0,37	0,33	120
Total	11,4	12,2	0,99	1,07	1,03	376
Crevette fraîche et crevette bouillie (en équivalent frais)						
Antananarivo	48,8	46,4	2,73	2,89	2,81	1 026
Mahajanga	27,4	43,7	4,35	6,20	5,28	1 925
Villes secondaires	14,3	17,2	1,06	1,32	1,19	434
Total	40,2	43,6	3,09	3,76	3,43	1 250
Tsivaky						
Antananarivo	15,8	17,5	0,59	0,67	0,63	230
Mahajanga	13,3	24,4	0,71	1,24	0,98	356
Villes secondaires	12,3	12,8	0,79	0,78	0,79	287
Total	14,8	19,3	0,64	0,85	0,75	272

¹⁵ Cette estimation est proche de celle faite en 1990 par ANDRIANARIVOJANA et al. (1992)

¹⁶ Sur la base d'une population de 877 000 en 2000. Projection réalisée à partir d'une population de 851 000 personnes en 1999 pour le *fi vondronana* d'Antananarivo Renivohitra, avec un taux de croissance annuel de 3,06 % (taux estimé par l'Instat sur la période 1993-1999). (Source : Instat, Division administrative)

¹⁷ Sur la base d'une population de 131 000 habitants pour le *fi vondronana* de Mahajanga I en 2000 (projection réalisée à partir des données Instat pour 1999 et d'un taux de croissance

calculée entre 3,1 et 3,6 g. On arriverait ainsi à une consommation *per capita* annuelle d'environ 1,25 kg. À titre de comparaison la consommation de poisson estimée par la même méthode est de 20 g, soit 7,3 kg par an¹⁵.

En raison des limites de notre échantillon, nous ne nous permettrons pas d'extrapoler ces résultats pour évaluer la consommation intérieure totale de crevettes. Les chiffres obtenus permettent cependant d'avoir une image de la consommation nettement supérieure à celle qui prévalait jusque-là. Ainsi l'agglomération d'Antananarivo¹⁶ consommerait 900 t de crevettes par an (sur la base d'une consommation quotidienne *per capita* de 2,81 g). Pour la ville de Mahajanga¹⁷, la consommation

par an s'élèverait à 250 t ¹⁸. Cette estimation est cependant moins précise que celle obtenue pour la capitale, en raison de l'écart plus important observé entre les estimations basse et haute.

Pour servir de base à des extrapolations robustes, ces chiffres devront être confirmés par des estimations dans d'autres lieux et pour d'autres périodes de l'année. En effet, la période de fin d'année connaît un « pic » de demande dans la capitale où la crevette fraîche est avant tout un plat festif. Cela pourrait conduire à une surestimation de la consommation. Le fait d'avoir réalisé l'enquête durant la période de fermeture légale de la pêche compense probablement en partie ce biais.

À ce stade, il est tentant de procéder à une analyse de synthèse des facteurs explicatifs des niveaux de consommation estimés dans les régions de Mahajanga et d'Antananarivo. Pour ce faire, on a procédé à une estimation économétrique simple de l'élasticité de la consommation quotidienne *per capita* de crevettes fraîches et bouillies, en volume et en valeur par rapport aux principaux facteurs quantitatifs que sont les dépenses alimentaires du ménage, la taille de la famille, la fréquence d'approvisionnement et le prix des crevettes. En toute rigueur, il aurait été préférable d'utiliser le revenu disponible des ménages, mais cette variable est particulièrement délicate à estimer par enquête. La dépense alimentaire quotidienne semble par contre aisée à obtenir et bien connue de la personne enquêtée. Elle constitue en conséquence une bonne variable « proxy »¹⁹ des revenus.

L'estimation des fonctions de consommation des crevettes est réalisée au moyen d'une analyse de régression linéaire multiple après transformation des variables. Les différentes variables dépendantes et indépendantes ont été transformées sous leur forme logarithmique²⁰, ce qui permet d'estimer directement l'élasticité²¹ de la consommation par rapport aux variables explicatives. L'élasticité ainsi obtenue est constante sur l'ensemble des valeurs prises par chacune de ces variables. Les niveaux de consommation (variables endogènes) sont exprimés par tête et par jour, en valeur ou en volume. Les estimations ont été réalisées à partir des observations collectées auprès des seuls ménages consommateurs²².

Pour chaque type de produit (crevette fraîche, crevette bouillie et *tsivaky*), les fonctions de consommation en valeur et en volume ont été estimées.

Les variables explicatives retenues sont

— la dépense alimentaire quotidienne (DEPALIM), qui est considérée, en

¹⁸ Pour une consommation quotidienne *per capita* de 5,28 g, moyenne des deux estimations, basse et haute, précédentes.

Estimation quantitative de la consommation de crevettes

¹⁹ Terme technique utilisé en économétrie pour désigner des variables utilisées en substitution d'autres données.

²⁰ La transformation utilisée est $x' = \log(x + 1)$.

²¹ L'élasticité est une mesure de la réponse de la consommation à une variation de l'un de ses facteurs. On parlera ainsi d'élasticité-revenu ou d'élasticité-prix pour caractériser la réponse de la consommation à une variation des prix ou des revenus. Si l'élasticité-revenu de la consommation est égale à 0,8, cela signifie qu'une augmentation de 20 % du revenu aura comme conséquence une augmentation de 16 % de la consommation.

²² La prise en compte d'un nombre important de ménages non consommateurs conduirait en effet à des résultats inconsistants pour la compréhension du comportement effectif de consommation.

l'absence d'information sur le revenu disponible des ménages, comme un indicateur de revenu ,

- le nombre de consommateurs-standard au sein du ménage (CONS) ;
- la fréquence espérée d'approvisionnement pour le bien considéré, exprimée en jour (FREQ) ,
- le nombre de consommateurs-standard-jour (UC1) , (pour la consommation de chaque type de produit, en valeur ou en volume, on procédera à des estimations qui utiliseront alternativement le couple de variables CONS et FREQ ou la variable UC1 ; cette méthode permet de mettre en évidence les influences respectives des effets taille de ménage et délai d'approvisionnement) ,
- l'introduction d'une variable muette (égale à 1 pour les ménages de Mahajanga, et à 0 pour les autres) permet de tester les différences de niveau de consommation liées à la zone de résidence ;
- enfin, le prix du dernier achat du ménage pour le bien considéré (PRIX), cette variable est retenue pour les fonctions de consommation en volume.

Une fois les résultats obtenus pour les différents produits, on peut représenter leurs détails comme dans le tableau XII pour la consommation de la crevette fraîche.

Variable expliquée	Ordonnée à l'origine		Coefficients de régression des variables explicatives					R ²	F	Nombre d'observations
	Antananarivo et région	Mahajanga	DEPALIM	CONS	FREQ	UC1	Prix			
VACF	4,36 (4,99)	3,1	0,54 (6,41)	-	-	- 0,95 (13,6)	-	0,74	176	183
VACF	5,12 (5,55)	3,76	0,47 (5,3)	- 0,72 (- 5,6)	- 1,07 (-13)	-	-	0,75	136	183
VOCF	2,95 (4,49)	2,99	0,19 (3,9)	-	-	- 0,67 (-17)	0,005 (0,09)	0,63	79	182
VOCF	3,61 (5,37)	3,56	0,13 (2,70)	- 0,45 (- 6,43)	- 0,77 (- 17,1)	-	0,05 (0,15)	0,66	70	182

VACF : consommation quotidienne *per capita* en valeur de crevettes fraîches.

VOCF : consommation quotidienne *percapita* en volume de crevettes fraîches.

R² : coefficient de détermination multiple (part de la variance totale expliquée par le modèle).

F : test de Fisher.

Test t de Student indiqué entre parenthèses sous les coefficients de régression de chaque variable explicative.

TABL. XII — Estimation de la fonction de consommation pour la crevette fraîche

La part de variance expliquée (R²) est comprise entre 0,63 et 0,75 pour la crevette fraîche, entre 0,55 à 0,68 pour la crevette bouillie, enfin entre 0,43 à 0,61 pour les *tsivaky*.

L'élasticité de la consommation par rapport à la dépense alimentaire, dont l'estimation est positive et statiquement significative pour tous les produits, apparaît cependant relativement faible, toujours inférieure à l'unité. Pour les crevettes fraîches, ce résultat paraît relativement contradictoire avec le fait que ce produit est considéré comme un « produit de luxe » pour les consommateurs, auquel devrait donc être associée une élasticité-dépense alimentaire supérieure à l'unité. Il est vraisemblable que la consommation de crevettes fraîches soit plutôt liée à des dépenses exceptionnelles (liées à des fêtes) qui seraient donc imparfaitement prises en compte dans l'estimation de la dépense alimentaire quotidienne communiquée lors de l'enquête.

L'effet « zone », lié à la localisation des échantillons de ménages, est significatif pour la consommation de crevettes fraîches en valeur (négatif pour la région de Mahajanga), mais non significatif lorsque la consommation est exprimée en volume. Cette différence semble essentiellement due à des différences spatiales de prix beaucoup plus importantes pour la crevette fraîche que pour la crevette bouillie. On n'observe pas par contre d'effet zone significatif pour la consommation de crevettes bouillies et de *tsivaky*.

Pour l'ensemble des produits étudiés, ce sont la taille du groupe alimentaire (CONS) et la fréquence d'approvisionnement (FREQ), considérées séparément ou prises en compte simultanément dans le nombre d'unités de consommation (UC), qui apparaissent comme les variables ayant le plus fort pouvoir explicatif. Une augmentation de la taille du groupe alimentaire induit toujours une diminution (certes moins que proportionnelle) de la consommation. Il en est de même pour le délai d'approvisionnement : l'allongement de ce délai est associé à une baisse de la consommation par tête. Cela apparaît normal pour les produits périssables (crevettes fraîches), dans la mesure où la plupart des ménages (84 %) ne disposent pas de moyens de conservation. Pour les produits transformés, susceptibles d'être stockés, cela signifie que l'allongement du délai de réapprovisionnement traduit plutôt une adaptation des dépenses à la trésorerie courante du ménage qu'une adaptation des comportements d'achat pour tirer profit des variations d'abondance et donc des prix des produits sur le marché²³.

L'élasticité-prix de la consommation de crevette fraîche n'est pas significativement différente de 0, alors qu'elle est proche de - 1 pour la crevette bouillie et de - 0,2 pour les *tsivaky*. Comment expliquer ces résultats apparemment contradictoires ? Pour les crevettes fraîches ceci peut s'expliquer en raison de la faible variabilité du prix de la crevette au

²³ Une ménagère pourrait logiquement attendre des opportunités d'achat intéressantes pour acheter de plus grandes quantités. Dans ce cas, un allongement du délai de réapprovisionnement pourrait être associé à des niveaux de consommation plus élevés.

sein de chaque zone d'enquête, de son prix considéré comme toujours onéreux par la majorité des ménages et de sa consommation épisodique. Le consommateur, une fois la décision d'achat prise, aurait tendance à accepter le prix du moment, et ne chercherait pas à réduire le volume d'achat si le prix est élevé. Pour la crevette bouillie et les *tsivaky* qui sont des produits de consommation plus courants et moins onéreux le comportement des consommateurs serait plus sensible aux variations de prix.

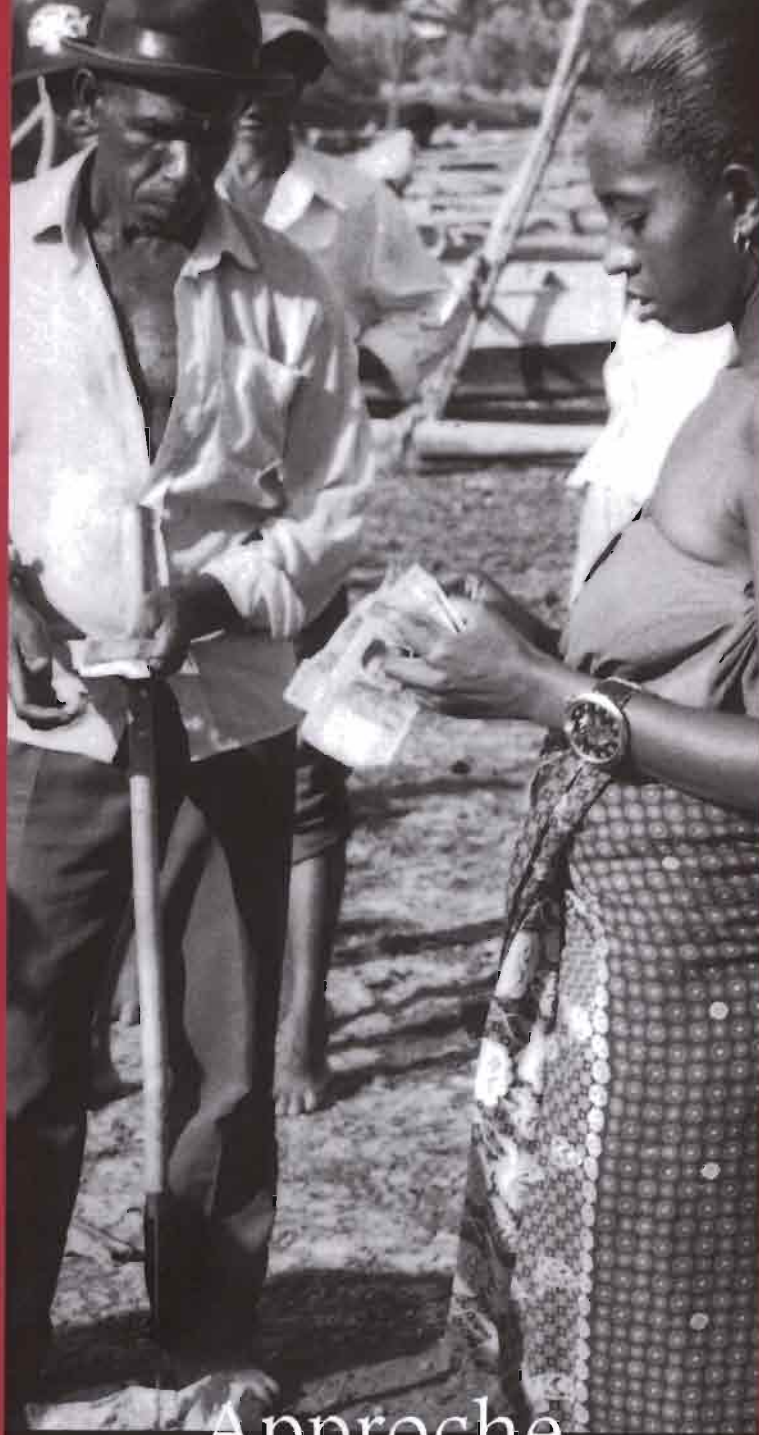
En dépit de la dégradation des niveaux de vie observée depuis trois décennies (RAVEOLOSOA et ROUBAUD, 1998), la consommation de crevettes péneïdes et autres est loin d'être négligeable. Les niveaux de consommation totaux estimés, pour les seules crevettes péneïdes, dans les villes d'Antananarivo (900 t par an) et de Mahajanga (250 t par an), que nous n'avons pas extrapolé à l'ensemble du pays, conduisent à réviser la vision du marché intérieur qui dominait jusque-là. Les précédentes estimations, réalisées sur la base des déclarations des entreprises et des informations existantes sur la production, estimaient la consommation totale finale intérieure à 550 t²⁴ en 1997 (SÉPIA INTERNATIONAL, 1998). Les éléments nouveaux présentés ici sur la consommation conduisent à une réévaluation de l'importance des débouchés locaux. Cela tendrait à renforcer la vraisemblance des estimations récentes de la production traditionnelle qui serait proche de 3 800 t par an.

²⁴ 230 t provenant de la pêche industrielle, 287 t de la pêche traditionnelle et 37 t de la pêche artisanale.

²⁵ La consommation moyenne des ménages en termes réels sur la capitale a augmenté entre 1995 et 1998 de 18,8 % (RAZAFINDRAKOTO *et al.*, 1999).

La forte reprise de la consommation des ménages urbains mise en évidence dans des travaux macroéconomiques récents²⁵ intègre néanmoins de fortes disparités. Ainsi ce sont les ménages ayant déjà un niveau de consommation élevé qui tirent principalement cet indicateur vers le haut *a contrario* des autres ménages, qui eux voient leur consommation réelle inchangée ou en faible amélioration. Ce phénomène devrait conduire alors logiquement à une croissance de la consommation de crevettes fraîches et à un degré moindre de celle des produits transformés qui concerne une clientèle plus populaire. L'embargo européen et ses conséquences sur la filière crevette (CHABOUD et GOEDEFROIT, 1999) ont montré les risques inhérents à une stratégie de croissance reposant sur un accès quasi exclusif à des marchés de plus en plus exigeants, où en dépit des sermons libre-échangistes de l'Organisation mondiale du commerce, ressurgissent chroniquement des barrières non tarifaires à l'importation. Maintenir, voire améliorer, les conditions de l'approvisionnement du marché national ne saurait certes se substituer à la recherche d'une compétitivité accrue sur les marchés extérieurs, mais contribuerait à rendre la filière crevette plus robuste face aux aléas exogènes, notamment pour les composantes les moins armées face aux contraintes

imposées par le commerce international (entreprises de pêche artisanale et de collecte, pêche traditionnelle). Autre argument en faveur d'un intérêt accru pour le marché local : nos enquêtes ont montré que la crevette continue d'être appréciée par les consommateurs nationaux. À ce titre, elle contribue au bien-être social. Toute réduction de la consommation intérieure au profit de l'exportation entraînerait une diminution du surplus du consommateur, certes compensée par un autre surplus provenant de gains à l'exportation, capturé ou non par des agents économiques nationaux. On ne peut s'empêcher de faire une référence à l'exemple sénégalais où les remarquables performances à l'exportation de la pêche piroguière, depuis les années 1980, ont conduit à la raréfaction et au renchérissement sur le marché local des espèces préférées des consommateurs. Ici aussi la question de la répartition des gains et des coûts associés aux différents choix stratégiques de développement et de gestion de la filière crevette apparaît centrale, et les consommateurs nationaux doivent être pris en considération.



Approche
locale

Dynamiques sociales dans les communautés de pêcheurs

Le développement de la pêche crevettière traditionnelle dépend étroitement de celui des autres secteurs liés à cette activité. On constate, néanmoins, que ce développement n'est guère homogène au niveau des régions et que différents facteurs permettent de l'expliquer. Si l'existence d'une ressource abondante et accessible avec les types d'embarcation dont disposent les pêcheurs traditionnels apparaît comme un élément primordial au développement de cette activité dans des régions spécifiques, on ne doit pas pour autant minimiser la valeur explicative que peut avoir la diversité des contextes sociaux pour l'analyse des réactions différenciées des populations régionales concernées par la valorisation de l'activité de pêche. Cela nous incite à adopter, dans cette seconde partie, une approche locale.

Cette approche qui vient en complément de l'analyse globale précédente, nous permettra d'appréhender les effets induits par la valorisation de la crevette et par l'accélération de l'activité de pêche dans les communautés villageoises : nouvelles dynamiques migratoires qui suscitent des conflits entre autochtones et allochtones, mais aussi qui favorisent, de part et d'autre, de nouvelles stratégies dont l'enjeu essentiel est l'appropriation de la ressource et le contrôle de son accès. Les phénomènes de recomposition sociale qui en découlent et les remaniements importants que connaissent les activités de pêche et de collecte seront également analysés. Notre désir de nous rapprocher des réalités locales, nous conduira à laisser le plus possible la parole aux acteurs et à recourir à des études de cas choisies pour leur valeur exemplaire. Celles-ci nous dévoileront les logiques qui sous-tendent ces nouvelles pratiques : logiques anciennes profondément ancrées dans les idéologies tradition-

nelles et qui prouvent dans le contexte actuel toute leur efficacité ou, selon un concept cher à Pierre BOURDIEU (1980), *habitus*, manière pour les sociétés de produire de la modernité à partir de leur passé, et de se reproduire dans la modernité. Ces logiques semblent converger pour former un processus de remaniements dans lequel toutes les communautés semblent engagées, mais à des stades différents. Ainsi, en examinant la situation organisationnelle des communautés les plus avancées dans ce qui nous apparaît comme un continuum de remaniements sociaux, nous est-il peut-être permis d'entrevoir ce que deviendront dans l'avenir les communautés qui ne connaissent que depuis peu de temps une accélération de leurs activités de pêche crevettière mais qui montrent déjà des signes identifiés de remaniements.

Pour accéder à cette approche prospective, il nous paraît nécessaire, en première instance, d'adopter une démarche rétrospective et de reprendre rapidement l'historique des transformations qu'ont connues les sociétés les plus concernées par les activités de pêche crevettière. En les replaçant dans l'histoire de leur transformation, nous percevons avec acuité leur capacité à inventer, en présence de situations nouvelles, des moyens nouveaux de remplir les fonctions anciennes, des stratégies conscientes par lesquelles les acteurs sociaux agissent expressément sur leur avenir et le façonnent à l'image du passé.

Les différentes analyses que nous serons amenés à présenter, montreront que l'approche globale ne suffit plus à rendre compte des dynamiques et des spécificités locales dont la compréhension demeure indispensable pour déboucher sur un véritable aménagement de cette pêcherie. Et cela d'autant plus que Madagascar vient de s'engager dans une politique de régionalisation qui ne manquera pas d'exacerber les revendications identitaires et les particularismes régionaux.

*Par le jeu des alliances :
quand les preneurs
d'épouses deviennent
les donneurs*

Dans nombre de sociétés, les alliances ont souvent comme fonction objective de garantir ou d'agrandir le patrimoine symbolique ou économique des familles (BOURDIEU, 1980). Les stratégies dont elles font l'objet, bien qu'elles varient dans les pratiques et dans les formes, sont universelles. À Madagascar, ces tactiques d'alliances qualifiées de « patrimoniales » par certains auteurs (OTTINO, 1998) sont bien connues et ont été amplement étudiées. Elles sont par ailleurs, sur les Hautes-Terres, désignées par l'expression « *lova tsy mifindra* » que nous traduirons librement par « tactiques matrimoniales assurant l'indivision du patrimoine »

Dans les communautés villageoises de pêcheurs qui nous intéressent, les pratiques matrimoniales actuelles s'adaptent aux nouveaux enjeux qui ne portent plus, comme par le passé, sur la conservation, la constitution ou la gestion d'un patrimoine agricole ou d'un troupeau, mais bien sur le contrôle de l'accès à la ressource crevette et de son droit d'usage.

Nous proposons de centrer notre propos sur l'analyse de ces stratégies d'alliances en vigueur dans ces communautés avant que la pêche crevette ne devienne le mode de production dominant. À la lumière des anciennes pratiques matrimoniales, les stratégies et les usages matrimoniaux actuels révéleront leurs intentionnalités avec plus de transparence. Nous constaterons alors que ces nouvelles pratiques induisent des remaniements profonds dans la structure et l'organisation de ces communautés villageoises entraînant parfois un renversement de pouvoir les preneurs d'épouses acquérant peu à peu la position de donneurs d'épouses.

Les leçons de l'histoire

La plupart des communautés où la pêche crevettière est aujourd'hui dominante (et la première source de revenu) ne pratiquent cette activité que depuis une vingtaine d'années. Les enquêtes cadre effectuées par le projet Patmad montrent clairement que les pêcheurs actuels (migrants et autochtones) sont issus de familles d'agriculteurs et avaient bien souvent pratiqué eux-mêmes cette activité avant de se tourner vers la pêche crevettière. L'historique des villages, du Menabe à la baie d'Ambaro, confirme cette information, en dépit de l'existence de variations régionales. On remarque, en effet, que les autochtones qui forment le noyau de ces communautés ne se sont pas totalement émancipés de leurs traditions d'agriculteurs, qu'ils ont conservé, par exemple, certains « réflexes » propres aux « gens de la terre » tels que la crainte de s'aventurer au large, de « prendre la mer », ou encore le besoin de se référer à des repères terrestres pour délimiter les territoires de pêche ou pour revendiquer leur droit d'accès à la ressource halieutique (GOEDÉFROIT, 2000).

Ces communautés villageoises, profondément remaniées à la suite de la réorientation de leur activité économique dominante, de l'agriculture à la pêche, ont connu au début du XX^e siècle une période de transformation similaire. En effet, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les différentes sociétés de la côte ouest vivaient principalement de l'élevage extensif du zébu et ne pratiquaient qu'une petite agriculture de décrue. Ces populations de pasteurs formaient des sociétés segmentaires, au sens classique où on l'entend en anthropologie, c'est-à-dire constituées d'unités sociales restreintes (des formations lignagères dans le cas présent) basées sur une organisation familiale. Ces lignages vivaient au sein de territoires délimités par les parcours de transhumance. La politique de valorisation de l'agriculture promue par le pouvoir colonial français a poussé ces populations à abandonner l'élevage et à accorder à la terre une valeur que jadis elle n'avait pas. Le passage progressif de l'élevage à l'agriculture a suscité des réactions de la part des populations locales et engendré l'usage de nouvelles pratiques qui ont fortement modifié l'organisation et la structure de ces sociétés¹.

¹ Pour une analyse plus complète des transformations structurelles engendrées lors du passage de l'élevage à l'agriculture, on consultera S. GoEDÉFROIT (1998).

L'aménagement des pâturages en terre de culture et la disparition des vastes troupeaux ont entraîné à la fois une segmentation des formations lignagères en de multiples micro-lignages et leur sédentarisation au sein de communautés organisées autour des ressources d'un territoire villageois. Mais, les autochtones, éleveurs de tradition et peu rompus aux techniques culturales, ont rapidement dû composer avec les migrants « spécialistes du riz » venus en masse, principalement des Hauts-Plateaux et du sud-est de l'île. Au regard des autochtones, ces migrants

venaient combler un besoin impérieux de main-d'œuvre qualifiée, mais représentaient également une menace par rapport au pouvoir de « pré-cédance » qui leur revenait en leur qualité d'autochtones, de « maîtres de la terre » (*tompon-tany*) et de premiers occupants des lieux. Leur désir de conforter leur pouvoir d'autochtones et d'assurer leur contrôle sur le territoire agricole, les a poussés à adapter leurs tactiques matrimoniales à la situation nouvelle qui se présentait à eux. Ils ont en quelque sorte « imposé » aux étrangers qui désiraient s'installer une transaction matrimoniale qui consistait à prendre épouses chez eux. Cette tactique matrimoniale, pratiquée alors par l'ensemble des populations de la côte ouest², jette d'emblée les bases d'une organisation sociale qui pour être communautaire n'est absolument pas égalitaire.

Le lignage autochtone est le seul à occuper la position privilégiée de donneur de femmes au sein de la communauté et le seul qui se trouve de ce fait en position de patrilocalité, alors que lui ne prend épouses qu'en dehors du village. Les droits d'accès et d'usage à la ressource suivent le calcul de la parenté dans lequel les époux et les descendants de femmes sont écartés. Le lignage autochtone garde ainsi tout contrôle sur l'accès et l'usage de la ressource, alors que les lignages époux qui forment le reste de la communauté occupent une position de « preneurs de femme » et de cadets (situation exacerbée par leur statut résidentiel uxori- et matrilocal) qui justifie leur dépendance vis-à-vis du pouvoir autochtone.

Depuis le début du siècle dernier, le maillage matrimonial au sein des communautés villageoises s'est produit dans le sens d'un renforcement des chaînes d'alliances de type : A autochtone épouse B immigrant qui à son tour donne épouse à C immigrant et ainsi de suite (fig. 10).

² Ces tactiques matrimoniales ont été décrites par L. MOLET (1959) pour les Tsimihety installés dans l'Ankarana, R. WAAST (1980) dans la région de Soalala et, S. GODEFROIT (1998) pour le Menabe. Les enquêtes effectuées par le PNRC montrent également leur usage dans la baie d'Ambaro.

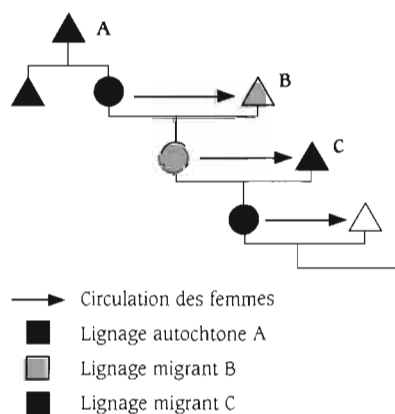


FIG. 10 — Chaîne d'alliances matrimoniales.

La structure des communautés de pêcheurs qui sont actuellement les plus dynamiques dans l'activité de pêche crevetteière était, avant que la valorisation de cette ressource ne génère de nouvelles stratégies et de nouveaux remaniements sociaux, le produit de ce processus d'emboîtement matrimonial des différents lignages co-résidents.

Boom de la crevette et remaniements sociaux

Comme cela est actuellement le cas dans le Menabe et comme cela fut le cas dans la baie d'Ambaro jusqu'au milieu des années 1980, l'arrivée des premiers migrants, attirés par l'argent que procure la pêche crevetteière, n'a en soi apporté aucun changement notable dans l'organisation communautaire. Selon les anciens procédés, les migrants étaient incités à épouser une fille de l'endroit avant d'avoir accès à la ressource. « Suiveurs de femmes » en Menabe, *jaloko* dans le Nord (WAAST, 1980), ils n'avaient alors d'autres choix que de travailler avec et pour le patrilignage de leur épouse, toujours redevables, taillables et corvéables à merci.

Les groupes autochtones en revanche n'ont trouvé que des avantages à l'intégration de nouveaux migrants. L'arrivée de cette nouvelle main-d'œuvre leur permettait, comme cela s'est produit au début du siècle lors du passage de l'élevage à l'agriculture, d'augmenter leur force de production et d'acquérir une rente de situation. Ce fut le cas dans la baie d'Ambaro où l'usage du *valakira*, engin fixe de capture, était très répandu et sous le contrôle exclusif des autochtones.

La complexification du système de collecte qui apparaît dès le milieu des années 1980 dans la baie d'Ambaro et qui, comme nous l'expliquerons plus loin, risque fort dans l'avenir de se généraliser est essentiellement le fait de sociétés de collecte qui, mues par un souci de production, ont cherché à équiper les pêcheurs en filets et à les contraindre à abandonner l'emploi des barrages fixes jugés trop peu sélectifs. Il n'était pas dans l'intérêt des populations autochtones, nous le comprenons aisément, d'abandonner ces engins fixes employés dans des zones très clairement délimitées au profit d'engins mobiles dont l'usage est plus difficilement contrôlable.

C'est donc à cette époque, comme nous le montrerons, que les sociétés de collecte encourageront la venue d'un nouveau type de migrants originaires pour la plupart de Antsiranana et des régions agricoles de Sambava, Antala et Vohemar. Le profil de ces nouveaux migrants est bien différent de celui des migrants de la première heure. Ils viennent de régions relativement lointaines et profitent des périodes de faible activité agricole pour « faire

de l'argent » dans la crevette. Leur intention n'est nullement de s'installer et de devenir pêcheur. Leur déplacement est saisonnier. Le prêt d'engins (filet et embarcation) par les sociétés de collecte, *via* des intermédiaires, encourage fortement ce type de migration et les villages de pêcheurs concernés connaissent, en pleine saison de pêche, un boom démographique qui n'a de cesse de s'accroître jusqu'à nos jours (tabl. XIII).

TABL. XIII — Évolution démographique de la population du village d'Ankazomborona (baie d'Ambaro)

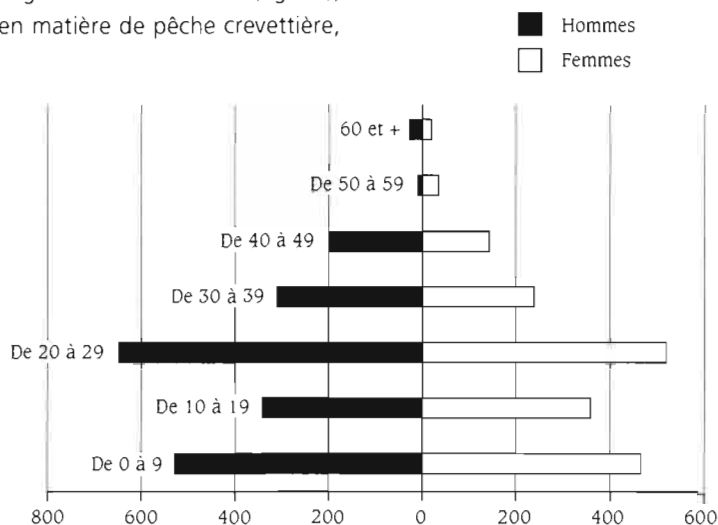
Années	Nombre de maisons	Nombre de personnes	Sources
1970	Une dizaine environ	-	PAPINOT (1993 : 89)
1980	152	192 chefs de famille (femmes et enfants non pris en compte)	RASARIMIADANA (1984 : 84-86)
1994	467	2 018	SAVARD (1996 : 15)
1999	932	3 818	PNRC

Cette arrivée massive de migrants pose problème aux villageois qui se voient littéralement noyés par ce nouvel afflux. Les femmes célibataires autochtones ne sont pas suffisamment nombreuses pour permettre la continuité des stratégies d'alliance permettant le maillage matrimonial des communautés. Mais surtout, les migrants bien qu'ils soient jeunes et célibataires en forte majorité ne sont plus candidats à l'alliance avec une femme de l'endroit. Les filets prêtés par les collecteurs leur offrent un accès direct à la ressource sans qu'il faille passer par une alliance contraignante avec les gens du cru.

La pyramide des âges des habitants du village d'Ankazomborona (fig. 11), comme celle des villages les plus actifs en matière de pêche crevette, est caractérisée par une forte prépondérance de la population jeune.

FIG. 11 — Pyramide des âges du village d'Ankazomborona en mars 1999, sur base d'un échantillon à 10 %.³

³ Les classes d'âge qui selon les méthodes classiques en démographie sont calculées sur base d'écart de 5 ans (0-4, 5-9, 10-14 ...) ont dû, pour des raisons liées aux méthodes de collecte de données en milieu rural, être étendues à 10 ans (0-9, 10-19, 20-29...). De même nous avons pris le parti de créer une classe d'âge « 60 et + » afin de parer aux difficultés d'accéder à une donnée fiable concernant les classes d'âges les plus âgées.



reflète très bien cette situation. Si l'on compare les données démographiques recueillies dans ces villages par l'équipe du PNRC aux données par province livrées par le recensement officiel de 1993 (fig. 12), on constate de manière générale, une hypertrophie importante des classes d'âges correspondant au profil des migrants, de 20-29 et 30-39 ans, et une atrophie de la base, correspondant aux classes d'âges 0-9 et 10-19 ans.

La pyramide des âges du village d'Ankazomborona, comme celle des autres villages sur lesquels nous avons travaillé⁴, adopte, mais de manière plus franche encore, tout à fait le profil caractéristique de celle des fronts pionniers de l'or ou du saphir comme Ambondromifehy, dans la préfecture d'Antsiranana, ou Ilakaka dans le sud. Comme le montreront d'autres chapitres de cet ouvrage, ce sont par ailleurs les mêmes individus que l'on retrouve dans les fronts pionniers de la crevette et dans ceux du saphir ou de la topaze.

⁴ Les résultats de cette recherche sont repris dans S. Goedefroit *Présentation des résultats des recherches en ethno-démographie : méthodes, résultats, objectifs et perspectives*. Document de synthèse n° 1, volet Socio-anthropologie, PNRC, février 2000.

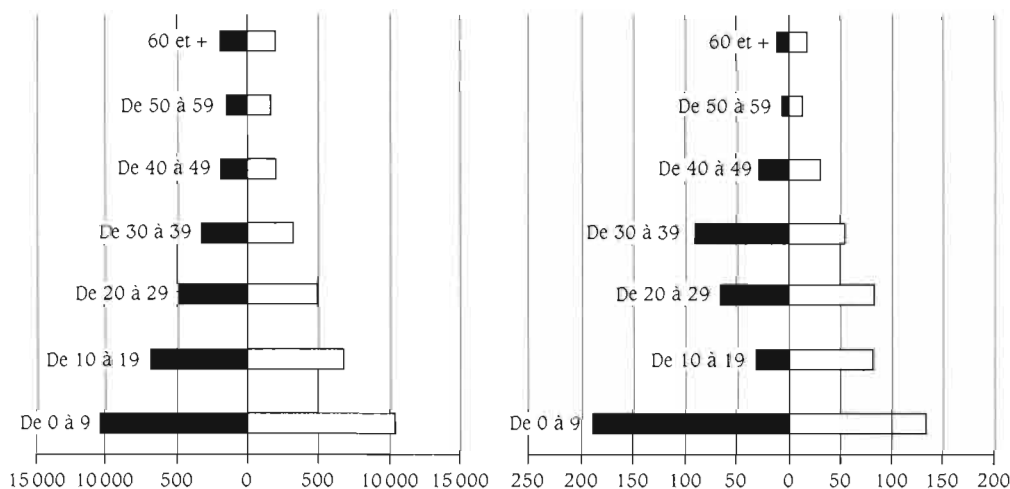


FIG. 12 — Comparaison entre la pyramide des âges (recensement 1999, PNRC) de la population de la préfecture d'Analalava à gauche et celle du village d'Ampasibe à droite.

■ Hommes
□ Femmes

(Source : recensement général de 1993)

Cette présentation du développement démographique qu'a favorisé la mise en place d'un nouveau système de collecte accompagné par l'introduction de nouveaux engins de capture en milieu traditionnel, ne rend qu'imparfaitement compte des modifications très profondes générées dans la structure sociale des communautés locales et dans l'organisation des pouvoirs. L'utilisation de nouveaux engins mobiles, et par là le nov

el accès à la ressource offert aux migrants, a fait perdre tout contrôle au pouvoir autochtone en rendant caduques les modalités matrimoniales d'intégration des étrangers à la communauté. Dès lors des conflits entre autochtones et migrants apparaissent et prennent rapidement une forme structurelle⁵.

Les populations locales ne parviennent plus à imposer leur autorité et, comme cela s'est produit au début du siècle quand les pouvoirs royaux ont perdu de leur efficacité face à l'installation du pouvoir colonial (SCHLEMMER, 1983), elles usent du ressort idéologique traditionnel, multipliant les cérémonies aux génies tutélaires des lieux auxquels elles sont alliées et imposant sans cesse de nouveaux interdits, de nouveaux tabous par la voix de leurs possédés, interdits directement dirigés contre les nouveaux venus. L'opposition se fait alors plus franche entre autochtones et migrants. À ceux qui prétendent encore détenir tous les droits sur la terre et sur la mer mais qui ne possèdent pas de filets, les migrants opposent leur indépendance et pêchent où ils veulent.

Au niveau des alliances matrimoniales, la rupture est consommée. Pour les migrants, le mariage avec une femme autochtone revient à accepter l'autorité de sa famille et de toutes les familles autochtones du village ; poids d'autant plus lourd que ces mariages se font de plus en plus rares et que les autochtones encore très attachés aux anciennes techniques de pêche sont économiquement de plus en plus faibles. Aussi les femmes autochtones sont-elles considérées par les migrants comme de mauvaises épouses et accablées de toutes les critiques. Elles seraient, selon eux, immariables car, trop avides, volages, et inaptes à tenir un ménage.

« Elles aiment se mettre en avant en portant des vêtements de prix et des bijoux, et distribuent sans compter l'argent de leur époux à toute leur parenté. En plus quand leur mari est en mer, elles en profitent pour rejoindre d'autres hommes⁶. »

Calomnies, prétextes qu'ont trouvés les migrants pour justifier leur désintérêt pour les femmes autochtones, désintérêt justifié en retour par le danger que représente aujourd'hui cette alliance ? Ou remarques fondées sur le comportement libre des femmes autochtones qui, jusqu'il y a peu de temps, tout compte fait, représentaient encore un véritable enjeu pour les migrants et qui jouaient de cette position de force ? Ces réflexions sont la manifestation orale d'une réalité invisible, d'un remaniement social profond qui, de la rupture

⁵ Nous n'insisterons pas ici sur la prolifération des syndicats, associations et mouvements religieux qui souvent aident à l'organisation de groupements « ethniques » à l'intérieur de la communauté. Cette question sera traitée dans la troisième partie de cet ouvrage

Nouvelles pratiques d'alliances

⁶ D'après des enquêtes effectuées par le PNRC au village d'Ankazomborona en septembre et octobre 1999.

des chaînes d'alliances matrimoniales, a provoqué un déchirement de la structure organique du tissu communautaire.

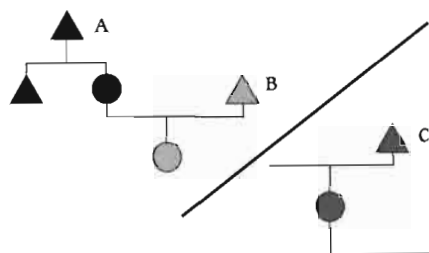


FIG. 13 — Rupture dans la chaîne d'alliances entre autochtones et migrants.

- Lignage autochtone A
- Lignage migrant B
- Lignage migrant C

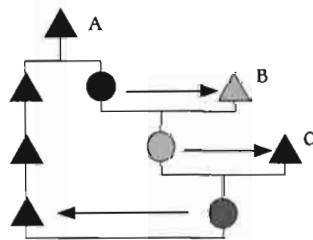


FIG. 14 — Inversion de l'orientation des alliances matrimoniales entre autochtones et migrants.

- Circulation des femmes
- Lignage autochtone A
- Lignage migrant B
- Lignage migrant C

En revanche, chez les hommes autochtones, le mariage avec une femme immigrante est en passe de devenir une alliance privilégiée. Ils vantent les qualités de ces épouses étrangères, fidèles, dures au labeur et économes, mais surtout ils avouent tout le bénéfice que procure ce type d'alliance :

« En épousant une migrante on devient parent, beaux-fils des migrants. Eux seuls savent accumuler les richesses et en cas de coups durs, de maladie par exemple, ils peuvent être d'un bon secours. Il est bon de nouer des liens de parenté avec les migrants car, même s'ils sont pauvres, ils appartiennent à des réseaux de solidarité et si l'argent vient à manquer, l'argent de leur association viendra toujours nous sauver⁷. »

Ce cours extrait d'enquête traduit bien le fait que si les pratiques d'alliances matrimoniales se transforment, leurs fonctions implicites

⁷ Enquêtes menées par le PNRC à Ankazomborona en septembre et octobre 1999.

demeurent et comme l'écrit C. LÉVI-STRAUSS à propos de la Nouvelle-Guinée « Le mariage a moins pour but de se procurer une épouse que d'obtenir des beaux-frères »(1983 : 75).

En rompant ainsi avec les anciens usages qui leur permettaient de conforter leur pouvoir de premiers occupants des lieux, en demeurant donneurs de femmes à la communauté et preneurs de femmes à l'extérieur, les autochtones se retrouvent vis-à-vis des migrants dans une position inverse de celle qui était la leur jadis : beau-fils, économiquement dépendants du patrilignage de leur épouse. Les migrants, quant à eux, trouvent tout intérêt à encourager l'alliance de leurs filles et de leurs sœurs avec un autochtone. Car par le biais de ces alliances, ils acquièrent un droit de cité et le statut de *zanatany*, enfants de la terre, tout en conférant à leur position économiquement dominante une assise structurelle.

Nous pensons avoir montré de quelle manière l'intervention d'acteurs économiques extérieurs, mus par des logiques marchandes étrangères jusqu'alors au contexte traditionnel, peut avoir un certain nombre de conséquences : elle entraîne des comportements adaptatifs de la part des acteurs locaux, favorise des dynamiques sociales exogènes et endogènes, occasionne la mise en place de nouvelles structures organisationnelles parfois antagonistes, provoque des déchirures dans le tissu communautaire et des renversements de pouvoir. Ces effets se révèlent à long terme nuisibles pour le développement de tous les secteurs de la pêche. Le cas du village d'Ankazomborona est à ce sujet exemplaire et devrait nourrir la réflexion des acteurs concernés par le développement de la pêche traditionnelle dans l'ensemble des régions. Par ailleurs, les effets croisés de l'accélération des phénomènes migratoires et de l'incapacité actuelle du pouvoir autochtone de réguler ces migrations engendrent des conflits violents entre factions allant jusqu'à la destruction des villages, une pression anthropique croissante sur un milieu de mangrove, peu adapté pour accueillir une population importante, enfin, l'extension maximale des territoires villageois et ses corollaires : manque d'eau potable, conditions sanitaires déplorable, épidémies, insalubrité généralisée des lieux et... des captures. Nous verrons aussi dans les chapitres suivants que des stratégies de collecte, qui devaient se révéler fort efficaces et rentables en leur temps, apparaissent aujourd'hui comme l'une des causes principales des difficultés que rencontrent les communautés de pêcheurs traditionnels de la baie d'Ambaro à s'organiser et à fournir des produits répondant aux normes de qualité exigées par le marché international.

Conclusion

Migrants et pêcheurs à Madagascar

Sophie Goedefroit

Anthropologue

Timoty Razaraso

Étudiant en sciences sociales
du développement

La valorisation de la crevette a entraîné, au niveau des communautés villageoises concernées, une réorientation des activités de production qui se traduit chez les populations locales par un désintérêt progressif pour les pratiques agricoles et un engagement croissant dans les activités de pêche. L'arrivée de migrants, en grande majorité issus également de milieux agricoles, accompagne cette tendance et va générer des réactions de la part des autochtones. Et l'on constate, selon les contextes et selon les époques, la mise en place de stratégies et de pratiques sociales dont nous venons de montrer, dans le chapitre précédent, qu'elles peuvent induire des remaniements profonds dans l'organisation de ces communautés villageoises.

Il nous appartient à présent de « qualifier » ces phénomènes d'immigration. C'est-à-dire de définir leur ampleur et, au-delà, de les saisir dans leur dynamique et dans leur particularité. Pour ce faire, nous proposons, en première instance, de présenter ces phénomènes dans leur état actuel en les replaçant dans le contexte particulier des différentes régions de la côte ouest. Cette approche synchronique qui ouvre une perspective comparative, nous entraînera alors à reconsidérer les phénomènes migratoires, non plus dans le seul contexte de la région d'accueil des migrants, mais également dans celui de leur région d'origine. En restaurant ainsi les liens entre les foyers, d'origine et d'accueil, nous comprendrons que ces phénomènes débordent largement le contexte local et qu'ils sont le fruit d'articulations économiques et sociales entre des régions parfois fort distantes. Le recours à une étude de cas se révèle indispensable pour étayer cette analyse. Aussi, profiterons-nous de la valeur exemplaire du village d'Ankazomborona pour examiner dans le

détail les différentes vagues de migrants qu'a accueillies cette communauté depuis les années 1970. Cette approche diachronique révélera également l'impact de la politique nationale sur ces phénomènes. Nous nous interrogerons alors, en conclusion, sur la récente orientation politique malgache de régionalisation et sur les effets qu'elle pourrait avoir sur les phénomènes de migration des pêcheurs.

Les villages où l'activité de pêche crevette est importante connaissent généralement une croissance démographique significative lors des périodes de forte activité. Si l'on prend pour exemple le village d'Ankazomborona¹, on constate que le taux de croissance démographique, calculé entre la période de faible activité de pêche crevette et celle de forte activité de pêche crevette en 1999, s'élève à 68 %².

Ce phénomène doit être mis en relation avec le flux des migrants saisonniers venus gagner de l'argent dans la crevette. En effet, si on revient au cas du village d'Ankazomborona³, et que l'on compare les pyramides des âges en haute et basse saison de pêche crevette, on constate que les classes d'âges qui connaissent les taux de croissance les plus significatifs sont celles des hommes de 20-29 et de 30-39 (respectivement 156 % et 41 %), correspondant au profil des pêcheurs migrants.

Les migrations de femmes entraînent également un taux de croissance démographique saisonnier important. Pour les mêmes classes d'âge et pour le même village, les taux de croissance sont respectivement de 132 % et 44 %. Ce type de migration accompagne celle des pêcheurs et varie fortement en fonction des communautés, car il dépend directement du développement local des activités de collecte, de transformation des produits, ou encore d'autres activités dévolues aux femmes (gestion de débit de boisson ou d'épicerie, prostitution, commerce à courte distance...). Les distinctions régionales en matière de migration de pêche ne s'arrêtent pas aux différences de développement de cette activité et à l'existence d'une économie parallèle plus ou moins importante.

La cartographie des trajets migratoires montre l'ampleur du réseau et les distances parfois impressionnantes que parcourent les migrants pour rejoindre les fronts pionniers de la crevette. Comme on peut le constater sur les cartes 7 et 8, par exemple, certains migrants originaires du sud sont amenés à quitter leur foyer d'origine pour se rendre dans le nord en période de forte activité de pêche. Cette cartographie confirme que les migrations vers les villages de pêcheurs suivent les directions de migrations anciennes de l'est vers l'ouest et du sud vers le nord.

¹ L'analyse des autres communautés appartenant aux autres régions de la côte Ouest aboutit aux mêmes constatations. Il ne nous est pas paru nécessaire de livrer ici le détail de cette analyse. Pour avoir de plus amples informations, on consultera utilement les différents documents émanant du volet « Socio-anthropologie » du PNRC et notamment les dossiers de présentation de données en ethno-démographie.

² Soit 2 300 habitants entre octobre et décembre et 3 866 habitants entre avril et juin.

³ Voir la pyramide des âges (fig. 11)

L'examen attentif du phénomène migratoire dans une approche locale met en évidence d'autres tendances qui trouvent leur explication dans l'histoire et le contexte particuliers de ces régions. Tout se passe en effet comme si les pêcheurs migrants actuels empruntaient principalement les anciennes routes de migration tracées jadis par leurs ancêtres à l'époque où la pêche n'était pas encore une activité valorisée.

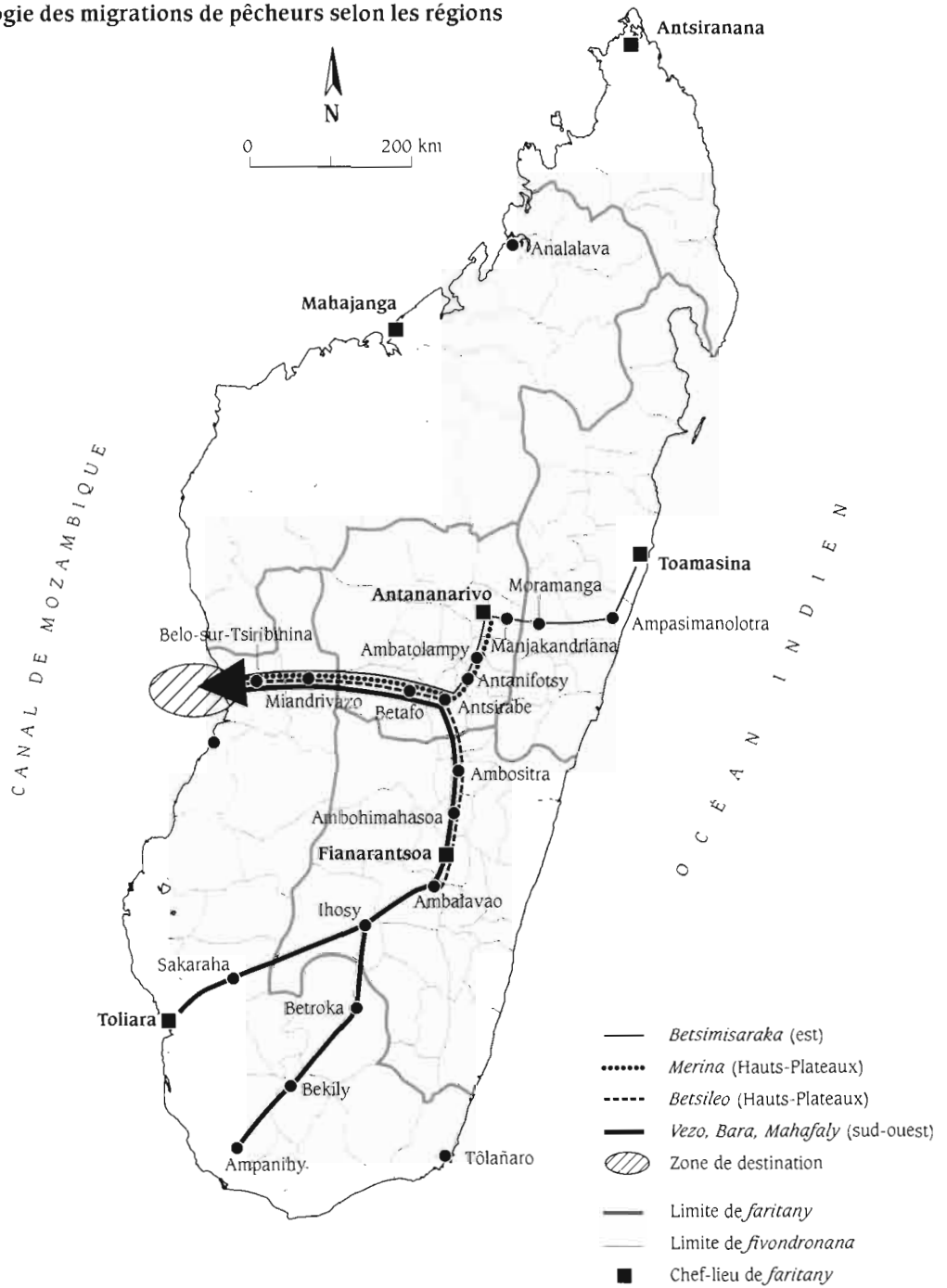
Le Menabe est à ce sujet tout à fait exemplaire (carte 5). Cette région a connu, au cours de son histoire, la venue continue de migrants originaires de régions bien identifiées. Ces phénomènes de migration sont liés à des séquences particulières de l'histoire de cette région et de Madagascar. L'axe principal et le plus ancien⁴ de ces migrations est sans conteste celui qu'empruntent les populations du sud (Antandroy, Mahafaly et Vezo) pour rejoindre le Menabe. Certains auteurs (entre autres FAUROUX, 1989 : 29) parlent de cette région comme d'un « eldorado » pour les populations du sud. Un travail sur les traditions et les manuscrits anciens⁵ montre qu'une partie des villages de pêcheurs que l'on retrouve tout au long du littoral et jusqu'au-delà de Maintirano a été fondée par des pêcheurs vezo venus à partir du milieu du XIX^e siècle de la région de Toliara, à une époque où l'activité de pêche n'était que très peu pratiquée par les Sakalava autochtones. Il s'agit de villages aujourd'hui pour la plupart concernés par l'exploitation de la pêche crevette et par l'arrivée importante de migrants dans leur communauté. Les Antandroy emprunteront à leur tour, bien plus tard, cette même route pour rejoindre le Menabe et développer la culture itinérante sur brûlis forestiers dont nous connaissons les conséquences dramatiques pour cette région (FAUROUX, 1997 ; TAILLADE, 1997). Les Betsimisaraka (région de Toamasina) et les Betsileo (régions de Fianarantsoa et Antsirabe) représentent, en termes de migration de pêche vers le Menabe, des flux secondaires, mais suffisamment importants pour susciter des regroupements tels que la création d'une association de pêcheurs traditionnels Betsimisaraka dans le Menabe. Il paraît donc nécessaire de retracer l'historique de ces deux axes de migration (est ouest et centre ouest) qui pourraient bien dans l'avenir avoir une importance accrue.

Si Alfred GRANDIDIER (1865-70) témoigne de la présence de groupes originaires de l'est dans le Menabe au milieu du XIX^e siècle, il faudra néanmoins attendre le début du XX^e siècle pour parler véritablement de migration des gens de l'est vers le Menabe. Ce phénomène est apparu dans un contexte particulier : l'installation du pouvoir colonial français à Madagascar et la valorisation de l'agriculture dans le Menabe qui a entraîné la venue de migrants rompus aux techniques rizicoles.

⁴ Les mémoires de Robert DRURY (1890) fournissent un témoignage précieux sur l'intensité des contacts entre les populations du sud et de la côte ouest au début du XVIII^e siècle.

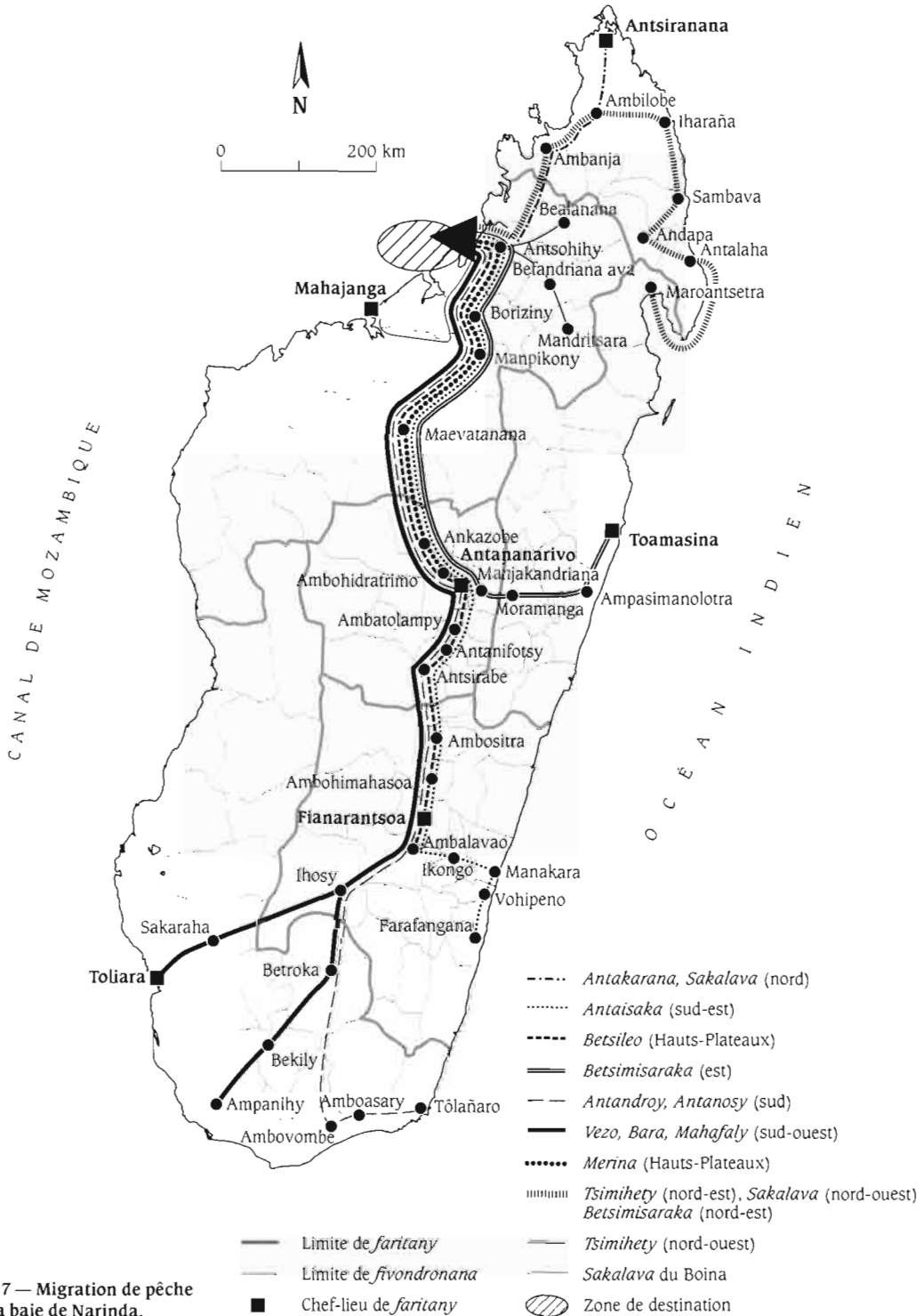
⁵ GOEDEFROIT (1998), LOMBARD (1973).

Typologie des migrations de pêcheurs selon les régions

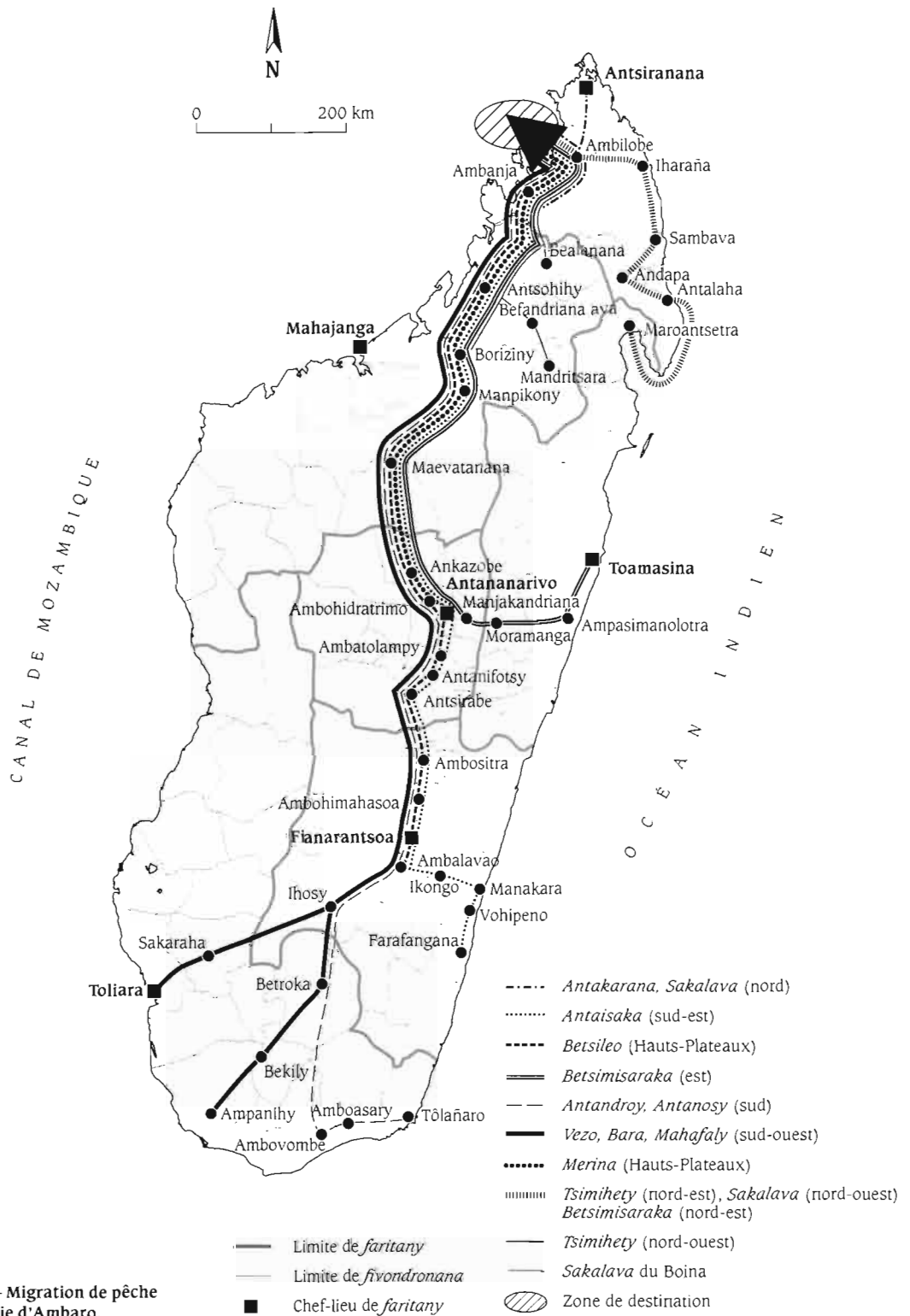


CARTE 5 — Migration de pêche vers le Menabe.





CARTE 7 — Migration de pêche vers la baie de Narinda.



CARTE 8 — Migration de pêche vers la baie d'Ambaro.

⁶ La tradition orale les présente comme étant des autochtones chassés du Menabe par les souverains sakalava au XVIII^e siècle. Rappelons également qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'installation de colons Betsileo dans le Menabe a été encouragée par les souverains de l'Imerina pour asseoir leur contrôle sur cette région et y développer l'agriculture.

C'est également dans ce contexte et sous cette même impulsion, que se développeront les migrations des Bestileo⁶ des Hautes-Terres vers le Menabe.

L'immigration de Merina originaires de la région d'Antananarivo dans le Menabe est de loin la plus faible. L'activité des migrants se concentre essentiellement sur la collecte et le transport en taxibusse de produits vers la capitale. Il y a à cela plusieurs raisons, dont la principale est sans doute liée aux difficultés que rencontrent les individus originaires de ce groupe à intégrer les communautés de la côte. L'ostracisme qu'affichent les populations littorales à leur égard est lié à l'histoire de Madagascar et à la politique de conquête qu'ont poursuivie les souverains de l'Imerina pendant tout le XIX^e siècle. Mais encore faut-il ajouter que si cet ostracisme des côtiers vis-à-vis des Merina, vieux réflexe identitaire qui a toujours pesé dans le jeu politique malgache (SCHLEMMER, 1995), explique en partie la raison pour laquelle les pêcheurs merina sont très peu nombreux sur les fronts pionniers de la pêche crevette dans leur ensemble, il est nettement moins marqué dans le Menabe qu'ailleurs. En effet, les Sakalava du Menabe, région réputée comme « terre d'accueil », ont toujours montré une certaine facilité à intégrer les étrangers (GOEDEFROIT, 1998 b). Cela n'est manifestement pas le cas dans d'autres régions, comme celle de la baie d'Ambaro, où le souvenir des conflits entre les dynasties merina et antankarana est encore très vivace et s'exprime par un ostracisme farouche, mais circonstancié, des autochtones vis-à-vis des migrants originaires de la région d'Antananarivo.

Le Menabe présente une situation suffisamment exemplaire pour illustrer, sans qu'il faille recourir à d'autres exemples régionaux, l'importance du contexte local dans la compréhension du phénomène de migration vers la pêche crevette et l'importance récurrente de l'histoire dans ces rapports entre des populations de régions différentes. On peut aussi avancer que si la migration actuelle des pêcheurs sur les fronts pionniers de la crevette est directement liée à la valorisation conjoncturelle de cette ressource, cette migration s'inscrit néanmoins dans la suite de l'histoire des rapports que les populations entretiennent entre elles de longue date.

Nous proposons à présent, d'examiner à partir de l'exemple du village d'Ankazomborona, les liens qui se sont établis entre les foyers d'origine et d'accueil de migrants en procédant à une analyse par séquence du phénomène migratoire dans ces régions.

Ankazomborona est actuellement le village de pêcheurs de crevette le plus peuplé et le plus actif de Madagascar. La tradition orale étayée par une étude généalogique, nous informe sur les circonstances particulières de la fondation de ce village dans les années 1920 et sur son développement rapide à partir des années 1970.

Contrairement à d'autres villages de la baie d'Ambaro, comme Ankigny qui fut créé à peu près à la même période par des pêcheurs vezo du sud, la fondation du village d'Ankazomborona est le fait d'une extension territoriale du village tout proche d'Antanimandry. On raconte en effet qu'Ankazomborona fut fondé par un individu originaire d'Antanimandry. Cadet d'une famille et donc le dernier dans l'ordre de l'héritage, il n'avait pas eu accès au patrimoine foncier de son groupe. Il avait donc pris le parti de chercher dans les parages de son village d'origine une terre où cultiver. Il s'installa alors sur une terre vierge d'occupation qui fut plus tard appelée Ankazomborona (l'arbre aux oiseaux). La terre étant très peu fertile, il pratiqua la pêche en complément, au moyen de barrages fixes. Le poisson ainsi capturé devint assez rapidement un moyen d'échange avec les cultivateurs de son village d'origine.

L'articulation agriculteurs/pêcheurs, classique à Madagascar, a permis au village d'Ankazomborona d'entretenir un autre type d'échange avec Antanimandry en développant des liens matrimoniaux intervillageois. L'analyse de la carte généalogique de ces deux villages confirme ces échanges matrimoniaux ainsi que l'absence d'alliance avec des étrangers jusque dans les années 1970. Ankazomborona n'était donc qu'un modeste village enclavé ne comptant qu'une dizaine de cases (cf. tabl. XIII) lorsque la pêche de la crevette et la mise en place de la collecte vont encourager des migrants à s'y installer.

Ces migrants de la première heure ne sont pas à proprement dit des étrangers. Ils sont originaires de la région d'Antsiranana et partagent avec les autochtones la même identité ethnique antankarana. Cadets de famille exclus du patrimoine foncier, ils cherchent à s'installer durablement dans ce village. Leur intégration à la communauté entérinée par une alliance matrimoniale avec une autochtone ne pose en soi aucune difficulté.

À partir du milieu des années 1980, des sociétés de collecte soucieuses d'augmenter la production cherchent à introduire l'usage du filet. Elles se heurtent au refus des villageois qui tiennent à maintenir leur système de capture traditionnelle, non par crainte de ces nouvelles pratiques mais parce que l'usage des barrages leur assure la pérennité de leur contrôle sur la ressource. Ces sociétés de collecte usent alors de nouvelles stratégies et proposent, *via* des intermédiaires, un prêt de filet et

d'engin aux migrants. Dès le début des années 1990, on constate une extension notable du rayon de migration et une modification du profil type du migrant.

Les migrants qui rejoignent par vagues Ankazomborona sont cette fois des étrangers à la région. Ils sont originaires de la côte est et plus précisément des régions de Sambava, Vohemar, Andapa, Antalaha. Ce sont principalement des hommes célibataires entre 20 et 39 ans. Et contrairement aux migrants de la première heure, ce ne sont pas des cadets de famille lésés dans le partage du patrimoine foncier, profil classique du migrant à Madagascar, mais bien des aînés de famille. Leur migration est saisonnière et ils ne cherchent manifestement ni à s'investir dans la pêche, ni à s'installer dans le village d'accueil, mais plutôt à « se faire de l'argent » rapidement.

Que la mise en place de nouvelles stratégies de collecte ait accéléré le processus migratoire et même encouragé la venue d'un certain type de migrants ne doit pas nous étonner. Par contre, le caractère relativement localisé des principaux foyers d'origine de ces nouveaux migrants, leur statut particulier d'aînés de famille et leur grande mobilité sortent du schéma habituel. Nous avons donc étendu nos recherches sur les régions d'origine de ces nouveaux migrants. Pour saisir l'ampleur de ce phénomène, il convient de le replacer dans le contexte national et local, de dégager les circonstances politiques qui l'encouragèrent afin de comprendre les articulations économiques interrégionales qui rythment les déplacements des migrants.

Le début des années 1990 est marqué par l'avènement de la III^e République. Cette période voit la dégradation progressive du prix de certains produits agricoles d'exportation tels que la vanille ou le café, alors que le prix du riz connaît une forte hausse sur le marché local. Les régions de Sambava, Vohemar, Andapa et Antalaha sont directement concernées. La reconversion dans la riziculture est difficile et pas toujours possible. Les habitants de cette région manquent de ressources monétaires nécessaires à l'achat du riz, aliment de base de leur nourriture, et à l'achat de semences. Dans ces régions, les activités agricoles sont au ralenti, alors qu'à cette époque, dans la baie d'Ambaro, la pêche à la crevette laisse espérer des revenus monétaires importants aux pêcheurs et les collecteurs se chargent d'équiper les migrants. De nombreuses familles d'agriculteurs saisiront⁷, à l'époque, cette opportunité pour sortir de leurs difficultés et maintenir malgré tout leurs activités agricoles. Elles envoient principalement leurs aînés tenter l'aventure dans la pêche, avec comme recommanda-

⁷ Il s'agit principalement de familles appartenant au groupe des Tsimihety. Ceux-ci sont connus pour leur mobilité et leur capacité à s'adapter aux changements économiques. L'étude de L. MOUËT (1959) consacrée aux migrations tsimihety nous montre que si le trajet de migration existait déjà au milieu du siècle dernier entre les deux régions, la présence des Tsimihety en Ankarana n'était pas, à cette époque, aussi significative qu'elle ne l'est aujourd'hui.

tion de revenir au foyer dès qu'ils auront accumulé suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de leur famille.

Avec les années, le déplacement saisonnier des agriculteurs de la côte nord-est vers les fronts pionniers de la crevette dans la baie d'Ambaro est devenu une habitude. Les familles se sont organisées autour de ces déplacements. Quand après une ou plusieurs années de va-et-vient, l'aîné d'une famille décide de se marier et de s'installer dans sa région d'origine, systématiquement un autre membre de la famille, plus jeune et célibataire, le remplace. C'est le processus qui ressort des travaux anciens de L. MOLET (1959) et que confirment nos enquêtes sur l'organisation des migrations, menées à la fois dans les foyers d'accueil et d'origine des migrants.⁸ Cette organisation particulière explique certains phénomènes observés jusqu'à présent tels que la présence proportionnellement faible d'enfants en bas âge dans les fronts pionniers de la crevette, ou encore le fait que ce ne sont pas systématiquement les mêmes pêcheurs migrants qui reviennent chaque année.

La grande majorité des pêcheurs migrants est originaire de régions agricoles. C'est là un constat qui dépasse largement la région de la baie d'Ambaro. Il convient donc de s'interroger sur la nature de l'intérêt de l'agriculteur pour les activités de pêche en certaines périodes de l'année. La comparaison des calendriers d'activités, agricoles d'une part et de pêche d'autre part, montre une alternance des rythmes de faibles et de fortes activités selon les saisons.

Cette alternance procède d'une prise en compte d'éléments climatiques particuliers pour chacune de ces activités : le vent pour la pêche et la pluie pour l'agriculture. À Madagascar, la complémentarité de ces calendriers a de tous temps favorisé les échanges économiques entre pêcheurs et agriculteurs à l'intérieur des régions (GOEDERFROIT, 1998 b : 351-408). Les liens originels entre les villages d'Antanimandry et d'Ankazomborona étaient par ailleurs de cette nature. La valorisation de la pêche donne à cette articulation une dimension plus large. En effet, le phénomène de migration permet de mettre en œuvre des activités échelonnées dans le temps qui favorisent une articulation non plus intrarégionale, mais interrégionale . entre les régions agricoles et les régions où la pêche crevette est importante. Pour illustrer ces propos, nous proposons de retenir une nouvelle fois comme exemple le cas des migrations dans la baie d'Ambaro.

Le rythme des activités agricoles dans la région de Vohemar et d'Andapa (fig. 15) varie en fonction des saisons et permet aux agriculteurs de s'absenter deux fois dans l'année pour rechercher des revenus complémentaires nécessaires pour assurer le quotidien entre les récoltes.











⁸ Enquêtes : chroniques familiales et recoupements généalogiques. Foyers d'accueil : Ankazomborona, Anbondromifehy ; foyers d'origine régions de Sambava (Maroambihy, Ambodiampana), Vohemar (Ampanefa, Tsarabaria, Anjavolana) et Andapa (Amodiangezoka, Bemanevika).

De décembre à février, la pluie favorise le travail des champs et le besoin de main-d'œuvre est important. Pendant que l'agriculture atteint son rythme maximal d'activité, la pêche dans la baie d'Ambaro est au ralenti. La pêche à la crevette est interdite durant la fermeture légale de novembre à mi-février et l'humidité rend difficile le stockage des poissons. Dès la fin février, les gros travaux de labourage et de repiquage sont achevés et l'agriculteur confie l'entretien de ses champs aux membres de sa famille pour rejoindre la baie d'Ambaro où une nouvelle saison de pêche crevette a débuté, entraînant la présence massive des collecteurs et l'espérance de gains importants.

À partir du moins de juin, les vents violents rendent difficiles les sorties en mer. Les collecteurs se font plus rares et la pêche n'offre plus aux migrants de revenus suffisants. Ils rejoignent alors leur village d'origine où les récoltes ont commencé. Les activités agricoles battent leur plein jusqu'en septembre pour connaître ensuite un nouveau ralentissement.

Mois		Asara					Ririnigny			Maintany		Loha-Tagno	
		D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Pluviométrie (mm) Précipitations mensuelles moyennes entre 1930 et 1970 Sources : CHAPERON <i>et al.</i> , 1993		201	233	192	175	156	79	77	75	84	58	58	90
Types de culture	Produits												
Riziculture irriguée	Riz <i>tsipala</i>	•	••	••	•	•	•	•	•				•
	Riz <i>jeby</i>	■			•	•	••	••	••	•	•	•	•
Culture sur brûlis	Riz <i>tomboka</i>	•	••	••	•	•	•	•				•	•
	Manioc	•	••	••	•	•	•	•					•
	Mais	•	••	••	•	•	•	•	■				•
	Patate douce	••	••	•	•	•							•
Cultures pérennes et arboricoles	Vanille	•	••	••	•	•	•	•	■				•
	Café	•	••	••	•	•	•	•	■				•
	Mangue	•	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Élevage	Bœufs	••	••	••					■	■	■	■	■

FIG. 15 — Calendrier des activités agricoles et pastorales dans les régions d'Andapa et de Vohemar (côte nord-est) en 1999.

- | | |
|---|--|
|  Cultures |  Élevage |
|  Pépinière, plantation, repiquage, semis |  Piétinement des champs par les bœufs |
|  Sarclage, entretien |  Vente et achat de bœufs au marché (Sabotsy Be) |
|  Récolte |  Forte activité |
|  Nettoyage, débroussaillage, mise à feu |  Faible activité |

À partir de la mi-septembre, les vents sont à nouveau favorables pour la pêche, mais la saison crevette touchée à sa fin. Les migrants originaires de la région de Vohemar, qui pratiquent également l'élevage du zébu, vont vendre leurs bêtes sur les grands marchés aux bestiaux de Sabotsy Be et de Lazansin'aomby. Cette action mobilise tous les hommes de la famille, car la route est longue et le risque de rencontrer des brigands (*dahalo*) est bien réel. Ils ne reprendront le chemin de la baie d'Ambaro qu'en mars de l'année suivante. Par contre, les migrants originaires de la région de Sambava et d'Andapa, retournent vers la baie d'Ambaro où la pêche au poisson atteint son rythme maximal. Ils repartiront chez eux un mois et demi plus tard pour reprendre les travaux de leurs champs et attendre la nouvelle ouverture de la pêche crevette.

Dans l'examen que nous venons de faire des activités qui rythment la mobilité des migrants, nous n'avons abordé que les migrations de pêcheurs *stricto sensu* et avons constaté comment les ressources valorisées dans une région particulière peuvent contribuer au maintien des activités économiques d'une autre région et même encourager leur développement.

Dans notre démarche, nous avons donc sciemment mis de côté le déplacement de certains d'entre eux vers les fronts pionniers du saphir et de la topaze et nous avons écarté les autres types de migrations directement induits pourtant par le développement de l'activité de pêche. Cet examen partiel ne rend qu'imparfaitement compte d'une réalité plus complexe.

Le déplacement saisonnier des agriculteurs vers les fronts pionniers de la crevette est favorisé par les rythmes complémentaires de ces activités. Dans le cas de la région de Sambava, Vohemar et Andapa, ces déplacements font l'objet d'une véritable organisation familiale qui a débuté au début des années 1990 et s'est depuis bien développée. On constate depuis quelques années déjà deux nouvelles tendances : un désengagement de la nouvelle génération de migrants vis-à-vis des activités agricoles d'une part et la migration saisonnière des femmes à des fins de collecte et de transport de produits, d'autre part.

Dynamique des migrations

	Asara			Fararano			Maintany			Loha-Tagno		
	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Vents	Période cyclonique Levées fréquentes et instantanées de vents violents de direction ouest/est (<i>talio</i>)			Vents calmes et réguliers			Alternance de vents calmes et de longues périodes de vents violents de direction sud/est (<i>varatraza</i>)			Vents calmes et réguliers		
Précipitations mensuelles (mm) (moyenne calculée entre 1930 et 1970) Sources : CHAPERON <i>et al.</i> , 1993	314	468	416	298	114	21,8	15,5	9,3	15,1	9,4	30,4	103
Crevettes												
Poissons (<i>mahaloky</i> et <i>karapapaka</i>)												
Saphir/Topaze (Ambondromifehy/Antopazy/Ilakaka)												

- Activité maximale
- Activité ralentie
- Activité minimale
- Période de fermeture de la pêche crevettière

FIG. 16 — Calendrier des activités dans la baie d'Ambaro (province d'Antsiranana) en 1999.

Depuis quelques années déjà, des liens étroits semblent se tisser entre les fronts pionniers de la crevette et les fronts pionniers du saphir et de la topaze. On constate en effet que, pendant un certain temps, une distinction existait entre les migrants occasionnels intéressés par la pêche crevettière et les migrants « professionnels », aventuriers et marginaux en tout genre, bien souvent en rupture de famille, tels qu'on peut les rencontrer toute l'année sur les fronts pionniers de l'or ou des pierres précieuses. Cette distinction tend aujourd'hui à disparaître. Les migrants du saphir ont tôt fait de venir « s'essayer » dans la crevette et ont entraîné ensuite dans leur sillage les migrants pêcheurs éblouis par les gains mirobolants et immédiats annoncés. La jeune génération, élevée au rythme des départs de leur père ou de leur frère et préparée à la perspective de leur propre mobilité, est rebutée par la lourdeur des travaux agricoles, par l'obligation d'épargne que nécessite le gain « non immédiat » et toujours conditionnel de la récolte.

Quand l'activité de pêche tourne à son rythme minimal, ces jeunes gens préfèrent rejoindre les fronts pionniers du saphir, plutôt que de retourner dans leur foyer d'origine et aider leur famille dans les tâches agricoles. Ils ne craignent pas de parcourir de très grandes distances et de partir dans l'extrême sud vers Ilakaka, dans la région de Toliara. Les migrants se passent le mot et de véritables circuits s'organisent d'Antopazy (topaze) sur la côte nord-est, à Ambondromifehy (saphir) dans la région d'Antsiranana, puis à Ankazomborona (crevette) dans la baie d'Ambaro, vers Ampasibe (crevette) dans la baie de Narinda pour terminer l'année dans le sud à Ilakaka (saphir). Ce sont les mêmes migrants qui circulent et qui se rencontrent au rythme de leurs étapes dans la crevette ou dans la pierre précieuse. Cette nouvelle mobilité risque fort, comme nous l'expliquerons dans la conclusion, de porter à l'échelle régionale les conflits existant déjà dans les communautés villageoises entre autochtones et migrants.

La seconde tendance concerne la migration, tôt amorcée et vite développée, des femmes sur les fronts pionniers de la crevette. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le taux d'accroissement démographique saisonnier concernant les femmes appartenant aux tranches d'âges 20-29 ans et 30-39 ans est presque aussi important que celui des hommes de ces mêmes tranches d'âge dans les communautés les plus actives en matière de pêche crevette. Elles représentent une population fort active qui se charge principalement de la transformation des produits (poissons et crevettes) et de leur transport par taxi brousse sur les marchés des grandes villes du centre et de la côte est, comme dans les villages des campagnes profondes dont elles sont originaires. Arrivées à destination, des marchands les attendent et sans tarder elles reprennent leurs va-et-vient incessants. Ces femmes « labateurs » jouent un rôle important dans la collecte dans la baie d'Ambaro. Mais aussi faut-il préciser que leurs activités débordent le caractère domestique qu'a généralement le travail de l'épouse dans le couple traditionnel de pêcheur. Toute une génération de jeunes femmes célibataires apparaît actuellement et tend à se professionnaliser, à capturer une partie de la collecte et du transport au niveau régional et trans-régional.

Il apparaît important d'élargir les problématiques sur les migrations de pêcheurs et de les replacer dans le contexte global de la dynamique des populations que semble susciter la valorisation actuelle de nouvelles ressources telles que le saphir, par exemple. Nous avons porté l'accent sur

Conclusion

l'importance des contextes régionaux et sur les résiliences de l'histoire, tout en montrant que les migrations elles-mêmes étaient sans cesse appelées à se modifier et à se réorienter en réponse à des situations nouvelles. Ainsi, nous comprenons qu'il serait vain de croire, comme on l'entend parfois, que l'on puisse inciter les pêcheurs migrants à s'installer afin d'aider la pêche traditionnelle à mieux s'organiser. La tendance actuelle, comme nous l'avons vu, n'est pas à la stabilisation, mais bien à l'accélération des dynamiques et à une extension des trajets migratoires.

Dans cette perspective, la politique de régionalisation dans laquelle Madagascar vient de s'engager intervient à contre-courant des phénomènes que nous avons expliqués. En effet, la mise en place des provinces autonomes aura pour effet, par ailleurs déjà perceptible, de raviver les revendications d'appartenance ethnique et d'attiser les conflits entre autochtones et migrants. La question de la gestion des ressources par les provinces autonomes risque fort de se poser et d'ancrer sa légitimité dans un discours patrimonial qui concourra à l'imperméabilité des frontières entre les anciennes régions. Or comme nous l'avons constaté, l'argent que procure la valorisation d'une ressource ne revient pas en totalité à la population locale. Si l'on s'en tient à l'exemple de la baie d'Ambaro, une grande partie des revenus des pêcheurs, mais aussi une partie des bénéfices provenant de la collecte et des activités économiques parallèles (débits de boissons, épiceries...) échappent à cette région et profitent à celles de Sambava, Andapa, Vohemar.

Les conflits pour la revendication du contrôle de la ressource, qui semblent jusqu'ici se cantonner au sein des communautés villageoises, risquent fort alors de s'amplifier et de se propager à travers les régions à la mesure de l'extension des réseaux migratoires. On peut ainsi tout à fait imaginer qu'un conflit qui éclaterait sur un front pionnier particulier entre autochtones et migrants se déplacerait vers un autre front pionnier, dans une autre région. Mais à peine achevons-nous de poser notre conclusion par cette hypothèse que nous apprenons, par voie de presse⁹, que des conflits *entre originaires du Nord et du Sud* viennent d'éclater, qu'ils *risquent de s'étendre et de prendre une dimension nationale...*, que *des expéditions punitives ont été organisées...*, que les conflits se sont déplacés de la région de Toliara dans le sud à la région d'Ambanja dans le nord. Et de conclure cette fois définitivement cette contribution par un constat : dans le contexte de dynamique sociale importante que connaît actuellement Madagascar, toute hypothèse issue d'une analyse prospective risque de se voir rapidement dépassée par la réalité.

⁹ *Midi Madagascar*, 15 mars 2000.

*Chronique
d'un front pionnier
de la pêche crevettière
(avril à juin 1999)*

Sophie Goedefroit
Anthropologue

**Romuald
Ramanantsalama**
Étudiant en sciences sociales
du développement

La filière crevettière, à Madagascar, est l'objet de transformations rapides. Cette dynamique n'est pas le propre du seul secteur traditionnel, mais caractérise l'ensemble de la filière. Depuis 1998, certains événements ont profondément marqué cette activité et l'on a pu constater que les transformations qui s'amorçaient dans un secteur spécifique avaient des répercussions rapides dans l'organisation des autres secteurs.

Lors des deux années écoulées, nous avons pu constater l'impact transversal de l'embargo européen sur les trois secteurs (CHABOUD et GOEDEFROIT, 1998 b) et entrevoir comment une mesure portant plus spécifiquement sur les normes de qualité à l'exportation pouvait d'une part provoquer des mobilisations dans le secteur traditionnel et d'autre part entraîner une réaction hostile de la part des pêcheurs traditionnels vis-à-vis des collecteurs et des industriels, étant bien entendu que le pêcheur ne possède qu'une connaissance restreinte des mécanismes du marché mondial et des contraintes inhérentes aux autres secteurs.

On ne peut également oublier les conséquences désastreuses de l'épidémie de choléra pour les communautés de pêcheurs les plus touchées, les incertitudes que ce fléau a fait planer sur le développement futur de ce secteur et les craintes exprimées d'une part par les industriels quant aux risques sanitaires que constitue l'embarquement de marins originaires de ces régions, et d'autre part par les collecteurs qui, en mer comme sur terre, sont confrontés au risque de recueillir des produits contaminés par le vibron du choléra. Le tableau ne

serait pas complet si on omettait la montée en puissance des mouvements religieux dans les fronts pionniers de pêche crevette et la recomposition des sphères de pouvoir : pouvoir autochtone, pouvoir central (décentralisé dans le cadre de la régionalisation) et pouvoir des étrangers au village (pêcheurs migrants et collecteurs) proches de nouveaux mouvements de conversion religieuse.

L'observation de ces phénomènes, nous conduit à un premier constat : l'enclavement des villages de pêcheurs situés dans les zones de mangrove et éloignés des villes par l'état lamentable des routes semble isoler les pêcheurs traditionnels dans un monde qui pourtant n'est pas imperméable aux influences extérieures. Il nous paraît donc important de saisir le regard que les pêcheurs portent sur ces changements, la perception qu'ils ont des événements extérieurs qui pénètrent leur monde et comment ils les expriment. Pour y parvenir, nous avons choisi de laisser la parole aux pêcheurs en reprenant une série de témoignages extraits d'une enquête¹ effectuée dans le village d'Ankazomborona, en forte saison de pêche crevette, d'avril à juin 1999. La parole des pêcheurs est restituée sans modification de fonds. En empruntant cette démarche, notre objectif est d'offrir une vision éémique de la vie de ces communautés, c'est-à-dire une vision offerte par les acteurs eux-mêmes des rythmes quotidiens et des transformations de leur propre société.

¹ Ce texte qui propose une vision de l'intérieur d'une communauté de pêcheurs est construit à partir d'extraits d'enquêtes et d'observations lors d'une recherche de terrain.

L'embargo européen sur les produits halieutiques malgaches a sévèrement marqué la campagne de pêche de 1998. La levée de cet embargo devrait relancer l'activité dès l'ouverture de la nouvelle campagne. Mais, le retard des pluies compromet fortement cet espoir. Dans le mois qui suit l'ouverture de la pêche, les captures sont exceptionnellement faibles. Le phénomène est constaté sur l'ensemble de Madagascar et tous les secteurs de l'activité sont concernés. À Ankazomborona, le rythme du village reflète ces difficultés, les habitants s'interrogent.

Février à avril 1999

Depuis l'ouverture de la saison de pêche, le 15 février dernier, les crevettes se font rares. Elles n'étaient pas au rendez-vous. Certains d'entre nous accusent les nouveaux venus qui, étrangers au village, ne sont jamais très soucieux des convenances et des usages ancestraux. D'autres pensent que lors de la cérémonie d'ouverture de la pêche, le zébu du sacrifice offert aux ancêtres était bien modeste

comparé à ceux des autres années. Les ancêtres propriétaires de cette terre et de cette eau, nous envoient leur courroux, empêchent la pluie de tomber et poussent les crevettes à se cacher en eau profonde. La nuit, elles sortent pourtant. On peut voir leurs yeux. Mais la nuit, il nous est interdit de pêcher...



Village d'Ankazomborona en période de faible activité.

IRD/C. Chatboud

Le mois de mars est venu. Les prises n'étaient toujours pas suffisantes. Les pêcheurs se plaignent de ne pas avoir assez d'argent pour subvenir à l'entretien de leur foyer. *Le champ est sec*, disent-ils, *il n'y a rien à tirer d'aller en mer sauf la mort*. Parmi les migrants venus de la côte est, certains s'en sont allés, déçus, tenter leur chance vers le saphir, à Ilakaka dans le sud ou plus près à Ambondromifehy. D'autres, sont partis vers les îles à la recherche de poissons. Vers la fin du mois de mars et jusqu'au 10 avril, les captures ont commencé à augmenter. La vie du village a repris son cours normal. Du matin au soir, l'animation est permanente dans les boutiques et dans les bars. Contrairement à la période précédente, les bars sont remplis à l'arrivée des pêcheurs. Ceux-ci ne boivent plus à présent que de la bière, signe d'une aisance retrouvée. Car la consommation de rhum est réservée aux périodes d'infortune. Depuis c'est la fête au village et les nouveaux groupes électrogènes ont été mis en fonction. Les filets sont remplis. *Dieu-Zanahary est de retour parmi nous*.

À peine les activités de pêche ont-elles repris leur cours normal, que l'apparition du choléra à Madagascar incite le ministère de la Pêche malgache à suspendre la collecte, de crainte d'un nouvel embargo de l'Europe. Les pêcheurs d'Ankazomborona voient les collecteurs quitter le village sans être avertis des raisons.

La vie au village a repris son cours.





Saison morte à Ankazomborona.

11 avril 1999

Aujourd'hui, il y a eu un grand événement au village, un changement dans la vie de notre communauté. Il ne s'agit pas cette fois-ci d'une diminution des produits capturés, mais d'un ordre provenant de la direction de la pêche maritime du gouvernement. Il faut stopper l'achat et la consommation de produits de mer surtout la crevette dans le territoire de Madagascar, ont-ils dit, à cause d'une maladie épidémique et contagieuse appelée « choléra » qui circule dans la région ouest de l'île à partir de Mahajanga vers Antsohihy. Nous ne possédons pas de poste radio. Nous n'avons reçu cette information que bien plus tard. Nous avons commencé à poser des questions et à recevoir des réponses que lorsque nous avons vu les vedettes des sociétés de collecte quitter les parages et nous laisser avec nos crevettes. Ils reviendront plus tard, paraît-il, lorsqu'il y aura un nouvel ordre.

Les pêcheurs tentent de trouver une explication aux problèmes successifs qu'a rencontrés leur activité. Ils organisent une cérémonie auprès de l'arbre de fondation du village afin de prendre conseil auprès des esprits tutélaires de l'endroit. Ces difficultés relancent le conflit entre autochtones et migrants.

23 avril 1999, jour de pleine lune

Autour de l'arbre autel du village, onze femmes possédées par les principaux ancêtres du village d'Ankazomborona se sont réunies en compagnie du « *rangahy* », le représentant du roi, et de quelques devins-guérisseurs de grand renom, représentants deux lignées royales antankarana (Zafinifotsy et Zafinimena). L'un d'entre eux vient de très loin, de Soalala au sud de Mahajanaga, rien que pour cette occasion. La situation au village est grave et la cérémonie est exceptionnelle.

Nos ancêtres et les grands personnages dont les esprits possèdent ces femmes sont à la source de notre vie et ce sont eux qui nous donnent le chemin vers la richesse. Ils étaient là avant nous tous ici, ces grands-là qui ont honoré l'arbre autel. Ils étaient là avant les chrétiens, avant la mosquée, même avant nous qui sommes leurs descendants.

Seule une cérémonie qui les honore peut résoudre notre problème et faire en sorte que la richesse de la mer remonte vers nous, que les maux disparaissent. Car nous vivons de la mer et nous n'avons pas de rizières.

Bien des erreurs ont été commises dans ce village, par des gens qui ne sont pas d'ici et qui sont actuellement tellement nombreux que l'on n'est plus capable de les dénombrer ni même de savoir d'où ils viennent exactement. Tous n'ont pas rompu des interdits, mais nous ne sommes pas en mesure de désigner le coupable et la colère des ancêtres retombe sur toute la communauté. Ils ont souillé la terre en déféquant dans les lieux interdits, ils ont contaminé les eaux de la mer en bravant nos ancêtres. « Regardez nous fumons des cigarettes en pleine mer et nous jetons nos mégots dans l'eau. Comme ils fument vos poissons... » ont-ils dit. Ils ont mangé les lémuriens que nous considérons comme sacrés et ont fumé le poisson en telle abondance que le village nauséabond est déserté par les oiseaux.

Qu'il était riche et célèbre notre village dans les temps anciens, au temps où on lui donna son nom l'« Arbre aux oiseaux », au temps où ce nom



IRD/C. Chaboud

Ce sont les ancêtres qui nous donnent le chemin vers la richesse.

voulait encore dire quelque chose. Des étrangers sont venus ensuite installer un débarcadère en ciment². Ils ont pris cette terre où nous cachions nos saletés et nous ont empêchés d'y venir. Que faire d'autre que de disperser maintenant nos saletés partout dans le village et sur le rivage. Où aller ? Il n'y a plus de place. Aujourd'hui le village, la mer, les arbres, la crevette, tout est souillé. C'est la réputation de notre village. Aussi nous devons demander la vie à ceux qui nous ont fait vivre. La mer est à l'Ouest, ceux qui s'en sont allés sont à l'Est³. Que l'on boive le rhum, mon ami, que l'on sacrifie le bœuf remarquable à tête blanche. Que le mal commis par certains leur soit rendu et que nous vivions en paix. Vous les ancêtres, exprimez-vous maintenant par la voix de ces femmes que vous possédez et apportez-nous votre bénédiction.

² Référence au projet de débarcadère promu par le GPCBA et soutenu financièrement par le FED. Ce débarcadère installé non loin des lieux d'aisance du village en a condamné l'accès.

³ Dans la cosmogonie malgache l'Ouest figure l'ici-bas, le présent, le monde du vivant et l'Est : l'au-delà, le passé, le monde des ancêtres.

La collecte a repris et la campagne de pêche s'achève doucement. Un collecteur nous fait part de ses difficultés.

1^{er} juin 1999

Je suis commissionnaire d'une nouvelle société de collecte basée à Diego et qui a été créée cette année. Mon travail consiste à prendre du produit auprès des collecteurs du village d'Anakazomborona et ensuite de l'ap-

Je suis commissionnaire d'une nouvelle société de collecte.



H. Giguère et F. Dupré

porter à la société à laquelle je suis en quelque sorte associé. Avant de faire ce travail, j'ai fait toutes sortes de boulots. J'ai travaillé dans le saphir pour des Africains, puis j'ai aussi collecté en période de fermeture de la pêche. Ce sont des travaux dangereux. Commissionnaire est un meilleur travail, mais je ne vais pas rester. Vous savez on ne gagne pas autant d'argent qu'avec le saphir. La crevette ce n'est pas une bonne affaire. Il y a les prix de guerre que proposent les autres commissionnaires et tous les problèmes de calibre et de qualité que les pêcheurs ne comprennent pas. Ils disent que ce sont des inventions pour faire baisser les prix. Et il y a toujours des conflits.

La société pour laquelle je travaille est actuellement en période d'essai et regardez tous les problèmes que nous avons rencontrés cette année : arrêt des exportations, diminution des captures, choléra, conflits entre les commissionnaires et les pêcheurs concernant les prix. En plus, tout le monde ne respecte pas la fermeture et personne ne dit rien. Comment feraient les pêcheurs s'ils ne pouvaient plus pêcher. C'est une loi de l'extérieur et personne n'est là pour la faire respecter. Ce sont les pêcheurs qui sont victimes dans cette période car ils sont bien forcés de vendre à moindre prix, à 2 000 Fmg parfois. Les pêcheurs aussi sont fatigués, découragés. Ankazomborona, il n'y a plus rien à espérer ici. Les gens vivent à côté du danger.

Les pêcheurs font écho à ces difficultés relevées par les sociétés de collecte.

Mercredi 23 juin 1999

On dit au village, que certains migrants ont quitté très tôt Ankazomborona cette année et qu'ils se sont dirigés vers le sud, vers Ranohira pour chercher du saphir. Cela s'est produit à la suite du retour d'un ancien pêcheur qui

Certains migrants ont quitté très tôt Ankazomborona cette année.





K. Savard

avait tenté sa chance là-bas et était revenu avec plusieurs millions. C'est un richard maintenant qui boit la bière dans les bars et s'offre les prostituées les plus recherchées. C'est un gaillard ! Jusqu'à aujourd'hui, plus de dix personnes sont déjà parties là-bas et d'autres ont bien l'intention de les suivre. Déjà la vie du village s'en ressent, les gens quittent par petits groupes Ankazomborona car il y a de moins en moins de crevettes dans la mer, mais aussi parce que les migrants, surtout ceux de l'est, sont avant tout guidés par le gain. Ils se sont donné rendez-vous dans le sud. Ils pensent pouvoir gagner des millions avant le mois de novembre, avant que revienne la pluie.

Ce sont surtout les femmes au village qui achètent les crevettes.

Ceux qui sont restés au village ne s'intéressent plus à la crevette. Ils cherchent maintenant à capturer le poisson. Pour l'occasion, ils ont troqué leurs sennes à crevettes (*koakobe*) pour des filets maillants à poisson (maille de 25 mm). Selon eux, cette année, depuis le mois de mai déjà, le poisson (surtout le *mahaloky*) est bien plus avantageux que la crevette. À chaque arrivée des pêcheurs, les pirogues en sont toutes pleines. L'ambiance est fort animée aux débarcadères. Il y a beaucoup de monde, surtout des femmes, qui viennent pour acheter le *mahaloky*. Elles le feront sécher et iront ensuite le vendre sur les marchés de la région (Ambanja, Ambilobe) ou encore plus loin, sur les marchés de la côte est : à Andapa, Sambava, Antalaha et Vohemar

J'ai aussi constaté cette année que les commissionnaires ne viennent plus comme avant dans le village. Le produit n'est plus suffisant pour qu'ils se déplacent. Ce sont surtout les femmes du village qui achètent les crevettes, les transforment et s'en vont les vendre à Ambilobe et à Diego. Dans le village, tous les séchoirs sont remplis. Les poissons séchés dégagent une mauvaise odeur que l'on sent même en dehors du village. On peut dire (rire) qu'aujourd'hui, ce sont les femmes les patrons dans l'achat et la vente des crevettes.

Les pêcheurs éprouvent des difficultés à constituer une épargne. L'un d'entre eux nous en donne les raisons.

24 juin 1999

Je ne suis pas originaire d'Ankazomborona. Ce n'est qu'en 1988 que j'ai entendu parler de ce village et de ses richesses en crevettes. Mais j'étais



IRD/C. Chaboud

Je ne suis pas originaire d'Ankazomborona.

encore trop petit pour m'y rendre. Je ne suis venu que cette année avec mon oncle qui connaît bien l'endroit. Il m'a appris le métier et m'a parlé du problème des pêcheurs.

Le problème des pêcheurs ici, c'est bien un problème de gestion. Les pêcheurs ne savent pas épargner. Ils gagnent beaucoup d'argent, mais leur situation reste inchangée. J'ai connu le cas de trois pêcheurs qui partageaient la même pirogue et qui, sans mise de fonds préalable, avaient décidé de constituer une épargne. Sur une période de 5 mois (de février à juin) ils avaient rassemblé plus de 7 000 000 Fmg dans leur caisse. Mais ils ne se sont pas entendus sur la destination de cet argent. Ils ont partagé la somme et chacun s'est dirigé vers un bar. Ils ont fait la fête et rien n'est resté.

Il n'est pas bon de demeurer trop longtemps à Ankazomborona car les tentations sont trop grandes pour dépenser son argent en s'amusant. On a tout à gagner et tout à perdre dans ce village. Les migrants le savent bien et se le disent. Il faut fuir rapidement ce village si possible, dès que l'on a du bien. Sinon, ta situation ne changera jamais. Tu seras toujours dépendant de ceux qui sont propriétaires du matériel. Si seulement il y avait une banque ici, ou un moyen pour les pêcheurs de déposer leur argent à l'abri des tentations, cela

changerait tout. Moi-même, si j'arrive à garder suffisamment d'argent dans mes mains, je partirai définitivement pour chercher la fortune ailleurs.

26 juin 1999

Ankazomborona, village à la fois au centre du développement de la pêche traditionnelle et si loin des considérations aménagistes des

développeurs, organise la fête nationale de l'indépendance de Madagascar avec l'aide des Églises chrétiennes.

Les festivités ont commencé dès le 25 juin dans la soirée. Un podium a été construit près du marché du village, un endroit où chanteurs, danseurs, tous les « talentueux » du village pourront s'exprimer. Un gala évangélique est également prévu, organisé par le FFKM, le mouvement œcuménique des Églises chrétiennes de Madagascar. Pour la première fois à Ankazomborona, les quatre Églises (catholique, protestante, anglicane, luthérienne) se retrouvent après le culte dans le quartier d'Amodimangabe, pour le salut au drapeau. Ce qu'il y avait de surprenant dans cette cérémonie organisée par les migrants, c'est le nombre restreint d'autochtones présents.

Après le salut au drapeau, les représentants de l'autorité locale (CLS, Comité local de sécurité) ont pris la parole devant l'assemblée afin de sensibiliser la population d'Ankazomborona à l'obligation de posséder une carte d'identité nationale, mais aussi à la nécessité de rendre le village propre face à la menace du choléra.

Les gens s'en sont allés faire la fête jusqu'aux petites heures du matin. Les commissionnaires offraient à boire en abondance. Il en fut un parmi les plus riches qui offrit soixante litres de bière d'un coup. Au petit matin, tout le monde était ivre, même les femmes.

Parmi les villages côtiers, Ankazomborona n'aura pas, cette année, été le dernier à célébrer l'indépendance.

Katherine Savard

Anthropologue

La collecte sur la côte ouest

La collecte sur la côte ouest a connu d'importantes transformations causées entre autres par le développement des réseaux d'exportation. Elles se manifestent notamment par l'implantation de sociétés de collecte et par des effets induits dans l'activité de pêche tels que le recours à une main-d'œuvre migrante et l'introduction de nouveaux engins et de nouvelles normes de qualité.

Partant de brèves descriptions de la situation qui prévaut dans le Menabe et dans la région de Mahajanga, nous montrerons les impacts de la transformation des systèmes de collecte sur la division du travail et la spécialisation de l'activité de pêche. Nous verrons qu'il existe une intensité croissante des phénomènes marchands du sud au nord de la côte ouest et qu'Ankazomborona, de par la précocité de la consolidation du marché dans la baie d'Ambaro, représente l'état le plus abouti de ce processus. La situation de la collecte dans ce village comporterait ainsi des éléments prospectifs pour saisir une dynamique régionale. Cette analyse nous conduira à nous interroger sur les limites d'adaptabilité du secteur traditionnel à ce nouveau contexte, essentiellement en raison de sa dépendance accrue envers le secteur industriel pour l'exportation de sa production.

Les systèmes de collecte dans le Menabe, la région de Mahajanga et la baie de Narinda sont trois exemples régionaux représentatifs de la corrélation entre l'implantation de filières d'exportation et le développement régional de l'activité de pêche. Toutefois, l'organisation des filières se réalise de manière différenciée selon les contextes régionaux. Comme

Différents systèmes
de collecte
sur la côte ouest

nous l'avons dit précédemment, du sud au nord de la côte ouest, la structure du système de collecte se complexifie. Et c'est dans la baie d'Ambaro, cas qui sera traité séparément, où il est le plus ancien et où la spécialisation dans l'activité de collecte atteint un point culminant.

Le Menabe

¹ Monopsonie : situation de marché caractérisée par la présence d'un seul demandeur pour un bien donné.

Dans le Menabe, la situation évoque celle de la baie d'Ambaro au début des années 1990. À cette époque, la production était orientée essentiellement vers le marché intérieur et les acteurs de la collecte étaient peu nombreux. Ces facteurs généraient une situation de quasi-monopsonie¹. Dans la baie d'Ambaro, au cours des années 1990, l'émergence de nouveaux acteurs de la collecte, entraînant une concurrence accrue, suscitera la mise en place de stratégies particulières pour l'accès à la ressource et pour le partage des revenus générés par l'activité.

Avant les années 1990, en l'absence de réseaux de collecte orientés vers l'exportation des produits frais, les captures étaient commercialisées sur le marché intérieur sous forme transformée (séché-salé). L'organisation de réseaux de collecte par voie terrestre est cependant entravée par des difficultés d'accès aux zones de production. Les déplacements en pirogue non motorisée vers Morondava, lieu principal d'installation des sociétés de collecte et du plus grand marché régional, sont impossibles durant une bonne partie de l'année².

² Le *tsioky atimo* est un vent qui souffle du sud au nord de juin à août. Ce vent empêche les pêcheurs du delta de la Tsiribihina de rejoindre Morondava durant cette période de l'année.

Dans les années 1990, la pêche artisanale et la collecte se développent. Les commerçants indiens, spécialisés de longue date dans la collecte de produits locaux (pois du Cap, maïs...), tenteront de s'organiser pour former un cartel, sans toutefois y parvenir. Plusieurs sociétés de diverse importance, et pour la plupart étrangères, s'installent à Morondava et entreprennent la collecte de crevettes fraîches pour le marché de la capitale et l'exportation.

Tandis que ces sociétés de collecte se concentrent sur la zone d'Antsabora (cf. carte 1), un réseau de petits mareyeurs originaires de Tananarive se met en place parallèlement. Ce village, dont l'économie reposait à l'origine sur l'agriculture et la pêche, connaît dès lors un développement de la pêche crevette à l'accompagne d'une augmentation démographique consécutive à l'arrivée de pêcheurs venant, dans un premier temps, des villages avoisinants. En effet, dès l'instant où les sociétés équipent les pêcheurs de sennes et de glacières, la crevette devient l'objet d'une exploitation plus soutenue. Les produits frais sont collectés en vrac par les sociétés et les produits transformés sont destinés aux mareyeurs pour le marché local.

Le retrait de plusieurs sociétés de collecte va placer l'une d'entre elles en situation de quasi-monopsonne tandis que les réseaux de mareyeurs se maintiennent. L'essor de l'activité favorise la diversification des activités économiques marchandes et, par conséquent, la progression de la monétarisation. La pratique de la pêche crevetteière rencontre un intérêt grandissant auprès des autochtones tandis que la collecte, toujours aux mains d'une société de collecte et de mareyeurs venant de la capitale, continue à leur échapper. Cette situation ne satisfait pas les autochtones et suscite des tensions.

Au milieu des années 1990, le bras de mer situé près d'Antsabora, lieu de passage lors du cycle de migration des crevettes, est bloqué à la suite d'un cyclone. La diminution consécutive du volume des captures incite la société de collecte à récupérer ses équipements et à déplacer ses activités à Ambakivao au nord de la Tsiribihina (carte 1). Le refus de cette société de participer, à la demande des habitants, au coût des lourds travaux de désensablement du chenal, provoque l'étonnement et la déception des villageois car ils n'ont d'autre issue désormais qu'un retour laborieux vers leurs anciennes activités agricoles. Le retrait définitif de cette société déclenche leur colère.

À Ambakivao, cette société de collecte va rencontrer une situation inattendue pour elle. En effet, les habitants de ce village et de ceux d'Antsabora entretiennent des liens familiaux et matrimoniaux anciens et fort étroits. Le désaccord né à Antsabora va se poursuivre et même s'accroître à Ambakivao. La société déploie à Ambakivao les mêmes stratégies de collecte qu'à Antsabora. Ambakivao devient le nouveau pôle d'attraction économique et des migrants s'y installent. Le village devient de plus en plus important et la société décide de passer par un intermédiaire sur place afin d'établir les contacts avec les producteurs, de distribuer le matériel de pêche et de collecter les produits. En raison des réticences rencontrées auprès des autochtones, la société assoit ses activités sur une collaboration plus étroite avec les migrants. Mais aussi faut-il préciser que l'intermédiaire choisi par la société de collecte est aussi un migrant. Ces derniers ont donc un accès facilité au matériel de pêche pour exploiter une ressource qui, selon les autochtones, leur revient de droit.

Les tensions provoquent une scission entre autochtones et migrants qui se manifeste, entre autres, par une double représentation villageoise du pouvoir central. En effet, migrants et autochtones disposent désormais chacun de leur propre président *fokontany*, représentant auprès de l'administration centrale.

Les autochtones reconsidèrent leurs engagements auprès de la société de collecte en écoulant leur production, capturée grâce à du matériel fourni par cette société, auprès de ses compétiteurs qui opèrent par réseaux de collecte terrestre *via* la ville toute proche de Belo-sur-Tsiribihina.

Comparativement à la situation qui prévaut dans la région de Mahajanga et dans la baie d'Ambaro, l'activité de pêche crevette, dans le Menabe, est essentiellement concentrée dans une zone précise du delta de la Tsiribihina. Les intervenants de la collecte sont peu nombreux, les prix varient peu et le produit n'est guère transformé, du moins dans les zones d'exercice de la société. Les pêcheurs n'ont pas accès à un marché intérieur significatif à proximité de leur zone de production et l'enclavement de la région entraîne des difficultés dans la consolidation des réseaux terrestres de collecte. Le développement récent de la pêche est lié à la présence d'une seule société dont le système de collecte est cependant vulnérable puisqu'il s'appuie sur une collaboration étroite avec les migrants.

La région de Mahajanga

Dans la région de Mahajanga, plusieurs villages exploitent la crevette durant toute la saison de pêche (Boanamary, Aranta et Boeny Aranta entre autres) (carte 1). Dans ces villages, contrairement à ceux du Menabe, les pêcheurs ne bénéficient pas de prêts d'équipement de la part des collecteurs. La facilité d'accès aux villages implique une plus grande compétitivité entre de petites sociétés de collecte et donc une variation du prix des crevettes en fonction du calibre commercial, de la qualité et du traitement du produit.

Dans la baie de Narinda, et plus précisément dans la zone du village d'Ampasibe, la pêche et la collecte crevette tendent à se développer depuis quelques années. La situation est semblable à celle de Mahajanga à ceci près que les sociétés qui s'y sont implantées visent d'avantage l'exportation et que les volumes disponibles sont plus importants.

Ces exemples soulignent le fait que les systèmes de collecte de la production de la pêche traditionnelle sont l'objet de stratégies différenciées selon les contextes régionaux. Les conséquences de l'ouverture sur le marché mondial de la crevette sont déjà perceptibles dans les régions du Menabe et de Mahajanga, mais de manière moins sensible que dans la baie d'Ambaro. L'accès à un marché élargi peut entraîner, si les conditions de collecte sont concurrentielles et efficaces, une hausse des prix et des revenus. L'amélioration du système de collecte, pour répondre aux normes d'exportation, réduit les pertes de produit et encourage les

pêcheurs à commercialiser sur place leur production. Toutefois, ce développement de l'activité comporte aussi des risques. La pression de pêche sur le stock de crevettes peut devenir excessive. L'arrivée de migrants dans les communautés côtières suscite des conflits avec les autochtones, tant pour l'accès à la ressource que pour bénéficier des débouchés et des moyens proposés par les réseaux de collecte.

Dans la baie d'Ambaro cette situation est exacerbée en raison du nombre et de la permanence des acheteurs, de la concurrence et donc de la dynamique des prix. Cette situation contribue à la mise en place d'une division nouvelle du travail dans la filière de la crevette avec l'émergence de nouveaux intermédiaires commerciaux et la mise en place de stratégies particulières pour l'accès à la ressource, à la force de travail et au capital.

La baie d'Ambaro est la région de Madagascar où l'activité de pêche traditionnelle à la crevette est la plus développée, favorisée, entre autres, par une ressource abondante, l'ancienneté des activités de collecte. Dans les années 1980, les sociétés de collecte négociaient l'achat du produit, obtenu essentiellement auprès des propriétaires de *valakira*, directement avec les autochtones. Le produit était acheté en vrac, non étêté ni calibré, comme dans le Menabe. Il y avait également des petits collecteurs qui écoulaient le produit sur le marché intérieur

À la fin des années 1980, les sociétés de collecte exportatrices procurent sous forme de prêt des sennes aux pêcheurs. L'introduction de ces nouveaux engins va permettre une expansion de l'activité. Des intermédiaires entre les producteurs et les sociétés de collecte apparaissent au moment où se propage l'usage des sennes et s'implante un système de collecte complexe dans la baie. On assiste aussi à une multiplication des petits collecteurs ou « labateurs » qui écoulent le produit frais ou transformé sur le marché intérieur. Le nombre élevé d'acteurs de la collecte implique pour les intermédiaires la mise en place de stratégies nouvelles pour l'accès à la ressource : notamment le crédit, l'acquisition de filets et de pirogues prêtés aux pêcheurs en échange de la vente du produit. Au cours de cette période, avec l'organisation de filières de collecte et l'introduction du filet, la population des villages augmente avec la venue de migrants et le contrôle autochtone sur l'accès à la ressource diminue progressivement.

Cependant, tous les villages de la baie d'Ambaro n'ont pas réagi de la même manière à l'implantation de systèmes de collecte dans cette région. Le village d'Ambavanankarana, dont il sera question dans la troisième par-

La baie d'Ambaro

tie de cet ouvrage, est, par exemple, resté jusqu'il y a peu en marge du développement de la collecte par les sociétés. Quant aux villages d'Ankigny et d'Ampapamena, ils ont connu un développement de ces activités moindre que celui que connaît le village pourtant tout proche d'Ankazomborona.

La collecte à Ankazomborona³

³ Les données présentées proviennent d'un terrain de recherche réalisé par l'auteur en 1994 et actualisées grâce à l'obtention d'informations récentes du PNRC.

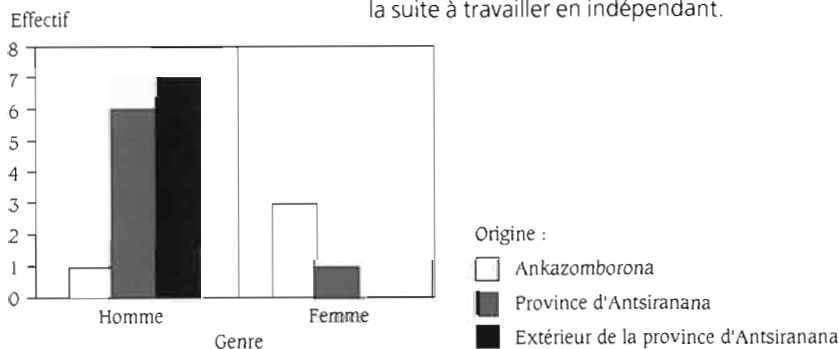
Le village d'Ankazomborona représente le pôle principal de l'essor de la pêche traditionnelle à la crevette dans la baie d'Ambaro et connaît des transformations susceptibles de s'étendre dans d'autres régions de Madagascar. Il s'agit d'un village où la ressource abonde. Une piste permet l'accès, toutefois difficile en période des pluies, à la route nationale Ambanja-Antsiranana, ce qui favorise les échanges avec la région intérieure. L'ancienneté de l'intégration de diverses communautés dans la pêche fait d'Ankazomborona un lieu attractif pour les migrants.

Dès les années 1990, plusieurs catégories de collecteurs sont présentes.

— Les sociétés de collecte sont des entreprises qui disposent d'autorisations administratives, de moyens de transport (véhicules routiers, embarcations) et de conservations fixes ou mobiles. Elles opèrent le plus souvent à l'échelle d'une région où elles cherchent à asseoir leur influence commerciale. Dans la baie d'Ambaro, ces sociétés étaient particulièrement nombreuses jusqu'en 1998. Une douzaine de sociétés opéraient ainsi en 1996, à partir de Nosy Be ou d'Antsiranana et auraient collecté, d'après les données du Service provincial des pêches, 536 tonnes de crevettes, 300 tonnes de crabes, 276 tonnes de poissons et 4 tonnes de langoustes.

— Les commissionnaires agissent pour le compte d'une société de collecte qui, dans le cas le plus classique, leur fournit des équipements (des filets, le plus souvent) et demande, en contrepartie, l'exclusivité de l'achat des produits. Ce sont, pour l'essentiel, des migrants recrutés à partir des années 1980 par les sociétés de collecte. Ce type d'intermédiaire tend par la suite à travailler en indépendant.

FIG. 17 — Origine des commissionnaires dépendants de sociétés de collecte à Ankazomborona (1998).





IRD/C. Chaboud

Labateur à Ankazomborona.

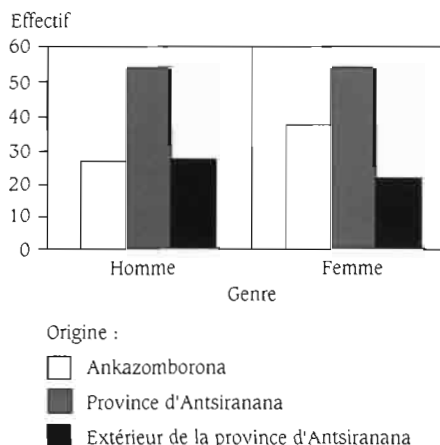


FIG. 18 — Origine des labateurs au village d'Ankazomborona (1998).

— La présence de petits intermédiaires indépendants, appelés « labateurs », semble relativement ancienne dans cette région. Il s'agit d'individus qui ne sont attachés à aucun équipage en particulier et qui ne fournissent par conséquent pas d'équipements aux pêcheurs. Ils travaillent de façon ponctuelle et alimentent les marchés locaux en produits frais ou transformés. C'est là une activité prisée par les jeunes hommes et femmes célibataires originaires du village ou de la proche région et qui tend à se développer depuis quelques années avec l'entrée, dans la filière, des femmes migrantes originaires de la région de Sambava, Vohemar et Antalaha. Le marché intérieur étant relativement étroit, certains labateurs après avoir constitué l'épargne nécessaire à l'acquisition d'équipements tendent à se professionnaliser et à rejoindre une autre catégorie d'intermédiaires : celle des collecteurs indépendants.

— Les collecteurs indépendants interviennent comme intermédiaires entre les pêcheurs et les sociétés de collecte. Il s'agit bien souvent d'anciens pêcheurs autochtones ou de migrants de la première heure liés aux noyaux villageois par des liens d'alliances matrimoniales ou encore d'anciens labateurs ou d'ancien collecteurs attachés à une société de collecte. Bien intégrés dans les communautés, ils achètent les captures d'équipages qu'ils s'attachent par de multiples moyens. Ils ont recours au « prêt » d'équipements (embarcations, filets), à des équipages placés sous la responsabilité d'un individu qui sera garant du matériel confié. Ils ne sont pas attachés aux sociétés de collecte. Ils vendent leurs produits à une société ou à une autre, en fonction du prix qui leur est proposé et de la proximité de ces sociétés. Ces collecteurs indépendants s'associent parfois, afin d'avoir accès à un volume de produit élevé et régulier.



IRD/C. Chaboud

Collecteur indépendant
à Ankazomborona.

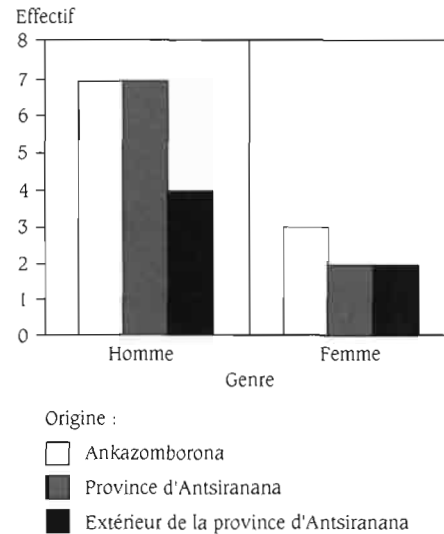


FIG. 19 — Origine des collecteurs indépendants au village d'Ankazomborona (1998).

Comme on peut le constater, les intermédiaires n'ont pas tous le même statut. Celui-ci varie en importance selon la quantité d'équipement matériel dont ils disposent et selon leurs fournisseurs. Le groupe des

fournisseurs est composé soit de pêcheurs « indépendants », possédant leur propre matériel de pêche, soit de pêcheurs « dépendants » du collecteur les équipant en matériel. Les premiers vendent leurs produits préférentiellement à un acheteur sur la base de relations familiales, d'amitié ou d'échange de services. Les seconds sont tenus de vendre leur produit au collecteur qui leur aura prêté l'équipement. Les collecteurs rivalisent de la sorte afin de cumuler un capital, du matériel de pêche et les fournisseurs en vue de renforcer leur statut dans le circuit de vente et donc sécuriser leur approvisionnement.

Les catégories des commissionnaires et collecteurs indépendants se chevauchent et se confondent parfois. Le collecteur dépendant d'une société se charge de recueillir les crevettes et de verser aux pêcheurs le montant qui leur revient, paiement effectué à partir des fonds avancés par la société dont il dépend ou parfois de ses fonds propres. Un commissionnaire peut, dans certains cas, travailler en partie pour son propre compte et ainsi augmenter ses profits.

La compétition entre les collecteurs, par le biais des prix proposés aux pêcheurs (pratique de « prix de guerre »), provoque des tensions, avec toutefois un consensus informel qui fixe des limites à la concurrence. Les intermédiaires sont conscients des risques associés à une situation conflictuelle. En 1994, ils se réunissaient régulièrement et se fixaient des règles parfois assorties d'amendes pour les contrevenants. Lorsque des conflits survenaient, en raison de la transgression d'une règle, ils tentaient de rétablir la situation, parfois en n'imposant pas l'amende prévue au départ. Les collecteurs, dépendants et indépendants, ne vont pas à la pêche et pratiquent parfois d'autres activités telle la tenue d'un bar ou d'une épicerie. Ils ont un niveau de vie généralement supérieur à celui de la population locale.

Les données plus récentes du PNRC soulignent que la catégorie des collecteurs indépendants tend à se développer alors qu'en 1994, elle était encore relativement peu développée. On peut donc penser que les anciens collecteurs dépendant de sociétés, par l'accumulation de matériel de pêche et de capital au cours des dernières années, ont acquis une plus grande indépendance vis-à-vis des sociétés de collecte. De même que certains labateurs ont acquis suffisamment de moyens matériels et d'expérience commerciale pour accéder au statut de collecteur indépendant.

Les relations entre pêcheurs et collecteurs, fondées sur une complémentarité économique et parfois sur des rapports d'alliance, sont souvent marquées par une érosion du rapport de confiance qui, en théorie, devrait sous-tendre l'existence de relations économiques mutuellement profitables.

Les griefs réciproques sont de différents ordres. Les pêcheurs reprochent aux collecteurs de leur offrir un prix trop bas pour la crevette, de sous-évaluer le volume des captures et de les payer irrégulièrement ou de manière différée. Les pêcheurs qui ne sont pas propriétaires de leur matériel et (ou) sont endettés auprès d'un collecteur ne disposent pas librement de leur production et ont donc peu de latitude dans la négociation du prix. De leur côté, les collecteurs se plaignent du non-respect, par les pêcheurs, des engagements de vente exclusive.

Les stratégies des firmes industrielles

Les firmes industrielles dont les captures plafonnent voient dans la pêche traditionnelle un moyen de capter des ressources supplémentaires. Elles tentent, pour tirer profit des opportunités du commerce international, de s'investir de plus en plus dans la mise en place et le contrôle de réseaux de collecte. Cette stratégie est particulièrement visible dans la baie d'Ambaro. En 1994, l'armement industriel présent dans cette zone organise un nouveau système de collecte à Ankazomborona qui entre en concurrence avec ceux préexistants. Deux bateaux sont affectés à la collecte ; l'un mouille en permanence au large du village et collecte les produits en mer, l'autre fait la navette entre Ankazomborona et l'usine de traitement à Nosy Be. L'armement industriel ne procure pas de matériel de pêche mais collabore avec les dirigeants d'un groupement de pêcheurs à Ankazomborona qui a pour objectif de défendre les intérêts des producteurs vis-à-vis des intermédiaires commerciaux.

Dès son arrivée, la firme constitue une menace pour les autres intermédiaires en augmentant le prix des crevettes. Ces derniers, qui achètent la production sur le site de débarquement du village, perdent le contrôle de la collecte, même auprès des pêcheurs qui utilisent leur matériel et préfèrent vendre une partie ou la totalité de leurs captures en mer à meilleur prix. Une surenchère des prix s'enclenche et plafonne en juillet. Pour contrer la firme, les intermédiaires tentent de renforcer leurs positions antérieures auprès des pêcheurs afin de les fidéliser avec le soutien des sociétés de collecte. Les intermédiaires se sont rapidement plaints des prix de plus en plus élevés demandés par les pêcheurs qui tirent ainsi profit de la concurrence accrue entre acheteurs. En 1995, l'armement industriel ne renouvelle pas son système de collecte en raison des conflits suscités par sa présence, de difficultés rencontrées pour l'obtention d'une autorisation officielle de collecte et de sa confiance mitigée envers les dirigeants du regroupement de pêcheurs. Au cours des années suivantes, le système des sociétés de collecte et des intermédiaires se maintient.

Les rapports complexes entre intermédiaires commerciaux et producteurs apparaissent ainsi instables, et constamment renégociés selon l'évolution du contexte économique concurrentiel qui tend à devenir la règle dominante dans le village.

Plus récemment, la pêche et la collecte à Ankazomborona ont été profondément affectées par l'instauration de normes sanitaires à la suite de l'embargo instauré en 1997 par l'Union européenne. La mise aux normes européennes coïncide également avec la période où la Banque mondiale préconise la mise aux enchères internationales des droits de pêche (CHABOUD ET GOEDEFRUIT, 1998). La résurgence d'un discours nationaliste réaffirmant la propriété de la ressource pour les nationaux encourage le secteur industriel à renforcer ses liens avec le secteur traditionnel pour démontrer qu'il contribue à son développement. Dans la baie d'Ambaro, les sociétés de collecte incapables de se plier aux nouvelles normes européennes s'associent au seul armement industriel détenant le droit d'exporter. Cet armement a ainsi la capacité d'imposer des conditions nouvelles de collecte, notamment en termes de qualité et de prix. Une part des captures des pêcheurs traditionnels ne trouve donc plus de débouchés à l'exportation tandis que le marché intérieur ne peut s'y substituer dans les mêmes conditions. En effet les débouchés locaux accessibles à partir d'Ankazomborona (marchés de la région d'Ambilobe et Antsiranana) ont une capacité d'absorption limitée, tandis que les expéditions vers le reste du pays, notamment le marché de la capitale, sont très difficiles en raison de l'état déplorable des routes entre le nord et le reste du pays.

S. Goedefroit



Collecte en mer dans la baie d'Ambaro.

Ankazomborona, comme d'autres villages, produit des crevettes qui ne satisfont pas aux exigences des normes sanitaires européennes. Avec l'explosion démographique du village, les conditions sanitaires se sont fortement dégradées et le péril fécal devient un risque majeur du fait de l'épidémie de choléra, chronique dans l'ouest malgache depuis 1999. Les pêcheurs ne semblent pas comprendre aisément le contexte lié aux nouvelles normes et la diminution subséquente des prix. Les arguments avancés par les collecteurs leur semblent peu convaincants dans la mesure où il est difficile de faire la différence à l'œil nu entre une crevette saine et une crevette infectée. Les pêcheurs n'acceptent pas non plus les nouvelles normes de calibrage, les produits alimentaires étant traditionnellement vendus par tas ou par kilo à Madagascar. Ils interprètent la situation comme une stratégie des intermédiaires en vue de renforcer leur pouvoir économique, et sont confortés dans ce jugement par le niveau de vie élevé qu'affichent les collecteurs. Le discours des collecteurs sur les nouvelles contraintes imposées par les marchés extérieurs est peu compris, voire mal reçu, par les pêcheurs.

La continuité des activités de collecte des firmes industrielles dans la baie d'Ambaro au cours des prochaines années nécessite la résolution de plusieurs problèmes, entre autres ceux liés à la qualité des produits collectés et au choléra, tandis que les pêcheurs demeurent peu réceptifs aux recommandations pour satisfaire aux contraintes d'accès aux marchés internationaux. Les projets pour l'amélioration de la qualité des produits à Ankazomborona ne remplissent pas leurs objectifs (CHABOUD et GOEDEFROIT, 1998). Ainsi la mise en place d'une aire de traitement et de conditionnement des produits, d'un approvisionnement en eau propre pour le lavage des crevettes et d'un quai flottant à l'écart du village, appuyé financièrement par l'Union européenne, n'a pas été suivie d'effets sur les pratiques des pêcheurs. Ces derniers, peu impliqués au départ dans cette initiative promue par un groupement de collecteurs et de pêcheurs artisans, n'ont pas accepté de modifier les modalités de mise à terre des produits. La commercialisation à terre se déroule toujours dans des conditions peu compatibles avec les normes sanitaires internationales.

L'avenir de la pêche traditionnelle à la crevette est lié en grande partie à sa capacité de s'adapter aux normes des marchés internationaux. Cela implique, entre autres, une organisation des débarcadères à terre des villages, l'amélioration des réseaux routiers et l'accès à l'eau potable. Cela nécessite aussi un nouveau dialogue entre les acteurs de la collecte et les pêcheurs, et donc une représentation commune des enjeux

actuels et futurs qui jusqu'ici est absente. L'émergence d'une vision commune, même minimale, entre pêcheurs « traditionnels », collecteurs et opérateurs industriels est indispensable pour établir les relations de confiance et de compréhension mutuelle qui ont fait jusqu'ici défaut dans l'arène crevettière malgache.

Le développement de la pêche traditionnelle à la crevette à Madagascar dépend en grande partie de l'exportation de sa production sur le marché international. Les systèmes de collecte, même s'ils sont orientés vers des marchés extérieurs communs, ne s'organisent et ne se développent pas de manière uniforme. Dans les régions du Menabe, de Mahajanga et dans la baie d'Ambaro, leurs modalités d'implantation diffèrent selon les stratégies des acteurs locaux qui agissent dans des milieux écologiques et socio-économiques eux-mêmes différenciés.

Il s'agit de trois régions relativement différentes au point de vue de la productivité des écosystèmes ; la configuration du littoral et les conditions hydroclimatiques entraînent une productivité du milieu spécifique ; les normes sociales impliquent des conditions d'accès à la ressource fort variées. Les niveaux de développement économique de l'activité crevettière de ces régions varient selon l'ancienneté, la proximité des marchés et des infrastructures routières, l'existence d'activités économiques complémentaires et la présence de divers opérateurs économiques dans la filière. La dynamique des prix, les techniques de transformation du produit et les modes d'écoulement sur le marché diffèrent selon la complexité des systèmes de collecte. Ces variations s'amplifient du sud vers le nord, la baie d'Ambaro étant le lieu où les conditions sont les plus favorables pour l'exploitation crevettière. Dans quelle mesure la dynamique de transformation mise en évidence dans le village pionnier d'Ankazomborona anticipe-t-elle des changements futurs dans les régions plus au sud ? La réponse n'est pas simple car les changements socio-économiques se reproduisent rarement à l'identique et l'on ne peut pas dans ce domaine raisonner « toutes choses égales par ailleurs ».

Ce contexte génère une situation ambiguë où la collaboration entre le secteur industriel et traditionnel apparaît profitable mais aussi difficile, comportant des risques et des limites. Le secteur traditionnel n'étant pas en mesure de prendre en charge l'exportation de ses produits, le retrait de certaines sociétés de collecte et la concentration croissante du

Conclusion

marché augmentent sa dépendance envers les sociétés en mesure de se conformer aux normes du marché international. Cet exemple fait ressortir que les efforts de caractérisation d'une pêcherie ne peuvent se limiter à la seule sphère de production. L'étude des rapports sociaux liés à la circulation d'un produit et du capital offre également des éléments d'analyse et d'intervention pour la gestion et le développement des pêches.

Christian Chaboud

Économiste

Sophie Goedefroit

Anthropologue

L'argent de la crevette et son usage au quotidien

Dans les villages de l'Ouest malgache où se pratique la pêche crevette, cette activité constitue l'une des plus importantes sources de numéraire, à côté des autres activités que sont la pêche des poissons, l'agriculture, l'exploitation des ressources naturelles (bois de mangrove), le commerce et l'élevage.

La pêche crevette présente un certain nombre de caractéristiques qui rendent ses revenus variables et incertains pour les exploitants et leurs familles. L'économie villageoise, dont la circulation monétaire est alimentée principalement par les revenus des pêcheurs, connaît en conséquence une conjoncture fluctuante marquée par l'irrégularité des revenus à court terme et par les variations saisonnières des effectifs de pêcheurs et des rendements physiques (quantité des captures) et monétaires des sorties en mer.

La fluctuation des apports monétaires, son influence sur le comportement des acteurs locaux et son impact sur l'économie villageoise soulèvent nombre de questions auxquelles nous tenterons de répondre par une analyse des revenus et de la consommation : quel est le niveau de variabilité des apports monétaires générés par la pêche crevette et quel en est l'impact sur l'économie domestique et les dépenses spécifiques relevant d'acteurs particuliers ?

La capacité de l'économie villageoise à réguler la variabilité des apports monétaires sera présentée à travers l'analyse anthropologique des comportements et des formes de consommation spécifiques induits par l'incertitude fondamentale liée à l'exploitation de la ressource crevette.

Enfin la question de la variabilité des revenus concerne également les acteurs de la gestion et du développement de la pêche. Il s'agit là d'un phénomène sur lequel achoppent les systèmes de crédits à la pêche pour lesquels le respect des échéanciers de remboursement s'avère bien plus difficile que dans le secteur agricole. De même la constitution d'une épargne pour l'investissement ou de réserves pour le renouvellement du capital de pêche apparaît particulièrement difficile à mettre en place.

Ampleur et forme de la variabilité des revenus

La pêche crevettière est active à partir du milieu du mois de février (date légale d'ouverture de la pêche) jusqu'à la fin du mois de novembre¹. Dans les baies d'Ambaro et de Narinda, où la pêche traditionnelle est la plus importante, elle connaît un profil saisonnier marqué, lié aux variations d'abondance de la ressource. Les prises maximales par sortie sont observées durant les cinq premiers mois de l'année. Les captures de crevettes tendent ensuite à diminuer régulièrement pour remonter à partir du mois de novembre. Durant les périodes de faibles rendements, les pêcheurs diversifient leurs activités et s'orientent vers la capture d'autres espèces, notamment des poissons.

¹ La pêche traditionnelle ne s'arrête pas totalement durant la période de fermeture légale, mais sa rentabilité est fortement diminuée en raison de la baisse des prix de vente durant cette période et l'intérêt des autres types de pêche s'en trouve fortement accru.

Les revenus par sortie des unités de pêche (fig. 20) suivent un profil saisonnier relativement proche de celui des captures. Ils sont également affectés par les mouvements des prix à la production, déterminés en partie par les rapports de force économiques entre producteurs et intermédiaires et par le degré de concurrence entre ces derniers.

L'accessibilité des villages, très variable selon les saisons, conditionne l'écoulement par voie terrestre de la production et pèse sur les coûts de commercialisation et donc sur les prix offerts aux pêcheurs traditionnels. Les prix au débarquement de la crevette varient selon les lieux et les périodes. À Ankazomborona, ils tendent à évoluer en sens inverse de la production ; passant de 3 000 à 9 000 Fmg par kilo entre mars et octobre 1999. À Ampasibe, le développement important de la collecte en mer par les armements industriels a entraîné une croissance régulière des prix qui sont passés de 3 000 à 8 500 Fmg entre juillet 1998 et l'ouverture de la campagne de pêche 2000.

Dans les villages de moindre importance, comme Ambakivao et Boeny Aranta, les prix apparaissent moins élevés et volatils. Indépendamment de ce profil saisonnier, d'autres sources de variations influent sur les revenus des unités de pêche et des familles de pêcheurs. L'activité de certaines

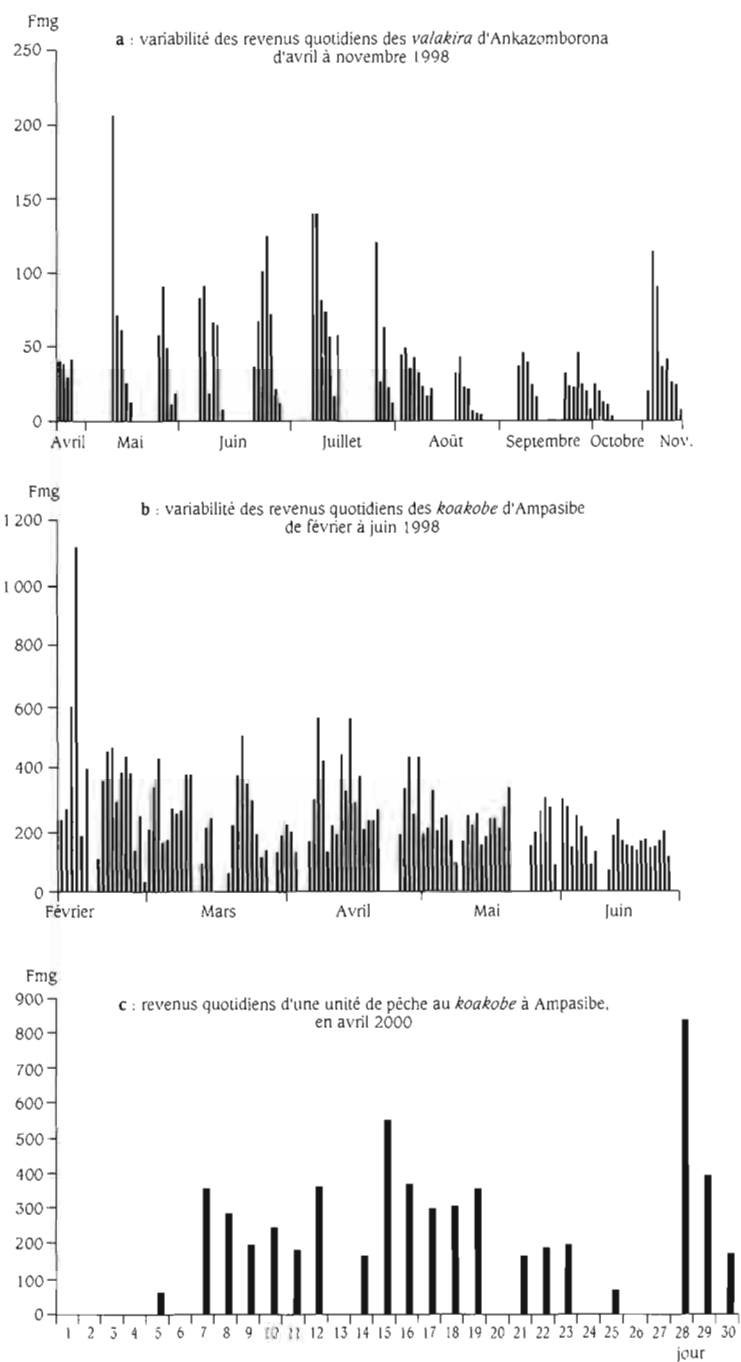


FIG. 20 — Variabilité des revenus quotidiens pour deux ensembles d'unités de pêche (a et b) et pour une unité de pêche individuelle (c), en milliers de Fmg.

² Les marées de vives eaux se produisent deux fois par mois.

³ Alizé du sud-est.

formes de pêche comme les *valakira* est directement soumise au cycle des marées elles ne sont réellement efficaces que durant les périodes de vives eaux². Les conditions météorologiques, notamment en saison sèche quand forçit le *varatraza*³, peuvent imposer des arrêts temporaires d'activité. Enfin des événements extérieurs, comme l'embargo appliqué aux produits de la pêche malgache en 1997, peuvent renforcer cette variabilité. La variabilité des revenus quotidiens résultant de l'ensemble de ces facteurs est de grande ampleur comme l'atteste l'examen du tableau XIV.

Village	Type d'unité de pêche													
	Filet Maillant		<i>Koakobe</i>		<i>Kopiko</i>		<i>Periky</i>		<i>Taritariky</i>		<i>Valakira</i>		Total	
	Moy.	CV	Moy.	CV	Moy.	CV	Moy.	CV	Moy.	CV	Moy.	CV	Moy.	CV
Ambakivao									17	0,53			17	0,53
Ampasibe			187	1,08									187	1,08
Ankazomborona			107	0,92			72	1,67			108	1,54	92	1,33
Boeny Aranta	18	0,91			16	0,80							18	0,88
Marotia					30	1,02							30	1,02
Total	18	0,91	158	1,12	24	0,80	72	1,67	17	0,53	108	1,54	106	1,02

Moy. : moyenne ; CV : coefficient de variation.

Source : enquête du PNRC.

Tabl. XIV — Chiffre d'affaires moyen par sortie par type d'unité de pêche (en milliers de Fmg).

⁴ Rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les techniques de pêche qui assurent les revenus par sortie les plus élevés (*koakobe*, *periky* et *valakira*) sont aussi celles pour lesquelles la variabilité, mesurée par le coefficient de variation⁴ est la plus élevée. La fluctuation des revenus apparaît également plus importante dans les villages où la pêche est la plus prospère.

On peut considérer que la variabilité des revenus quotidiens a trois origines principales.

⁵ Le taux d'activité est mesuré par le pourcentage d'unités de pêche ayant pratiqué la pêche crevettière durant une période donnée.

La pêche n'est pas pratiquée certains jours, en raison d'une interdiction traditionnelle (le jeudi à Ampasibe et à Boeny Aranta), pour cause de festivités (fête nationale), de conditions météorologiques défavorables, d'indisponibilité personnelle (maladies, voyages) ou matérielle (pirogue ou filet en réparation). Ces multiples facteurs expliquent que le niveau d'activité⁵, sur l'ensemble de la saison de pêche crevettière, ne s'élève qu'à 67 %. Il apparaît, de manière logique, plus bas pour les villages ou les types de pêche pour lesquels l'association de la pêche et de l'agricul-

ture est plus importante. Les unités de pêche à *valarika* et à *kopiko* ne connaissent ainsi que des taux d'activité proches de 50 %. Les taux d'activité apparaissent nettement plus élevés pour les unités de pêche au *koakobe* ou au *periky* où on trouve des équipages plus spécialisés, souvent composés de migrants.

Des facteurs sociologiques viennent aussi expliquer ces taux relativement faibles d'activité de pêche crevettière. Contrairement à l'agriculteur qui est tenu à une planification stricte de ses travaux et n'accède au bénéfice de son labeur que de manière différée, après la récolte, le pêcheur jouit d'une plus grande liberté. Le choix de partir en mer dépend de ses besoins immédiats. Il peut ainsi reporter au lendemain cette activité ou encore travailler de manière soutenue pendant plusieurs jours, accumuler ainsi une somme suffisante pour vivre sans travailler pendant un certain temps. Ces rythmes alternés sont bien évidemment rendus possibles par le revenu immédiat que procure la pêche et par la présence constante de la ressource. C'est par ailleurs ce que soulignent les pêcheurs quand ils disent que leur champ à eux, c'est la mer, qu'il n'est jamais sec (*maïky*), jamais tari (*lany*) et que demain il restera toujours du poisson dans la mer. Les communautés de pêcheurs qui se trouvent au centre de notre propos entrent de plein pied dans le cadre des sociétés que Marshall SALHINS (1976) qualifie de « sociétés d'abondance ». Le travail n'a pas pour objectif principal de produire un surplus en vue d'une accumulation de biens ou d'une épargne. Il est orienté vers la satisfaction d'un besoin immédiat. Ces besoins sont bien évidemment variables. Ils peuvent répondre à des nécessités élémentaires (nourriture, logement), mais aussi, comme dans nombre de sociétés (HERSKOVITS, 1948), porter sur des biens de prestige qui peuvent susciter un besoin tout aussi impérieux. Nous verrons, dans la partie traitant des dépenses différentielles, comment l'offre de biens et de nouveaux services peut susciter le désir et motiver les pêcheurs à pratiquer leur activité de manière plus soutenue. Cette analyse sociologique du phénomène de variabilité des activités, et par là des revenus, permet également de comprendre un autre phénomène qui surprend les collecteurs : l'augmentation du prix d'achat des crevettes suscite généralement le ralentissement des activités de pêche traditionnelle. Le pêcheur adaptant constamment ses efforts au gain escompté, une augmentation des prix d'achat lui permet d'atteindre plus rapidement la satisfaction de ses besoins et donc l'arrêt momentané de son activité. Cela explique la constatation que la fluctuation des revenus apparaît plus importante dans les villages où la pêche est plus prospère.



FIG. 21 — L'argent de la crevette (billet de 1 000 Fmg).

La troisième source de variabilité des revenus quotidiens réside dans l'abondance et la capturabilité de la ressource. Le cycle d'abondance de la ressource crevette est bien décrit dans la littérature, du moins dans les zones comme la baie d'Ambaro, où des recherches approfondies ont été réalisées depuis les années 1970 (LE RESTE, 1978 ; MARCILLE, 1978). L'abondance de la ressource au long d'une année est régulièrement décroissante. Les conditions environnementales au cours de la saison des pluies (ampleur et répartition dans le temps des précipitations) conditionnent en grande partie l'abondance des crevettes pour l'année suivante. Cette variabilité interannuelle est relativement peu importante pour les pêcheurs traditionnels qui la compensent par des reports sur d'autres activités : les migrants iront exploiter les pierres précieuses, les autochtones pêcheront le poisson et s'adonneront à l'agriculture.

Ce sont donc essentiellement les variations de capturabilité qui expliquent que la ressource semble abondante un jour et apparemment absente le lendemain. Elles s'expliquent par la conjonction de multiples facteurs (marée, vents...) qui font qu'un type d'engin sera efficace durant une période et dans un lieu donné.

La figure 20 met en relief ce phénomène pour l'ensemble des *valakira* d'Ankazomborona et des *koakobe* d'Ampasibe ainsi que pour une unité de pêche individuelle au *periky* d'Ankazomborona.

Les pêcheurs ainsi confrontés dans la succession des sorties en mer à des pêches fastes et d'autres moins heureuses ont leurs propres

modèles explicatifs et les justifient par la chance, l'efficacité des pratiques magico-religieuses, les différences de savoir-faire individuel et d'expérience, comme cela a déjà été démontré par des recherches en anthropologie dans d'autres régions du monde (PALSSON, 1988 ; PALSSON et DURRENBURGER, 1990). Mais l'incertitude majeure reste attachée au caractère non approprié et caché de la ressource, qui occupe un espace non humanisé, hors des territoires sécurisés par l'emprise humaine et les pratiques religieuses. En effet, comme dans nombre de pays et de sociétés, la pêche est considérée comme une activité dangereuse. Le sentiment d'angoisse et d'insécurité qui grandit à mesure que l'on s'éloigne du monde terrestre (MALINOWSKY, 1922) pour rejoindre le monde mystérieux de la mer explique la profusion des mythes, contes et légendes portant sur les êtres extraordinaires (esprits aquatiques, sirènes et monstres...) qui peuplent, dans l'imaginaire collectif, les profondeurs marines.

Cette représentation particulière du monde marin explique également l'existence, dans toutes les sociétés, de superstitions et d'interdits attachés aux activités maritimes et de pratiques magico-religieuses et propitiatoires. Dans les communautés qui nous intéressent, cette angoisse, ces croyances et ces pratiques magico-religieuses sont d'autant plus prégnantes que, comme cela a été expliqué précédemment, les pêcheurs concernés ont une expérience relativement récente de la mer. Issus en grande majorité de l'agriculture et pour la plupart ne pratiquant la pêche qu'à certaines saisons, les pêcheurs traditionnels de crevettes ne possèdent pas de réelle tradition de pêche. Leur angoisse face à la mer est d'autant plus grande qu'ils n'ont qu'une maîtrise assez relative des techniques de navigation. Comme le danger est grand, les interdits (*fady*) et les pratiques magico-religieuses censées protéger les pêcheurs et attirer la chance sur eux sont nombreux.

Nous ne rentrons pas ici dans le détail de ces pratiques et dans le fonctionnement des attaques en sorcellerie destinées, à amoindrir la chance d'autrui pour conforter la sienne. Nous insistons simplement sur le contexte particulier qui favorise l'émergence de ces pratiques ainsi que sur l'importance de la chance, notion fondamentale, qui explique certains types de dépenses que nous qualifierons de « propitiatoires » et qui sont en relation directe avec l'origine des revenus l'argent de la crevette.

Dépenses familiales et consommation individuelle

Les ressources et dépenses domestiques

⁶ Le terme consommation est employé ici en référence au livre de BATAILLE (1967).

Il se définit par la destruction du surproduit en dépenses improductives par opposition à la consommation de biens durables ou utiles.

⁷ À titre de comparaison le revenu annuel des ménages ruraux de la région d'Antalaha était de 3 068 000 de Fmg en 1998 (3 146 000 Fmg à Marovoay) d'après les données des observatoires ruraux du projet Madio (RAZAFINDRAKOTO et RCIUBAUD, 1999 : 12).

Les communautés villageoises de pêcheurs de crevettes se caractérisent par la présence d'un grand nombre de migrants célibataires (hommes et femmes) et d'un nombre relativement faible d'enfants. Ce profil démographique particulier, caractéristique de fronts pionniers, nécessite que l'on distingue d'une part, les dépenses familiales et d'autre part la consommation⁶ individuelle.

Les femmes de pêcheurs déclarent recevoir l'essentiel des ressources consacrées à l'entretien de leur famille, de leur époux, de leurs enfants ou de leur beau-fils. Elles complètent cet apport par des ressources propres qu'elles retirent elles-mêmes de la vente de produits agricoles, de la pratique d'un petit commerce, de la transformation des produits de la pêche et de la vente de ces produits. Les ressources quotidiennes disponibles par maisonnée s'élèvent à 16 900 Fmg par jour (soit 4 202 Fmg par personne), ce qui paraît très élevé par rapport à la situation générale du monde rural⁷.



IRD/C. Chaboud

L'implication des femmes dans le commerce.

Si la pêche crevetteière reste la source de revenu principale, elle apparaît très souvent associée, à l'échelle quotidienne, à la pêche d'autres espèces (poissons, *tsivaky*), à la vente de produits agricoles ou de la mangrove, au commerce local (restauration, vente de boissons et de préparations alimentaires). Depuis peu, et essentiellement dans les villages de la baie d'Ambaro, l'activité de collecte (labateurs) pratiquée par les femmes migrantes originaires de la côte est tend à se développer. Venues en couple, elles tirent revenu de la transformation et du transport des produits capturés par leur époux qu'elles complètent par des produits achetés à des pêcheurs célibataires. On rencontre également des femmes seules pratiquant cette activité et vivant aisément de leurs revenus.

Ces ressources sont utilisées en priorité pour les dépenses quotidiennes de la maisonnée, estimées à 9 143 Fmg (soit 2 273 Fmg par personne). Les dépenses alimentaires, évaluées à partir des déclarations quotidiennes d'un échantillon de femmes, épouses de chefs de ménages, constituent de loin le premier poste de dépenses courantes familiales (85 % des dépenses déclarées par les femmes). Parmi celles-ci dominent les achats de céréales (56 %, riz essentiellement), de tubercules et féculents (7 %), de produits de la pêche (6 %), de viande et de volaille (5,5 %). L'analyse des dépenses alimentaires est parfaitement concordante avec celle de la composition des repas. Les céréales (essentiellement le riz) constituent la base de 80 % des repas, suivies des tubercules (manioc, patates douces). Les produits de la pêche (poissons en premier, puis crevettes) constituent l'accompagnement principal du riz, suivis des légumes et des produits carnés. L'écart entre l'importance relative des dépenses consacrées aux différents ingrédients et leur part dans l'alimentation n'est significatif que pour les produits de la pêche, ce qui semble indiquer qu'il s'agit de la seule catégorie pour laquelle les besoins alimentaires sont largement couverts par la production des membres du ménage.

Une part significative de ces produits alimentaires provient de circuits commerciaux internes à l'économie villageoise ou à la sphère d'échange avec les proches villages de l'intérieur qui disposent de terres arables. Les dépenses alimentaires familiales sont donc ainsi en partie redistribuées au sein de l'économie locale. Les dépenses en vêtements ou en biens durables apparaissent relativement peu importantes, phénomène que ne confirme qu'imparfaitement le niveau d'équipement des ménages en biens durables⁸. Cela peut s'expliquer par la fréquence réduite de ces achats et donc du risque de sous-estimation avec une enquête de durée limitée.

⁸ Groupes électrogènes, postes de radio, lampe à gaz ... sont relativement plus nombreux dans les villages de pêcheurs de crevettes que dans les autres villages. On constate également le développement de boutiques et de marchés proposant des biens d'équipement et des vêtements

Nous disposons de deux sources d'informations sur les revenus quotidiens des pêcheurs. La première provient du suivi de l'activité de pêche (rendements par sorties, taux d'activité, prix), à partir duquel le revenu quotidien des pêcheurs a été estimé en prenant en compte le système de partage des gains relatif aux différents types d'unités de pêche. Le détail des résultats des enquêtes sur les rendements par sortie de pêche est présenté dans la première partie de cet ouvrage. La seconde source d'information provient des déclarations quotidiennes d'un échantillon de pêcheurs, dans les mêmes villages, sur l'ensemble de leurs revenus quotidiens et l'usage qui en est fait.

La comparaison des résultats obtenus par les deux méthodes (tabl. XV) fait ressortir des différences, qui s'expliquent entre autres par les périodes et les méthodes d'enquête différentes. L'enquête par déclaration directe des pêcheurs a été réalisée en fin de campagne de pêche, et il est en conséquence normal que le revenu journalier d'un pêcheur apparaisse inférieur à l'estimation indirecte réalisée sur plus de deux années.

	Revenu quotidien estimé*	Revenu quotidien déclaré **		
		Pêche	Autre	Total
Moyenne	18 000	15 300	2 600	18 000
Maximum	56 900	200 000		1 000 000
Coefficient de variation	1,41	1,15		1,63

Tabl. XV — Niveau moyen et variabilité des revenus quotidiens par pêcheur

* : estimation sur la période 1998-avril 2000.

** : estimation sur la période d'octobre à décembre 1999.

Source : enquête du PNRC.

Il convient cependant d'être prudent avant d'extrapoler ces chiffres moyens à l'année pour en tirer une évaluation du « revenu annuel » du pêcheur traditionnel : d'une part, en raison du profil saisonnier de la pêche, et donc des revenus, d'autre part, en raison du comportement des migrants qui pratiquent la pêche crevettière durant les périodes les plus lucratives. Durant quatre mois de l'année le revenu quotidien des pêcheurs d'Ankazomborona ou d'Ampasibe est proche de 30 000 Fmg par jour. Or c'est durant cette période que se produit l'afflux des pêcheurs migrants qui quitteront la pêche pour d'autres activités spéculatives dès que les revenus tirés de la crevette seront moins attractifs.

Que disent les hommes de l'usage de leurs ressources ? Ils déclarent donner en moyenne 15 600 Fmg à leur épouse pour assurer le quotidien

de la famille. Ce montant est très proche des ressources quotidiennes déclarées par les femmes (16 900 Fmg). La différence peut s'expliquer par les revenus propres de la femme. Ils apparaissent par contre beaucoup plus discrets, du moins dans leurs réponses à nos questions, sur les dépenses masculines qui marquent le village les jours (et nuits) qui suivent les retours de pêche faste. En effet, si l'on admet que les dépenses familiales correspondent à un niveau relativement constant dans l'année, il faut admettre que les périodes de fortes pêches permettent de dégager des sommes qui n'apparaissent pas dans l'honnête vision que les pêcheurs entendent donner de leur gestion quotidienne.



Habitat de pêcheurs.

S. Goedeffroit

L'économie villageoise des fronts pionniers de la crevette favorise le développement de nombreuses activités qui visent à capturer le surplus quotidien dégagé par la pêche. Ce surplus est introduit quotidiennement dans la masse monétaire en circulation dans le village. Cela conduit à la fluctuation du prix des biens consommés en priorité par les pêcheurs chanceux et soucieux de conserver leur chance. À Ankazomborona se sont multipliés les bars où l'on consomme la bière et le rhum de fabrication locale, *toka gasy*. L'usage de substances euphorisantes (*rongony*, *katy*⁹) est courant.

L'argent chaud de la crevette et la part maudite des pêcheurs

⁹ *Rongony* : chanvre indien.
Katy : plante originaire de la corne de l'Afrique, très consommée au Yémen, ce qui explique qu'elle soit présente dans la région d'Antsiranana où subsiste une importante communauté d'origine yéménite. Le *katy* se vend environ 25 000 Fmg la branche (mars 1999).

Dans les sociétés qui sont en contact avec la mer, on retrouve de manière générale une croyance commune qui veut que l'argent provenant d'une activité en mer soit consommé, si ce n'est en totalité tout au moins en grande partie, dans l'achat de biens ou de services apportant une satisfaction, un bien-être, un étourdissement immédiat. Ce type de dépense a une vocation à la fois propitiatoire et conjuratoire, dans le sens où il permet à l'individu de « conserver » ou de capturer la chance et donc de se prémunir contre un incident en mer. Le comportement d'épargne est diamétralement opposé à ce type de consommation. Le pêcheur qui aurait fait bonne pêche prendrait un risque énorme en constituant une épargne. L'argent qui vient de la mer est un argent chaud qui doit être consommé dans les plaisirs chauds qu'offrent l'alcool et la chair. Il est liquide. Il coule entre les doigts de celui qui tente de le conserver.

Dans les fronts pionniers de la crevette, cette croyance et ces comportements, fortement présents, ne sont pas étrangers à l'angoisse que provoque le travail en mer chez des populations issues de l'agriculture et au fait qu'une grande partie de ces communautés villageoises est composée de jeunes hommes célibataires.

Les jours de bonne pêche, les pêcheurs qui accostent au débarcadère annoncent haut et fort qu'ils vont se rendre directement « à la banque ». À travers cette expression, ils déclinent leur intention de se retrouver dans un bar où ils laisseront tout leur argent dans la consommation d'alcool. Des émissaires, envoyés sur les lieux de débarquement par les tenanciers de débit de boisson, courent porter la nouvelle et le prix de la bière, affiché sur une petite ardoise, est aussitôt rectifié à la hausse. On constate en effet, un réajustement journalier des prix des boissons alcoolisées en fonction du prix des produits et de l'importance des captures. Les patrons de bar connaissent parfaitement le comportement des pêcheurs. Quand ils font mauvaise pêche, ils ne boivent que du rhum, moins dispendieux car il permet un étourdissement rapide. Quand la pêche est bonne, les pêcheurs préfèrent la bière et coûte que coûte, ils en feront une consommation importante. En fréquentant ces lieux, on peut voir le pêcheur chanceux, dans l'ivresse de sa réussite, se laver les pieds à la bière et rouler son tabac dans des billets de banque.

Mais la consommation d'alcool n'est pas le seul recours offert aux pêcheurs pour évacuer leur angoisse de la mer et du lendemain, et la fatigue après l'effort.

Un bar-épicerie
à Ankazomborona.



R/D/C. Chaboud

Dans les villages où la pêche crevettière est très active, l'offre de services sexuels marchands tend à progresser. L'instabilité matrimoniale et la forte présence de jeunes hommes célibataires qui caractérisent ces communautés villageoises ont favorisé le développement de cette activité. À Ankazomborona où le phénomène connaît une ampleur remarquable depuis 1995, les habitants parlent des filles « *makorely* », de « hautes » et de « basse » saison. Ils disent qu'elles viennent avec la marée ou encore qu'elles « débarquent » en même temps que la crevette. Celles, « fraîchement » arrivées au village, sont les plus chères.

Comme nous nous proposons de le montrer, l'organisation de cette activité n'est pas étrangère au développement d'un certain type de collecte et à l'émergence d'une nouvelle classe de nantis au sein de ces communautés. Il existe en effet deux catégories de « filles » précisément identifiées.

Les *makorely mpameriky* sont des jeunes femmes, pour la plupart originaires de la côte est, qui restent au village toute l'année. Elles pratiquent la collecte et la commercialisation de crevettes et du poisson, selon le système du « *aliny* ». Autrement dit, et selon une expression bien particulière, elles déposent leur commande sur le torse (de leur partenaire), « *komandy an-tratra* », c'est-à-dire qu'elles négocient leurs services sexuels en se faisant rémunérer en crevettes fournies généralement le lendemain. Ces produits sont ensuite transformés et vendus sur les mar-

chés locaux. Cette transaction présentée comme un échange plutôt que comme un service monnayé, est essentiellement en vigueur chez les pêcheurs. Les *makorely mpameriky* attendent sur les débarcadères où elles négocient, loin du regard des épouses, leurs services. Les collecteurs qui brassent des revenus monétaires relativement importants, préfèrent généralement s'adresser à un autre type de filles qui offrent, quant à elles, un service rémunéré en argent.

Les *makorely vahiny* forment cette catégorie de femmes, originaires des grandes villes de la région (Antsiranana, Nosy Be), qui ne « débarquent » au village qu'en période de haute saison de pêche et le quittent dès que les captures tendent à diminuer. Elles sont de loin les plus recherchées et leurs services font l'objet de surenchère entre collecteurs, mais rarement de la part des pêcheurs qui ne peuvent rivaliser par manque de fonds. En haute saison, le service furtif est rétribué entre 7 500 et 15 000 Fmg (en 1999) selon la réputation de la jeune femme et sa date d'arrivée au village. Quand il se prolonge jusqu'au petit matin (*jusiky mandrainy*), le service s'élève à 100 000 Fmg en moyenne et peut atteindre des sommes importantes, allant jusqu'à 200 000 Fmg, quand un collecteur, dans un geste ostentatoire, décide de « remplir de billets l'oreiller de la jeune femme » (*Mpampiondam-bola*).

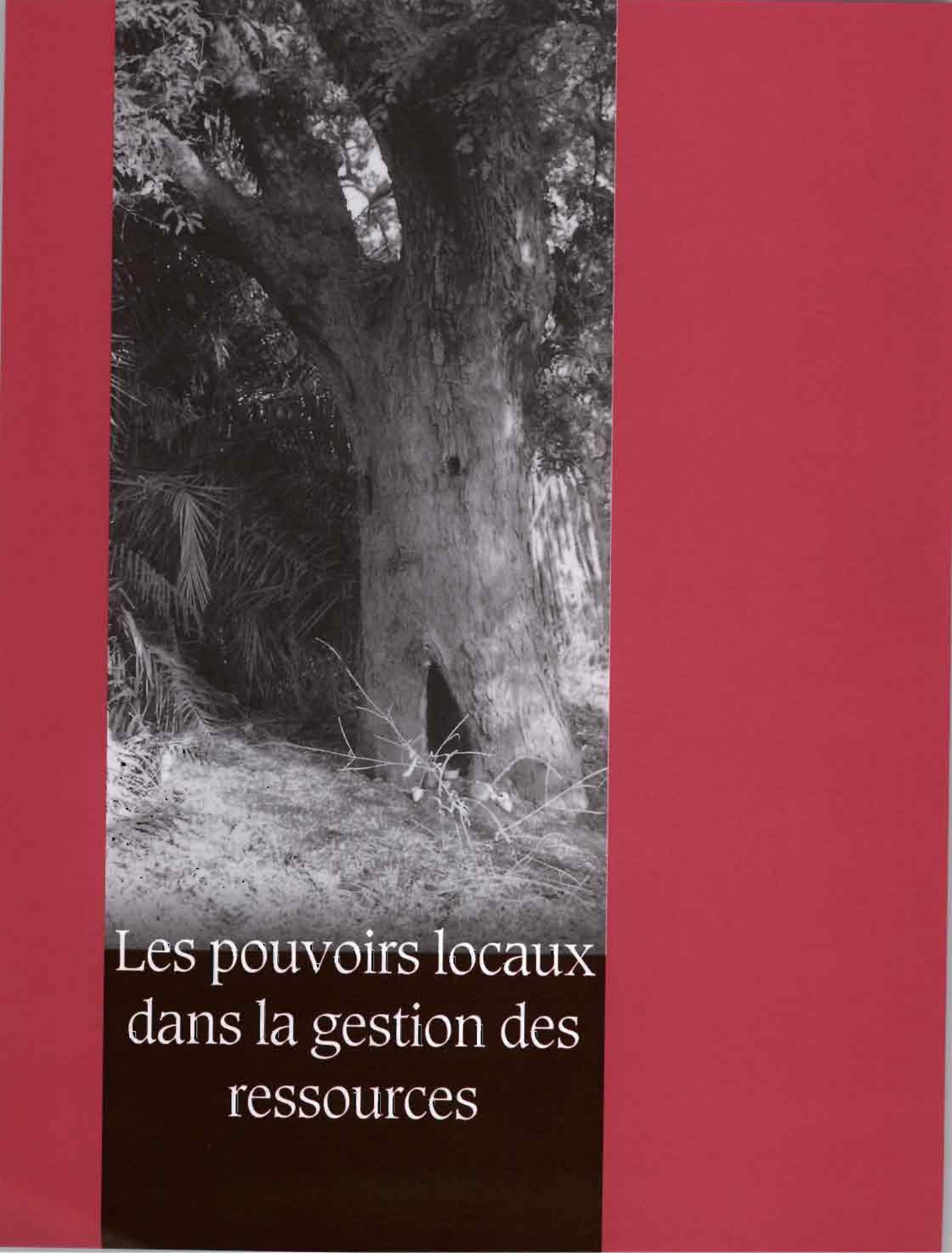
La différence, en termes de comportement de consommation, entre les pêcheurs et les collecteurs est importante et tient manifestement à cette notion de chance si présente dans l'esprit des pêcheurs. Le collecteur n'est pas concerné par le danger de la mer et le sentiment d'angoisse qu'il suscite. Sa chance, bien que directement soumise à celle des pêcheurs, n'a pas besoin d'être maintenue à travers une consommation propitiatoire du surplus. Le collecteur peut librement constituer une épargne sans craindre que cet acte se retourne contre lui. Dans certains villages comme Ankazomborona, les collecteurs ont diversifié leurs activités en créant des bars et des maisons de jeux où les pêcheurs viennent tester leur potentiel de chance. En capturant ainsi la rente issue de la pêche à la crevette, ils se sont enrichis et ont placé leur épargne en banque ou encore dans l'acquisition de parts dans des hôtels dans les villes avoisinantes (Ambilobe, Ambanja). Ils investiront aussi dans l'achat d'équipement de pêche qui sera placé auprès des pêcheurs. Ainsi sera renforcée la capacité des intermédiaires à capturer la rente de la pêche.

Ainsi se développe, au sein des communautés villageoises les plus actives, une nouvelle classe de « nantis » qui affichent ostensiblement leur réussite à travers la possession de biens d'équipement importés . groupe électrogène, magnétoscope et téléviseur, voiture tout terrain,

frigo... Tandis que les pêcheurs s'enlisent dans une dépendance toujours plus forte vis-à-vis de ceux qui à la fois leur prêtent les équipements leur permettant d'accéder à un revenu monétaire et leur offrent les moyens de le dépenser rapidement. Rares sont les pêcheurs qui, avec le temps, parviennent à acquérir une situation confortable. Comme cela ressort dans la présentation des extraits d'enquêtes (GOEDEFROIT et RAMANANTSALAMA, cf. *infra*), plus le pêcheur reste au village, plus il est entraîné dans une spirale infernale. En traversant ces villages, on peut voir ces anciens pêcheurs fatigués par la pêche et usés par l'alcool, traîner de case en case à la recherche de quelques pièces qu'on leur tend pour rétribuer leurs services.

« Les pêcheurs ne savent pas épargner. Ils gagnent beaucoup d'argent, mais leur situation reste inchangée. (...) Ils font la fête et rien ne reste. Il n'est pas bon de demeurer trop longtemps à Ankazomborona car les tentations sont trop grandes pour dépenser son argent en s'amusant. On a tout à gagner et tout à perdre dans ce village. (...) Il faut fuir rapidement ce village si possible, dès que l'on a du bien. Sinon ta situation ne changera jamais. »

(Propos de pêcheur, Ankazomborona, 24 juin 1999.)

A black and white photograph of a large, ancient tree with a hollowed-out trunk, set against a red background. The tree is the central focus, with its thick, textured bark and a large, dark opening at its base. The surrounding foliage is dense and dark, creating a sense of a forest or a natural setting. The red background is a solid, vibrant color that frames the image and the text.

Les pouvoirs locaux
dans la gestion des
ressources

Les dimensions symboliques et religieuses des pouvoirs locaux

L'étude au niveau local de la mobilité et des remaniements sociaux a permis, à travers la diversité des situations, d'entrevoir la complexité des enjeux que soulèvent l'accès à la ressource, sa gestion et le contrôle de sa commercialisation.

Ces processus font l'objet d'une adaptation permanente aux changements et de continuelles négociations entre les différents acteurs de la filière : pêcheurs autochtones, pêcheurs migrants, mareyeurs, collecteurs, propriétaires d'engins...

Aussi cet ouvrage sur la pêche crevette traditionnelle malgache ne serait-il pas complet si l'on se bornait à souligner l'importance de la gouvernance locale sur la ressource, sans en préciser la nature et l'efficacité. Cette démarche apparaît d'autant plus nécessaire que la nature et l'importance des pouvoirs locaux sont souvent mal comprises et parfois sous-estimées par les acteurs socio-économiques extérieurs, les partenaires de la filière et les développeurs. Les modalités traditionnelles de gestion de la ressource, comme par exemple le système de proclamation de nouveaux interdits (*fady*), sont souvent comprises comme des contraintes au développement de l'activité, notamment comme causes de la faible productivité de la pêche traditionnelle et de la résistance des pêcheurs à l'innovation dans de nouvelles techniques, quand elles ne sont pas qualifiées d'irrationnelles. La rareté des travaux soulignant les liens étroits entre les pouvoirs traditionnels, leur nature et l'économie locale des sociétés malgaches est sans doute cause de cette ignorance et justifie la nouvelle démarche de recherche présentée ici.

De nombreux anthropologues attachés à l'étude des faits économiques dans les sociétés traditionnelles ont démontré le caractère relatif des notions de rationalité économique (GODELIER, 1969) et de productivité (SALHINS, 1976). Ils ont proposé de repenser la sphère économique à travers les formes du pouvoir en y intégrant la pensée symbolique et les systèmes de représentation. C'est ainsi par exemple que la propriété de l'outil, considérée comme régulateur d'accès à la ressource, est un principe qui est lui-même subordonné à l'exercice du pouvoir. Il est aujourd'hui admis que, dans la plupart des sociétés traditionnelles où la main-d'œuvre constitue le facteur essentiel de production, le contrôle de la ressource revient à celui qui a autorité sur les hommes et est capable de les mobiliser. Cette autorité qui passe par tout un ensemble de pratiques et de stratégies trouve, entre autres, la source de son efficacité dans les rapports politico-religieux et participe au renforcement de la domination économique. Les stratégies d'alliances opérées par les populations participent à cette logique. Les autochtones jouent du ressort idéologique attaché à l'autochtonie pour imposer aux étrangers des modalités d'alliance inégalitaires aux seules fins de s'assurer une main-d'œuvre nombreuse et dévouée. Même si l'afflux de migrants et la redistribution des richesses ont aujourd'hui entraîné, dans ces communautés de pêcheurs traditionnels, une altération de la légitimité de ces pratiques, nous ne pouvons ignorer l'importance des dimensions politiques des comportements stratégiques des acteurs locaux dans la gestion de la pêche à Madagascar¹. Pas plus que nous ne pouvons ignorer *la communauté des attributs du pouvoir et du sacré* (BALANDIER, 1984 : 117) qui est particulièrement présente à Madagascar et se manifeste, à toutes les échelles de l'autorité, par le biais de diverses pratiques magico-religieuses et de la possession (*tromba*).

¹ C'est également l'une des démarches adoptées dans le récent ouvrage sur les pêches piroguères en Afrique de l'Ouest (CHALUPEM *et al.*, 2000)

À quelques exceptions près (MALINOWSKI, 1922 ; PRICE, 1964 ; KOEHLIN, 1975 ; ANDRÉ-BIGOT, 1998), les écrits d'anthropologie maritime, davantage centrés sur l'analyse des rapports économiques et matériels, ont occulté le domaine du sacré et des pratiques magico-religieuses et rituelles pourtant liées aux autres dimensions des sociétés. La majeure partie des ouvrages anthropologiques sur les sociétés malgaches confirme cette division théorique. Et si l'on trouve des écrits majeurs sur les faits religieux (ALTHABE, 1969 ; ESTRADE, 1977 ; BARÉ, 1978 ; LAMBEK, 1998) ou sur les formes du pouvoir (RAISON-JOURDE éd., 1983 ; LOMBARD, 1988), peu d'anthropologues (ASTUTI, 1995 ; SHARP, 1996 ; GOEDEFROIT, 1998 a ; GIGUÈRE, 1999) ont proposé une perspective plus holistique, et cela en dépit d'une relation très forte à Madagascar entre les domaines politico-religieux et la dimension économique. Rois

locaux détenteurs d'un droit naturel sur toutes ressources non attribuées, possédés habités par des ancêtres, représentants de l'État central, ces trois formes de pouvoir se rencontrent, se côtoient et s'articulent au sein des communautés locales. Mais sur certains fronts pionniers de la crevette, l'intervention d'un nouveau pouvoir incarné par les acteurs économiques extérieurs (sociétés de collecte) et les rivalités qu'engendre nécessairement l'usage d'une ressource unique, difficilement partageable et à forte valeur marchande, ont exacerbé les revendications de ces différents pouvoirs. Tous se prévalent d'une légitimité supérieure, mais chacun adopte ses propres modes de contrôle de la ressource. Tandis que ces pouvoirs s'affrontent dans l'arène crevettière, de nouveaux pôles institutionnels s'organisent et tendent à prendre de plus en plus d'importance dans la gouvernance locale : mouvements de conversion religieuse, organisations de pêcheurs migrants et d'autochtones, syndicats et associations dont certains débordent le cadre régional.

Dans cette troisième partie, nous proposons donc de pousser plus avant encore l'étude des mécanismes locaux inhérents aux sociétés de pêcheurs de crevettes et de montrer la part symbolique et religieuse des pouvoirs dans la gestion de cette ressource. Les auteurs, loin de reprendre le vieux débat qui opposa un temps l'idéalisme au matérialisme, montrent à travers l'analyse de cas, l'efficacité politique des pratiques rituelles et magico-religieuses dans la gestion de la ressource crevettière et expliquent les circonstances de l'émergence de nouvelles institutions locales qui produisent des effets à une échelle plus globale et annoncent peut-être les formes de sociabilité de demain.

Souveraineté royale et gestion des ressources naturelles

Frédéric Dupré

Anthropologue

Sophie Goedefroit

Anthropologue

La royauté est sans aucun doute l'un des domaines les plus étudiés par les chercheurs, historiens et anthropologues, qui ont travaillé dans les différentes sociétés malgaches. Ce thème, abordé de diverses manières, tantôt sous un angle historique tantôt dans l'étude des rites et des mythes de fondation, a fait voilà une quinzaine d'années environ, l'objet d'une réflexion dans le cercle des malgachisants. Les différents travaux publiés à cette occasion (RAISON-JOURDE éd., 1983) montrent de manière transparente que, sous la diversité des formes, les pouvoirs royaux à Madagascar sont de nature similaire. On y retrouve en effet les éléments caractéristiques d'un pouvoir royal d'essence sacrée ou divine¹, tel que l'avait défini James FRAZER (1920). Le concept de royauté sacrée repris par de nombreux anthropologues qui ont travaillé sur la nature du pouvoir en Afrique (DE HEUSCH, 1997 ; MULLER, 1980) et à Madagascar (GOEDEFROIT, 1998 c) repose sur la communauté des attributs du pouvoir et du sacré dans les sociétés où les souverains sont présentés comme les parents, les homologues ou les médiateurs des dieux. Cette sacralité du pouvoir s'affirme aussi, comme le souligne Georges BALANDIER (1984 : 117) dans le rapport qui unit le sujet au souverain : « une vénération ou une soumission totale que la raison ne justifie pas, une crainte de la désobéissance qui a le caractère d'une transgression sacrilège »

À Madagascar, le roi est considéré comme le représentant de Dieu (*Zanahary*) sur terre, divinité auquel il est relié par une filiation mythique. Il jouit de ce fait d'une autochtonie comprise comme supérieure et qui surpasse toutes les autres antériorités. Comme dans toutes royautés sacrées où religion et pouvoir ne font qu'un, la figure du roi est à la charnière du monde divin et du monde des vivants et sa fonction

¹ Royauté divine est la traduction française du concept de « *divine kingship* » employé par FRAZER (1920) et par la suite par FORTES et EVANS-PRITCHARD (1964).

² Cet équilibre connu, à Madagascar, sous le terme de *lahatse* (OTTINO, 1998).

apparaît nécessaire au maintien de l'équilibre² entre le monde social, le rythme de la nature et le monde des ancêtres. À ce titre, il possède un pouvoir « surnaturel » sur le monde de la nature et un droit « naturel » de propriété sur les ressources de son territoire. En effet, le corps du roi est de nature différente de celui du commun des mortels. Il symbolise en quelque sorte « la totalité du pays ». Le souverain possède un pouvoir à la fois germinatif et destructeur sur son territoire et son royaume. Ce pouvoir le fait désigner comme responsable de toutes les catastrophes naturelles. Nombreux sont les mythes qui racontent, par exemple, de quelle manière la maladie d'un roi a provoqué la sécheresse des champs et la stérilité des femmes. Ainsi l'équilibre fragile entre le pouvoir du roi et la prospérité de son territoire est maintenu par le truchement de rituels annuels de régénérescence que l'on retrouve dans tout Madagascar : le rituel du bain royal (MOLET, 1956). Cette coalescence entre le pouvoir royal et la nature confère au souverain un droit naturel de propriété sur toutes les ressources non exploitées, sur tous les lieux non attribués et sur tous les animaux non marqués qui vivent en son royaume.

Au regard de ces liens étroits qui existent à Madagascar entre le souverain et son territoire, il convient de s'interroger sur l'efficacité politique actuelle du pouvoir royal et sur la place du roi dans la gestion locale des ressources crevettières. Si l'on s'attache à la popularité que rencontrent encore de nos jours les cérémonies du bain royal dans certaines régions, comme dans l'Ankarana, l'on comprend d'emblée qu'elles sont encore des références identitaires importantes et qu'il en ressort une reconnaissance collective de la légitimité du pouvoir royal. De récents exemples nous montrent l'implication de certains souverains dans des projets régionaux de développement qui portent sur la valorisation de ressources naturelles en général, et de la crevette en particulier. Nous tenterons donc de dépasser ce simple constat en faisant état de la forme et de l'efficacité du pouvoir royal dans la gestion actuelle de la ressource crevettière. Cette efficacité s'exprime également en termes d'opposition et de négociation avec d'autres acteurs du pouvoir, politique (État central) et économique (sociétés de collecte, de pêche industrielle et d'aquaculture).

Deux régions directement concernées par l'accélération de l'activité de pêche crevettière sont comparées : l'ancien royaume de l'Ankarana et celui du Menabe.

On rapporte dans les chroniques dynastiques de la côte ouest, que les souverains conquérants, originaires du sud de l'île, sont parvenus à annexer des territoires en usant de procédés matrimoniaux qui consistaient à prendre épouse dans chaque groupe autochtone, maître de la terre, qu'ils ont rencontrés lors de leur progression vers le nord. Ces alliances politiques qui contribuèrent à la formation des deux royaumes sakalava de la côte ouest ont également permis au pouvoir des souverains conquérants d'acquérir une légitimité autochtone. L'autochtonie est en effet une notion fondamentale qui se situe au cœur même de la légitimité du pouvoir sur le sol. Aussi nous paraît-il utile d'en révéler ici quelques principes.

Le pouvoir royal : une politique de la nature



S. Goedefroit

Arbre-autel
avec des offrandes à son pied.

³ Le *tony* est symbolisé par un arbre-autel qui contient les charmes protecteurs du territoire.

Est reconnu autochtone toute personne pouvant justifier de l'antériorité de son installation en un lieu, mais surtout ayant fait acte d'alliance avec les génies tutélaires de l'endroit. La cérémonie du *tony*³ à laquelle doit satisfaire tout individu désirant s'installer dans un lieu vierge d'occupation antérieure est un acte de conciliation avec les génies de la nature. À l'issue de ce rituel, l'officiant est reconnu maître du territoire et garant de sa prospérité. Au cours de cette cérémonie qui initialise un nouveau territoire et instaure un nouveau pouvoir, les génies du sol prononcent les interdits que devront désormais respecter tous les occupants à venir au risque de mettre en péril le village. L'autochtone est gardien de l'arbre-autel et de la parfaite observance des interdits du sol. Comme le feront à sa suite ses descendants, il est tenu d'organiser annuellement un rituel afin de restaurer le lien initial qui l'unit aux forces tutélaires du lieu. Cette intimité que partage l'autochtone avec les génies, le désigne comme médiateur privilégié avec le monde de la surnature.

L'alliance entre les souverains et les autochtones, renouvelée à chaque génération trouve ici sa véritable efficacité politique. Au fil de ces alliances, le pouvoir souverain « s'autochtonise » et acquiert de plus en plus de légitimité sur le sol jusqu'à aboutir à une diminution des oppositions symboliques entre les deux pouvoirs : les souverains sont alors reconnus à la fois rois et autochtones, par ascendance divine d'une part et alliances terrestres d'autre part. Cette reconnaissance de l'essence autochtone du pouvoir royal ne remplace, ni n'écarte le pouvoir des premiers autochtones alliés des souverains. Elle se place au contraire dans la continuité : tandis que le souverain exerce son pouvoir à l'échelle du royaume, les autochtones devenus « représentants du roi » continuent à imposer leur contrôle sur leur ancien territoire. Bien que l'on mentionne, notamment dans l'histoire du Menabe, l'existence de rituels de fondation du royaume s'apparentant aux rituels d'initialisation de territoire (*tony*), le souverain n'est pas tenu, comme l'est l'homme du commun, de marquer un territoire par le truchement d'un rituel approprié pour en être reconnu maître. Son autorité sur le sol transcende, comme nous l'avons vu, toute autre autorité. Elle s'exprime par l'absence de signe ou de marque : tout animal non marqué, toute terre non attribuée, toute ressource non exploitée appartiennent *ipso facto* au souverain. On comprend dès lors que la ressource crevette qui, en milieu traditionnel, ne fait l'objet d'une exploitation systématique que depuis relativement peu de temps, a suscité de la part des rois actuels une revendication forte et qu'ils cherchent à imposer leur contrôle sur cette ressource qui, non marquée, leur revient légitimement de fait. Il convient néanmoins de préciser que si son pouvoir émane du fait qu'il

soit reconnu médiateur privilégié entre ses ancêtres et les vivants, le roi subit une double contrainte : il est responsable devant ses ancêtres et devant les hommes de la prospérité ou de la misère du royaume. Il est ainsi tenu de consulter ses conseillers qui ne sont autres que les descendants des alliés autochtones de la famille royale et d'écouter ses ancêtres qui s'expriment par la voix de possédées royales (*tromba*, *sajoke*), généralement des femmes, descendantes elles aussi de ces familles autochtones. Si le souverain tentait de se soustraire à ce contrôle, il risquerait de voir la population se détourner des rituels royaux (*tsangantseny*, *fisehana*, *fitampoha*), et son pouvoir perdrait alors toute légitimité ; à moins qu'il ne soit contraint d'abdiquer, comme cela s'est produit dans l'Ankarana, pour laisser place à un parent plus soucieux des usages, plus respectueux des recommandations transmises par ses conseillers et par ses ancêtres et finalement plus conforme à l'image idéale du souverain. Ainsi, comme le fait remarquer Jean-François BARÉ (1987), sans la communication instaurée par les possédées, le roi n'est plus rien. Et de citer en exemple le cas d'un roi sakalava du nord qui contre l'avis de ses conseillers et des possédés avait vendu une terre à un étranger. Il fut immédiatement, rapporte cet auteur, accusé d'exploiter le « petit peuple » sakalava. Cet incident provoqua le mutisme de la possédée habitée par l'un de ses ancêtres. La communication avec l'au-delà étant rompue, le souverain perdait dès lors toute légitimité et se retrouvait seul face à son peuple. On retrouve ici, la figure du roi sacré enchaîné par son pouvoir à son peuple.

On attend en effet du souverain qu'il tienne sa place dans le jugement ultime des litiges sociaux⁴ et qu'il puisse assurer le juste équilibre entre le monde de la nature et le monde des hommes qui, seul, garantit l'harmonie du royaume. Pour ce faire il dispose d'un appareil coercitif tout à fait efficace qui réside dans son pouvoir de transmettre des interdits (*fady*) proclamés par les possédées royales ou d'en instaurer de nouveaux qui devront être observés par l'ensemble de la population résidant sur son territoire, mais aussi par ceux qui ne font qu'y passer.

Les interdits traditionnels ne constituent pas, comme on l'a trop souvent écrit, une institution surannée, un frein à l'innovation et à la modernité. Bien au contraire, ils forment un code de lois innovantes et capables de répondre aux situations nouvelles et continuent à être le mode privilégié de régulation sociale qui s'exerce à la fois à l'échelle régionale (des anciens royaumes) et à l'échelle locale : dans les villages ou territoires, partout où le pouvoir des autochtones s'allie aux possédées pour légitimer leur contrôle par la voix de leurs ancêtres.

⁴ Le roi est fréquemment la dernière instance dans le règlement des litiges entre les habitants de son royaume. On le consulte et son jugement est porteur de malédictions à l'encontre de celui qui ne le respectera pas.

L'autorité royale en Ankarana

Le pouvoir royal en Ankarana a conservé de nos jours son autorité et entend bien la faire respecter en imposant ses décisions dans la gestion locale des ressources. La persistance de cette autorité traditionnelle et son efficacité actuelle, spécifiques à cette région, résident dans l'histoire de ce royaume et dans le maintien d'un appareil politique où les liens entre le souverain et ses représentants autochtones demeurent serrés.



Tsialana, roi des Antankarana, et sa suite (début du XX^e siècle).

Le rôle particulier qu'a joué Tsimiaro I^{er}, souverain de l'Ankarana, dans le processus de colonisation française à la fin du XIX^e siècle (RASOAMIARAMANANA, 1987), a en quelque sorte permis à la royauté antankarana d'être relativement préservée des remaniements politiques qui ont suivi l'installation de l'administration française à Madagascar. Comme le souligne Roland WAAST (1973), les membres de la famille royale et leurs alliés autochtones ont été les plus nombreux à acquérir des postes dans l'administration coloniale et à conserver, de ce fait, une certaine autorité et un certain contrôle dans la gestion de leur territoire. Mais le fait le plus remarquable est la persistance des anciennes structures de pouvoir. Aujourd'hui comme hier, l'appareil politique antankarana est composé de trois grandes structures de pouvoir fonctionnant dans des sphères d'autorité imbriquées. Le roi et ses parents consanguins forment la

sphère d'autorité la plus englobante. À celle-ci vient s'ajouter une structure médiane regroupant les alliés autochtones du souverain : descendants des familles « donneuses d'épouses » à la royauté.

Cette structure constitue l'instance représentative du pouvoir royal à l'échelle locale. On y retrouve en effet, trois rangs de conseillers royaux, les *manantany* qui représentent le souverain à l'échelle régionale, les *fahatelo*, conseillers à l'échelle villageoise et enfin, les *rangahy* représentants du roi dans chaque village. Ces conseillers et représentants sont les porte-paroles du souverain. Ils ont la charge de le tenir au courant des affaires villageoises et transmettent en retour les messages royaux. Ainsi ils sont tenus de faire respecter l'application des interdits, anciens ou nouvellement promulgués, locaux ou royaux, et de s'assurer de la bonne marche des activités rituelles. Enfin, la dernière sphère d'autorité est composée par l'ensemble des *tromba*, individus possédés par les esprits des ancêtres (royaux ou roturiers) ou par les génies de la nature. Des personnes par la voix desquelles s'expriment les ancêtres et qui représentent le point d'articulation entre le monde des défunts et la société, entre le temps passé et le temps présent. Au vaste réseau de conseillers royaux qui permet au roi d'intervenir efficacement au niveau le plus local se surimpriment en transparence les réseaux des possédés qui transmettent au souverain des messages politiques venant d'un autre monde et l'aident à conserver son contrôle en imposant des interdits. Ce système, bien que partout présent à Madagascar sinon dans sa forme du moins dans ses logiques de fonctionnement, a conservé, dans l'Ankarana, toute son efficacité.

Depuis le début du siècle dernier, il y a eu certes des querelles de palais. Certains rois ont été contestés et même forcés à abdiquer pour n'avoir pas suivi leurs conseillers. Et d'aucuns avancent que le souverain actuel, appartenant à une lignée collatérale de celle où se transmet le pouvoir, n'a pas de légitimité. Pourtant le fait est bien réel : la royauté actuelle dans l'Ankarana a conservé toute son autorité.

Lorsque l'État malgache, par le biais de ses fonctionnaires, intervient sur le territoire de l'Ankarana ce sont les conseillers qui expriment l'exigence de la royauté et se réfèrent directement au roi en cas de nécessité. L'État central agit par la voie d'une structure hiérarchique, emboîtant les différentes unités administratives, allant de l'organe politique villageois jusqu'aux autorités à l'échelle provinciale et nationale, en passant par la commune et la sous-préfecture. Le mode d'intervention de l'État est de nature centraliste⁵. Ainsi, sur le territoire antankarana comme partout à Madagascar deux systèmes politiques

⁵ Chaque république a tracé de nouvelles divisions administratives.

se chevauchent donc, se réclamant d'autorités distinctes et parfois antagonistes. Pour illustrer cette nouvelle affirmation et montrer comment le pouvoir royal dans l'Ankarana joue de son autorité sur les hommes pour imposer ses droits sur la ressource crevettière face aux intervenants extérieurs (État central ou acteurs économiques), nous nous proposons de présenter la situation d'un lieu très particulier qui se situe au centre de ces enjeux : le village d'Ambavanankarana (carte 1).

⁶ Le bain annuel des ancêtres (les *tromba*) signifie littéralement « l'ouverture de la porte ». C'est à cette occasion que les *tromba* reviennent parmi les vivants après deux mois d'absence pour réaffirmer leur autorité dans les affaires humaines.

Le village d'Ambavanankarana occupe une terre considérée comme « sacrée » par l'ensemble de la population. C'est en effet dans ce village que se déroule, chaque année, le rituel du bain des ancêtres, le *fisehana*⁶. Il est situé à quelques kilomètres d'Ambilobe, lieu de résidence du roi actuel, où la royauté maintient fermement son autorité. Comme toute terre appartenant directement au souverain, elle n'a fait l'objet d'aucun rituel de fondation, mais est néanmoins frappée d'un interdit très fort : « il y est interdit de naître et de mourir ». Les habitants s'arrangent donc pour transporter leurs défunts au loin et les femmes quittent le village quelques mois avant l'accouchement. La signification de cet interdit révèle toute son intentionnalité quand on sait qu'à Madagascar le fait de mourir ou de naître dans un endroit permet aux individus d'acquérir un droit ancestral sur le lieu. Il n'y a donc pas de propriétaire du sol ou d'autochtone à Ambavanankarana et il n'y en aura jamais. Dans ce lieu non marqué, le pouvoir du roi domine plus qu'en tout autre endroit. Or, ce petit village est, comme l'ensemble de la baie d'Ambaro, riche en ressource crevettière et connaît depuis une dizaine d'années un afflux de pêcheurs migrants et de collecteurs venus tenter leur chance dans la crevette.

Depuis 1990, la population de ce village a plus que doublé. Face à l'arrivée de ces nouveaux venus, le souverain actuel est confronté au danger de perdre tout contrôle sur la ressource crevettière et sur sa commercialisation. Très tôt, il a donc adopté une stratégie qui consiste à répondre à chaque situation nouvelle par l'édiction de nouveaux interdits. L'introduction de filets maillants par les immigrants, par exemple (DUPRÉ, 1998), a directement été suivie par l'interdiction royale de leur usage sous peine de sanction. La tradition justifie, comme toujours, cette nouvelle loi : les filets maillants ressembleraient en effet à certains paniers proscrits dans ce village par un interdit ancestral très ancien. Le ressort idéologique s'avère fort efficace lorsqu'il s'agit pour le roi de parer à l'intervention sur ses terres d'acteurs extérieurs fussent-ils représentants de l'État central ou puissants

acteurs économiques. Il nous paraît intéressant de livrer ici l'histoire devenue maintenant célèbre du bras de fer qui opposa un temps le roi actuel de l'Ankarana, l'État et une importante société de pêche et d'aquaculture.

On trouve, près du village d'Ambavanankarana, de vastes plaines inondables séparant la mangrove de la terre ferme. Ces bassins vaseux, inondés à marée haute, ont été répertoriés comme des zones propices à l'aménagement de bassins aquacoles. En 1991, des travaux de prospection ont été entrepris par une société de pêche industrielle désireuse de développer des activités de crevetticulture. Ces terres ne faisant l'objet d'aucun titrage appartenaient donc au domaine de l'État. Il fut par conséquent aisé pour cette société de les acquérir tout à fait légalement auprès du service des domaines. Mais c'était sans compter sur les droits naturels du souverain sur toutes les terres non attribuées et les revendications du roi furent d'autant plus fortes qu'il s'agissait là d'une terre marquée par l'histoire du royaume. Cette terre était en effet frappée d'un interdit fort en souvenir des combats qui avaient opposé la famille royale antankarana et le peuple tout entier aux Merina des Hauts-Plateaux. La présence de Merina était donc formellement interdite sur cette terre. Or, les ingénieurs engagés par la société industrielle pour effectuer les travaux de prospection étaient originaires de Tananarive. Le roi qui était alors au début de son règne, ne pouvait laisser passer l'incident au risque de se faire destituer et de perdre aux yeux de son peuple toute légitimité. Des incidents tragiques, comme la mort d'un enfant dévoré par un crocodile, ont été interprétés comme les signes de la rupture de cet interdit et ont permis au roi d'intervenir rapidement. La portée symbolique de cet événement est remarquable. En effet, dans de nombreuses sociétés de Madagascar, le caïman est l'incarnation d'un roi défunt. Le fait que cet animal se soit attaqué à la vie (l'enfant) représentait un avertissement sévère du danger qui guettait la pérennité du royaume. Le roi, soutenu par son peuple, a donc été contraint d'agir avec rigueur en expulsant les étrangers de son territoire. Des négociations entre le roi et les ministères concernés par le projet ont été alors entreprises. L'entreprise industrielle, spécialisée dans la pêche crevettière, a dû remettre à plus tard son projet d'aquaculture dans cette région. Mais la leçon semble avoir été comprise puisque aujourd'hui cette société industrielle engagée également dans la collecte de crevettes s'est installée, avec l'accord du souverain, au village d'Ambavanankarana. Elle œuvre depuis en concertation étroite avec le pouvoir royal.

Au cœur de la côte ouest : l'ancien royaume sakalava du Menabe

⁷ Selon les termes de la lettre datée du 18 juin 1900, envoyée par le colonel Borbal-Combret, commandant du Menabe, au commandant en chef du corps d'occupation (Archives nationales de la République malgache, Tananarive).

⁸ Dans un télégramme daté du 8 avril 1946, envoyé par le chef de district d'Antsalova à l'administrateur supérieur de la région de Manja, les plaintes faites par la population à l'égard des agissements du prince Pierre Kamamy sont relatées : « les titres de "prince du Menabe" et "vice président du conseil représentatif" ne paraissent pas suffisants pour lui attribuer le droit de forcer la population à lui remettre des bœufs » (Archives nationales d'Aix-en-Provence, archives provinciales PM0304). L'affaire a lieu alors que le prince circule dans le pays pour organiser le prochain rituel des bains et tente de rassembler les bœufs du sacrifice.

⁹ Rapport politique annuel de 1923, province de Morondava (cité par SCHLEMMER, 1983 : 187).

¹⁰ Lettre de P. Kamamy au gouverneur général de Madagascar (Archives nationales d'Aix-en-Provence, archives provinciales PM0304).

Contrairement à ce qui se passe en Ankarana, le pouvoir royal dans le Menabe n'est pas parvenu à conserver la teneur organisationnelle de ses réseaux d'autorité au niveau de l'ensemble de son territoire et c'est sous des formes nouvelles qu'il s'exprime actuellement. Pour comprendre ces nouvelles stratégies de pouvoir, il apparaît utile de reprendre rapidement l'histoire de cette région depuis le milieu du XIX^e siècle. Dès cette époque en effet, l'intégrité du royaume Menabe a été compromise par l'occupation des forces Merina dans la partie centrale du territoire. Cette présence étrangère a très tôt induit la division du Menabe en deux royaumes : un royaume indépendant situé au nord de la Tsiribihina et un royaume sous contrôle Merina, avec à leur tête deux souverains. L'intervention des forces coloniales françaises dans cette région, à la fin du XIX^e siècle, n'a fait que précipiter davantage la chute du pouvoir royal dans le Menabe. L'assassinat du souverain du royaume autonome par les troupes coloniales et l'intronisation par les autorités coloniales d'un enfant roi n'ayant pas les ascendances requises pour régner vont mettre à bas le pouvoir du souverain sakalava dont la descendance est considérée depuis comme illégitime par les détracteurs du pouvoir (GOEDEFROIT, 1998 b).

L'instauration d'un régime de gouvernement indirect dans le Menabe décidée par l'administration coloniale française n'avait d'autre objectif, comme le rapportent les archives de cette époque⁷, que de « flatter » l'opinion sakalava, en accordant au roi *une fonction honorifique élevée, une sorte de présidence honoraire avec solde, habits de gala et beaucoup d'honneurs mais sans autorité effective* et d'étendre cette politique à tous les chefs coutumiers en les intégrant, tenant compte de leur influence sur le peuple, dans l'administration coloniale. Cette situation affaiblit encore l'autorité royale. Le roi de l'époque ne parvient déjà plus à mobiliser la population lors du rituel des bains des reliques et des plaintes sont enregistrées contre lui⁸. Son peuple lui tourne le dos et, seul, il ne peut assumer les frais nécessaires à la pérennité des rituels royaux pourtant garants de sa légitimité. Précédemment il s'était également plaint auprès du « Grand Pacificateur » de ce que les descendants des esclaves d'antan étaient alors plus riches que les princes⁹ et que son royaume était à nouveau divisé par un découpage administratif¹⁰. Jamais plus les souverains sakalava ne parviendront à restaurer leur autorité sur le Menabe. L'appui de l'État central aux autorités traditionnelles, dès la fin de la II^e République, ne sera que d'un maigre secours pour l'autorité royale dans cette région.



S. Goedéfruit

**Maison des reliques
des rois sakalava
à Belo-sur-Tsiribihina.**

Le Menabe n'a plus de roi¹¹. Et son prince actuel, engagé en politique, ne rencontre qu'un faible succès auprès de son peuple. Il est par ailleurs fréquemment rendu responsable par certaines possédées royales des catastrophes naturelles qui frappent le Menabe : cyclones, inondations seraient causés par l'affaiblissement de la force régulatrice du pouvoir royal garant du juste équilibre entre le royaume et le monde des ancêtres. Contrairement à l'Ankarana où la cérémonie du bain royal est encore très populaire, le *fitampoha* dans le Menabe séduit essentiellement des touristes et des étrangers attirés par le battage médiatique important dont fait l'objet ce rituel. La population quant à elle, s'en désintéresse et même parfois conteste sa légitimité. On comprendra alors que le ressort idéologique étant brisé, le pouvoir royal perde toute son efficacité et que les liens entre la tête, symbolisée par le souverain, et le corps social soient également rompus.

¹¹ À la mort de P. Kamamy, son fils Lagera lui succéda. Quand à son tour il décéda, la régence fut confiée à sa sœur. Le fils de celle-ci lui a succédé et, en qualité de descendant de femme, il ne porte que le titre de prince.

La mise en place d'un régime de gouvernement indirect par l'administration coloniale au début du siècle dernier n'a pas eu comme seul effet d'affaiblir le pouvoir des souverains sakalava dans le Menabe. Elle a également favorisé, comme dans d'autres régions de Madagascar, l'émergence d'une bourgeoisie qui s'est révélée fort puissante. En Menabe, les parents autochtones des souverains, ceux qui jadis avaient la charge de conseillers (*fihitse*) et de représentants des rois (*masondrano*), occupe-

¹² Ministres, ambassadeurs, députés...

ront rapidement des postes importants dans l'administration coloniale et ensuite des postes d'autorité dans la politique nationale¹². Ils joueront de leur position élevée pour conserver un certain contrôle sur le Menabe. Leur autorité sera d'autant mieux acceptée par la population qu'en l'absence d'un pouvoir royal reconnu légitime, ils étaient les seuls à pouvoir y prétendre par ascendance autochtone et alliance royale. On assiste donc dans cette région à un déplacement du pouvoir traditionnel de la famille royale vers les familles de leurs anciens alliés matrimoniaux. Ces familles se partageront le pouvoir au niveau local et créeront leur propre réseau d'influence fortement ancré dans l'idéologie sakalava. Des revendications d'ordre patrimonial et identitaire très proches de celles faites par le roi Pierre Kamamy aux autorités coloniales au milieu du siècle¹³, les incitent à créer, dès les années 1990, des associations pour « la sauvegarde du patrimoine du Menabe » ou pour « la restauration des frontières de l'ancien royaume ». Ils s'imposent comme seuls garants de l'histoire et de l'identité du royaume.

¹³ *Ibid.* note 10.

Tout nous porte à croire que le contrôle important de ces familles dans la gestion de cette région a compromis un temps certaines actions de

**Femme possédée
par un roi sakalava
du Menabe.**



S. Goedefroit

développement venant de l'extérieur. Mais depuis quelques années, alors que la politique nationale s'oriente vers la régionalisation et que les bailleurs de fonds accordent davantage d'intérêt aux projets de développement décentralisés, la situation change dans le Menabe. Les individus les plus engagés dans la revendication identitaire sakalava abandonnent leurs anciennes associations dont ils étaient pourtant fondateurs pour s'impliquer directement dans un nouveau projet, plus en accord avec les enjeux actuels : ils créent, avec le soutien de la Banque mondiale, un comité régional de développement (CRD). Et voilà que le Menabe réputé « cimetière de projets de développement » devient un site pilote pour tous les CRD de Madagascar, un modèle de projet de développement concerté. Voilà que les autorités traditionnelles, sans se départir de leurs revendications patrimoniales et sans perdre de leur autorité légitime sur les hommes et sur le sol, forment un bureau et adoptent les outils d'aujourd'hui : secrétariat, ordinateur..

L'autorité politique traditionnelle dans le Menabe nous paraît singulière par les formes qu'elle revêt et les lieux du pouvoir où elle se loge mais aussi remarquable dans sa capacité de répondre à des situations nouvelles en empruntant le langage de ses interlocuteurs. Elle se positionne actuellement à l'interface entre la population et les intervenants économiques extérieurs. Elle s'impose comme intermédiaire obligé pour toute action de développement et en premier lieu dans la gestion des ressources naturelles, comprises comme patrimoine de cette région, et dont fait largement partie la crevette.

Le sacré et l'émotion : variables de la gestion locale

L'implication des pouvoirs traditionnels dans la gestion ou l'aménagement des activités crevettières à Madagascar est à ce point incontournable que nous pensons que toute tentative d'intervention extérieure qui ferait fi de ces réalités locales serait vouée à l'échec. Les fortes tensions sociales que l'on peut observer dans les fronts pionniers de la pêche crevettière sont en partie dues à l'intensification rapide de cette activité, aux migrations, mais aussi à l'importance des enjeux liés à l'accès et la gestion de cette ressource. Ces tensions sociales donnent lieu à des affrontements entre rivaux où l'usage de pratiques magico-religieuses est presque systématique. Les rituels d'interpellation des ancêtres et des entités spirituelles dans la gestion des conflits sont courants à Madagascar, mais apparaissent avec plus d'intensité encore dans les communautés concernées par la valorisation de nouvelles ressources, que ce soit les pierres précieuses ou les crevettes, et confrontées à la présence de migrants. Cette situation intervient dans le contexte des tentatives d'aménagement de l'activité halieutique. Elle indique une implication volontaire des acteurs dans la structuration locale de ce secteur d'activité, bien que cette implication n'aille pas toujours dans le sens d'une meilleure consolidation des efforts et des alliances.

La situation que connaît l'Ankarana (cf. carte 1) illustre fort bien cette problématique. L'autorité toujours bien réelle du roi et l'intensité de sa relation avec le peuple ont certainement contribué à la résistance des Antankarana face à certains aspects du développement de fronts pionniers sur la côte de la baie d'Ambaro. L'exemplarité de la communauté d'Ambavanankarana sera utile pour comprendre la complexité des enjeux, les tensions (exacerbées notamment par le climat émotif de la

communauté) et l'important recours au pouvoir des ancêtres, aux tabous et à la sorcellerie, autant de méthodes d'intervention et de réglementation des activités halieutiques.

Des possédés politiques

¹ Malgré la forte majorité féminine au sein de ce groupe, les hommes n'en sont pas exclus. Toutefois, les hommes sont fréquemment possédés par des entités différentes de celles des femmes et dont l'identité est socialement peu ou pas connue. Certaines de ces entités, par exemple les génies de la nature (*tsiñy*), jouissent d'un pouvoir de guérison qu'elles rendent disponibles à la population par le biais du possédé (GIGUÈRE, 1999)

² Ce panthéon se nomme « *fanjakana* », terme utilisé de manière indifférenciée à l'égard du « pouvoir », qu'il soit royal, ancestral ou étatique

Investis d'un pouvoir par leur mariage spirituel avec un ou des ancêtres influents, les possédés royaux¹ participent activement à la gestion coutumière des activités crevettières. Ces individus sont les élus de certains défunts dont plusieurs, de leur vivant, jouissaient d'une alliance directe ou indirecte avec la famille royale. Ces ancêtres royaux font partie d'un panthéon d'entités spirituelles chapeauté par un dieu suprême (*Zanahary*) et côtoient les génies de la nature et les ancêtres non royaux (moins puissants)². Dans ce type de possession, présent sur tout le territoire malgache (ESTRADE, 1977), les possédés assurent le maintien de l'ordre cosmogonique par leur intercession. Au sein de cet ordre s'inscrit le pouvoir royal, aux côtés des génies de la nature et autres entités. Ainsi, la royauté et ses représentants, qu'ils soient morts ou vivants, obtiennent un pouvoir à caractère intemporel par leur alliance intrinsèque avec le dieu suprême et le monde de la surnature. Après l'« élection » du possédé par l'entité spirituelle, l'identité et le statut social du premier se transforment en fonction de l'identité et du statut social de la seconde. Les possédés issus généralement de familles autochtones sont choisis par des défunts détenant toujours un pouvoir sur la vie terrestre. Ils gagnent ainsi le respect des nobles (GIGUÈRE, 1999). Ils deviennent, de surcroît, des personnes d'influence. Le lien entre le peuple et les nobles est ainsi soudé (BARÉ, 1978 ; 1980 ; 1987).

Par la voix des possédés, les entités conseillent la population sur l'organisation des rituels traditionnels comme pour celle des activités politiques et économiques. Leur intervention se situe au niveau de la réglementation des activités. Un ancêtre s'immisce dans les débats sur l'activité moderne lorsqu'elle crée des désaccords au sein de la population. On demande alors, comme nous le montrerons plus loin dans le texte, directement à l'ancêtre le plus influent de régler la question.

Par ailleurs, les possédés obéissent à des tabous personnels dictés par leurs entités. Ces mêmes entités ont le pouvoir de maintenir ou d'imposer des tabous à une communauté qui, par son obéissance, se verra protégée. Dans l'affirmation ou la réaffirmation d'un tabou ancestral, actif ou révolu³, qu'il provienne d'ancêtres ou des génies de la nature, la famille royale et ses représentants font également figure d'autorité.

³ Il est en effet possible de se départir d'un tabou individuel ou collectif par l'exécution d'un rituel et d'une offrande dictée par l'ancêtre ayant autorité dans le domaine



Scène de transe
chez les femmes de pêcheurs.

Dans tout Madagascar, la création d'un village nécessite généralement l'exercice d'un rituel visant à s'allier les génies de la nature et à consacrer le territoire choisi en le marquant d'un *ton̄y*, arbre-autel de fondation. Mais comme cela a été expliqué précédemment, les habitants d'Ambavanankarana n'ont jamais entrepris ce rituel puisque ce lieu, appartenant au roi qui incarne l'autorité divine, n'a nul besoin de contracter d'entente avec les génies pour confirmer son droit de propriété. Cela implique donc que, dans ce village particulier, les habitants cohabitent avec les génies de la nature, situation exceptionnelle s'il en est. La présence, au village, de ces génies s'ajoute à celle des ancêtres. La concentration d'entités spirituelles dans ce territoire sert parfois d'alibi à la rigidité des tabous en place.

Les particularités de la communauté d'Ambavanankarana, son économie, ses ressources naturelles, son caractère sacré et sa proximité avec les principaux lieux de cultes royaux, en font une zone particulièrement conflictuelle et difficile à vivre. La circulation y est grande et ce, malgré sa localisation dans une zone enclavée. De plus, la part d'autochtones⁴, plus de 50% en 1997, dépasse nettement celle des autres villages de la baie d'Ambaro. L'affluence de migrants encourage néanmoins les

⁴ Le village d'Ambavanankarana présente une situation particulière puisque (cf. chapitre précédent) étant interdit d'y naître et d'y mourir, aucun habitant ne peut prétendre au titre d'autochtone, fors le souverain. Le terme d'autochtone dans cette situation précise est donc employé pour désigner les familles antankarana installées depuis longtemps dans ce village, et ayant par là un pouvoir d'antériorité, par opposition aux nouveaux venus, *vahiny*.

autochtones à lutter pour conserver leur autorité et le contrôle de l'accès à la ressource par le maintien d'anciennes pratiques rituelles ou la création de nouveaux tabous.

En effet, leur mode de gestion coutumière et d'exploitation de la ressource visant en premier lieu la satisfaction des besoins de subsistance, les autochtones craignent à la fois la perte de cette ressource essentielle pour eux mais également la colère de leurs ancêtres et des génies de la nature qui peuplent la côte (mangroves, rivières, arbres et rochers). Le non-respect des usages et règles traditionnels provoquerait la déchirure entre l'ici-bas et la surnature, entre celui des vivants et celui des morts (BARÉ, 1978). Cette déchirure, nécessairement précédée par la violation de tabous, entraînerait directement la condamnation du peuple par l'avènement d'une catastrophe (cyclone, épidémie, destruction des ressources, etc.).

En guise de protection ou par la sacralité conférée à ce lieu, on y retrouve un nombre important de possédés : 3 % de la population est habitée par au moins une entité, 87 % des possédés recevraient des entités royales issues de la branche souche des Antankarana⁵, et près de 40 % de ces possédés seraient habités par des ancêtres antankarana, les *Antandrano*⁶.

On consulte fréquemment l'ainé des *Antandrano*, Dadin'Koto, pour des conseils ou la justification d'une intervention. Chose peu fréquente, presque toutes les possédées du village se prétendent mariées à cette entité, de loin la plus influente chez les Antankarana. L'intervention de cette entité particulière a notamment été suscitée pour résoudre un conflit portant sur l'utilisation, par les migrants, de filets maillants.

Les autorités traditionnelles avaient prononcé un interdit portant sur l'usage de ce nouvel engin, considéré comme contraire aux pratiques de pêche autochtone qui reposent essentiellement sur l'usage des barrages fixes (*valakira*). Le filet maillant avait été introduit, nous tenons à le préciser, par les sociétés de collecte. Cet interdit contrevenait donc à leurs intérêts et elles se sont employées à infléchir cette décision. Pour résoudre ce conflit, les conseillers royaux ont interrogé l'ainé des *Antandrano* via la plus prestigieuse possédée⁷. Après consultation, la confusion règne : l'ancêtre se serait ouvertement désintéressé du tabou sur les filets alors que les conseillers royaux auraient, malgré lui, réaffirmé publiquement le tabou. Dans ce cas, le pouvoir traditionnel tend à s'affirmer dans l'opposition aux sociétés de collecte et par là aux migrants en imposant un tabou, même non validé par la possédée en charge du culte des ancêtres.

⁵ Les Antankarana forment un groupe culturel relativement récent dans l'histoire des sociétés malgaches. Ils sont issus de la branche des Zafinifotsy qui se sont détachés de celle des Zafinimena pour constituer leur propre organisation vers le XVI^e siècle. Un membre des Zafinifotsy s'est allié aux autochtones résidant près du massif de l'Ankarana et fonda la royauté Antankarana, au XVIII^e siècle.

⁶ L'appellation *Antandrano* réfère aux « gens qui viennent de l'eau », c'est-à-dire aux ancêtres morts dans l'eau lors du conflit entre Antankarana et Merina, en 1840.

⁷ Michèle FLORES (1999 : 143) rapporte que la « représentation donnée d'un personnage du répertoire doit répondre à certaines normes (costume, façon de parler, domaine d'intervention thérapeutique correspondant à sa spécialisation, etc.), mais varie sensiblement en fonction de la compétence, de l'intelligence, des qualités propres de la personne possédée, surtout quand celle-ci a longuement fait corps avec son esprit qui constitue une part d'elle-même ».

Il n'y a pas que les engins de pêche qui soient soumis aux tabous. Les lieux, les jours et les méthodes de pêche font l'objet de sanctions. Ambavanankarana, étant situé « dans la bouche de l'Ankarana », des tabous existent en fonction des zones d'exploitation (avec filet ou *valakira*) : dans l'embouchure ou dans la rivière, en deçà ou au-delà de la pierre sacrée (*orimbato*) qui représente les ancêtres défunts.

Le jour du mardi, il est interdit de retourner la terre afin que, dit-on, l'ordre et la paix entre le monde des morts et celui des vivants soient maintenus. Par conséquent, les engins fixes employés principalement par les autochtones ne peuvent être installés ce jour-là alors que les pêcheurs migrants ne sont pas soumis à cette contrainte. Enfin, les prières des catholiques (*mivavaka katoliky*) sont prohibées en mer et sur la côte puisque les ancêtres Antandrano ont refusé de se convertir à cette religion en 1840.

C'est dans ce contexte de résistance par le biais de la spiritualité et de l'autorité traditionnelle que des conflits sociaux majeurs liés à l'aménagement de la pêche crevettière se développent. Ces conflits s'expriment d'ailleurs de façon récurrente en termes de tabous et de jalousie.

Comme cela a été expliqué dans le chapitre précédent, les Antankarana ont un lien sacré et historique avec ce lieu. L'affluence massive de migrants met en péril non seulement son caractère sacré mais aussi la gestion villageoise des activités lucratives qui s'y développent. Ce conflit est cependant davantage attribuable à la menace d'une « dilution » des pratiques et croyances autochtones face à l'avènement massif d'étrangers qu'à l'origine ethnique des individus.

Les possédées royales ont généralement une grande autonomie économique. En effet, étant souvent d'importantes gestionnaires d'emplacements d'engins fixes de capture, de *valakira*, elles reçoivent une rente de location par les utilisateurs qu'elles sélectionnent, rendant, de surcroît, l'achat de ces emplacements pratiquement impossible pour les étrangers, en raison du prix élevé fixé par les propriétaires. Ces femmes, dignitaires des âmes de puissants défunts, forment un noyau organique au sein d'une communauté villageoise passablement déstructurée.

Dans un contexte de résistance locale à la venue massive d'étrangers, les entités spirituelles originaires de la région sont hautement valorisées. Une nouvelle catégorie d'entités est apparue vers 1970⁸. Cette période correspond, nous le rappelons, au début de l'accélération de l'activité crevettière dans le nord de Madagascar. On les nomme *njary nintsy*, « dame froide ». Ces entités, de nature et d'origine inconnues, sont fré-

⁸ Autrefois clownesques, ces entités auraient un comportement plus violent depuis 1975 (SHARP, 1990).

quemment associées au « mal » en raison des torts qu'elles sont susceptibles de causer. Leur pouvoir se manifeste dans d'autres sphères plus informelles, notamment la sorcellerie.

Offensive et défensive chez les pêcheurs

À Madagascar, l'interrelation entre les pratiques magico-religieuses (sorcellerie et possession) et l'organisation politique et économique est une constante. Par la possession, certains groupes ou individus expriment leur résistance face à de nouvelles contraintes et de nouveaux contextes sociaux imposés (COMAROFF, 1985 ; ONG, 1988 ; SHARP, 1996 ; BODDY, 1994). Ces expériences sont également des lieux de négociation (LAMBK, 1993 ; FIÉLOUX, *op. cit.*), d'adaptation et de transformation de ces sociétés, tant pour l'individu possédé que pour son entourage.

Quant à la sorcellerie, ce monde complexe où s'affrontent des forces opposées, elle est l'expression de conflits sociaux pour lesquels l'objectif visé est la destruction d'un rival (FAVRET-SAADA, 1977). Or, en se référant à ses observations en Nouvelle-Guinée, LATTAS (1993) relève que le développement économique industriel consolide les pratiques de sorcellerie là où celles-ci préexistaient. Cela signifie que se développent, en même temps que les activités liées à l'économie de marché, de nouveaux champs d'expression où la sorcellerie agit en s'intensifiant.

L'accélération de l'activité crevette, le caractère unique, indivis, de la ressource marine et les conflits liés à son accès ont pour effet d'exacerber le sentiment de jalousie chez les pêcheurs et d'étendre l'exercice des pratiques de la sorcellerie. Les tensions engendrées par la compétitivité et par la menace que représente l'étranger, surtout lorsqu'il utilise des techniques de pêche innovatrices et plus efficaces, génèrent des sentiments de jalousie et de méfiance généralisés.

Suivant les conceptions locales, le succès rapide d'un individu ne peut s'expliquer que par la chance acquise par la pratique de la sorcellerie. En effet, la ressource étant la même pour tous, le succès des uns se fait forcément aux dépens des autres. Aussi pour « forcer sa chance », l'individu s'entourera de protections magiques avant de partir en mer. Mais surtout il fera en sorte d'amoindrir la chance de l'autre en ayant recours à la sorcellerie. S'attaquer à autrui apparaît, dans ce cas, le moyen le plus sûr de garantir sa chance et de faire bonne pêche. Il est à noter que cette pratique est considérée comme un vol par les pêcheurs malchanceux. Les collecteurs partagent la même perception et les mêmes pra-

tiques, attribuant à la sorcellerie le succès des pêcheurs fidélisés par un collecteur rival.

La victime comme l'agresseur peuvent utiliser les mêmes pratiques, soit pour se protéger d'attaques pressenties, soit pour anéantir la réussite d'autrui. Par ces techniques, chaque individu a la possibilité d'intervenir sur le sort de chacun, ce qui génère un climat social et professionnel fortement façonné par les stratégies offensives et défensives.

La sorcellerie se comporte de diverses méthodes⁹ par lesquelles des individus, mus par des émotions de peur, de jalousie et d'envie, interviennent dans des situations qui leur échappent et sur lesquelles ils ont peu de contrôle. Comme le rapporte Hélène ANDRÉ-BIGOT (1998) au sujet des pêcheurs de Sainte-Lucie (Caraïbes) et comme on l'observe à Madagascar, les inégalités économiques, le prestige social et le savoir-faire de certaines personnes incitent des individus et des groupes à entreprendre des actes qui viseront par exemple à diminuer le rendement ou la chance d'autrui pour augmenter la leur, à détruire des couples à revenus relativement importants et à attirer dans son engin de pêche plus de produits que dans celui du voisin. Ces actes, chez les pêcheurs malgaches, sont motivés par la constatation du succès d'autrui et donc la certitude d'être l'objet d'un mauvais sort ou par la peur d'une attaque éventuelle.

Dans les communautés de pêcheurs, nombreux sont ceux qui consultent des devins-guérisseurs qui les protègent de leurs rivaux potentiels au moyen d'un rituel et d'un talisman protecteur. Aussi, le succès économique de plusieurs personnes est-il souvent précédé de consultations auprès de sorciers qui dirigent sur elles la chance et fabriquent des talismans offensifs qui, apposés près de la demeure ou la pirogue d'un rival, lui occasionnent une série de malchances et d'insuccès. Ce genre d'attaques génère au sein de la population une méfiance constante à l'égard des nouveaux arrivants. Ainsi, les réseaux de relations de confiance sont restreints et constituent de petits regroupements d'une quinzaine de personnes basés sur l'amitié ou la parenté. Ces personnes résident à proximité et collaborent dans les activités quotidiennes domestiques et halieutiques de façon à s'assurer une autonomie relative. Les autochtones et les étrangers ont à cet égard une attitude similaire.

Hélène ANDRÉ-BIGOT présente le phénomène de la jalousie comme constitutif des rapports sociaux. Selon elle, la sorcellerie serait l'explication de différences individuelles (1998 . 479) et permettrait l'extériorisation du sentiment de jalousie. De même, EVANS-PRITCHARD (1972) avait relevé chez les Azande du Soudan le climat de méfiance généralisé au sein de

⁹ Ces méthodes vont des interventions chimiques (empoisonnement, intoxication) aux interventions psycho-socio-spirituelles (confection de talismans protecteurs ou offensifs, incantations protectrices ou offensives, intervention d'entités défuntes ou de génies de la nature) (GIGUÈRE, 1999 ; SHARP, 1996).

la communauté étudiée puisque personne ne sait qui est sorcier et qui ne l'est pas. À Ambavanankarana, presque tous les pêcheurs disent avoir été l'objet d'un mauvais sort ou, du moins, le soupçonnent-ils. Cependant, personne ne se hasarde à accuser ouvertement une personne de pratiquer la sorcellerie car cela entraînerait le renvoi de l'accusé ou son jugement auprès du roi, sanction assortie d'une amende. Néanmoins, les accusations indirectes, c'est-à-dire par de tierces personnes, se propagent rapidement.

Les Malgaches sont traditionnellement prudents devant l'inconnu, notamment en ce qui concerne des éléments du territoire dont la morphologie est rare ou particulière (GOEDEFROIT, 1998 b). En effet, ces endroits sont dits habités par des génies de la nature à qui la cohabitation avec le genre humain ne plaît guère. La destruction de son habitat peut coûter la vie à celui qui n'a pas perçu leur présence. De la même façon, pourrait-on dire, les Antankarana protègent leur milieu de vie et craignent de le voir pillé par les étrangers. L'arrivée massive de migrants à Ambavanankarana, et dans d'autres fronts pionniers de la crevette, bouscule non seulement l'organisation des autochtones mais aussi leur entente avec les ancêtres et les entités hébergées dans la nature avoisinante au village. Si un conflit survenait entre les vivants et les entités spirituelles, la vie des habitants, autochtones et immigrants, serait menacée. Par conséquent, l'autorité que confère l'antériorité de la résidence sur un territoire, pour les génies de la nature comme pour les autochtones, doit être respectée.

Les divisions sociales multiples liées aux engins de pêche, à la terre d'origine, à l'allégeance à l'autorité royale, aux croyances ou aux pratiques, entraînent un état de méfiance quasi généralisé au sein de la communauté. Cet état s'exprime par la fertilité des rumeurs, l'importance de la peur chez les individus et l'absente ou malhabile communication avec des personnes inscrites hors du réseau quotidien et ce, par souci de protection. Il en résulte une absence notoire de consensus au sein des pêcheurs (sur les prix des produits, par exemple).

Confiance *versus* méfiance

Les fronts pionniers de la crevette à Madagascar sont le lieu d'enjeux particuliers. Certains d'entre eux, plus résistants, maintiennent, tel qu'à Ambavanankarana, la sacralité des lieux, ce qui les aide à contrôler un temps soit peu une ressource renouvelable essentielle à leur subsistance. Ces territoires faisant dorénavant l'objet d'une exploitation massive au

profit des industries exportatrices se dénaturent et se désacralisent notamment par la venue massive de gens de multiples origines. De manière évidente, cette situation entraîne la méfiance et la peur chez les autochtones qui connaissent le pouvoir et la colère potentielle des ancêtres et des génies de la nature, tandis que les migrants, loin de leur terre d'origine et des leurs, sont d'autant plus vulnérables, du moins le présentent-ils comme tel, aux attaques en sorcellerie effectuées à leur rencontre par les autochtones mais également par les autres migrants.

Le climat de ce type de communauté souvent temporaire participe à la création d'un nouveau rapport à autrui, l'autre dont on ne connaît ni la provenance, ni le dessein. La tension exacerbée n'est pas étrangère au fait que chaque individu doit dorénavant négocier simultanément avec des altérités de diverses natures. En effet, en plus d'affronter *l'autre culturel*, en raison des origines variées des migrants, chaque individu se voit aussi confronté à *l'autre économique*, dont les pratiques et desseins restent inconnus et potentiellement risqués pour les autochtones (fraude, vol, commerce sauvage et concurrence économique) et dans certains cas, il se voit également confronté à *l'autre religieux*, avec le foisonnement des sectes et des nouveaux mouvements religieux à Madagascar, notamment à Ankazomborona.

Il est à ce propos important qu'ajouter qu'Ambavanankarana n'a connu que tardivement l'implantation d'associations de pêcheurs traditionnels et que celles-ci sont peu nombreuses et exclusivement laïques, contrairement à ce qui se passe dans les autres fronts pionniers de la pêche crevette. Cela est sans aucun doute dû au maintien d'un certain contrôle autochtone sur les pratiques et croyances religieuses étrangères à leur communauté, sur les initiatives économiques et sur les lieux d'exploitation de la ressource. Il ne faut pas pour cela en déduire que la valorisation de la pêche crevette dans ce village n'a suscité que des réactions négatives sans entraîner une mobilisation et la création ou le renforcement de nouvelles formes d'associations.

Certains rituels regroupent des personnes faisant allégeance aux ancêtres antankarana. La participation à de tels rituels¹⁰ renforce le pouvoir des autochtones par la réaffirmation de leur identité collective et de leurs références communes mais les scinde franchement en deux camps : les adhérents à la tradition et les non-adhérents. Cette dichotomie supplémentaire entre traditionalistes et « modernes » ne se présente pas, une fois de plus, sous forme de cloisons étanches¹¹.

Le village d'Ambavanakarana semble donc avoir échappé à la prolifération des mouvements associatifs et religieux qui touchent actuellement

¹⁰ Le *fisehana*, bain annuel de purification des *tromba*. Les Antankarana de toute la province sont alors conviés à Ambavanankarana afin de manifester leur référence collective à l'histoire de leurs ancêtres fuyant par la mer pour sauver la pérennité de leur règne (GEZON, 1999 ; GIGUÈRE, 1999).

¹¹ Par exemple, quelques immigrants pratiquant le culte de possession érigent leur maison à l'est, près des autochtones, alors que les Antankarana moins traditionalistes, scolarisés ou issus des centres urbains, s'installent à l'ouest, près des immigrants.

la majorité des fronts pionniers de la pêche crevette. Les édifices religieux (hors les mosquées et lieux de cultes coutumiers) sont formellement interdits à Ambavanankarana et rares sont les associations. En définitive, le principal réseau de confiance demeure celui des possédés royaux, par lesquels toute politique et décision villageoise doivent être validées. Cette communauté, dotée d'un pouvoir évident, est presque entièrement féminine. Les quelques possédés masculins du village nourrissent peu de liens avec les possédées féminines, notamment parce qu'ils sont rarement antankarana et sont souvent habités par des entités étrangères à la royauté. Par conséquent, ces entités n'ont pas une « utilité » politique aussi évidente, leur action étant plutôt tournée vers la guérison et la médiation de conflits interpersonnels, certes impliqués dans les enjeux politiques et économiques de la région.

Enfin, le foisonnement des pratiques de sorcellerie, de possession et l'exacerbation des émotions telles que la jalousie et la peur, dans l'ensemble des fronts pionniers de la crevette, sont des indices de transformation profonde de ces communautés villageoises et d'un affrontement des pouvoirs locaux. Une situation que ne devraient pas ignorer les décideurs concernés par l'aménagement et le développement de cette pêcherie, par le simple fait que leurs actions ont une incidence sur cette réalité qui par conséquent les intègre comme nouveaux acteurs, souvent malgré eux, dans les conflits locaux.

ONG, associations et syndicats

Nouveaux acteurs et nouvelles stratégies
dans le domaine de la
pêche traditionnelle malgache

Sophie Goederoit,

Anthropologue

Prisca Razafindralambo

Étudiante en sociologie

Depuis une quinzaine d'années environ, on constate une multiplication des mouvements associatifs à Madagascar. Cette situation est le reflet d'une montée en puissance des associations sur la scène internationale du développement. Une situation qui peut être interprétée comme une des conséquences du soutien accru des bailleurs de fonds aux ONG et aux associations dans le cadre des orientations récentes des politiques internationales de développement et de coopération (BESSIS, 1997).

Le domaine de la pêche traditionnelle ou artisanale participe à cette dynamique associative. Ainsi lors du récent forum mondial de la pêche artisanale (Loctudy, octobre 2000) des pêcheurs du monde entier se sont réunis. Ils ont à cette occasion revendiqué leur droit à la ressource et exprimé leur inquiétude de se voir exclus des nouvelles réglementations ou encore leurs préoccupations face aux dégradations environnementales. Ce mouvement de solidarité qui montre l'existence d'une articulation entre le global et le local, ne doit néanmoins pas occulter le fait que cette dynamique internationale produit des effets contrastés selon les pays et selon les contextes locaux. Le cas malgache présente, à ce titre, un exemple tout à fait original.

À Madagascar, l'apparition d'associations de pêcheurs traditionnels est relativement récente. Ce type de mouvement associatif a connu, au cours des dernières années, un développement tout à fait particulier. Présentes exclusivement dans un premier temps sur la scène nationale, les associations de pêcheurs se sont ensuite implantées dans les villages de brousse les plus reculés. On constate ainsi une multiplication rapide, et à double échelle, des associations de pêcheurs traditionnels. Certains

Le phénomène associatif abordé à travers les orientations politiques nationales

¹ « Les courtiers locaux en développement sont des acteurs sociaux implantés dans une arène locale (dans laquelle ils jouent un rôle politique plus ou moins direct) qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de l'aide au développement » (BIERSCHENK *et al.*, 2000 : 7).

interprètent ce phénomène comme le signe de la volonté des pêcheurs traditionnels de se regrouper, de s'organiser en groupements professionnels tandis que d'autres s'interrogent sur la représentativité de ces associations et de ces groupements, et craignent l'émergence d'un antagonisme entre « industriels » et « traditionnels ». Un antagonisme qui apparaît souvent comme fondateur, nous le verrons, dans le discours des associations des pêcheurs traditionnels et qui renforce encore le clivage entre les deux secteurs. Un clivage d'utilité d'autant plus restreinte qu'« industriels » et « traditionnels » partagent la même ressource.

Tout nous porte à croire que ce phénomène n'est pas étranger aux intérêts économiques que représente la ressource crevette et qu'il procède également de stratégies politiques particulièrement actives dans le contexte actuel de mise en place des régions et des provinces autonomes. La question de la représentativité de ces associations se pose effectivement ainsi que celle des jeux entre groupes stratégiques de plus en plus nombreux à s'impliquer dans le mouvement associatif : acteurs économiques, acteurs politiques, mouvements confessionnels, mais aussi acteurs du développement qui, par leurs interventions, favorisent l'émergence d'une nouvelle catégorie : les courtiers locaux en développement¹

Nous proposons de débattre de ces questions en retraçant l'historique de ce phénomène d'une part dans son développement national et d'autre part, dans son développement local. Cette approche nous permettra ensuite de comprendre les stratégies et les rapports existant entre les deux échelles.

Avant d'entreprendre une chronique du phénomène associatif abordé à travers les orientations politiques malgaches, il nous semble important de définir les formes associatives actuellement présentes sur la scène nationale.

Par souci de simplification et sans pour autant procéder à un amalgame, nous incluons dans l'expression « phénomène associatif » tous types de groupements à but non lucratif : ONG, syndicat, association.

Il existe à Madagascar, deux types d'associations dans le domaine de la pêche : des associations « de » pêcheurs, constituées, créées et dirigées par des pêcheurs. Il s'agit de groupements professionnels. Et des associations « pour » les pêcheurs. Ces dernières ne sont pas forcément composées que de pêcheurs et ont pour vocation d'aider les pêcheurs et

leur famille dans tous les domaines de la vie et de la profession. Ce sont en quelque sorte des organismes d'encadrement.

Voyons à présent comment ce phénomène associatif se décline à travers les changements socio-politiques survenus dans ce pays depuis les années 1960.

Lors de la période coloniale, les associations et les syndicats étaient inspirés par les courants d'idées associatives européennes, notamment par les courants français. Tel est le cas de l'antenne locale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) qui se transformera au lendemain de l'indépendance, plus exactement en 1964, en un mouvement syndical chrétien malgache ou Sekrima (Sendika Kristianina malagasy). Ce n'est donc pas par hasard que la loi 60-133² instituant le cadre légal du mouvement associatif malgache est fortement inspirée par la loi française de 1901. En revanche, nous ne retrouvons, pour cette époque, aucune trace de l'existence d'association ou de syndicat œuvrant dans le domaine de la pêche. Il existe sans doute plusieurs explications à cela et notamment le fait que la pêche en général n'était pas encore une activité significative pour l'économie nationale et encore moins dans les modes traditionnels de production.

À partir de 1972, Madagascar entre dans la II^e République et opte pour une politique de rupture avec l'étranger. L'engouement collectiviste développé par le modèle socialiste suscite l'émergence des coopératives selon une structure participative et communautaire. Les coopératives, à vocation idéologique, relèvent surtout des secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Néanmoins, dans la mouvance du mouvement confessionnel et syndical Sekrima, une organisation rattachée à l'Église catholique, l'Apostolat de la Mer, s'installe à Toamasina en 1974, alors que la pêche tend doucement à se développer à Madagascar.

Dès les années 1980, l'économie nationale malgache connaît de sévères difficultés et l'État opte pour la politique d'ajustement structurel prônée par le FMI et la Banque mondiale. Cela se concrétise par l'ouverture d'une mission résidente permanente de la Banque mondiale en 1983. Le libéralisme économique, l'ouverture obligée vers les marchés internationaux et la nécessité d'exporter pour rééquilibrer la balance des paiements favorisent l'activité de pêche industrielle. Mais les politiques du tout économique engendrent une dégradation des conditions de vie de la population (paupérisation, déscolarisation, manque de formation et d'accès aux soins hospitaliers), (DURUFLÉ, 1988). Les bailleurs de fonds soutiennent alors activement les ONG et les associations œuvrant dans

² Journal officiel de la République de Madagascar du 15 octobre 1960
« Une association est une convention par laquelle au moins deux personnes mettent en commun, et de façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices » (Loi 60-133/art. 02).

³ Loi 96-030/art. 02 portant sur le régime général des ONG. « ONG : groupement de personnes physiques ou morales, autonome, privé, structuré, exerçant des activités à caractère caritatif, social, économique et culturel sous forme de prestation de services » (Journal officiel de la République de Madagascar du 15 Septembre 1997).

⁴ Fecpama : Fédération chrétienne des pêcheurs artisans (et traditionnels) de Madagascar, Fecmama : Fédération chrétienne des marins de Madagascar

⁵ Il est à noter que le CCFD développe des actions similaires dans d'autres pays, comme le Sénégal au sein du Collectif national des pêcheurs artisanaux du Sénégal (CNPS) et du Centre sénégalais de recherche pour le développement des technologies intermédiaires de pêche (Credetip).

⁶ Groupement des aquaculteurs et pêcheurs de crevettes à Madagascar

⁷ GPCBA : le Groupement des pêcheurs et des collecteurs de la baie d'Ambaro.

le domaine humanitaire. L'aide financière qui leur est accordée et la reconnaissance juridique qu'elles obtiendront un peu plus tard³ leur feront prendre le pas sur les anciens mouvements coopératifs. On constate dès cette époque une multiplication importante d'ONG et d'associations nationales financées par les bailleurs de fonds et prenant en charge l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'action sociale à toutes les échelles et dans tous les domaines, notamment dans celui de la pêche.

Dans les années 1990, les anciens syndicats et associations confessionnelles militant dans le domaine de la pêche au lendemain de l'indépendance se mobilisent et engendrent de nouveaux organes associatifs. Tel est le cas du Sekrima (1964) qui donnera naissance au Fecpama en 1993 et au Fecmama⁴ en 1995. C'est également le cas de l'Apostolat de la Mer (1974) qui met en place une Association nationale pour le développement de la pêche artisanale, Andepa, en 1993.

Au milieu des années 1990, un nombre important de mouvements associatifs et syndicaux confessionnels existe dans le domaine de la pêche et les responsables ressentent la nécessité de s'unir. C'est dans ces conditions qu'est créé, en 1995, le « Programme Mer Madagascar » (PMM). Il regroupe 2 syndicats, 6 associations et une ONG. Cette plate-forme obtiendra le soutien d'organismes internationaux œuvrant dans le monde : Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD, France⁵), Coalition pour des accords de pêche équitables (CAPE, Belgique), International Collective in Support of Fishworkers (ICSF, Inde), Catholic Relief Service (CRS, États-Unis). Elle sera rapidement l'objet de remaniements et réapparaîtra en 1999 sous la forme d'un Collectif des organisations maritimes malgaches (Comm), incorporant cette fois l'Apostolat de la Mer. À partir du milieu des années 1990, la tendance s'accélère et conforte la segmentation entre les deux principaux secteurs de l'activité, « traditionnels » et « industriels ». En effet, en 1994, les industriels de la pêche crevette s'organisent et créent, avec l'aide des bailleurs de fonds étrangers et du ministère malgache de la Pêche et des Ressources halieutiques, un groupement professionnel : le GAPCM⁶. À la suite, et pour certains en réaction contre le GAPCM, un premier groupement régional des pêcheurs et collecteurs (traditionnels et artisans) verra le jour en 1997, le GPCBA⁷. Créé au lendemain de l'embargo européen sur les produits halieutiques malgaches (CHABOUD et GOEDEFROIT, 1998), le GPCBA obtiendra le soutien de l'Union européenne. Il annonce en quelque sorte la naissance du premier groupement national des pêcheurs traditionnels, artisans et des collecteurs, le

GNPTAC, créé en 1999 avec l'appui de l'Union européenne et de certains acteurs politiques locaux et nationaux.

Si l'on se reporte à ce bref historique, force est de constater que l'efflorescence des associations dans le domaine de la pêche semble en rapport étroit avec le développement économique de cette activité et avec l'intérêt croissant des nombreux intervenants (locaux, nationaux et étrangers) pour la ressource crevette. Si dans un premier temps, les mouvements œcuméniques ont eu une grande influence, ils sont aujourd'hui dépendants des financements (et donc des directives) apportés par les organismes d'appui internationaux et de coopération d'État à État. Sur l'échiquier géopolitique du développement, les États étrangers les plus fortement impliqués dans la production et le négoce de la crevette malgache sont également de grands pourvoyeurs d'aide au développement des différentes composantes de cette activité. Ainsi ne doit-on pas s'étonner qu'ils trouvent, à travers le soutien aux associations ou aux groupements professionnels ou encore à travers de vastes projets de coopération décentralisée, les moyens de conforter leurs intérêts économiques et leur place dans l'arène crevette malgache. La décentralisation de l'aide et des actions de développement, dans le cadre de la politique nationale de régionalisation, implique que nous accordions, à présent, une attention particulière au développement du phénomène associatif au niveau local.

On distingue trois types de formations associatives au niveau local. Les associations « de » pêcheurs traditionnels (créées, formées et dirigées par ceux-ci) sont de loin les plus nombreuses. Les associations « pour » les pêcheurs, c'est-à-dire composées de pêcheurs et d'opérateurs œuvrant pour la promotion de la pêche traditionnelle ou le bien-être des pêcheurs sont actuellement minoritaires. Ces deux catégories d'associations ont un rayon d'action très court puisqu'il s'agit généralement d'organisations villageoises et, comme nous le verrons plus loin, elles ont généralement une durée de vie très courte. Enfin, les syndicats de pêcheurs traditionnels représentent la troisième catégorie. Ils procèdent de la représentation locale du Feçpama, fédération nationale dont nous avons parlé précédemment.

Deux tendances principales se dégagent dans la localisation des associations de pêcheurs traditionnels sur l'ensemble du pays : les associations de pêcheurs traditionnels ont tendance à se regrouper et à se dévelop-

Les associations locales de pêcheurs traditionnels

per dans les zones urbaines et périurbaines (première tendance) ou encore dans des lieux qui, comme la baie d'Ambaro, ont connu une accélération de l'activité de pêche accompagnée d'une forte augmentation démographique induite par l'arrivée massive de migrants (seconde tendance).

La première tendance s'explique aisément par deux facteurs directement liés au cadre urbain : la présence de sociétés de collecte et de transformation des produits halieutiques d'une part et, d'autre part, l'existence relativement ancienne de bureaux d'associations et de syndicats nationaux localisés tels que, par exemple, le Fecpama et l'Apostolat de la Mer. Présence qui, comme nous le verrons, a très rapidement motivé la création de mouvements associatifs, autonomes ou en liaison avec ces instances associatives et syndicales, dans des zones périurbaines. C'est le cas de Mahajanga, de Morondava et, en partie, de Toamasina, à ce détail près que cette ville héberge non pas les bureaux d'importantes associations nationales, mais leurs sièges.

La seconde tendance est représentée par la baie d'Ambaro. Le premier facteur favorisant le développement des associations de pêcheurs dans cette région, la plus importante en termes de production crevette, est sans aucun doute la présence massive de migrants originaires de plusieurs régions de Madagascar. Comme nous le verrons, les tensions et les conflits portant sur l'accès à la ressource, et qui opposent depuis le milieu des années 1980 les autochtones et les migrants, ont rapidement incité ces derniers à se rassembler dans des associations à caractère ethnique, afin de recréer des réseaux d'entraide et de solidarité.

Ces deux tendances se sont bien évidemment développées dans la durée. Nous proposons d'en retracer l'histoire en nous basant sur une analyse diachronique des formes, des objets et des discours de ces formations associatives et syndicales locales. Nous nous référerons au recensement que nous avons réalisé et dont les résultats sont présentés, sous forme synthétique, dans le tableau XVI.

Ce tableau laisse apparaître trois périodes significatives dans le développement du phénomène associatif et syndical « pêche » au niveau local à Madagascar. Une première période avant 1990, une seconde entre 1990 et 1997 et une troisième de 1997 à nos jours.

Dans la première période, il n'existait que très peu d'associations au sein des communautés de pêcheurs traditionnels. Les conflits étaient gérés au sein de la structure communautaire, selon les procédés habituels. La famille, au sens large du terme (alliés matrimoniaux, parents consanguins

et affins) assurait encore ses fonctions d'entraide et de solidarité. Les rares associations datant de cette époque ne sont pas professionnelles, mais plutôt confessionnelles et ont été créées, pour certaines, grâce au soutien d'organisations nationales telles que l'Apostolat de la Mer et le FJKM (Fikambanan'ny Jesosy Kristy eto Madagasikara)⁸. D'autres émanent d'un groupement « ethnique » installé dans la ville la plus proche de la ressource (par exemple : Fisama, Boeny Aranta, 1986) ou encore sont présentées comme issues de la seule volonté des villageois (par exemple, Fitamia, Ambalamanga en 1986). Mais toutes ont pour vocation de raffermir l'entraide et la solidarité au sein de la communauté villageoise par des actions à caractère social et communautaire : la construction d'une école, la mise en place d'une caisse de solidarité pour parer aux catastrophes naturelles (cyclone, par exemple). La structure de ces associations est très nettement basée sur les liens de parenté et les femmes n'en sont pas exclues.

À partir de 1990 et jusqu'en 1997 environ, l'influence des mouvements religieux se fait plus grande encore en milieu rural. Cette situation entraîne une multiplication des associations confessionnelles telle l'association des pêcheurs chrétiens d'Ankazomborona (1995). Dans ce village, les actions du « Comité de l'eau », créé en 1993 avec l'aide de l'association chrétienne Fikrifama, auront une grande influence, dans l'avenir, sur le développement du mouvement associatif, laïque et confessionnel. Ce « Comité de l'eau » lance, si l'on peut dire, la mode des associations dans ce village. Cette époque voit également naître et se développer le Fecpama. Dans sa mouvance, des syndicats de pêcheurs apparaissent dans les villes et les villages : à Ambalamanga en 1993, à Ankazomborona en 1994, à Morondava et à Betania en 1994. Les termes *mpanjono* ou *mpanarato*, pêcheurs, entrent dans les intitulés des associations. Dans les villages qui accueillent un grand nombre de migrants, les associations à caractère « ethnique » commencent à apparaître (Ankazomborona en 1993) et tendront, par la suite, à se multiplier.

En effet, l'arrivée massive de migrants pose un double problème. Pour les autochtones, il s'exprime en termes de difficulté de contrôle de la ressource, et pour les étrangers, en termes de difficulté d'intégration et d'accès à la ressource. Les conflits entre autochtones et allochtones surgissent⁹ et les migrants, souvent venus seuls, ont besoin de recréer des réseaux de solidarité en se regroupant au sein d'une association d'« originaires », capable de prendre en charge les fonctions normalement assurées par le tissu familial. Comme l'a très justement souligné Hélène Giguère dans la contribution précédente, le conflit entre autochtones et

⁸ L'Apostolat de la Mer a en effet soutenu, par exemple, la création et l'installation du groupement confessionnel « Ny Firaisankina no hery » à Feoanarivo Est en 1986 et le FJKM est présent à Ankazomborona depuis 1984.

⁹ Le premier incident majeur qui opposa les autochtones et les immigrants et qui se solda par l'incendie du village d'Ankazomborona, date de cette époque.

TABLEAU XVI — Synthèse reprenant le nom et la date de création des associations et syndicats, par région et par village

RÉGION : village ou commune	Date de création	Noms : associations et syndicats	
AMBILOBE Ankazomborona	1984	- Association des pêcheurs FJKM (Fikambanan'ny Jesosy Kristy eto Madagasikara)	
	1993	- Association des Tsimihety	
	1993	- Comité de l'eau	
	1994	- Sendikan ny Mpanjono Miavon-tena (Syndicat autonome des pêcheurs I)	
	1995	- Association des pêcheurs chrétiens d'Ankazomborona	
	1995	- Apostolat de la Mer	
	1997	- Association FTMMMA (Fikambanan'ny Tantsaha Mpanjono Miavontena Ankazomborona)	
	1997	- Fikambanan'ny Tanora Mpanjono Ankazomborona (Association des jeunes pêcheurs)	
	1997	- Association sportive Uspa (Union sportive des pêcheurs d'Ankazomborona)	
	1997	- Association des Antankarana	
	1997	- Asfa (Association sportive de football d'Ankazomborona)	
	1998	- Fizami (Fihavanan'ny Zanaka Miray)	
	1998	- Syndicat autonome des pêcheurs d'Ankazomborona II	
	1998	- Association sportive Varatraza	
	1998	- Association sportive Roxi I et II	
	1999	- Association Fisava (Fikambanan'ny teraky ny faritry Sambava, Andapa, Vohemar, Antalaha)	
	1999	- Association des collecteurs	
	1999	- Association des parents d'élèves (FRAM)	
	Ankigny	1998	- Association des migrants d'Ankigny
		1999	- Association sportive Asa
1999		- Fima Développement	
ANALALAVA Ampasibe	1999	- Approban (Association des pêcheurs pour la protection de la baie de Narindra)	
	1999	- CPA (Club des pêcheurs d'Ampasibe)	
MAHAJANGA Ville	1989	- Fivatama, Fikambanan'ny Vadin'ny Tantsambo Malagasy (Association malgache des femmes de marin)	
		- Association Ivia (Iray Vatsy Iray Aina)	
		- Association FTTA, Fikambanan'ny Tantsambo Tsy amin'ny Asa (Association des marins chômeurs)	
	1994	- Syndicat de base Fecpama	
Aranta	1994	- Association des collecteurs d'Aranta	
	1999	- Association Fia (Fitarikandron'Aranta)	
	1999	- Association des jeunes pêcheurs d'Aranta	
	1999	- Association Tsiambakay	
Ambalamanga	1986	- Association Fitamia (Fikambanan'ny Tatsimo Miray eto Ambalamanga)	
	1993	- Syndicat de base Fecpama « Mahavelona »	
	1998	- Association Fimpamira, Fikambanan'ny Mpanjono Miray eto Ambalamanga (Association des pêcheurs unis d'Ambalamanga)	

¹⁰ Nous reprenons ici la définition du système religieux de M. Mauss (BONTE et ZARD, 1991).

allochtones s'exprime également par le biais d'adhésion à des systèmes (croyances, pratiques et organisations) religieux différenciés¹⁰. Un rapport de force s'établit entre les autochtones, attachés aux cultes des ancêtres, et les allochtones, souvent proches des courants religieux « importés ».

S. Goedefroit



Apparition de nouveaux mouvements religieux dans les villages les plus reculés.

Dans la baie d'Ambaro, où ce phénomène est le plus prégnant, les autochtones antankarana sont musulmans de tradition. Ils se sont très rapidement confrontés à une population de migrants en grande majorité chrétiens (catholiques et protestants) qui s'organise, entre membres de la même Église, au sein d'associations confessionnelles de pêcheurs, raffermissant encore de la sorte l'opposition entre autochtones « traditionnels » et migrants « modernes » (SCHLEMMER, 1995). Cette tendance, liée au mouvement associatif, ne fera que se développer par la suite avec l'installation massive des nouvelles Églises (tabl. XVII), dans les fronts pionniers de la pêche crevette. Ces nouveaux mouvements de conversion religieuse exercent leur prosélytisme avec un succès certain auprès des pêcheurs migrants. Ceux-ci vivent, comme cela a été expliqué dans le chapitre précédent, dans un climat de méfiance vis-à-vis des autochtones et d'angoisse par rapport à la pratique de la pêche où la chance et la malchance ne sont jamais le résultat du hasard, mais toujours source de culpabilité. L'adhésion à ces nou-

RÉGION : village ou commune	Date de création	Noms : associations et syndicats
Antasahabingo	1999	- Association FMMA (Fikambanan'ny nympanjono madinika Antasahabingo)
Boeny Aranta	1986 1998 1999	- Association Fisama (Fikambanan'ny Sakalava eto Mahajanga) - Association sportive Silamo Sport - Association sportive FTS (Fikambanan'ny Tanora Sakalava)
Belinta	1998 1998	- Association Fimpabe, Fikambanan'ny Mpanjono eto Belinta (Association des pêcheurs de Belinta) - Association FVMB (Fikambanan'ny Vehivavy Mpanihitra eto Belinta)
MAINTIRANO Ampasimandoro	1998 1999	- Association sportive Petit-For - Association GPCM (Groupement des pêcheurs et collecteurs du Melaky)
Ambalahonko	1999	- Association GPCM
MENABE Morondava	1994 1994 1999	- Fédération régionale Fecpama Morondava - Association Fimpamo (Fikambanan'ny Mpanjono eto Morondava) - Association des jeunes pêcheurs vezo
Bethania	1994	- Syndicat de base Fecpama « Matsilo »
Ambakivao	1997 1999 1999 1999	- Association des jeunes pêcheurs d'Ambakivao - Association des originaires de Toamasina - Association Tafita - Association Fimpama, Fikambanan'ny Mpanjono Madinika (association des petits pêcheurs)
TOAMASINA Ville	1974 1991 1993 1993 1994	- Apostolat de la Mer (siège) - Association Tomami (Toamasina Maritime Ministry) - Association Andera - Syndicat Fecpama (Ankarefo) - Association Tazara (Association des armateurs à la pêche artisanale de Toamasina) - Association Fivatama (Fikambanan'ny Vadin'ny Tatsambo Malagasy) - Association Fivampamina (Fikambanan'ny Vadin'ny Mpamintana)
Fenoarivo Est	1986 1999	- Association Ny Firaisankina no hery - Association Fiantsara
Vatomandry	1999	- Association Mpanihika tselaka - Association Fimpama (Fikambanan'ny Mpanarato Marofototra) - Syndicat de base Fecpama « Marosiky »
Soanierana Ivongo	1999	- Syndicat de base Fecpama « Ambatomilaidana »
Mahanoro	1999	- Association Miaramirindra

Dates	Mouvements confessionnels	Associations
1980-1985	- Silamo Malagasy (musulman) (1980) - Église catholique (1983) - Église protestante (1984) - Silamo Malagasy Tanora	- Associations des pêcheurs FJKM (1984)
1985-1990	- EEM (anglican) (1989)	- Associations sportive Fanantenana (ASFA) (1987)
1990-1995	- Adventiste (1994)	- Association des Tsimihety (1993) - Comité de l'Eau (1993) - Sendikan'ny Mpanjono Miavo-tena (1994)
1995-2000	- Jesosy Mamonjy (1995) - Église luthérienne (1998) - Pentecôtiste (1999)	- Association Apostolat de la Mer (1995) - Association des pêcheurs chrétiens (1995) - Association FTMMA (1997) - Association des Antankarana (1997) - Association sportive Uspa (1997) - Sendikan'ny Tanora Mpanjono (1997) - Association Fizami (1998) - Association sportive Roxi I (1998) - Association sportive Roxi II (1998) - Association sportive Varatraza (1998) - Syndicat autonome des pêcheurs (1998) - Association des collecteurs (1999)

**TABL. XVII —
Présence de mouvements
religieux et des associations
de pêcheurs
à Ankazomborona.**

veaux mouvements religieux aurait pour vocation de gérer ces angoisses en permettant d'identifier, par de nouvelles pratiques religieuses, les fautes et donc la malchance.

Ce cas particulier mis à part, l'examen de la structure communautaire des associations de cette époque montre encore l'importance des liens de parenté entre les membres d'une même association. Enfin, nous constatons que le phénomène associatif et syndical reste encore très localisé et cantonné au sein de certains villages. Des villages et des régions, pourtant riches en ressources halieutiques comme Maintirano, Ankigny très proche pourtant d'Ankazomborona ou encore Ampasibe, restent en marge de ce phénomène.

Dès 1997, le phénomène connaît une importante progression et gagne peu à peu les villages les plus isolés. Les anciennes associations confessionnelles continuent à exister, mais sont très largement dépassées par les associations professionnelles et les syndicats.

Cette situation ne doit pas nous étonner si l'on considère qu'à cette époque les mouvements nationaux dans le domaine de la pêche traditionnelle s'organisent, que le « Programme Mer Madagascar » est créé

et se fait de plus en plus entendre par ses actions et par voie de presse. Un phénomène d'émulation apparaît. À la multiplication des associations de pêcheurs « migrants », les autochtones répondent en créant leurs propres associations.

Dans le seul village d'Ankazomborona, on dénombre pour cette seule période quatre nouvelles associations autochtones et deux de migrants. Mais le phénomène le plus remarquable est sans doute l'apparition d'associations sportives au sein desquelles les questions relatives à la pêche (achat d'engins...) sont traitées. En quelques années, cinq associations de ce type sont créées à Ankazomborona, deux dans le petit village d'Ambalamanga. Les communautés villageoises les plus isolées comme Ankigny, Ampasibe, Ambakivao ou encore Ampasimandro possèdent également une association sportive avec des statuts souvent dûment enregistrés. L'explication de ce nouveau phénomène nous est apparue lors de l'analyse des structures communautaires. Les pêcheurs, qu'ils soient migrants ou autochtones, appartiennent en grande majorité à une tranche d'âge comprise entre 20 et 35 ans. Ces jeunes pêcheurs n'étaient jusqu'alors que peu impliqués dans les associations purement professionnelles (à caractère religieux ou ethnique) gérées souvent par des notables d'un certain âge ou par des « patrons pêcheurs » migrants mais installés dans les communautés autochtones. Le désintérêt de la masse des jeunes pêcheurs pour les associations de type « classique » a motivé ces notables à en proposer d'autres susceptibles d'attirer les jeunes pêcheurs de quelque origine qu'ils soient. Nos informations se recourent : les présidents ou les instigateurs de ces associations ont pour la plupart joué un rôle important auparavant dans la création d'associations d'un autre type. Souvent lettrés, propriétaires d'engins et collecteurs, parfois impliqués dans la vie politique locale, ils ont été aidés pour certains par des sociétés de collecte et entendent « organiser les petits pêcheurs de la communauté villageoise, pour le bien de tous en général et le leur en particulier »

On est en effet en droit de s'interroger sur l'influence conjoncturelle qu'ont eue les acteurs extérieurs à ces communautés villageoises sur la création d'associations de pêcheurs traditionnels et sur l'émergence de courtiers locaux dans le monde associatif de la pêche crevette. La question sera reposée par la suite. Pour l'heure, nous nous bornerons à un constat issu directement de l'examen comparatif des discours produits dans les statuts des associations de pêcheurs traditionnels créées en 1998 et 1999.

Grâce à l'aide de l'Union européenne

L'espoir des petits pêcheurs



Tribune juin 1998

Doléances des ONG maritimes

Jusqu'à aujourd'hui, le chalutage est interdit jusqu'à deux milles au large, cette zone étant réservée aux pêches traditionnelles côtières. Par absence de surveillance, cette zone n'est absolument pas respectée et les chalutiers industriels travaillent tout près des côtes. Des témoignages des pêcheurs traditionnels, il ressort que ces activités détruisent la zone côtière et mettent à mal le développement de leur secteur. Cette mesure d'ouverture de la zone des deux milles aux chalutiers industriels serait d'autre part en contradiction flagrante avec plusieurs engagements pris tant par l'Union européenne que Madagascar.

L'exportation de crevettes devait générer quelque 328 milliards de Fmg en 1997. Une manne qui ne profite qu'aux grandes sociétés de pêche. Les petits pêcheurs veulent désormais avoir leur part du gâteau. En effet, ces derniers sont, depuis des décennies, ignorés par les pouvoirs publics et souvent malmenés par les « gros poissons » opérant dans ce secteur. En tout cas, des mesures vont être prises en faveur des pêcheurs

Fig. 22 - La pêche dans la presse malgache.

Tribune

MORONDAVA

Les petits pêcheurs se plaignent

20 février 1999

Les petits pêcheurs du village de Betania ont profité du passage de notre confrère de la RNM Latimer Rangers pour dénoncer les comportements de certains pêcheurs industriels. Ces paysans dont la pêche est

les responsables de ces sociétés n'ont remplacé les filets endommagés qu'après des mois de tractations. Une manière de dire qu'ils ont cessé de travailler dur

leur part sur les fonds alloués aux pêcheurs traditionnels selon l'accord de pêche avec l'Union

L'EXPRESS de madagascar

16 mai 1998

Économie

FACE À LA PÊCHE INDUSTRIELLE QUID DE LA SURVIE DE LA PÊCHE TRADITIONNELLE ?

Le Programme Mer Madagascar (Pmm) avec ses partenaires sont le comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et la Coalition pour des accords de pêche équitables (Cape) a donné hier au Solimotel une conférence de presse sur le thème « Un accord de pêche cohérent à l'esprit de développement durable ». Cette idée est partie du constat de la place privilégiée de la pêche artisanale dans l'économie du pays en particulier, et son rôle dans la société malgache en général : 60.000 pêcheurs tra-

ditionnels environ produisent 50 % du volume total pêché à Madagascar, et assurent près de 90 % de la consommation locale de produits halieutiques. On peut dire que la pêche traditionnelle connaît une courbe ascendante. Mais aucun effet d'amélioration des conditions et existence des pêcheurs traditionnels n'a pu être constaté. La signature d'un nouvel accord de pêche thonier avec l'Union européenne offre une opportunité car, pour une fois, il reconnaît la place de la pêche traditionnelle en accordant une part des compensa-

tions financières à l'appui de la pêche traditionnelle. Mais l'enveloppe qui lui est attribuée est insuffisante car la pêche traditionnelle est confrontée aux problèmes d'acquisition de matériels, d'accès aux crédits, de mise en place d'une filière commercialisable... Certes un nouvel accord signé en mars 1998 a étendu la zone réservée à la pêche côtière. De 2.000 milles, elle est portée actuellement à 10.000 milles - soit environ 16 km - visant par là, la protection de la petite pêche côtière (quoique dans une des îles voisines, l'île

Maurice, cette zone réservée est déjà de 20.000 km). Mais cet accord ne concerne que la pêche industrielle thonière. Quid des autres pêches industrielles ? Pour les nombreux intervenants, les objectifs des trois partenaires sont de parvenir à l'augmentation de l'appui financier à la pêche traditionnelle, et effectuer une pression sur les autorités européennes afin de rendre compatible la pêche industrielle (thonière et crevette) à la pêche traditionnelle artisanale, de manière à assurer la survie de cette dernière.

européenne. nce des du départ-nalé que e déblo-uant que ions de priori-

Des concepts totalement étrangers au discours traditionnel apparaissent dans les statuts de ces associations et dans les paroles de pêcheurs, des paroles et des mots en vogue chez les bailleurs de fonds et les développeurs tels que « protection de l'environnement marin et côtier », « gestion durable des ressources », « productivité »... des questions qui touchent certes directement les pêcheurs traditionnels, mais dont ils ne semblaient pas se soucier avant « l'ère associative ». Des revendications de droit apparaissent en même temps que l'aspiration des pêcheurs traditionnels à prendre part aux décisions concernant le secteur. décisions portant sur les périodes de fermeture de la pêche crevette, sur les zones de pêches, la fixation des prix, etc. Les industriels, et parfois les collecteurs, font figure de boucs émissaires. Certaines associations récentes affichent clairement dans leurs statuts leur but de *protéger les pêcheurs contre les abus des pêcheurs industriels, artisanaux et des collecteurs*. (Aproban, Ampasibe, 1999). Il est reproché aux premiers de ne pas respecter l'interdiction de pêche industrielle dans la zone des deux milles et d'être à la source de la diminution des captures et aux derniers, de fixer les prix à la baisse, d'« exploiter » les pêcheurs.

C'est dans ce contexte particulier et quelque peu polémique qu'en 1999 un mouvement national de regroupement des associations locales et régionales a été créé grâce à l'initiative de quelques individus, à la fois actifs dans le domaine de la collecte et désireux de se faire connaître comme représentants de la pêche traditionnelle.

Du local au national

Le Groupement des pêcheurs et collecteurs de la baie d'Ambaro (GPCBA) a été créé, en 1997, dans un contexte très particulier généré par l'embargo européen sur les produits halieutiques. L'Union européenne, qui apportait son soutien à la mise aux normes des installations industrielles, était également soucieuse d'offrir son appui à la pêche traditionnelle. Elle soutient ainsi financièrement le GPCBA dans ses actions locales et, entre autres, dans la construction d'un débarcadère au village d'Ankazomborona. Mais le GPCBA, qui se voulait être un organisme représentatif des pêcheurs traditionnels et des collecteurs, n'a pas reçu le soutien escompté de la population des villages de la baie d'Ambaro. L'on parle même encore aujourd'hui du boycott du projet de débarcadère par les pêcheurs traditionnels. Le GPCBA boudé par les pêcheurs n'est parvenu en réalité qu'à fédérer seulement les collecteurs de cette région. En dépit de cet échec, on peut néanmoins avancer que le GPCBA

annonce en quelque sorte le mouvement national de fédération des associations locales concrétisé par la fondation du GNPTAC en 1999. En effet le GPCBA a introduit des éléments nouveaux dans le mouvement associatif local. Il tente de réunir, si ce n'est dans les faits tout au moins dans la forme, les acteurs de la production et ceux de la collecte, catégorie dont fait partie le promoteur et président de ce groupement. Il introduit également de nouveaux thèmes qui ont depuis fait école et sont parvenus à mobiliser les bailleurs de fonds.

Deux années se sont écoulées entre la fondation du GPCBA et celle du GNPTAC. Deux années durant lesquelles, Madagascar s'est engagée plus avant dans sa politique de régionalisation. Une politique qui proclame l'autonomie des provinces et risque fort de conforter la gestion centralisée des ressources qualifiées de « stratégiques » dont fait partie la crevette. Selon cette hypothèse, les régions les plus riches en crevettes verraient la gestion de cette ressource leur échapper totalement. Les promoteurs du GNPTAC partageraient cette hypothèse et certains soutiendraient même que le GNPTAC a été créé pour parer à cette éventualité. Ils avancent pour preuve que la majeure partie des associations régionales membres du GNPTAC ont été créées en 1999 par des notables impliqués dans la collecte aux seules fins d'assurer la représentativité des régions les plus riches en ressources halieutiques au sein du nouveau groupement national. La ressemblance des termes des statuts de certaines associations créées en 1999 et membres du GNPTAC est en effet troublante. Les textes fondateurs du GPCS (Groupement des pêcheurs et collecteurs de la Sofia), du GPCB (Groupement des pêcheurs et des collecteurs du Boeny) et du GPCM (Groupement des pêcheurs et des collecteurs du Melaky), pour ne citer que ces trois-là, reprennent point par point et mot pour mot les mêmes objectifs. Tout se passe comme si ces groupements avaient été créés dans la hâte et avaient repris pour statuts un formulaire qui leur avait été proposé et dont les termes sont très comparables à ceux du GPCBA. Que révèle cette nouvelle situation ?

Si l'on se reporte aux contextes de l'émergence du phénomène associatif dans le domaine de la pêche à Madagascar, on est amené à penser que le concept d'association de pêcheurs traditionnels est, à l'origine, étranger à la réalité rurale malgache. En effet, dans le cadre traditionnel, l'entraide et la solidarité sont assurées, comme nous l'avons vu, par la structure familiale et les divers réseaux d'affinités. Il n'est donc pas nécessaire pour l'individu, à moins qu'il soit marginal ou sans famille, d'entrer dans un mouvement de type associatif. Les mouvements migra-

toires, qui ont accompagné l'accélération des activités de pêche crevettière dans certaines communautés villageoises de Madagascar, ont certes favorisé la mise en place des associations locales, seules aptes à recréer un réseau d'entraide pour des personnes éloignées de leur lieu d'origine. Mais encore faut-il ajouter que ces mouvements ont favorisé, mais non pas introduit ce type de concept. Notre analyse nous permet d'avancer que le mouvement associatif à Madagascar est passé d'un niveau national à un niveau local et que c'est donc de l'extérieur que le concept associatif a pénétré les communautés villageoises de pêcheurs traditionnels.

Depuis peu, on assiste au mouvement inverse. Les associations locales ou villageoises de pêcheurs traditionnels ont été incitées, par les promoteurs d'un regroupement national des associations locales, à exprimer leur désir de prendre part au débat sur la pêche engagé sur la scène nationale. Et le GNPTAC a été créé, dans les circonstances que nous venons d'expliquer. L'apparition soudaine de nouvelles associations qui ne correspondent pas à des mouvements fédéraux d'anciennes associations locales, mais qui auraient été créées à la seule fin d'assurer la représentativité des régions au sein du GNPTAC dans le contexte politique de régionalisation, pose la question de la représentativité des pêcheurs traditionnels au sein de ce groupement et du rôle tenu par les acteurs du développement et par les bailleurs de fonds étrangers.

La question de la représentativité avait déjà été posée lors de la création du GPCBA, groupement précurseur du GNPTAC. La non-représentativité des pêcheurs traditionnels et l'échec antérieur du GPCBA dans ses actions locales ne semblent pas avoir découragé les bailleurs de fonds à financer ce type de groupement qui, sans cette aide, n'aurait sans doute eu que peu de chance d'aboutir. On constate également que l'intérêt des bailleurs de fonds pour le concept associatif ou autres « appareils » aujourd'hui en vogue dans le monde du développement, tels que les comités régionaux de développement (CRD) ou les zones d'aménagement concerté (ZAC), favorise les comportements stratégiques et les réactions opportunistes. La décentralisation de l'aide pensée à travers l'adhésion, la participation et la concertation des populations concernées concourent surtout au développement d'un courtage. Comme le disent fort à propos T. BIRSCHENK *et al.* (2000 : 41)

« Elle (l'aide décentralisée) a encouragé la perte de légitimité de l'État, mais elle a encore affaibli sa faible capacité à contrôler les relations entre les villages et le monde extérieur. Elle a en effet, encouragé la perte de légitimité de l'État, accru l'autonomie des arènes politiques locales,

contribué à la fragmentation du pouvoir villageois au profit des nouveaux courtiers, et enfin conféré aux associations et aux organisations supralocales des ressources et des capacités de négociation inédites dans le champ politique local et national ».

Cette constatation revêt une dimension particulière dans le contexte de la pêche crevette à Madagascar. L'appui apporté par les bailleurs de fonds, dans le cadre de la décentralisation de l'aide, aux associations locales de pêcheurs et à leur regroupement national risque fort à terme de produire au niveau national un contre-pouvoir qui fera front à un pouvoir central déjà passablement affaibli par la régionalisation. Et cela bien sûr sans que l'on puisse garantir la véritable représentativité des pêcheurs traditionnels au sein de groupements auxquels ils se voient associés mais dont les enjeux sont de plus en plus politiques.

L'efflorescence des mouvements associatifs est avant tout un phénomène révélateur et générateur de clivages au sein du secteur et entre secteurs plutôt que l'expression de véritables consensus. Comme on a pu le constater dans l'analyse des discours fondateurs des nouvelles associations de pêcheurs, leur création favorise l'union des pêcheurs traditionnels, artisanaux et collecteurs contre la pêche industrielle et crée un antagonisme d'autant plus dangereux que tous partagent la même ressource. Ce clivage est stérile en termes de développement de la filière car la gestion « responsable » et « durable » de la ressource sur laquelle repose l'avenir de cette activité ne peut se faire qu'en pleine concertation entre secteurs. L'appui des bailleurs de fonds à ce type de groupement, et dans le contexte actuel, n'est pas neutre pour l'avenir de Madagascar. À moins que leurs préoccupations soient toute autre et résolument ailleurs, ce qui n'exclut en rien le fait que la concurrence entre États étrangers puisse se jouer sur le territoire national malgache.

Conclusion générale

La valeur illustrative des pêcheries malgaches

Yvan Breton

Anthropologue

Christian Chaboud

Économiste

Sophie Goedefroit

Anthropologue

Par-delà les phénomènes singuliers présentés dans cet ouvrage, la pêche crevettière malgache présente un intérêt illustratif majeur perceptible à deux échelles. Tout d'abord, sur la scène nationale, la pêche crevettière semble révélatrice des dynamiques économiques et sociales présentes dans d'autres secteurs tels que le tourisme ou l'industrie extractive qui mobilisent aussi une grande diversité d'acteurs et suscitent de nouvelles stratégies. Mais surtout, elle apporte des éléments originaux à la problématique de l'aménagement et du développement de la petite pêche, question ravivée sur la scène internationale au cours des années 1980. La qualité illustrative des recherches présentées nous permettra ainsi de déboucher sur quelques recommandations dans une perspective d'aménagement et de développement des activités halieutiques.

L'une des transformations majeures apparues au cours des quinze dernières années sur l'échiquier halieutique mondial réside dans la reconnaissance du potentiel économique de la petite pêche côtière, qu'elle soit qualifiée d'artisanale ou de traditionnelle. Rapidement confiné à un rôle secondaire lors de la phase d'industrialisation croissante des pêches de 1950 à 1980, ce type de pêche a été largement négligé par les chercheurs en biologie et les gestionnaires qui prévoyaient, à plus ou moins court terme, sa marginalisation. Ce secteur a néanmoins réussi à survivre et parfois même à croître pour atteindre une importance égale sinon supérieure à celle du secteur hauturier. Ce fut notamment le cas dans certains pays d'Afrique de l'Ouest (BRETON, 1994 ; WEBER, 1994 ; CHAUVEAU *et al.*, 2000).

Ce revirement de situation, déjà en partie visible dans les comptes rendus de la Conférence mondiale des pêches de la FAO en 1983, comporte plusieurs défis pour la recherche et l'administration. Jusqu'à une époque récente, les chercheurs et les gestionnaires étaient influencés par les trajectoires institutionnelles et les approches filières liées à l'idéologie de la modernisation et de l'industrialisation de la pêche. En conséquence, ils n'ont pas accordé suffisamment d'attention à ces transformations. La situation est d'autant plus regrettable qu'avec la reconsolidation pro-

gressive de la petite pêche côtière, le réaménagement de plusieurs systèmes-pêche doit maintenant reposer sur des formules rétroactives dont les coûts économiques et sociaux sont élevés. Cette situation est particulièrement accentuée dans les régions où la décomposition de la paysannerie génère des migrations côtières importantes qui en changent drastiquement le panorama écologique et social (SAFINA, 1995).

Les recherches comparatives entreprises dans diverses régions du monde au cours des vingt-cinq dernières années, nous ont amenés à nous intéresser de près à ce processus. Que ce soit au Mexique, au Costa Rica, au Brésil où dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, on peut constater que, malgré les discours et les plans officiels de développement, la petite pêche côtière est demeurée une source importante d'emplois et a eu une contribution significative au niveau des marchés intérieurs et de la croissance économique. Sa visibilité renouvelée a aussi coïncidé avec l'atteinte de plusieurs seuils productifs dans la pêche hauturière, provoquée par l'épuisement des stocks et la rentabilité décroissante du capital. Mieux, certains pays, tels la Mauritanie et le Mexique, ont, depuis lors, fait de ce secteur une priorité nationale. Malgré ces transformations structurelles indéniables, il nous semble que les constructions sociales antérieures liées à la dichotomie industriel-traditionnel demeurent trop présentes et qu'en certaines régions elles sont responsables de plusieurs distorsions dans l'analyse et l'intervention. Il importe plutôt de reconnaître que la pêche n'échappe pas aux transformations structurelles plus larges de l'économie et de la société. Dans ces dernières, les interrelations entre divers secteurs et sous-secteurs sont toutes aussi importantes, en termes analytiques, que l'étude de leur évolution interne.

Soulignons finalement que les transformations sur la scène halieutique mondiale incitent maintenant certains chercheurs à concevoir les pêcheries non seulement comme un champ de développement mais aussi de remise en cause de paradigmes et d'outils de recherche existants (CAMPBELL et SALAGAMA, 1999). CHAUVEAU *et al.* (1991) ont ainsi montré l'intérêt de l'étude des savoirs locaux et du recours aux approches participatives, orientations susceptibles de modifier les pratiques de recherche et d'intervention dominantes antérieures, rattachées aux cadres naturalistes et industrialistes qui ont longtemps prévalu.

Appliquées à la situation malgache, et plus particulièrement à ses pêcheries crevettières, les affirmations qui précèdent se vérifient en partie. Ces pêcheries connaissent depuis une décennie des transformations majeures qui posent des problèmes d'aménagement considérables. Comme le soulignent plusieurs chapitres de cet ouvrage, la croissance

du secteur crevettier malgache a reposé sur un développement simultané des pêcheries industrielle et traditionnelle. Cette situation tranche nettement avec les images véhiculées dans les typologies antérieures. Les deux secteurs n'étaient alors pas supposés se caractériser par une croissance réciproque et le « développement » était généralement perçu comme strictement localisé dans la pêche industrielle ou dans l'assujettissement de la pêche traditionnelle au profit de la croissance industrielle. Le seul recours aux catégories précédentes peut s'avérer trompeur en raison des processus de différenciation qui ont lieu au sein de ces groupes. D'autres clichés et stéréotypes sont encore bien présents sur l'orientation des flux commerciaux, sur l'efficacité relative des différents types d'exploitation. Ils s'avèrent remis en cause par la mise en évidence d'une demande intérieure non négligeable ainsi que par le renforcement de la complémentarité entre les différents segments de la pêche.

Une première constatation souligne l'utilité relative des dichotomies courantes pour caractériser les pêcheries. Même si la pêche industrielle a dynamisé de manière importante les captures crevettières, elle n'a pas empêché l'expansion de la pêche traditionnelle. Contrairement aux approches bureaucratiques dans lesquelles le développement du volet « industriel » constituait l'essentiel des préoccupations lors de l'avènement de l'industrialisation dans les pêches, les gestionnaires malgaches doivent maintenant gérer deux types de pêcheries en croissance. Il s'agit en outre d'un phénomène qui prend de l'expansion à l'échelle mondiale.

Le deuxième constat a trait à la nécessité de redéfinir les critères utilisés pour caractériser les producteurs au sein de chaque catégorie dans les typologies officielles. Il apparaît d'une part difficile de ne pas tenir compte des données strictement économiques car celles-ci permettent de mesurer certaines de leurs différences (investissement, captures, revenus). Il importe d'autre part de repenser ces dernières à l'aide d'éléments plus structurels et à plus fort contenu social. Ces éléments ne se limitent pas à de simples statistiques. Si nous concevons l'industrialisation comme un phénomène qui génère des différenciations socio-économiques permettant de mesurer les écarts entre les producteurs, il faut reconnaître que celles-ci ne prennent pas seulement place entre divers groupes d'acteurs mais aussi en leur sein. Par exemple, même si les producteurs crevetiers industriels forment à Madagascar un groupe reconnu, celui-ci est loin d'être homogène, tant au plan économique que culturel. L'évolution du contexte halieutique malgache et mondial générera peut-être à moyen terme une différenciation interne accrue

qui se traduira par une plus grande concentration du capital industriel. Ce processus est susceptible de provoquer un repositionnement de la part de certains acteurs. Il en est de même pour la contrepartie « traditionnelle ».

L'efflorescence récente du mouvement associatif dans la pêche traditionnelle, souvent interprétée comme le signe d'une mobilisation et d'une organisation du secteur, cache une autre réalité. Ces associations, comme nous l'avons expliqué dans cet ouvrage, ne relèvent pas d'une catégorie homogène, mais révèlent davantage l'existence de clivages plutôt que d'un véritable consensus. La plupart des communautés côtières qui s'adonnent à la pêche crevettière comprennent de nombreux pêcheurs migrants aussi différenciés au plan économique qu'ethnique. Elles se caractérisent également, comme dans la baie d'Ambaro, par une démographie rapide au sein d'économies régionales elles-mêmes en transformation. Dans un tel contexte, « traditionnel » ne veut plus dire statique. Là aussi l'industrialisation à l'œuvre génère un processus de différenciation interne qui doit être pris en compte dans une perspective d'aménagement.

L'étude des pêcheries crevettières malgaches démontre que le recours à des typologies qui différencient des groupes de producteurs demeure d'une utilité restreinte s'il ne s'accompagne pas de préoccupations pour les remaniements endogènes. En d'autres termes, en dépit de différences d'échelle entre pêcheurs crevettiers industriels et traditionnels, beaucoup de transformations structurelles présentent de fortes similitudes si nous considérons ces producteurs non seulement comme des agents économiques mais aussi comme des acteurs sociaux confrontés à un environnement et à des contraintes économiques et politiques similaires.

Suite à l'affirmation qui précède, il importe aussi de s'interroger sur l'utilité de la dichotomie « industriel-traditionnel » à la lumière des relations qu'entretiennent les deux catégories. Encore une fois, les pêcheries crevettières malgaches comportent une grande valeur illustrative. Comme le soulignent plusieurs chapitres de cet ouvrage, en dépit de certaines oppositions, les producteurs se caractérisent en divers maillons de la chaîne productive par une interdépendance mutuelle. Si ce phénomène demeure plus visible chez les pêcheurs traditionnels par rapport aux industriels, notamment au niveau de la circulation des produits et de l'accès aux facteurs de production, ces derniers n'en retirent pas moins une rente intéressante en accaparant une partie des captures provenant du secteur traditionnel. Sans revenir ici sur les caractéristiques du marché des facteurs de production qui permettent aux entreprises de col-

lecte de fidéliser une partie des producteurs primaires traditionnels, il importe de ne pas se limiter, au plan analytique, aux seuls avantages économiques que ces derniers peuvent en retirer. La consolidation des firmes industrielles est aussi liée à des enjeux politiques qui ne relèvent pas tous d'une autorité centrale. Dans un contexte comme celui de Madagascar, leur diversification vers l'aquaculture crevetteière présuppose la résolution de nombreux conflits fonciers puisqu'elle prend place durant une période de décentralisation administrative. En conséquence, les alliances politiques régionales prendront de l'importance. On relève actuellement, en effet, des revendications patrimoniales, nationales et locales, qui tendent de part et d'autre à légitimer le contrôle des actions d'aménagement. Lors de son discours d'ouverture au dernier atelier sur l'aménagement de la pêche crevetteière (Antananarivo, 2000), le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a justifié la nécessité d'une politique de gestion centralisée de cette pêche en arguant du fait que la crevette relève de la catégorie de patrimoine national. À son tour, le roi de l'Ankarana use des mêmes arguments pour affirmer les droits locaux sur la ressource. L'opposition qui se dessine dans la revendication des droits d'usage et de gestion suscite de nombreuses interrogations sur l'avenir des projets d'aménagement et de développement de la pêche et de l'aquaculture.

Une autre caractéristique importante des pêcheries crevetteières malgaches est l'origine extérieure d'une part du capital mis en œuvre. Elle se retrouve dans de nombreux pays du Sud, mais revêt à Madagascar une importance particulière compte tenu de ses orientations politiques et de sa situation économique. Au-delà de la dichotomie industriel-traditionnel, existe une distinction selon la provenance extérieure ou nationale du capital, qui renvoie, en dépit d'une logique marchande généralisée, à des univers culturels différenciés. Les coopérations française et japonaise à Madagascar, malgré le fait qu'elles reposent en bonne partie sur un intérêt commun pour la crevette, comportent nécessairement des éléments différents qui ne peuvent être ignorés dans une optique de gestion.

Dans des systèmes-pêche caractérisés par des phénomènes de transition, le recours à des typologies essentiellement bipolaires, comme l'opposition industriel-traditionnel, présente des limites si on veut en saisir le sens et l'évolution. On ne peut nier l'utilité, dans une première étape de caractérisation d'un système, de la mise sur pied de données statistiques à des fins de gestion. Nous insistons cependant sur le fait que la constitution progressive de catégories induites par ces statistiques donne lieu

implicitement à des « constructions sociales » qui ne parviennent que rarement à décrire la complexité des situations concrètes. C'est pourtant la compréhension de ces dernières qui devrait mobiliser les chercheurs et les gestionnaires. Or ces « constructions sociales » reposent en partie sur des éléments stéréotypés auxquels la science même a contribué. Elles sont véhiculées et utilisées ensuite dans des contextes économiques et culturels que l'on cherche plutôt à modéliser qu'à saisir dans leur spécificité. Ces questions ont alimenté les débats du dernier sommet de la francophonie à Moncton (août 1999) où une session a été consacrée au « nouveau rôle » de la science dans la gestion des pêcheries. Plusieurs interventions ont ainsi souligné l'insuffisance de la connaissance des contextes culturels de la production scientifique (BRETON, 1999).

Ce nouveau rôle doit inciter les acteurs concernés par le développement de la pêche crevette à accorder une place plus importante aux contextes locaux, mais aussi à tirer les leçons de l'histoire. Nous sommes loin de croire que l'adjectif « traditionnel » s'attache à qualifier des sociétés réfractaires à tout changement, résolument attachées à des valeurs ancestrales qui seraient les « freins essentiels du développement ». Nous nous sommes au contraire efforcés de montrer de quelles manières les populations locales adaptent continuellement leurs pratiques sociales aux situations nouvelles et comment de nouvelles stratégies apparaissent, largement inspirées des logiques et des comportements passés. Les traditions, que d'aucuns présentent comme des institutions qui figent les sociétés dans leur passé, dévoilent alors leur efficacité opératoire. Nous avons ainsi pu constater que les droits d'accès et d'usage sont encore largement distribués en fonction des positions d'antériorité dûment enregistrées dans la structure hiérarchique des communautés villageoises. Les réactions des populations locales aux actions de développement, si elles sont imparables, sont néanmoins partiellement prévisibles, car elles s'inscrivent justement dans la logique des remaniements passés. Il revient aux développeurs de s'en convaincre, de faire en sorte de les saisir afin d'accompagner les tendances endogènes, plutôt que de les susciter en toute ignorance des causes et des conséquences. L'appel à l'histoire économique et sociale, qui s'est avéré très fructueux dans certains contextes comme l'Afrique de l'Ouest, débouche cependant, dans l'exemple malgache, sur des conclusions ambivalentes. Dans la mesure où la pêche crevette est très récente, elle s'inscrit partiellement en rupture avec les articulations économiques qui prévalaient au sein des systèmes de production anciens. Certaines de ses caractéristiques actuelles trouvent pourtant leur origine dans des contextes bien antérieurs au démarrage de la pêche crevette.

La situation qui prévaut actuellement à Madagascar traduit bien les tensions qui prennent place dans les relations entre pêche industrielle et petite pêche côtière à l'échelle mondiale. Elle souligne le rôle potentiel de la recherche en sciences sociales dans la gestion des pêches. L'évolution future des pêches crevettières, si toutefois le problème d'un équilibre écologique accepté par l'ensemble des acteurs est résolu, reposera de plus en plus sur des problèmes d'accès à la ressource et de son partage. Certes conditionné par des considérations économiques, ce processus aura de plus en plus une connotation politique dont la compréhension débordera largement le recours aux statistiques. Il nécessitera, au plan de la recherche et de l'intervention, des interactions renouvelées avec les producteurs qui impliqueront des changements dans les pratiques existantes, notamment dans les relations avec les autorités locales, acteurs sociaux importants dans la pêche traditionnelle. Il s'agit d'un défi méthodologique incontournable mais qui n'est pas insurmontable.

R é f é r e n c e s

- ABU-LUGHOD L., LUTZ C.A., 1993 — « Introduction : Emotion, Discourse, and Politics of Everyday Life. » In Abu-Lughod L. et Lutz C.A. (eds.) : *Language and the Politics of Emotion*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme et Cambridge University Press : 51-23.
- ALTHABE G., 1969 — *Oppression et libération dans l'imaginaire. Les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar*. Paris, F. Maspero Fondations.
- ANDRÉ-BIGOT H., 1998 — *D'eaux et de rêves. Une identité en transformation : trois générations de pêcheurs de Sainte-Lucie (West-Indies)*. Paris, EHESS, thèse d'anthropologie sociale et ethnologie.
- ANDRIANAIVOJOANA C., KASPRZYK Z., DASYLVA G., 1992 — *Pêches et aquaculture à Madagascar, bilan diagnostique*. Antananarivo. MPRH, PNUD/FAO.
- ANGOT M., 1961 — *Vie et économie des mers tropicales*. Paris, Payot.
- ASTUTI R., 1995 — *People of the Sea : Identity and Descent among the Vevo of Madagascar*. Cambridge University Press.
- BALANDIER G., 1984 — *Anthropologie politique*. Paris, PUF, coll. Quadrige.
- BANQUE MONDIALE, 1996 — *Social indicators of development*. Washington.
- BARÉ, J.F., 1978 — *Pouvoir des vivants, langage des morts*. Paris, Maspero.
- BARÉ J.F., 1980 — *Sable Rouge. Une monarchie du Nord-Ouest malgache dans l'histoire*. Paris, L'Harmattan.
- BARÉ, J.F., 1987 — Les morts sont-ils là, et si oui, jusqu'à quand ? Quelques remarques sur la possession politique dans le Nord-Ouest de Madagascar et la référence aux « grands hommes » dans les sociétés industrielles. *Études Rurales*, 105-108, janvier-juin : 257-263.
- BATAILLE G., 1967 — *La part maudite : essai d'économie générale*. Paris, Les éditions de Minuit.
- BATTISTINI R., HOERNER J.M., 1986 — *Géographie de Madagascar*. Edicef, Sedes, 187 p.
- BESSIS S., 1997 — « Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux dans les années 1990. » In Guichaoua (éd.) : *Coopération internationale : le temps des incertitudes*. *Revue Tiers Monde*, t. XXXVIII, 151, juillet/septembre : 659-675.
- BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.P., OLIVIER DE SARDAN J.P., 2000 — *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris, APAD/Karthala.
- BLANCHY S., 1995 — *Karana et Banians : les communautés commerçantes d'origine indienne à Madagascar*. Paris, L'Harmattan, 346 p.
- BLEEKER P., POLLEN F.P.L., 1878 — *Poissons et pêches de Madagascar et de ses dépendances*. Leiden, s.e.
- BLOCH M., 1989 — *Ritual, History and Power*. Londres, The Athlone Press.
- BODDY J., 1994 — Spirit Possession Revisited : Beyond Instrumentality. *Annual Review of Anthropology*, 23 : 407-434.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1991 — *Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.
- BONTE P., IZARD M., 1991 — *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, PUF.
- BOURDIEU P., 1980 — *Le sens pratique*. Paris, Les éditions de Minuit.
- BRETHES J.C., FONTANA A. (éds), 1992 — *Recherches interdisciplinaires et gestion des pêcheries*. Halifax (Nouvelle-Écosse, Canada), CIEO.
- BRETON Y., 1994 — Liens entre pêche industrielle et pêche artisanale : changements et conséquences pour la recherche. *Anthropologie et Sociétés*, vol. 18, 1 : 93-106.

- BRETON Y., SAVARD K., GIGUÈRE H., DOYON S., 1997 — *Gestion de la pêche et de l'aquaculture crevettières. Une perspective anthropologique et comparative (Mexique/ Madagascar)*. Sainte-Foy, Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, université Laval, Québec.
- BRETON Y., DE LA ROCQUE M., DOYON S., DUPRÉ F., GIGUÈRE H., 1998 — *Paperasse et tabous. Bureaucratie et droit coutumier dans les pêcheries mexicaines et malgaches*. Département d'anthropologie, université Laval, Québec.
- BRETON Y., 1999 — *L'importance d'une vision sociale et comparative dans la gestion des pêches*. Université de Moncton, conférence lors du VIII^e Sommet de la francophonie, août.
- CAMPBELL J., SALAGAMA V., 1999 — *New Approaches to Participatory Research in Fisheries*. A Discussion Document by FAO and SIFAR.
- CHABANNE J., PLANTE R., 1970 — *La pêche au chalut des crevettes penaeides sur la côte ouest de Madagascar : méthodes utilisées dans l'étude de la pêcherie*. Centre Orstom de Nosy Be, document n° 14.
- CHABOUD C., CHARLES-DOMINIQUE E., 1991 — « Les pêches artisanales en Afrique de l'Ouest : état des connaissances et évolution de la recherche. » In Durand J.R., Lemoalle J. et Weber J. (éds) : *La recherche face à la pêche artisanale*, Paris, Orstom Éditions, tome 1 : 99-141.
- CHABOUD C., 1995 — « Risques et incertitudes dans la pêche. Le point de vue de l'économiste. » In Laloe F., Durand J.L., Rey H. (éds) : *Questions sur la dynamique de l'exploitation halieutique*. Paris, Orstom Éditions, coll. Colloques et Séminaires : 297-330.
- CHABOUD C., DOMALAIN G., RASOAN-DRASANA N., 1998 — « La pêche traditionnelle crevettière dans la région Nord Ouest de Madagascar. Résultats des premières investigations du PNRC. » In Kourkoulotis K. et Ranaivoson E. (éds) : 33-58.
- CHABOUD C., GODEFROIT S., 1999 — *Mondialisation et stratégies des acteurs locaux. L'exemple des pêches crevettières malgaches*. Saint-Denis de la Réunion du 6 au 10 septembre 1999, communication présentée aux VIII^e journées de Géographie tropicale consacrées au thème de la mondialisation.
- CHAPERON P., DANLOUX J., FERRY L. (éds), 1993 — *Fleuves et rivières de Madagascar*. Paris, Orstom Éditions.
- CHAUVEAU J.P., SAMBA A., 1989 — Market development, government interventions and the dynamics of the small-scale fishing sector : an historical perspective of the Senegalese case. *Development and change*, 20 : 599-620
- CHAUVEAU J.P., LEMOALLE J., WEBER J., 1991 — « Introduction. » In Durand J.R., Lemoalle J. et Weber J. (éds) : *La Recherche face à la pêche artisanale*. Paris, Orstom Éditions, tome 1 : 15-27.
- CHAUVEAU J.P., JUL-LARSEN E., CHABOUD C., 2000 — *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest : Pouvoirs, mobilités et marchés*. Paris, CMI-IRD-Karthala.
- CNRO (éd.), 1996 — *Projet sur la pêche artisanale et traditionnelle à Madagascar*. Nosy-Be, multigr.
- COMAROFF J., 1985 — *Body of Power, Spirit of resistance*. Chicago, University of Chicago Press.
- COURTOIS S., CHABOUD C., 2001 — « Coûts et revenus dans la pêcherie traditionnelle crevettière malgache. » In Ranaivoson E., Kasprzyk Z. (éds) : 198-212.
- CROSNIER A., 1965 — Les crevettes du plateau continental malgache, *Cah. Orstom, sér. Océanogr.*, suppl. 3 (3).
- DANDOUAU A., 1922 — *Géographie de Madagascar*. Paris, Larose.
- DE HEUSCH L., 1997 — The symbolic mechanisms of sacred kingship : rediscovering Frazer. *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, III, 2, juin : 213-232.
- DOMALAIN G., LHOMME F., RASOANANDRASANA N., 2000 — « La pêche crevettière traditionnelle à Madagascar : diversité spatiale. » In Gascuel *et al.* (éds) : 387-412.
- DRURY R., 1890, 1906 — « Les aventures de Robert Drury pendant ses quinze ans de captivité à Madagascar et son second voyage dans cette île (1701-1717 et 1719-1720). » In Grandidier A et G. (éds) : *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, IV.

- DUPRÉ F., 1998 — *Autorité royale et gestion de conflits en terre sacrée : pêche traditionnelle et capital halieutique à Madagascar*. Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, université Laval, Québec.
- DURAND J.R., LEMOALLE J., WEBER J. (éds), 1991 — *La recherche face à la pêche artisanale*. Paris, Orstom Éditions, coll. Colloques et Séminaires, 2 tomes.
- DURUFLÉ G., 1988 — *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*. Paris, Karthala.
- ESTRADE J. M., 1977 — *Un culte de possession à Madagascar. Le Tromba*. Paris, Anthropos.
- EVANS-PRITCHARD E.E., 1972 — *Sorcellerie, oracle et magie chez les Azande*. Paris, Gallimard.
- FAO, 1995 — *Code de conduite pour une pêche responsable*. Rome, FAO.
- FAO, 2000 — *Fishery statistics, captures*, 86 (1), Rome.
- FAO, 2000 — *Fishery statistics, production de l'aquaculture*, 86 (1), Rome.
- FAUROUX E., 1989 — Le bœuf et le riz dans la vie économique et sociale des Sakalava de la vallée de la Maharivo. *Aombe*, 2, MRSTD/Orstom.
- FAUROUX E., 1997 — « Les représentations du monde végétal chez les Sakalava du Menabe. » In Lebigre J.M. (éd.) : *Milieus et sociétés dans le Sud-Ouest de Madagascar*. Bordeaux, CRET : 7-26.
- FAVRET-SAADA J., 1977 — *Les mots, les morts, les sorts*. Paris, Gallimard.
- FEELEY-HARNIK G., 1991 — *A Green Estate. Restoring Independance in Madagascar*. Washington, Smithsonian Institution Press.
- FIÉLOUX M., 1999 — « Cultes de possession et relations de genre. Les jeux de la bigamie à Madagascar. » In Jonkers D., Carré R., Dupré M.C. : *Femmes plurielles. Les représentations des femmes : discours, normes et conduites*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 141-149.
- FINESSE (European Social Science Fisheries Network), 1997 — *A Socio-Economic Data Base Framework for Fisheries Dependent Areas : Baseline Report*. Univ. of Hull and Trondheim.
- FIRTH R., 1946 — *Malay fishermen, their peasant economy*. London, Kegan Paul, Trench, Trubner and Co Ltd.
- FORTES M., EVANS-PRITCHARD E.E., 1964 — *Systèmes politiques africains*. Paris, PUF.
- FRAZER, J.G., 1920 — *Les origines magiques de la royauté*. Traduction française par P.H. Loyson, Paris, Librairie Paul Geuthner.
- GARCIA S., LE RESTE L., 1981 — Cycles vitaux, dynamique, exploitation et aménagement des stocks de crevettes penaeides côtières. FAO, *Document Technique sur les Pêches*, 203, Rome, 210 pages.
- GASCUEL G., CHAVANCE P., BEZ N. et BISEAU A. (éds), 2000 — *Les espaces de l'halieutique*. Paris, IRD Édition, coll. Colloques et Séminaires, Paris.
- GEZON L., 1995 — *The Political Ecology of Conflict and Control in Ankarana, Madagascar*. University of Michigan, thèse de doctorat.
- GEZON L., 1997 — Institutional Structure and the Effectiveness of Integrated Conservation and Development Projects : Case Study from Madagascar. *Human Organization*, 56, IV : 462-470.
- GEZON L., 1999 — Of Schrimps and Spirit Possession : Toward a Political Ecology of Resource Management in Northern Madagascar. *American Anthropologist*, vol. 101, 1, mars : 58-67.
- GIDDENS A., 1993 — « Identité du soi, transformation de l'intimité et démocratisation de la vie ». In Audet M. (éd.) : *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux de Giddens*. Sainte-Foy, PUL : 455-476.
- GIGUÈRE H., 1999 — *Ancestralité et résistance. Culte de possession et migrations sur un territoire sacré à Madagascar*. Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, Univ. Laval, Québec
- GILLON Y., CHABOUD C., MULLON C., BOUTRAIS J., 2000 : *Du bon usage des ressources renouvelables*. Paris, IRD Éditions, coll. Latitudes 23, 471 p.
- GODELIER M., 1969 — *Rationalité et irrationalité en économie*. Paris, Maspero.

- GOEDEFROIT S., 1998 a — Réflexion sur la notion de royauté sacrée à Madagascar. Barcelone, Centre d'études africaines, *Studia Africana* : 159-73.
- GOEDEFROIT S., 1998 b — *À l'Ouest de Madagascar. Les Sakalava du Menabe*. Paris, Orstom/Karthala.
- GOEDEFROIT S., 1998 c — Territoires en miroir. Représentation des espaces et construction des territoires chez les Sakalava du Menabe (Madagascar). *Géographie et Culture*, 25 : 75-90.
- GOEDEFROIT S., 2000 — « *Stratégie d'accès et conflit d'usage de la ressource crevettière chez les pêcheurs traditionnels à Madagascar*. » In Gascuel D. et al. : 413-425.
- GORDON H.S., 1954 — The economic theory of a common property resource: the fishery. *Journal of Political Economy*, 62 : 124-42.
- GRANDIDIER A., 1916 et 1970 — *Souvenirs de voyage d'Alfred Grandidier, 1865-70*. Tananarive, Association malgache d'Archéologie (d'après un manuscrit inédit).
- GRÉBOVAL D., RANAIVOSON E. (éds), 1996 — *Aménagement de la pêche crevettière malgache*. Programme Sectoriel Pêche PNUD/FAO, MAG/92/004-DT/6/96.
- GUÉRIN C., MOREAU S., 2000 — Ilakaka (Madagascar) : la ruée vers le saphir. *Cahier d'Outre-mer*, n° 211 : 253-272.
- GRUVEL A., 1922 — La richesse des pêches de Madagascar. *Sciences et Voyages*, IV, nov. 1922 : 1-14.
- GUEUNIER J.N., 1987 — Boutres et goélettes, la technologie de la navigation traditionnelle sur les côtes ouest de Madagascar. *Omalysy anio*, 25-26 : 135-165.
- HAGLER M., 1997 — *Shrimp, the devastating delicacy : the explosion of shrimp farming and the negative impacts on people and the environment*. Greenpeace.
- HENRY F.H., DABAT M., RAKOTOMANJAKA J., 1998 — « La valeur économique de la ressource crevettière à Madagascar. » In Kourkouliotis K. et Ranaivoson E. (éds) : 127-160.
- HENRY F.H., MOAL R.A., 1998 — *Compétitivité de la pêche maritime en Afrique*. Paris, secrétariat d'État à la Coopération et à la Francophonie.
- HERSKOVITS M.J., 1948 — *Man and his work*. New-York, Alfred A. Knopf.
- JAVELO-DZAO R., 1996 — *Mythes, rites et transes à Madagascar*. Paris, Karthala/Amborontany.
- JOHNSTON J., 1972 — *Econometric methods*. New York. Mc Graw-Hill Book Compagny.
- KOECHLIN B., 1975 — Les Vezo du sud-ouest de Madagascar. Contribution à l'écosystème de seminomades marins. Mouton, *Cahiers de l'Homme*, n.s., XV.
- KOURKOLIOTIS K., RANAIVOSON E. (éds), 1998 — *Aménagement de la pêche crevettière malgache*. Rapport technique de l'atelier organisé à Antananarivo du 17 au 19 juin 1998, Programme sectoriel Pêche, PNUD/FAO, MAG/97/002-DT/12/98.
- LAMBEK M., 1993 — *Knowledge and Practice in Mayotte. Local Discourses of Islam, Sorcery, and Spirit Possession*. Toronto, University of Toronto Press.
- LAMBEK M., WALSH A., 1997 — The Imagined Community of the Antankarana : Identity, History and Ritual in Northern Madagascar. *Journal of Religion in Africa*, XXVII, 3 : 308-333.
- LAMBEK M., 1998 — « Taboo as Cultural Practice among Malagasy Speakers. » In Bowen J.R. (ed.) : *Religion in Culture and Society*. Toronto, Allyn and Bacon : 117-138.
- LAROCHE J., BENOEL Y. ET SIAVIRI A., 1995 — Biologie et pêche traditionnelle des crevettes pénéides dans l'embouchure d'un fleuve en milieu semi-aride (Sud-Ouest) de Madagascar. *Oceanologica Acta*, XVIII, 6 : 659-70.
- LATTAS A., 1993 — Sorcery and Colonialism : Illness, Dreams and Death as Political Languages in West New Britain. *Man*, 28 : 51-77.
- LEBIGRE J.M., 1990 — *Les marais maritimes du Gabon et de Madagascar*. Bordeaux, université Michel de Montaigne, thèse de doctorat d'État.
- LE RESTE L., 1978 — *Biologie d'une population de crevettes, Peneus indicus H. Milne Edwards sur la côte nord-ouest de Madagascar*. Paris, Orstom Éditions, coll. Travaux et Documents, n° 99.

- LÉVI-STRAUSS C., 1983 — *Regard éloigné*. Paris, Plon.
- LHOMME F., 2001 — « Relation pêche-environnement chez les crevettes pénéides : problème posé par l'application à Madagascar. » In Ranaivoson E., Kasprzyk Z. (éds) : 113-129.
- LOMBARD J., 1973 — Notes prises de Morondava à Tsimanandrafozana (Cahier n° 13 des notes manuscrites d'A. Grandidier). *Revue de l'ASEMI*, VII, 63-100.
- LOMBARD J., 1988 — *Le royaume Sakalava du Menabe. Essai d'analyse d'un système politique à Madagascar*. Paris, Orstom Éditions, coll. Travaux et Documents, n° 214.
- MALINOWSKI B., 1922 — *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris, Gallimard, coll. Tel.
- MARCILLE F., VEILLON P., 1973 — *La pêche crevette à Madagascar de 1967 à 1972*. Centre Orstom de Nosy Be, Document scientifique n° 35.
- MARCILLE J., 1978 — *Dynamique des populations de crevettes penaeides exploitées à Madagascar*. Paris, Orstom Éditions, coll. Travaux et Documents, n° 92.
- MARCILLE J., STEQUERT B. ET LE RESTE L., 1975 — *La pêche crevette à Madagascar en 1974*. Centre Orstom de Nosy Be.
- MC GUIRE, (1991 — Science and the destruction of a shrimp fishery. *MAST*, 4, 1 : 32-55.
- MOLET L., 1956 — *Le bain royal à Madagascar. Explication de la fête malgache du fandroana*. Tananarive, Imp. luthérienne.
- MOLET L., 1959 — L'expansion tsi-mihety et motivations des migrations intérieures d'un groupe ethnique du Nord de Madagascar. *Mémoire de l'Institut Scientifique de Madagascar*, série C, tome V : 1-196.
- MULLER J.C., 1980 — *Le roi bouc émissaire. Pouvoir et rituel chez les Rukuba du Nigeria central*. Paris, L'Harmattan.
- ONG A., 1988 — The Production of Possession : Spirits and the Multinational Corporation in Malaysia. *American Ethnologist*, 15, 1 : 28-42.
- OTTINO P., 1998 — *Les champs de l'ancestralité : Parenté, alliance et patrimoine à Madagascar*. Paris, Karthala.
- PALSSON G., 1988 — Models for fishing and models of success. *MAST*, (1) 1 : 1-28.
- PALSSON G., DURRENBERGER E.P., 1990 — Systems of production and social discourse : the skipper effect revisited. *American Anthropologist*, 92 (1), march : 130-141.
- PAPINOT C., 1993 — Pêche et changement social à Madagascar. *Cahiers Ethnologiques*, 18 : 87-99.
- POLANYI K., 1974 — « L'économie en tant que procès institutionnalisé. » In Godelier M. (éd.) : *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*. Paris, La Haye, Mouton : 151-181.
- POLANYI K., 1983 — *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard, 419 p.
- PRICE R., 1964 — Magie et pêche à la Martinique. *L'Homme*, 4 : 84-113.
- RAFALIMANANA T., 1990 — *Estimation des productions de la pêche traditionnelle crevette sur la côte nord-ouest de Madagascar*. Ministère de la Production animale (élevage et pêche) et des Eaux et Forêts, Projet MAG/85/014, ONU, rapport de terrain n° 23.
- RAISON-JOURDE F. (éd.), 1983 — *Les souverains de Madagascar : l'histoire royale et ses résurgences contemporaines*. Paris, Karthala.
- RAKOTOARINJANAHARY H., RANDRIAMBOLOLONA C., RASOLOFO V., RAZAFINDRAINIBE H., RAZAKAFONIAINA N., 1996 — *La pêche traditionnelle maritime à Madagascar*. Centre national de recherches océanographiques, Projet Patmad.
- RAMIANDRASOA F., 1975 — *Atlas historique du peuplement de Madagascar*. Antananarivo, université de Madagascar, Académie malgache et CNR de Tsimbazaza.
- RANAIVOSON E., KASPRYK Z. (éds), 2001 — *Aménagement de la pêche crevette à Madagascar*. Madagascar, Antananarivo, Éditions CITE, actes de l'atelier du 12-14 décembre, 453 p.
- RASOAMIARAMANANA M., 1987 — Les relations du roi Tsimiaro avec les Merina et les Français vues par

les documents de l'époque (1832-1883). Antananarivo, université de Madagascar, *Omalv Sy Anio*, n° 25-26 : 265-282.

RASOARIMADANA J.L., 1985 — *Étude biologique et socio-économique de la pêche par la méthode de valakira*. Antananarivo, université de Madagascar, mémoire d'ingénieur agronome.

RAVELOSAO R., ROUBAUD F., 1998 — La dynamique de la consommation des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo, 1965-1995 (Madagascar). *Autrepart*, 7 : 63-87.

RAZAFINDRABE H., RASOLONJATOVO H., RASOLOFO V.M., 1995 — *L'exploitation traditionnelle de la crevette sur la côte nord-ouest de Madagascar*. Rapport de recherches. De projet « Études biologiques et socio-économiques des pêches artisanales et traditionnelles à Madagascar ». CNRO, SDID.

RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 1999 — *Bilan macro-économique 1998 et perspectives de l'économie malgache 1999-2001*. Antananarivo, Projet MADIO, Document 9908/E.

SAFINA C., 1995 — The World's Imperished Fish. *Scientific American*, Nov. : 46-53.

SAHLINS M., 1976 — *Âge de pierre, âge d'abondance*. Paris, Gallimard.

SAVARD K., 1996 — *Transactions sociales et associations : les enjeux du marché de la crevette dans une communauté de pêcheurs de la baie d'Ambaro (Madagascar)*. Mémoire de la Faculté des études supérieures de l'université Laval, Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, Québec.

SCHLEMMER B., 1983 — *Le Menabe, histoire d'une colonisation*. Paris, Orstom Éditions, coll. Travaux et Documents.

SCHLEMMER B., 1995 — Crise et recomposition des identités à Madagascar. *Tiers Monde*, t. XXXVI, 141, janvier-mars : 129-144.

SCHWIMMER E., HOULE C., BRETON Y., 2000 — *La coexistence précaire de la pêche mondialisée et de la pêche coutumière. Le cas des Maori de la Nouvelle-Zélande*. Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, université Laval, Québec, 74 p.

SEPIA INTERNATIONAL, 1998 — *Étude d'impact et de retombées économiques de la pêche et de l'aquaculture à Madagascar, synthèse*.

Service interrégional de la Pêche et des Ressources halieutiques, 1977 — *Rapport annuel*. Mahajanga.

SHARP L., 1996 — *The Possessed and the Dispossessed : Spirits, Identity,*

and Power in a Madagascar Migrant Town. Berkeley, University of California Press.

TAILLADE J.J., 1997 — « Les éleveurs Sakalava du Menabe et la forêt. » In Lebigre J.M. et al. (éd.) : *Milieux et sociétés dans le Sud-Ouest de Madagascar*. Bordeaux, CRET : 67-96.

VERCRUISSE E., 1984 — *The penetration of capitalism. A West African case study*. London, Zed books, 180 p.

VIAL M., 1954 — La royauté Antankarana. Antananarivo, *Bulletin de Madagascar*, 92 : 1-25.

WAAST R., 1973 — *Les Antankarana*. Antananarivo, Orstom.

WAAST R., 1980 — « Les concubins de Soalala. » In Waast R. et al. (éd.) : *Changements sociaux dans l'Ouest malgache*. Paris, Orstom Éditions, coll. Mémoires, n° 90 : 153-88.

WALSH A., 1998 — *Constructing 'Antankarana' : History, Ritual and Identity in Northern Madagascar*. University of Toronto, thèse de doctorat.

WEBER P., 1994 — *Net Loss : Fish, Jobs and the Marine Environment*. Washington, Worldwatch Institute, Paper 120.

Glossaire

Arato : terme générique pour désigner le filet de pêche.

Asara : été.

Boanamary : nom d'un village situé près de Mahajanga. Ce nom est également employé pour désigner une boîte de conserve utilisée comme unité de mesure dans certaines transactions commerciales.

Dahalo dans son acception restreinte, ce terme désigne le voleur de bœufs. Il est employé ici dans une acception plus large : voleur, bandit, brigand.

Fady interdit traditionnel, tabou.

Fahatelo litt. « le troisième », terme désignant dans les royautes antankarana, le conseiller du roi.

Fanjakana : pouvoir au sens large : le pouvoir central (l'État) aussi bien que le pouvoir des esprits qui s'expriment par la voix des possédés qui les incarnent.

Fararano automne.

Faritany : découpage territorial administratif, province.

Fihitsy (e) : le conseiller du souverain dans les royautes sakalava du Menabe.

Fisehana : rituel annuel du bain du souverain antankarana.

Fitampoha rituel du bain des reliques royales en Menabe.

Fivondronana découpage territorial administratif, préfecture.

Jaloko : vocable spécifiquement usité au nord-ouest : homme vivant chez son épouse (peut prendre la connotation péjorative de « suiveur de femme »).

Kapoaka : récipient en métal (boîte de lait Nestlé). Unité de mesure employée dans certaines transactions commerciales.

Karana (y) : commerçant pakistanais.

Karapapaka : espèces de petits poissons pélagiques côtiers (sardinelles, aloses).

Katy : plante euphorisante originaire de la corne d'Afrique.

Koakobe grande senne manœuvrée par quatre équipiers.

Kopiko : filet. Engin tiré par deux pêcheurs à pied, employé selon le principe du chalut.

Labatera ou **labateur** termes principalement employés dans la baie d'Ambaro pour désigner les petits collecteurs indépendants.

Lahatse : équilibre entre le monde des vivants et le monde des ancêtres, entre le présent et le passé.

Lohataona printemps.

Makorela prostituée.

Mahaloky : poisson du genre *Letinus* spp.

Makamba : terme désignant la crevette dans la région du nord-ouest (syn. de *tsistsike* dans le sud et la région du Menabe)

Maintany hiver.

Manantany : dans les royautes antankarana, représentant autochtone du souverain à l'échelle régionale.

Masondrano : litt. « œil dans la maison ». Dans la royauté sakalava du Menabe, représentant autochtone du souverain au niveau des sous-régions du royaume.

Mpanarato litt. « celui qui manipule le filet de pêche ». Par extension : pêcheur.

Mpanjono : pêcheur

Periky : filet maillant localisé uniquement dans la baie d'Ambaro.

Rangahy . dans les royautes antankarana, représentant autochtone du souverain à l'échelle villageoise.

Rano masina : litt. « eau sacrée ou pure » Sens courant : la mer.

Romazava : plat traditionnel malgache à base de bouillon de brèdes, souvent agrémenté de viande.

Rongony : chanvre indien.

Saha : litt. « chenal, passage » Ce terme désigne également une personne possédée par un esprit (utilisation rare).

Sajoky (e) : en Menabe, personne possédée par l'esprit d'un ancêtre royal.

Sihitra : souvent appelé « filet moustiquaire », ce filet s'utilise en bordure de rivage dans les zones de petits fonds ou dans les chenaux de mangrove.

Tompon-tany : litt. « propriétaire de la terre ». Autochtone par opposition à *vahiny*, nouveau venu étranger au lieu.

Tony : charme protecteur d'un territoire, d'un village, d'un parc à bœuf ou d'un terrain de culture.

Taritariky : senne employée dans la région de Maintirano et du Menabe.

Tromba : désigne à la fois la personne possédée par un esprit et l'entité spirituelle qui s'y incarne.

Tsangatseiny : rituel royal dans l'Ankarana.

Tsiny : entité spirituelle attachée à la nature sauvage pouvant se manifester lors de la transe (baie d'Ambaro).

Tsioky atsimo : chez les Sakalava du Menabe, cette expression désigne le vent violent soufflant du sud au nord lors des mois de juin, juillet et août.

Tsistiky (e) : crevette. Terme usité principalement en Menabe et dans le sud du pays, et synonyme de makamba.

Tsivaky : ou *patsa*, *mena* ou *fotsy*, crevette de petite taille appartenant à la famille des Sergestidae.

Vahiny : dans une acception générale, ce terme veut dire « invité ». Il est également employé pour désigner le nouveau venu étranger au lieu, le migrant par opposition à l'autochtone, *tompon-tany*.

Valakira : engin de pêche fixe, barrage côtier installé dans la zone intertidale.

Varatraza : vent violent du sud, synonyme de *tsioky atsimo*.

Vary soaso : terme culinaire désignant le riz blanc préparé à forte cuisson.

Zanahary : Dieu.

Zanatany : litt. « enfant de la terre ». Individu résidant de longue date ou né dans un endroit.

Zary ninsty : litt. « dame froide ». Dans la baie d'Ambaro, entité spirituelle féminine apparue récemment et connue pour sa violence et ses actions négatives.

Sigles

AFD : Agence française de développement.

CIEO : Centre international d'exploitation des océans (Canada).

CNRO : Centre national de recherche océanographique
(Nosy Be, Madagascar).

COI : Commission de l'océan Indien.

DID : Développement international Desjardins (Québec, Canada).

GAM : Groupement d'anthropologie maritime
(université Laval, Québec).

GAPCM : Groupement des aquaculteurs et pêcheurs de crevettes
à Madagascar

IHSM : Institut d'halieutique et des sciences marines
(Toliara, Madagascar).

IRD : Institut de recherche pour le développement
(ex-Orstom, Paris, France).

Patmad : Pêche artisanale et traditionnelle à Madagascar.

PNRC : Programme national de recherche crevette
(Mahajanga, Madagascar).

Upam : Union des pêcheurs et armateurs malgaches.

Index thématique

Afrique	13, 19, 21, 24, 165, 208
agriculture	26, 40, 92, 103, 112, 143
alliance	91, 93, 97, 109, 136, 162, 180
aménagement des pêches (voir aussi gestion)	62, 65, 67, 204, 211
Antandroy	41, 103, 107
Antankarana	40, 107, 108, 122, 170, 179
aquaculture	18, 21, 41, 63
armement (voir aussi société de pêche)	22, 58, 63, 138, 144
Asie	19, 20
Betsileo	41, 103, 107
Betsimisaraka	41, 103, 107
cérémonie	97, 118, 121, 166, 168
collecte	22, 40, 62, 65, 66, 94, 102, 110, 112, 115,129, 135, 136, 202
collecteur	117, 156
commissionnaire	66, 123, 137
société de collecte	109, 124, 130
commerce	40, 102, 138, 143, 150
consommation	69, 81, 84, 143
consummation	150
décentralisation	27, 193, 211
droit	65, 92, 139, 163, 166, 172, 181, 189, 202, 211
élevage	40, 92, 112, 143
embarcation	43
chalutier	22, 42, 58, 60
pirogue	43, 44, 133
engin	43, 94, 96
filet	47, 109, 133, 146
filet maillant	47, 182
filet moustiquaire	48
pôtô	46
senne	49, 50, 52, 55, 56, 133
periky	47, 146
koakobe	38, 49, 52, 146
kopiko	48, 49, 147
valarika	45, 94, 147, 182
épouse (époux)	91, 93, 115, 150, 167

- exploitation minière..... 27, 113, 115, 124
- exportation (cf. marché)
- gestion des pêches (voir aussi aménagement)... 28, 116, 162, 166, 207
- identité 109, 176, 180, 187
- immigrant, immigration 93, 101
- interdit 97, 98, 119, 149, 161, 168, 182
- investissement 22, 61
- marché
 - marché intérieur 22, 69, 81, 130
 - marché mondial..... 21, 64, 69, 117, 132
 - exportation 27, 59, 69, 129
- Merina 41, 108, 173, 182
- migrant 94, 101, 109, 121, 131, 150, 162, 179, 194
- migration..... 7, 52, 102, 103, 104, 208
- parenté..... 97, 98, 185
- pêche artisanale 22, 24, 42, 59, 61, 130, 189
- pêche industrielle 9, 37, 42, 58, 62, 209
- pêche traditionnelle 13, 43, 59, 126, 133, 147, 189, 209
- possédé, possession 162, 169, 180, 184
- pouvoir autochtone (traditionnel) ... 93, 118, 161, 168, 176, 179, 182
- pouvoir central 26, 118, 131, 166, 180
- prix 17, 44, 72, 74, 110, 133, 144, 152
- production 18, 36, 59, 84
- région..... 17, 35, 40, 59, 94, 116, 129, 190, 208
- religion 49, 127, 162, 183, 187, 195, 198
- rituel 166, 168, 180, 185, 187
- saison 38, 102, 144
- Sakalava 40, 103, 107, 167
- société de pêche (voir aussi armement) 60, 201
- territoire 92, 93, 166, 181
- transformation 28, 35, 92, 129, 141, 184, 208
- tromba* 62, 169, 187
- Tsimihety 42, 107, 110
- Vezo..... 24, 40, 103, 107

Résumé

La pêche traditionnelle crevette malgache constitue aujourd'hui un enjeu politique et socio-économique majeur pour Madagascar, ainsi qu'un objet scientifique de grand intérêt pour les sciences sociales. Cet intérêt tient tant à ses caractéristiques internes qu'aux relations complexes qu'elle entretient avec les autres composantes de la pêche crevette ainsi qu'aux conditions de son insertion dans les systèmes sociaux-économiques des régions littorales.

Cet ouvrage, fruit de la collaboration de nombreux chercheurs de diverses disciplines (anthropologues, économistes, sociologues) et de diverses origines (canadienne, française, malgache), aborde l'étude de la pêche traditionnelle et de sa croissance à diverses échelles et selon divers déterminants (économique, politique, écologique, religieux...) qui, loin de s'exclure mutuellement, se complètent pour contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques et des transformations à l'œuvre.

Les recherches présentées ici remettent en cause la vision d'une pêche artisanale archaïque qui serait condamnée à terme à disparaître ou être absorbée par des formes d'exploitation plus modernes. L'histoire de cette activité au cours des trente dernières années met ainsi en évidence sa forte capacité d'évolution : institutionnelle et sociale (rôle croissant des associations, adaptation des pouvoirs traditionnels), économique (ouverture croissante en direction des marchés intérieurs et mondiaux) et technologique (adoption de nouvelles techniques de capture).

Il apparaît également que la croissance et le développement de cette activité ne reposent pas uniquement sur des facteurs internes ou des déterminismes écologiques ou techniques. La pêche traditionnelle participe étroitement aux transformations et aux remaniements que connaissent les communautés et les systèmes sociaux-économiques littoraux. Tout comme d'autres activités « pionnières » comme l'exploitation des pierres précieuses, elle a un rôle catalyseur sur certains phénomènes contemporains majeurs (migrations, développement de l'économie marchande), ce qui renforce son exemplarité et la portée générale des conclusions de cet ouvrage.

Summary

The 'shrimp rush' A multiple focus on traditional shrimp fishing in Madagascar

Traditional shrimp fishing in Madagascar is a major political and socio-economic issue in the country today, and also a scientific subject of great interest for the social sciences. This interest results from both its internal characteristics and its complex relations with the other components of prawn fishing and also from the conditions of its integration in the socioeconomic systems of the coastal regions.

This book is the fruit of collaboration between numerous researchers in various disciplines (anthropologists, economists and sociologists) and of various origins (Canadian, French and Madagascan). It examines traditional fishing and its growth at different levels and according to various determinants (economic, political, ecological, religious, etc.) which, far from being mutually exclusive, complete each other for better comprehension of the dynamics and changes in progress.

The research presented here calls into question the vision of archaic artisanal fishing doomed to disappear in time or be taken over by more modern forms of operation. The history of shrimp fishing over the past 30 years shows its strong capacity for change: institutional and social (the growing role played by associations, the adaptation of traditional powers), economic (growing opening to domestic and international markets) and technological (the use of new fishing techniques).

It is also shown that the growth and development of this activity are not based solely on internal factors or on ecological or technical determinism. Traditional fishing is closely involved in the changes and adjustments experienced by the coastal communities and socioeconomic systems. Like other 'pioneer' activities such as the mining of precious stones, it has a catalysing effect on certain major contemporary phenomena (migration and the development of a market economy), increasing its value as an example and broadening the relevance of the conclusions of the book.

Famintinana

Fandrombaka mankany amin'ny makamba Fijery amin'ny fomba samihafa ny fanjonoana nentim-paharazana eto Madagasikara

Zava-dehibe eo amin'ny pôlitika sy toe-karen'i Madagasikara ankehitriny ny jono makamba ataon'ireo mpanjono madinika no sady sehatra manan-danja ho an'ny fikarohana mikasika ny siansan'ny fiaraha-monina. Na ny toetoetra sy fombafomba maha izy azy manokana na ireo fifandraisana samihafa misy aminy sy ny endri-panjonoana makamba hafa atao (ohatra an-tsambo) dia samy manazava ny mahatonga ity sehatra ity ho mahaliana. Mahasarika ny mpikaroka handinika azy koa ny fiavahan'ny fomba ifamatoran'ity fihariana ity amin'ny rafi-pamokarana sy fiaraha-monin'ny morontsiraka.

Vokatry ny fiaraha-miasa teo amin'ny mpikaroka avy amin'ny sehatra samihafa sy vazan-tany maro ity boky ity : ao ny mpahay fihariana sy toe-karena, ao ny mpandinika momba ny fiainan'ny olombelona, ny mpahay fiaraha-monina sns.. Ary izy ireto dia nahitana Kanadianina, Frantsay sy Malagasy.

Manadihady ny jono nentim-paharazana sy ny fivoarany ity boky ity ka mijery ny lafiny samihafa sy ny ambaratonga isan-karazany mifamatotra aminy eo amin'ny sehatry ny toe-karena, ny fiaraha-monina, ny politika, ny tontolo iainana, ny finoana sns.. Ireo rehetra ireo mantsy no mifameno sy mifampidipiditra ka ahazoana manazava ny fiaimpiainan'ilay sehatry ny jono nentim-paharazana sy ny fiovana mihatra aminy amin'izao fotoanan'ny tekhnika sy fanalalahana izao.

Avohitry ny fikarohana vita ato fa diso ny fijery milaza hoe mihamaty ny jono nentim-paharazana ka ho levona ao anatin'ireo endri-panjonoana ara-toetrandro mampiasa fitaovana vaventy.

Ny tantara niainan'ity sehatra ity tao anatin'ny 30 taona farany mantsy dia maneho mazava fa tontolo tsy mitsaha-mivoatra ny azy ka tsy ahina tsy haharaka izay fivoarana takina aminy mba hahazoany mivelona amin'ny ho avy.

Ohatra amin'ireny *ny fivoaran'ny rafitra mitantana azy* (fitomboan'ny

fikambanam-panjonoana), *ny fiovana eo amin'ny fiaraha-monin'ny olona voakasika aminy* (faneken'ny fahefana nentim-paharazana hampivoatra ny endri-pifehezany ilay sehatra) , *ny fivoarana eo amin'ny fiharian-karena* toa ny fisokafana amin'ny lalam-barotra vaovao eto antoerana sy maneran-tany ; ary ao *ny famolahana haitao vaovao* araka izay hita amin'ny fisakana trondro ohatra.

Misongadina avy amin'ny fandinihana natao tato koa fa tsy ny toe-javatra anatin'ny na ny toe-tany sy toetr'andro na ny antony teknikina ihany no hampivoatra sy mampivelatra ity seha-panjonoana nentim-paharazana ity. Fa misy fiantraikany aminy sady itondrany akony lehibe koa ireo fiovana sy fanavaozana ara-piaraha-monina sy ara-pihariana atao ao amin'ny faritra amorontsiraka isandrahana'ilay jono makamba nentim-paharazana.

Tahaka ireo sehatrasa hafa imatimatesana ankehitriny (ohatra ny fitrandrahana safira sy vato sarobidy), ity fitrandrahana makamba ataon'ny mpanjono madinika ity dia manetsika koa ny tontolo mandidina azy ka miteraka fifindra-monina, fitaran'ny fifanakalozana ara-barotra na zava-dehibe hafa mpitranga amin'izao fotoana. Ary izay indrindra koa no mahatonga azy horaisina ho ohatra hodinihina sy haseho eto. Dia manan-kery hakana lesona faobe koa araka izay ny toso-kevitra aroso ato.

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie Publicep
38135 Mauguio

Dépôt légal février 2002

Mots clés

Pêche
Économie
Anthropologie
Madagascar
Développement
Organisation et
mobilité sociales
Ouverture marchande
Décentralisation et
réorganisation politique

Keywords

Fishing
Economics
Anthropology
Madagascar
Development
Social organization
and mobility
Market developmen
Decentralization
and political reorganiza



Depuis une dizaine d'années, on parle de la crevette comme de l'« or rose de Madagascar ». Cette expression traduit bien l'importance de cette ressource pour l'économie d'un pays considéré comme l'un des plus pauvres de la planète et pour une frange grandissante de la population qui vit de la pêche et de la collecte. Tout comme d'autres activités « pionnières » telles que l'exploitation des pierres précieuses, la pêche crevette appelle une mobilisation d'un nombre remarquable d'acteurs. Outre la véritable ruée observée vers les fronts pionniers de la pêche crevette traditionnelle, les autres secteurs de cette activité (artisanal, industriel) connaissent également des dynamiques d'évolution rapide auxquelles participent de multiples intervenants. Cette situation engendre des interactions complexes entre différents types d'acteurs (politiques, bailleurs de fonds internationaux, ONG...) et à différentes échelles, du local à l'international.

Cet ouvrage aborde ainsi l'étude de la pêche traditionnelle et de sa croissance selon diverses échelles et déterminants (économique, social, politique, écologique, religieux...) qui, loin de s'exclure mutuellement, se complètent pour tendre vers une meilleure compréhension des dynamiques et des transformations en cours dans ce secteur. Il est le fruit de la collaboration de chercheurs de diverses disciplines (anthropologues, économistes, sociologues) et origines (canadienne, française, malgache) qui à la croisée des regards, s'interrogent et dialoguent sur le rôle catalyseur de la pêche dans les dynamiques économiques et sociales que connaît actuellement Madagascar et, partant, sur l'exemplarité du cas malgache pour la compréhension globale des problématiques de la pêche au niveau international.



213, rue La Fayette
75480 Paris cedex 10

Diffusion :
32, avenue Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex
fax : 01 48 02 79 09
diffusion@bondy.ird.fr
www.ird.fr

20 € t.t.c.



ISSN 1278-348X
ISBN 2-7099-1488-3